

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITÉ

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



Annuaire des statistiques de l'environnement 2018

DÉCEMBRE 2019

**MINISTÈRE DU PLAN
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice- Solidarité

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



ANNUAIRE DES STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT 2018

Réalisé avec l'assistance technique et financière
De la Banque Mondiale



Edition Janvier 2019

Avant-propos

L'Institut National de la Statistique (INS) met à la disposition des utilisateurs la quatrième édition de l'annuaire des statistiques de l'environnement 2018 pour permettre aux agents économiques, décideurs politiques et citoyens d'intégrer l'environnement dans leur prise de décision et dans leurs comportements.

Les données statistiques de cette quatrième édition : « Annuaire des statistiques de l'environnement 2018 », ont une grande utilité pour :

- la réalisation des évaluations environnementales ;
- l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement ;
- la constitution des recueils des données sur l'environnement ; et
- le suivi-évaluation des indicateurs environnementaux, ainsi que ceux du développement durable.

Les données de cet annuaire se réfèrent à la période allant de 2010 à 2018.

Cette nouvelle édition a été restructurée suivant le cadre prévu pour le développement des statistiques environnementales des Nations Unies (FDES/CDSE2013) comme étant le cadre de référence pour le renforcement des programmes de statistiques de l'environnement dans les pays. Ce cadre a été reconnu par la Commission des Statistiques des Nations Unies lors de sa 44ème session comme étant un outil efficace et performant pour répondre de manière adéquate à la demande croissante d'informations pour les besoins de suivi de la conférence de Rio+20 ainsi que pour la mise en œuvre du programme des objectifs de développement durable de l'agenda du développement post 2015.

Le CDSE 2013 inclut l'ensemble des statistiques fondamentales et les statistiques de base de l'environnement, qui ont été approuvées par la Commission des statistiques des Nations Unies.

Le présent annuaire statistique de l'environnement comporte six(6) composantes :

- **Composante 1** : Conditions et qualité de l'environnement ;
- **Composante 2** : Ressources environnementales et leur utilisation ;
- **Composante 3** : Résidus ;
- **Composante 4** : Phénomènes extrêmes et catastrophes ;
- **Composante 5** : Établissements humains et santé environnementale ; et
- **Composante 6** : Protection, gestion et engagement en matière d'environnement.

Il convient de signaler que dans cet annuaire, le volume d'informations fournies varie d'un domaine à un autre et qu'elles sont parfois incomplètes dans certains sous secteurs de l'environnement. Cela est dû au fait que l'Institut National de la Statistique n'effectue que la synthèse des informations fournies par les secteurs producteurs de données concernés.

C'est le lieu et le moment d'adresser nos vifs remerciements à tous ceux qui de près ou de loin ont apporté leurs concours pour l'élaboration du présent annuaire; nos remerciements s'adressent d'une manière particulière aux Partenaires Techniques et Financiers, notamment la Banque Mondiale pour son appui sans cesse croissant pour la production de cet annuaire.

Pour terminer, l'institut National de la Statistique est disposé de recevoir toutes les observations et suggestions permettant d'améliorer les prochaines éditions.

Le Directeur Général



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES CARTES	14
LISTE DES ABREVIATIONS	15
DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	16
COMPOSANTE 1 :	19
CONDITIONS ET QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	19
SOUS COMPOSANTE 1.1:	20
CONDITIONS PHYSIQUES	20
SOUS COMPOSANTE 1.2:	30
SOLS ET CONVERTURE TERRESTRE	30
SOUS COMPOSANTE 1.3:	33
BIODIVERSITE ET ECOSYSTEMES	33
SOUS COMPOSANTE 1.4:	44
QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	44
COMPOSANTE 2	53
RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES ET LEUR UTILISATION	53
SOUS COMPOSANTE 2.1:	54
RESSOURCES MINERALES	54
SOUS COMPOSANTE 2.2:	57
RESSOURCES ENERGETIQUES	57
SOUS COMPOSANTE 2.3 :SOLS	61
SOUS COMPOSANTE 2.4 :	66
RESSOURCES BIOLOGIQUES	66
SOUS COMPOSANTE 2.5:	118
RESSOURCES EN EAU	118
COMPOSANTE 3	128
EMISSIONS,RESIDUS ET DECHETS	128
SOUS COMPOSANTE 3.1	129
EMISSIONS A L'AIR	129
SOUS COMPOSANTE 3.2 :	133
PRODUCTION ET GESTION DES EAUX USEES	133
SOUS COMPOSANTE 3.3:	135
PRODUCTION ET GESTION DES DECHETS	135
SOUS COMPOSANTE 3.4:	138
LIBERATION DES SUBSTANCES CHIMIQUES	138
COMPOSANTE 4	144
ÉVENEMENTS EXTREMES ET CATASTROPHES	144
COMPOSANTE 4.1:	145
ÉVENEMENTS NATURELS EXTREMES ET DES CATASTROPHES NATURELLES	145
COMPOSANTE 5	156
HABITAT HUMAIN ET HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT	156
SOUS COMPOSANTE 5.1:	157
HABITAT HUMAIN	157
SOUS COMPOSANTE 5.2:	173
SANTE ENVIRONNEMENTALE	173
COMPOSANTE 6 :	177
PROTECTION ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	177
SOUS COMPOSANTE 6.1:	178
DEPENSES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE GESTION DES RESSOURCES	178
SOUS COMPOSANTE 6.2 :	181
GOVERNANCE ET RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE	181
SOUS COMPOSANTE 6.3:	197
PRÉPARATION DE L'ÉVÉNEMENT EXTREME ET LA GESTION DES CATASTROPHES	197
SOUS COMPOSANTE 6.4:	205
INFORMATION ET PRISE DE CONSCIENCE DE L'ENVIRONNEMENT	205
ANNEXE . 214	

Liste des tableaux

Tableau 1. 1: Evolution annuelle de la hauteur de pluie par station en mm	21
Tableau 1. 2: Evolution annuelle du nombre de jours de pluie par station	21
Tableau 1. 3: Evolution annuelle des temperatures moyennes maximales (°c)	21
Tableau 1. 4: Evolution annuelle des temperatures moyennes minimales (°c)	21
Tableau 1. 5: Evolution annuelle des temperatures des mois les plus chauds et les moins chauds.....	22
Tableau 1. 6: Evolution annuelle de l'humidite relative maximale dans les principales stations (en %).....	22
Tableau 1. 7: Evolution annuelle de l'humidite relative minimale dans les principales stations (en %)	22
Tableau 1. 8: Evolution annuelle de l'humidite relative moyenne dans les principales stations (en %)	23
Tableau 1. 9: Evolution annuelle de la vitesse moyenne du vent dans les principales stations (en m/s).....	23
Tableau 1. 10: Vitesse du vent dominant dans les principales stations (en m/s)	23
Tableau 1. 11: Evolution de l'évaporation dans les principales stations en (heure)	23
Tableau 1. 12: Principales donnees sur les bassins fluviaux de guinee en 2016	24
Tableau 1. 13: Principales donnees sur les bassins fluviaux de guinee en 2018	25
Tableau 1. 14: Repartition des bassins internationaux de la guinee et etat de degradation 2017-2018.....	25
Tableau 1. 15: Evolution des debits de quelques fleuves majeurs (m3/s).....	26
Tableau 1. 16: Evolution du nombre de sites de retenue d'eau par type	26
Tableau 1. 17: Nombre de prefectures, sous-prefectures, communes, districts, quartiers et secteurs par region en 2018	27
Tableau 1. 18: Evolution de la densité de la population des préfectures (nombre d'habitants par km2)	28
Tableau 1. 19: Repartition des monts par region naturelle et altitude	29
Tableau 1. 20: Principales classes de sol en guinee (1996).....	31
Tableau 1. 21: Superficies des differentes associations de sols	31
Tableau 1. 22: Superficie des unites d'occupation des terres par categorie en 2000	32
Tableau 1. 23: Population des especes animales et vegetales menacees	34
Tableau 1. 24: Nombre d'especes animales et vegetales existantes sur le territoire national par type (1997)	34
Tableau 1. 25: Liste de quelques especes et de plantes menacees d'extinction(1997)	35
Tableau 1. 26: Espèces d'amphibiens et de reptiles menacees (2006)	35
Tableau 1. 27: Espèces d'oiseaux menacées(2006)	36
Tableau 1. 28: Espèces de mammiferes menacees (2006)	37
Tableau 1. 29: Ecosystemes cotiers, marins et insulaires.....	38
Tableau 1. 30: Zones humides d'importances internationales 2014	38
Tableau 1. 31: sites divers a evaluer.....	39
Tableau 1. 32: Aires protegees des ecosystemes terrestres 2014	39
Tableau 1. 33: Zone humide/site ramsar en 2014 par region	40
Tableau 1.34: Parc national (categorie ii uicn) : aires protegees gerees principalement dans le but de proteger les ecosystemes et a des fins recreatives	40
Tableau 1.35: Monuments naturels (categorie iii uicn) : aires protegees gerees principalement dans le but de preserver les ecosystemes des elements naturels specifiques (2014)	41
Tableau 1.36: Aires de gestion des habitats ou des especes (categorie iv, uicn) : aires protegees gerees principalement a des fins de conservation, avec intervention au niveau de la gestion (2014)	41
Tableau 1.37: Paysages terrestres ou marins proteges (categorie v ; uicn) : aires protegees gerees principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et a des fins recreatives (2014)	42
Tableau 1.38 :Aires protegees de ressources naturelles gerees (categorie vi, uicn) : aires protegees gerees principalement a des fins d'utilisation durable des ecosystemes naturels (2014)	42
Tableau 1.39: Biospheres des monts nimba	43
Tableau 1.40: Sources de la pollution de l'air en guinee (2010)	45
Tableau 1.41: Qualite de l'eau fournie par la seg (%).....	46
Tableau 1.42: Valeurs minimales constatees a la sortie des stations eau traitee en 2016.....	46
Tableau 1.43: Valeurs maximales constatees a la sortie des stations eau traitee en 2016	46

Tableau 1.44: Valeurs minimales constatees a la sortie des stations eau traitee en 2017	47
Tableau 1.45: Valeurs maximales constatees a la sortie des stations eau traitee en 2017	47
Tableau 1.46: Valeurs minimales constatees a la sortie des stations eau traitee en 2018	47
Tableau 1.47: Nombre d'échantillons d'eau potable produite prélevés par la seg par préfecture.....	48
Tableau 1.48: Nombre d'échantillons d'eau potable conforme produite prelevés par la seg par prefecture.....	49
Tableau 1.49: Taux de conformite d'échantillons d'eau potable produite prelevés par la seg par prefecture	50
tableau 1.50: Qualité de l'eau marine.....	51
Tableau 1.51: Principaux problemes lies a la qualite de l'eau marine 2010.....	52
Tableau 2.1: Ressources minieres rencontrees en guinee (2010)	55
Tableau 2.2: Reserves et ressources totales estimees en principaux mineraux utiles a l'état (2008)	55
Tableau 2.3: Production miniere et des carrieres.....	56
Tableau 2.4: Exportation fab en volume des produits miniers	56
Tableau 2.5: Exportation fab en valeur des produits miniers (en millions usd)	56
Tableau 2.6: Entrées de bois de chauffe et charbons de bois a conakry	58
Tableau 2.7: Importation des produits d'énergie et vrac industriel (en milliers tonnes) à partir du port autonome de conakry	58
Tableau 2.8: Livraison d'hydrocarbures par produit (en volume a 15°C)	58
Tableau 2.9: NOMBRE DE BIO-DIGESTEURS	58
Tableau 2.10: PART DE L'ENERGIE RENOUVELABLES	58
Tableau 2.11: Evolution de la production d'électricite (gwh)	59
Tableau 2.12: Evolution de la longueur du réseau électrique haute tension (km)	59
Tableau 2.13: Evolution de la vente d'énergie par catégorie (milliards gnf)	59
Tableau 2.14: Evolution de la vente d'énergie par zone (milliards gnf)	59
Tableau 2.15: Evolution de la vente d'énergie par niveau de tension (milliards gnf).....	59
Tableau 2.16: Evolution de la puissance installée en mw.....	59
Tableau 2.17: Evolution de la puissance disponible en mw.....	59
Tableau 2.18: Evolution de la consommation finale d'énergie par secteur (ktep)	60
Tableau 2.19: Evolution de la consommation finale par source d'énergie (en ktep)	60
Tableau 2.20: Evolution du pourcentage d'occupation des sols	62
Tableau 2.21: Autres aspects d'utilisation des terres	62
Tableau 2.22: Situation des bas-fonds aménagés	63
Tableau 2.23: Situation des bas-fonds aménagés (suite et fin)	64
Tableau 2.24: Superficies aménagées des plaines et des bas fonds pour l'irrigation en ha	64
Tableau 2.25: Repartition du territoire national en fonction des principaux domaines forestiers par region naturelle (1997)	65
Tableau 2.26: Situation des forêts (2015)	65
Tableau 2.27: Superficie des forets reboisees (en ha)	65
Tableau 2.28: Superficie des forets plantees et superficie totale des forets	65
Tableau 2.29: Essences forestieres a bois rouge exploitee	67
Tableau 2.30: Essences forestieres a bois blanc exploitee	67
Tableau 2.31: Production forestiere en grume et sciage (en m3)	67
Tableau 2.32: Nombre de plants produits dans les pepinieres en 2019	68
Tableau 2.33: Nombre de plants mis en terre au cours de l'annee 2017	69
Tableau 2.34: Nombre de plants mis en terre au cours de l'année 2018	70
Tableau 2.35 Evolution du volume des produits energetiques primaires exploites.....	70
Tableau 2.36: Volume des exportations des produits ligneux par catégorie et exportateur en 2018	71
Tableau 2.37: Volume des exportations des produits ligneux par categorie et exportateur en 2018 (suite)	72
Tableau 2.38: Volume des exportations des produits ligneux par categorie et exportateur en 2018 (suite)	73
Tableau 2.39: Volume des exportations des produits ligneux par categorie et exportateur en 2018 (suite)	74

Tableau 2.40: Volume des exportations des produits ligneux par categorie et exportateur en 2018 (suite)	75
Tableau 2.41: Volumes des exportations des produits ligneux par categorie et par pays de destination en 2018	76
Tableau 2.42: Volumes des exportations des produits ligneux par categorie et par pays de destination en 2018 (suite)	77
Tableau 2.43: Volumes des exportations des produits ligneux par categorie et par pays de destination en 2018 (suite et fin).....	78
Tableau 2.44: Entrées de bois de chauffe et charbons de bois a conakry.....	78
Tableau 2.45: Exportations des produits forestiers en volume et en valeur	78
Tableau 2.46: Evolution de la capture de la peche maritime (artisanal et industriel) selon les especes.....	79
Tableau 2.47: Captures des poissons par prefecture en peche artisanale maritime (tonnes)	80
Tableau 2.48: Captures de la peche industrielle par groupe d'especes en tonnes dans la z.e.e	80
Tableau 2.49: Evolution de capture de poisson en peche continentale (tonnes)	80
Tableau 2 50: Production piscicole par regions (tonnes).....	80
Tableau 2.51: Evolution des exportations et des importations des produits de peches en tonnes	80
Tableau 2.52: Evolution du stock de ressources aquatiques marines (biomasse en tonnes).....	81
Tableau 2.53: Effectif des sites de peche continentale par regions.....	81
Tableau 2.54: Evolution des superficies cultivees des principales cultures vivrieres (en ha).....	82
Tableau 2.55: Evolution de la production des principales cultures vivrieres (en tonnes)	82
Tableau 2.56: Evolution de la production cerealiere par region administrative (en tonnes).....	82
Tableau 257: Evolution de la production du riz par region administrative (en tonnes)	82
Tableau 2.58: Evolution de la production de maïs (en tonnes)	83
Tableau 2 59: Evolution de la production de fonio (en tonnes)	83
Tableau 2.60: Evolution de la production de manioc (en tonnes)	83
Tableau 2.61: Evolution de la production d'arachide (en tonnes).....	83
Tableau 2.62: Evolution de la production d'igname (en tonnes).....	83
Tableau 2.63: Evolution de la production de pomme de terre (en tonnes)	84
Tableau 2.64 : Quantite d'engrais distribues par l'etat en tonnes	84
Tableau 2.65: Produits et equipements phytosanitaires distribues par l'etat	84
Tableau 2.66: Evolution des exportations des produits agricoles en volume et en valeurs fab.....	84
Tableau 2.67: Evolution des importations de riz en volume et en valeurs fab	84
Tableau 2.68: Evolution du cheptel bovins par region (en milliers)	85
Tableau 2.69: Evolution du cheptel ovins par region (en milliers)	85
Tableau 2.70: Evolution du cheptel caprins par region (en milliers)	85
Tableau 2 71: Evolution du cheptel porcins par region (nombre)	85
Tableau 2.72: Evolution des abattages controles des bovins (nombres de tetes) par region administrative	86
Tableau 2.73: Evolution des abattages controles des ovins (nombres de tetes) par region administrative	86
Tableau 2.74: Evolution des abattages controles des caprins (nombres de tetes) par region administrative	86
Tableau 2.75: Evolution des abattages controles des porcins (nombres de tetes) par region administrative	86
Tableau 2.76: Evolution du nombre d'abattoirs ou aires d'abattage par regions	87
Tableau 2.77: Evolution de la production animale	87
Tableau 2.78: Evolution de la valorisation des cuirs de bovins : quantite de cuirs collectes	87
Tableau 2.79: Evolution de la valorisation des cuirs de bovins : quantite de cuirs utilises localement.....	87
Tableau 2.80: Evolution de la valorisation des cuirs de bovins : quantite de cuirs expadies	88
Tableau 2.81: Evolution de la valorisation des peaux des petits ruminants : quantite de peaux collectees	88
Tableau 2.82: Evolution de la valorisation des peaux des petits ruminants : quantite de peaux utilisees localement.....	88
Tableau 2.83: Evolution de la valorisation des peaux des petits ruminants : quantite de peaux expadies	88
Tableau 2.84: Evolution du transfert interne du betail (entre prefectures)	89
Tableau 2.85: Evolution du transfert transfrontalier du betail (importations et exportations).....	89
Tableau 2.86: Evolution du nombre de permis de chasse delivres par region administrative	90
Tableau 2.87: Evolution du nombre de zones de chasse identifiees par region administrative	90

Tableau 2.88: Nombre d'armes recensees par categorie par region naturelle en 2016	90
Tableau 2.89: Evolution du nombre de fauves abattus	90
Tableau 2.90: Evolution du nombre de fauves abattus (suite)	90
Tableau 2.91: Evolution du nombre d'animaux tues par les fauves	91
Tableau 2.92: Evolution du nombre d'animaux tues par les fauves (suite).....	91
Tableau 2.93: Evolution de la production de cire et de miel par region administrative	91
Tableau 2.94: Evolution de la quantite (kg) produite de cire et de miel par region administrative	91
Tableau 2.95: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017.....	92
Tableau 2.96: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite).....	93
Tableau 2.97: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite).....	94
Tableau 2.98: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite).....	95
Tableau 2.99: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite).....	96
Tableau 2.100: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite).....	97
Tableau 2.101: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite).....	98
Tableau 2.102: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite).....	99
Tableau 2.103: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite).....	100
Tableau 2.104 : Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite)	101
Tableau 2.105: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite).....	102
Tableau 2.106: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite).....	103
Tableau 2.107: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite).....	104
Tableau 2.108: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite et fin).....	105
Tableau 2.109: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018.....	106
Tableau 2.110: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite)	107
Tableau 2.111: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite).....	108
Tableau 2.112: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite)	109
Tableau 2.113: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite).....	110
Tableau 2.114: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite).....	111
Tableau 2.115: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite).....	112

Tableau 2.116: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite)	113
Tableau 2.117: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite)	114
Tableau 2.118: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite)	115
Tableau 2.119: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite)	116
Tableau 2.120: Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menacees d'instinction (cites) exportees en 2018 (suite et fin)	117
Tableau 2.121: Evolution des precipitations annuelles (en mm).....	119
Tableau 2.122: Evolution des precipitations annuelles(en mm) (suite).....	119
Tableau 2.123: Evolution de la capacite de retenu d'eau des barrages hydro electrique	119
Tableau 2.124: Evolution de l'evapotranspiration (etp) dans les principales stations (en mm).....	119
Tableau 2.125: Bilan hydrique calcule en fonction de l'evapotranspiration et de la pluviometrie pour la periode 2011-2013 en mm et 1/10	120
Tableau 2.126: Projection des besoins en eau en 2025.....	120
Tableau 2.127: Adequation disponible et besoin en eau	120
Tableau 2.128: Ressource en eau disponible (prevision 2015).....	120
Tableau 2.129: Nombre de forages realises par la seg par region administrative	121
Tableau 2.130: Nombre de points d'eau modernes (forages) realises par snape par region administrative	121
Tableau 2.131: Nombre d'ouvrages d'eau de surface et d'eau souterraine exploitees en aep	121
Tableau 2.132: Capacite de production par centre et par direction regionale de la seg	121
Tableau 2.133: Nombre de sources de prelevement d'eau exploitees par la seg pour la production d'eau potable	122
Tableau 2.134: Evolution des debits de quelques fleuves majeurs (m3/s).....	123
Tableau 2.135: Nombre d'abonnes factures par usage a la seg (m3)	124
Tableau 2.136: Nombre d'abonnes par usage a la seg	124
Tableau 2.137: Production d'eau de la societe des eaux de guinee (seg) par prefecture en milliers de m3	124
Tableau 2.138: Volume d'eau exhaure par la seg (millions de m³).....	125
Tableau 2.139: Nombre de borne fontaine par centre et par direction regionale de la seg	125
Tableau 2.140: Longueur du reseau par centre et par direction regionale de la seg (km)	125
Tableau 2.141: Evolution de la consommation d'eau potable de la seg par usage (millier m3).....	125
Tableau 2.142: Chiffre d'affaires hors taxes par prefectures a la societe des eaux de guinee (seg) (milliards de gnf)	126
Tableau 2.143: Proportion de la population raccordee a l'eau potable	127
Tableau 2.144: Estimation de la quantite d'eau prelevee au niveau de forage en milieu rural	127
Tableau 3.1: Concentrations atmospheriques globales des gaz a effet de serre 2016.....	130
Tableau 3.2: Synthèse des émissions 2016	130
Tableau 3.3: Emissions de ges - emissions totales kg (co2, ch4, n2o, nox, co, covnm, so2)	130
Tableau 3.4: Projection des emissions des ges directs (ggeq co2) de 2000 a 2020	130
Tableau 3.5: Recapitulatif des emissions globales de ges par secteurs d'activites	130
Tableau 3.6: Emission de methane selon l'espece animale en 2006	131
Tableau 3.7: Emissions de co2 par activites economique et par combustible 2006	131
Tableau 3.8: Taux de sequestration de carbone de differentes pratiques.....	131
Tableau 3.9: Stocks de carbone et leur valeur dans les ecosystemes guineens 2014	132
Tableau 3.10: Quantite des eaux usees de la capitale conakry	134
Tableau 3.11: Reseau eaux usees de kaloum (capitale)	134
Tableau 3.12: Quantite des eaux usees epurees par commune de conakry (en%)	134
Tableau 3.13: Volume mensuel de dechets transferees au cours de l'annee 2016 (tonnes)	136

Tableau 3.14: Evolution d'enlèvement et de transfert mensuel des déchets a la décharge de la minière (conakry)	136
Tableau 3.15: Repartition (en %) des menages selon le mode d'évacuation des ordures menageres par ramassage privé	137
Tableau 3.16: Evolution du mode d'évacuation des ordures menageres entre 1996 et 2014	137
Tableau 3.17: Exportation de ferraille, déchets	137
Tableau 3.18: Quantité d'engrais distribués par l'état en tonnes.....	139
tableau 3.19: Produits et équipements phytosanitaires distribués par l'état	139
Tableau 3.20: Volution de l'importation des intrants agricoles (en tonnes).....	139
Tableau 3.21: Evolution de l'importation des produits chimique.....	139
Tableau 3.22: Information sur l'importation des produits chimiques, figurant sur la liste nationale courant en 2016 en kg	140
Tableau 3.23: Information sur l'importation des produits chimiques, figurant sur la liste nationale courant en 2016 (suite 1) en kg	141
Tableau 3.24: Information sur l'importation des produits chimiques, figurant sur la liste nationale courant en 2016 (suite 2) en kg	142
Tableau 3.25: Information sur l'importation des produits chimiques, figurant sur la liste nationale courant en 2016 (suite 3) en kg	143
Tableau 4 1: Description du phenomene extreme et catastrophe	146
Tableau 4 2: Description du phenomene extreme et catastrophe en 2017 et 2018	147
Tableau 4.3: Emplacement des inondations en 2011	147
Tableau 4.4: Emplacement des inondations en 2012	147
Tableau 4.5: Emplacement des inondations en 2013	148
Tableau 4.6: Emplacement des inondations en 2014	148
Tableau 4.7: Emplacement des inondations en 2015	148
Tableau 4.8: Emplacement des inondations en 2017 et 2018	148
Tableau 4.9: Emplacement des vents violents en 2012	148
Tableau 4.10: Emplacement des vents violents en 2013	149
Tableau 4.11: Emplacement des vents violents en 2014	149
Tableau 4.12: Emplacement des vents violents en 2015	149
Tableau 4.13: Emplacement des incendies en 2012	149
Tableau 4.14: Emplacement des incendies en 2013	149
Tableau 4.15: Emplacement des incendies en 2014	150
Tableau 4.16: Emplacement des incendies en 2015	150
Tableau 4.17: Emplacement des incendies en 2016	150
Tableau 4.18: Emplacement des incendies en 2017 et 2018	150
Tableau 4.19: Seismes historiques et recents en guinee	151
Tableau 4.20: Seismes istoriques et recents en guinee (suite).....	152
Tableau 4.21: Personnes touchees par des inondations regionales.....	153
Tableau 4.22: Impact des inondations selon la nature des evenements	153
Tableau 4.23: Personnes touchees par des incendies.....	153
Tableau 4.24: Impact des incendies	154
Tableau 4.25: Personnes touchees par des vents violents	154
Tableau 4.26: Impact des troubles sociaux	154
Tableau 4.27: Personnes touchees par des vents violents	155
Tableau 5 1: Evolution de la population selon le milieu de residence	158
Tableau 5.2: Repartition de la population des regions administratives et des prefectures par annee de projection et par milieu de residence.....	159

Tableau 5.3: Repartition de la population des regions administratives et des prefectures par annee de projection et par milieu de residence	160
Tableau 5.4: Repartition de la population des regions administratives et des prefectures par annee de projection et par milieu de residence de 2018 a 2019.....	161
Tableau 5.5: Taux de croissance annuelle de la population selon le milieu de residence.....	162
Tableau 5.6: Synthese des principaux resultats	163
Tableau 5.7: Repartition (%) des menages par source d’approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de residence en 1993 ;1996 et 2014	163
Tableau 5.8: Repartition (en %) des menages selon la source d’approvisionnement en eau de boisson.....	163
Tableau 5.9: Repartition (%) des menages utilisant des forages comme source d'approvisionnement en eau de boisson par region administrative	164
Tableau 5.10: Repartition (%) des menages utilisant des forages comme source d'approvisionnement en eau de boisson par milieu de residence	164
Tableau 5.11: Repartition (%) des menages par milieu de residence selon le type d’aisance en 1996 et 2014.....	164
Tableau 5.12: Types de toilettes utilisees par les menages.....	165
Tableau 5.13: Evolution du mode d’evacuation des ordures menageres entre 1996 et 2014	165
Tableau 5.14: Evolution du mode d’evacuation des eaux usees entre 1996 et 2014.....	165
Tableau 5.15: Tarif de la consommation d’eau de la seg (gnf/m3)	166
Tableau 5.16: Repartition (%) des menages ordinaires par milieu de residence selon le mode d’éclairage de 1983 a 2014	166
Tableau 5.17: Evolution du prix moyen d’electricite en milliers gnf/mwh (administration publique).....	166
Tableau 5.18: Prix moyen d’electricite en kilo gnf/mwh (institutions privees)	166
Tableau 5.19: Nombre d’abonnes a l’edg (clients) par milieu de residence	166
Tableau 5.20: Synthese des principaux resultats	167
Tableau 5.21: Evolution de la repartition (%) des menages par milieu de residence selon le statut d’occupation du logement en 1983 et 2014	167
Tableau 5.22: Evolution de la repartition (%) des menages par type d’habitation selon le milieu de residence en 1983 et 2014	167
Tableau 5.23: Evolution de la repartition (%) des menages par type de materiau des murs en1983 et 2014	167
Tableau 5.24: Evolution de la repartition (%) des menages par type de materiau du toit selon le milieu de residence entre 1983 et 2014	168
Tableau 5.25: Evolution de la repartition (%) des menages par type de materiau du sol selon le milieu de residence en 1983 et 2014	168
Tableau 5.26: Nombre moyen de pieces dans le logement en 1996 et 2014	168
Tableau 5.27: Repartition (%) des menages par type d’habitation selon le milieu de residence en 1983 et 2014	168
Tableau 5.28: Repartition (%) des menages et de leur population par milieu de residence selon le type d’habitation	169
Tableau 5.29: Repartition (%) des menages ordinaires par region administrative selon le type d’habitation en 2014	169
Tableau 5.30: Repartition (%) des menages ordinaires par milieu de residence et sexe du chef de menage selon le type d’habitation en 2014.....	169
Tableau 5.31: Repartition (%) des menages par milieu de residence et tranche d’ages du chef de menage selon le type d’habitation en 2014.....	170
Tableau 5.32: Repartition (%) des menages par etat matrimonial du chef de menage selon le type d’habitation	170
Tableau 5.33: Statistiques des nouvelles immatriculations des vehicules en circulation dans la ville de conakry (en nombre).....	171
Tableau 5.34: Autorisations delivrees (nombre de licences d’automobiles delivrees) de la zone speciale de conakry	171

Tableau 5.35: Parc des vehicules a moteur selon les sources d'energie de la ville de conakry	171
Tableau 5.36: Situation des espaces verts dans la ville de conakry	172
Tableau 5.37: Population exposee a la pollution sonore dans les principales villes	172
Tableau 5.38: Evolution des cas de maladies liees a la qualite de l'air	174
Tableau 5.39: Nombre de cas des maladies liees a l'eau	175
Tableau 5.40: Evolution des cas de maladies a transmission vectorielle	176
Tableau 6.1: Evolution des ressources financieres allouees aux projets et programmes (en millions de gnf) ...	179
Tableau 6.2: Ensemble des financements du fonds mondial pour l'environnement en faveur de la guinee en usd) 2010-2014	179
Tableau 6.3: Montant total des financements fonds pma/fonds special en faveur de la guinee (en usd) 2010- 2014	179
Tableau 6.4: Allocation et emploi des ressources fournies a la guinee par le fonds mondial pour l'environnement (fem-5 (juillet 2010 – juin 2014) (en usd) **	179
Tableau 6.5: Repartition de la depense nationale de protection de l'environnement selon l'institution	180
Tableau 6.6: Repartition de la depense nationale de protection de l'environnement selon le type de financement.....	180
Tableau 6.7: Repartition des depense courantes de proctetion en million gnf.....	180
Tableau 6.8: Production de service environnementaux	180
Tableau 6.9: Situation institutionnelle et organisationnelle du secteur de l'environnement.....	182
Tableau 6.10: Repartition des structures centrales et deconcentrees de gestion des ressources forestieres	183
Tableau 6.11: Promotion de la bonne gouvernance environnementale.....	183
Tableau 6.12: Renforcement des capacites du personnel du ministere de l'environnementale.....	184
Tableau 6.13: Documents elabores et valides du ministere de l'environnementale	185
Tableau 6.14: Effectif du personnel du ministere de l'environnement, eaux et forets	185
Tableau 6.15: Repartition du personnel du sous-secteur forestier par categorie au titre de l'annee 2018	186
Tableau 6.16: Repartition des structures centrales et deconcentrees de gestion des ressources forestieres	186
Tableau 6.17: Liste des services de l'environnement dans d'autres autorites et annee d'etablissement	187
Tableau 6.18: Liste d'autres services producteurs de donnees environnementales	188
Tableau 6.19: Evolution des ressources financieres allouees aux projets et programmes du domaine forestier(en millions de gnf)	189
Tableau 6.20: Evolution des dotations et des depenses du meef (en milliards de gnf).....	189
Tableau 6.21: Evolution des dotations et des depenses par nature du meef (en milliards de gnf)	189
Tableau 6.22: Chronologie des politiques nationales, strategies et plans d'action pour l'environnement	190
Tableau 6.23: Les organes de poursuite et de jugement	191
Tableau 6.24: Infractions	192
Tableau 6.25: Droits penals	192
Tableau 6.26: Cadre legislatif national sur l'environnement marin et cotier	193
Tableau 6.27: Principaux accords multilateraux (conventions et protocoles) ratifies par la guinee	194
Tableau 6.28: Quelques accords reginaux ratifies par la guinee.....	195
Tableau 6.29: Quelques accords sous reginaux ratifies par la guinee.....	195
Tableau 6.30: Quelques textes nationaux relatifs a l'environnement ratifies par la guinee	195
Tableau 6.31: Point des infractions enregistrees de 2017 a 2018 par departement et par categorie	196
Tableau 6.32: Quelques structures de gestion des catastrophes en guinee	198
Tableau 6.33: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee	198
Tableau 6.34: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee (suite)	199
Tableau 6.35: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee (suite)	200
Tableau 6.36: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee (suite)	201
Tableau 6.37: Analyse des dispositions reglementaires de prevention et de gestion des catastrophes	202
Tableau 6.38: Intervention du ministere en charge de l'environnement.....	203

Tableau 6.39: Gestion des catastrophes et des urgences environnementales	204
Tableau 6.40: Information sur l'environnement accessible au public	206
Tableau 6.41: Publications relatives aux informations environnementales	206
Tableau 6.42: Statistiques appliquees a l'environnement	207
Tableau 6.43: Reglement et politique environnementale.....	207
Tableau 6.44: Nombred'etudiants poursuivant des etudes de l'enseignement professionnel et technique sur l'environnement 2016	207
Tableau 6.45: Presentation sommaire du programme de master en sciences de l'environnement et des deux options 2016	208
Tableau 6.46: Liste des cours.....	208
Tableau 6.47: Principales informations sur la faculte des sciences de l'environnement du centre universitaire de n'zerekore 2011-2012	208
Tableau 6.48: Principales informations sur l'institut superieur agronomique et veterinaire de faranah (statut public) 2011-2012.....	209
Tableau 6.49: Principales informations sur l'institut superieur agronomique et veterinaire de faranah (statut public) 2012-2013.....	209
Tableau 6.50: Recapitulatif des ingenieurs des eaux et forets formes a l'institut superieur agronomique et veterinaire de faranah de 1980 a 1998	209
Tableau 6.51: Recapitulatif des ingenieurs des eaux et forets formes a l'institut superieur agronomique et veterinaire de faranah de 1999 a 2009	210
Tableau 6.52: Repartition du personnel du sous-secteur forestier par categorie au titre de l'annee 2018	210
Tableau 6.53: Politiques nationales sur l'environnement.....	211
Tableau 6.54: Projets et programmes sous tutelle du domaine forestier au titre de l'annee 2018-2019	211
Tableau 6.55: Projets et programmes sous tutelle du domaine forestier au titre de l'annee 2018-2019 (suite)	212
Tableau 6.56: Programmes nationaux sur l'environnement	212
Tableau 6.57: Plans d'actions nationaux sur l'environnement	213
Tableau 6.58: Principaux defis pour l'environnement	213
Tableau 6.59: Politiques mises en œuvre pour l'environnement	213
Tableau 6.60: Politiques a mettre en œuvre pour l'environnement	213

Liste des cartes

Carte 1.1: Principaux cours d'eau de la guinee.....	215
Carte 1.2: Reseau hydrographique et des bassins versants de la guinee	215
Carte 1.3: Grands bassins versnts de la republique de guinee.....	216
Carte 1.4: Regions naturelles de guinee	216
Carte 1.5:Regions administratives de guinee	217
Carte 1.6:Prefectures de guinee.....	217
Carte 1.7 : Reconnaissance pedologique des sols de guinee.....	218
Carte 1.8: Carte d'occupation des terres en 2002	219
Carte 2.1.: Carte des sites miniers de la guinee.....	219
Carte 2.2.: Pontentiel minier guinéen actuel.....	220

Liste des abreviations

BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
CEGENS	Centre de Gestion Environnementale des Monts Nimba et Simandou
CERESCOR	Centre de Recherche Scientifique Océanographique de Rogbanè
CITES	Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'extinction
COSIE	Centre d'observation de surveillance et d'informations environnementales
DSBP	Direction des Statistiques et de la Balance des Paiements
EP	Etangs en production (Etangs Barrages, Etangs de Dérivation et Etangs de Service)
DNPC	Direction Nationale de la Pêche Continentale
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MEEF	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
MIPMEPSP	Ministère de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé
MPAEM	Ministère des pêches, de l'aquaculture et Economie Maritime
MW	Méga wattheure
PAN-LCD	Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification
PDU3	Projet de Développement Urbain 3ème
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PGF	Piscicole Guinée Forestière
PRG	Pouvoir de réchauffement global
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SAG	Société Aurifère de Guinée
SNAPE	Service National d'Aménagement des points d'eaux
SO2	Dioxyde de Soufre
SOGEAC	Société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Conakry
SPS	Service Planification et Statistique
SPTD	Service Public de Transfert des Déchets
SSIS	Section Statistiques et Information Sanitaire
Tep	Tonnes d'équivalent pétrole
TTC	Toutes taxes comprises
TMN	Taux de mortalité néonatal
UNRISD	Institut de recherche des Nations unies pour le développement social
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

1- Contexte de l'annuaire 2018

Aujourd'hui, la problématique de l'environnement en Guinée ne se pose plus au niveau d'une ville ou d'une région naturelle mais elle a atteint plutôt une dimension nationale et nécessite des réponses pratiques et appropriées.

Avec l'avènement des sociétés industrielles et minières dont le nombre ne font que croître et l'urbanisation incontrôlée et poussée de nos villes suite à l'accroissement de la population, la dégradation de l'environnement et des écosystèmes se fait de plus en plus sentir.

En effet, l'exploitation anarchique et sans mesure d'accompagnement des ressources du sol et du sous-sol en Guinée contribue énormément à la dégradation de la faune et de la flore.

Il va de soi que la préservation de l'environnement passe par la protection du cadre de vie, la prévention des risques et la gestion efficace de l'environnement. Cette préservation de l'environnement nécessite une volonté politique des décideurs à tous les niveaux mais aussi une réponse citoyenne afin de pérenniser la faune et la flore guinéenne dans le but d'assurer un cadre de vie sain à la population guinéenne.

A cet égard, l'information statistique environnementale représente un enjeu de taille.

Le système national d'information statistique est ainsi appelé à contribuer efficacement et rapidement à la préservation d'un environnement sain et durable et ce, par la production de données fiables, documentées, régulières, comparables et respectant les priorités nationales et les recommandations internationales.

C'est ainsi que l'élaboration et la mise en circulation de cet annuaire sur les statistiques de l'environnement par l'INS contribuera à renseigner les interactions des secteurs d'activités au plan national, à réveiller les consciences pour une prise en compte de cette dimension environnementale dans le quotidien de tous les acteurs du développement en général et plus spécifiquement de ceux de l'administration décisionnelle.

2- Méthodologie

La présente note méthodologique présente les principales étapes du processus d'élaboration de l'annuaire des statistiques de l'environnement 2018 et les difficultés rencontrées.

L'élaboration de l'annuaire des statistiques de l'environnement 2018 est basée sur une démarche participative qui a requis l'implication de l'Institut National de la Statistique et les représentants des structures productrices des données statistiques du Ministère de l'environnement, des eaux et forêts et d'autres départements partenaires.

De ce fait une succession d'étapes ont été franchies. Entre autres :

- Canevas d'élaboration de l'annuaire statistique ;
- Collecte des données nécessaires à l'élaboration de l'annuaire statistique 2018 ;
- Traitement et analyse des données collectées ;
- Validation du projet d'annuaire statistique 2018 ;
- Lancement et diffusion de l'annuaire statistique 2018

2.1. Canevas d'élaboration de l'annuaire

Le canevas adopté s'inspire de la structure du cadre de développement des statistiques environnementales des Nations Unies (FDES/CDES_2013) afin d'améliorer le système d'information statistique sur l'environnement.

La sélection des tableaux a respecté les critères suivants :

- Présentation des statistiques de base (données brutes);
- Présentation de données mises à jour ;
- Présentation sous forme de tableaux de séries de données amenées à varier dans le temps ;
- Exclusion de toutes listes déclaratives (liste des normes, liste des textes de loi, liste des conventions, etc.).

2.2. Collecte des données

La collecte des données a été faite en deux étapes à savoir : une pré-collecte et une collecte complémentaire sur le terrain.

La pré-collecte a consisté en une recherche documentaire. Cette recherche documentaire a permis de réunir les informations de l'ensemble des départements ministériels, des Directions nationales et autres services concernés, procéder à leur analyse afin de pouvoir en tirer le meilleur parti pour alimenter l'annuaire des statistiques de l'environnement 2018.

La collecte complémentaire a consisté en des collectes auprès des structures à travers les fiches de collecte élaborées et structurées selon les domaines d'intérêt et comprennent les questions essentielles s'adressant aux services et départements concernés, et aux ONG par les agents de l'Institut national de la statistique (INS).

2.3. Traitement des données

L'équipe technique a procédé au traitement des données et à la rédaction de la version provisoire de l'annuaire qui a été validée au cours d'un atelier qui a regroupé l'ensemble des acteurs.

2.4. Validation du projet d'annuaire statistique

La validation du projet d'annuaire a fait l'objet d'un processus participatif. En effet, dans le souci de disposer d'un annuaire statistique de qualité contenant des données fiables, complètes et consensuelles, le draft de l'annuaire statistique a été envoyé aux différentes structures productrices de données devant prendre part à l'atelier de validation. L'atelier de validation a permis de vérifier la qualité, la fiabilité et la pertinence des données. A l'issue de l'atelier, des amendements et observations ont été intégrés.

2.5. Lancement et diffusion de l'annuaire

Une cérémonie de lancement de l'annuaire est organisée consacrant ainsi le début de la diffusion officielle du document. L'annuaire statistique 2018 de l'Institut National de la Statistique (INS) est diffusé principalement sous format papier et électronique. Il est également disponible sur le site internet de l'Institut National de la Statistique (www.stat-guinée.org).

3- Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration de l'annuaire statistique sont principalement:

- Manque de la production des données régulières des statistiques forestières
- l'insuffisance de budget octroyé par les partenaires techniques et financiers pour assurer tout le processus d'élaboration de l'annuaire ;
- l'absence de dispositif opérationnel de production de données dans les structures centrales et déconcentrées du ministère de l'environnement;
- Retard dans la transmission des fiches de collecte de données.

COMPOSANTE 1 :

CONDITIONS ET QUALITE DE

L'ENVIRONNEMENT

SOUS COMPOSANTE 1.1:

CONDITIONS PHYSIQUES

Thème 1.1.1: Atmosphère, climat et conditions météorologiques

Tableau 1. 1: Evolution annuelle de la hauteur de pluie par station en mm

Années	Moyenne de 30 ans (1984 à 2013)	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	3 527	3 189	4 305	4 327	4 500	3 083
Kindia	2 224	1 896	2 103	1 996	2 178	1 758
Boké	1 835	2 049	2 525	2 296	2 318	2 917
Faranah	1 392	1 782	1 449	1 362	nd	nd
Kankan	1 516	1 142	1 335	1 365	1 093	1 886
Labé	1 578	1 767	1 911	1 509	1 252	1 682
Mamou	1 505	1 664	1 591	1 954	1 529	nd
N'Zérékoré	1 865	1 803	2 016	1 735	2 030	1 991

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 2: Evolution annuelle du nombre de jours de pluie par station

Années	Moyenne de 30 ans (1984 à 2013)	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	129	129	141	150	139	116
Kindia	120	145	145	151	126	141
Boké	119	121	89	114	111	113
Faranah	110	113	92	94	nd	nd
Kankan	117	91	110	113	86	115
Labé	106	134	143	132	107	101
Mamou	101	142	nd	nd	nd	nd
N'Zérékoré	141	178	178	179	154	179

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 3: Evolution annuelle des températures moyennes maximales (°C)

Régions	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	37,7	37,2	38,4	34,1	33,5
Conakry	32,0	31,8	33,0	31,3	30,9
Faranah	nd	nd	41,7	nd	nd
Kankan	38,1	37,8	39,0	nd	nd
Kindia	36,4	35,8	37,0	31,9	31,6
Labé	35,4	33,9	35,0	30,3	29,9
Mamou	nd	nd	nd	nd	nd
N'Zérékoré	nd	33,4	35,0	31	30,8

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 4: Evolution annuelle des températures moyennes minimales (°C)

Régions	2014	2015	2016	2017	2018
BOKE	18,2	17,4	18,6	22	22,1
Conakry	22,9	22,2	22,9	23,9	24,0
Faranah	16,7	15,1	14,0	nd	nd
Kankan	15,9	16,7	17,6	nd	nd
Kindia	18,5	19,5	19,5	20,4	20,9
Labé	10,6	10,4	11,6	15,4	15,6
Mamou	nd	nd	nd	nd	nd
N'Zérékoré	18,1	16,6	17,4	20,9	20,7

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 5: Evolution annuelle des températures des mois les plus chauds et les moins chauds

Régions	2014	2015	2016	2017	2018
Boké					
Mois le plus chaud	Mars	Février	Mars	Avril	Avril
Mois le moins chaud	Janvier	Décembre	Février	Janvier	Janvier
Conakry					
Mois le plus chaud	Avril	Fév/Avril	Mars	Avril	Avril
Mois le moins chaud	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier
Faranah					
Mois le plus chaud	nd	nd	Avril	Mars	nd
Mois le moins chaud	Décembre	Janvier	Janvier	Janvier	nd
Kankan					
Mois le plus chaud	Mars	Avril	Mars	nd	nd
Mois le moins chaud	Décembre	Janvier	Janvier	nd	nd
Kindia					
Mois le plus chaud	Mars	Mars	Mars	Avril	Avril
Mois le moins chaud	Janvier	Janvier	Janvier	Décembre	Décembre
Labé					
Mois le plus chaud	Avril	Avril	Avril	Avril	Mars
Mois le moins chaud	Décembre	Décembre	Janvier	Janvier	Janvier
Mamou					
Mois le plus chaud	nd	nd	nd	nd	nd
Mois le moins chaud	nd	nd	nd	Janvier	nd
N'Zérékoré					
Mois le plus chaud	nd	Mars	Février	Février	Février
Mois le moins chaud	Décembre	Décembre	Janvier	Janvier	Janvier

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 6: Evolution annuelle de l'humidité relative maximale dans les principales stations (en %)

Régions	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	95	95	96	94	94
Kindia	79	93	63	90	86
Boké	82	86	nd	nd	nd
Faranah	nd	83	89	88	nd
Kankan	81	83	85	81	82
Labé	86	87	86	86	87
Mamou	nd	nd	nd	nd	nd
N'Zérékoré	88	nd	nd	89	nd

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 7: Evolution annuelle de l'humidité relative minimale dans les principales stations (en %)

Régions	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	62	62	62	62	61
Kindia	62	63	62	63	55
Boké	59	61	nd	nd	nd
Faranah	45	57	59	49	nd
Kankan	nd	45	59	42	42
Labé	40	41	40	38	39
Mamou	nd	nd	nd	nd	nd
N'Zérékoré	64	nd	nd	63	nd

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 8: Evolution annuelle de l'humidite relative moyenne dans les principales stations (en %)

Régions	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	78	78	78	79	77
Kindia	78	77	77	70	75
Boké	71	73	77	76	78
Faranah	73	70	75	nd	nd
Kankan	nd	nd	66	60	64
Labé	61	63	61	60	60
Mamou	nd	nd	nd	nd	nd
N'Zérékoré	77	74	77	76	77

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 9: Evolution annuelle de la vitesse moyenne du vent dans les principales stations (en m/s)

Régions	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Kindia	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0
Boké	2,0	2,0	2,0	3,0	0,0
Faranah	1,0	1,0	1,0	nd	nd
Kankan	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Labé	1,0	1,0	1,0	1,0	2,0
Mamou	1,0	1,0	1,0	nd	nd
N'Zérékoré	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

Source : Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports NB : 0=Vent calme

Tableau 1. 10: Vitesse du vent dominant dans les principales stations (en m/s)

Régions	2014	2015	2016	2017
Conakry	3,7	3,3	3,4	4,3
Kindia	3,4	3,8	3,3	3,5
Boké	3,2	4,1	4,8	4,8
Faranah	1,4	1,9	1,7	2,3
Kankan	1,4	1,6	1,6	1,5
Labé	1,9	2,0	nd	1,9
Mamou	nd	nd	nd	2,0
N'Zérékoré	2,0	1,4	1,6	2,2

Source: Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Tableau 1. 11: Evolution de l'évaporation dans les principales stations en (heure)

Régions	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	–	–	–	–	–
Kindia	1 130,5	1 096,8	800,9	1 195,5	1 180,1
Boké	–	–	–	–	–
Faranah	–	–	–	–	–
Kankan	–	–	–	–	–
Labé	2 046,7	1 858,7	1 993,1	1 834,0	1 981,5
Mamou	–	–	–	–	–
N'Zérékoré	1 135,3	1 362,0	1 269,2	1 175,2	1 154,1

Source: Direction Nationale de la Météorologie/Ministère des transports

Thème 1.1.2: Caractéristiques hydrographiques

Tableau 1. 12: Principales données sur les bassins fluviaux de guinee en 2016

N°	Bassins fluviaux	Superficie du bassin versant (km ²)	Longueur (km)	Volume annuel reçu (10 ⁶ m ³) /an	Bassins transfrontaliers et pays riverains en aval
1	Cogon	8 502	379	17 174	
2	Tinguilinta	5 031	160	11 652	
3	Kapatchez	2 906	105	8 209	
4	Fatala	6 092	205	13 945	
5	Konkouré	18 692	339	39 689	
6	Soumba/Killy	392	39	9 282	
7	Killy/Soumba	300	31	9 282	
8	Forécariah/Bofon	2 226	103	6 789	
9	Mellakoué	1 049	50	3 252	
10	Kolenté	5 178	210	10 741	Sierra Léone
11	Koliba/Tominé	18 122	407	26 694	Guinée-Bissau
12	Gambie	12 038	211	12 418	Sénégal
13	Sénégal	18 972	450	44 284	Mali
14	Kaba	5 427	91	7 850	Sierra Léone
15	Niger	97 168	661	147 662	Mali
16	Sassandra	10 839	87	20 898	Côte d'Ivoire
17	Cavaly	2 116	75	3 915	Côte d'Ivoire
18	Mani	2 506	157	3 370	Libéria
19	Diani	9 333	246	17 323	Libéria
20	Loffa	1 684	64	4 718	Libéria
21	Makona	8 384	262	20 655	Sierra Léone
22	Mano	10	3	12	Libéria
23	Kayanga/Geba	20	5	24	Sénégal

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Tableau 1. 13: Principales données sur les bassins fluviaux de guinée en 2018

N°	Bassins fluviaux	Superficie du bassin versant (km ²)	Longueur (km)	Volume annuel reçu (10 ⁶ m ³) /an	Bassins transfrontaliers et pays riverains en aval
1	Cogon	8 502	379	9682	
2	Tinguilinta	5 031	160	6276	
3	Kapatchez	2 906	105	1356	
4	Fatala	6 092	205	7884	
5	Konkouré	18 692	339	22044	
6	Soumba/Killy	392	39	1200	
7	Killy/Soumba	300	31	1323	
8	Forécariah/Bofon	2 226	103	378	
9	Mellakoué	1 049	50	315	
10	Kolenté	5 178	210	6686	Sierra Léone
11	Koliba/Tominé	18 122	407	12961	Guinée-Bissau
12	Gambie	12 038	211	3599	Sénégal
13	Sénégal	18 972	450	13500	Mali
14	Kaba	5 427	91	3437	Sierra Léone
15	Niger	97 168	661	4899	Mali
16	Sassandra	10 839	87	7032	Côte d'Ivoire
17	Cavaly	2 116	75	1293	Côte d'Ivoire
18	Mani	2 506	157	2144	Libéria
19	Diani	9 333	246	7947	Libéria
20	Loffa	1 684	64	1419	Libéria
21	Makona	8 384	262	7127	Sierra Léone
22	Mano	10	3	5	Libéria
23	Kayanga/Geba	20	5	6	Sénégal

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Tableau 1. 14: Repartition des bassins internationaux de la guinée et état de dégradation 2017-2018

N°	Bassins internationaux	Localités	Région	Superficie (km ²)	Etat de dégradation des terres
1	Kolenté	Kindia Forécariah	Kindia	5 178	Dégradé
2	Koliba/Korrubal	Gaoual	Boké	18 122	Dégradé
3	Gambie	Koubia Mali Labé	Labé	12 038	Moyennement conservé
4	Sénégal	Mamou Dal Lab Toug Ding	Labé	18 972	Dégradé
5	Kaba	Mamou	Mamou	5 427	Dégradé
6	Niger	Haute Guinée	Kankan Farana	97 168	Moyennement conservé
7	Sassandra	Lola	N'Zérékoré	10 839	Dégradé
8	Cavaly	N'Zérékoré	N'Zérékoré	2 116	Dégradé
9	Mani	N'Zérékoré	N'Zérékoré	2 506	Dégradé
10	Diani	N'Zérékoré	N'Zérékoré	9 333	Dégradé
11	Loffa	Macenta	N'Zérékoré	1 684	Dégradé
12	Makona	Guékédou	N'Zérékoré	8 384	Dégradé
13	Mano	Nd	N'Zérékoré	10	Dégradé
14	Kayanga/Geba	Gaoual	Boké	20	Dégradé

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Tableau 1. 15: Evolution des debits de quelques fleuves majeurs (m3/s)

Fleuve	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Niger à Faranah	72,0	65,7	11,6	85,8	81,0	72,4	119,6	44,4	60,4	84,5
Bafing à Sokotoro	35,9	33,0	34,8	39,8	46,2	31,3	33,1	23,9	34,0	26,8
Sankarani Mandiana à	255,5	293,6	191,4	248,1	288,5	203,2	190,8	126,5	174,5	290,1
Niandan à Baro	199,4	195,1	79,5	194	199,5	368,5	226,5	85,4	132,4	248,5
Milo à Kankan	154,4	144,7	0	42,7	152,9	117,4	122,7	44,1	109,9	190,8
Koliba à Gaoual	198,5	242,1	201,8	314	211,9	153,1	nd	nd	nd	nd
Pont Linsan	nd									
Oulé à Kérémanda	35	39,3	30,4	35,2	29,7	26,6	40,1	42,3	33,7	0,9*

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique ; * = le débit prélevé seulement en janvier 2018

Tableau 1. 16: Evolution du nombre de sites de retenue d'eau par type

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Etangs (Etangs Barrages + Etangs de Dérivation individuels)	419	843	950	1 141	1 870	2 230	2 362
Etangs (Etangs Barrages + Etangs de Dérivation collectifs)	91	91	115	115	115	115	115
Mares aménagées	48	48	48	48	48	48	48
Plans d'eau/retenues piscicoles à valoriser	53	53	76	76	76	nd	nd
Plans d'eau/Retenues hydro électriques et agricoles	53	53	nd	nd	nd	nd	nd
Cages flottantes	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1
Retenue d'eau électrique	10	10	10	10	10	10	10

Source : Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG)

Thème 1.1.3: Informations géologiques et géographiques

Tableau 1. 17: Nombre de prefectures, sous-prefectures, communes, districts, quartiers et secteurs par region en 2018

Région	Préfec- tures	Sous- préfec- tures	Communes			Districts	Quartiers	Secteurs
			Urbaine	Rurale	Ensemble			
Boké	5	32	5	32	37	352	40	1 904
Conakry	na	na	5	0	5	3	130	714
Faranah	4	38	4	38	42	470	53	1 988
Kankan	5	53	5	53	58	878	68	1 864
Kindia	5	40	5	40	45	516	88	2 424
Labé	5	48	5	48	53	407	43	2 256
Mamou	3	33	3	33	36	290	37	1 361
N'Zérékoré	6	60	6	60	66	774	104	2 550
Guinée	33	304	38	304	342	3 690	563	15 061

Source : Direction Nationale de l'Administration du territoire / MATD

Tableau 1. 18: Evolution de la densité de la population des préfectures (nombre d'habitants par km2)

Préfectures	Superficie (Km ²)	Densité (hbt au km ²)						
		1983	1996	2014	2015	2016	2017	2018
Boffa	5 050	23	31	42	44	45	46	47
Boké	11 145	15	26	40	42	43	44	45
Coyah	1 275	92	67	207	215	221	227	233
Dubrêka	4 350	nd	30	76	79	81	83	85
Forécariah	4 384	21	45	55	58	59	61	62
Fria	2 016	26	41	48	50	51	53	54
Kindia	9 648	17	30	46	47	49	50	51
Télimélé	9 216	20	25	31	32	33	34	34
Dalaba	3 328	29	41	40	42	43	44	45
Gaoual	7 758	13	18	25	26	27	27	28
Koubia	3 725	19	25	27	28	29	29	30
Koundara	5 238	13	17	25	26	27	27	28
Labé	2 242	83	112	142	147	152	156	160
Lélouma	4 275	28	32	38	40	41	42	43
Mali	8 802	21	23	33	34	35	36	36
Mamou	9 108	15	26	35	36	37	39	39
Pita	4 638	43	52	60	62	64	66	67
Tougué	3 825	21	30	33	34	35	36	36
Dabola	6 350	12	18	29	30	31	31	32
Dinguiraye	7 965	13	17	25	26	26	27	27
Faranah	12 966	8	11	22	23	23	24	24
Kankan	19 750	9	13	24	25	26	26	27
Kérouané	7 020	12	22	30	31	32	33	33
Kouroussa	14 050	8	11	19	20	20	21	21
Mandiana	12 825	9	14	26	27	28	29	29
Siguiri	18 500	9	15	37	38	39	40	61
Beyla	13 612	9	13	24	25	26	26	26
Guéckédou	4 750	32	73	61	64	65	67	69
Kissidougou	8 300	17	25	34	36	37	38	34
Lola	4 688	16	29	37	38	39	40	21
Macenta	7 056	20	40	40	41	42	43	44
N'Zérékoré	3 632	54	78	109	113	117	120	123
Yomou	3 920	14	34	29	30	31	32	32
Guinée hors Conakry	245 407	16	25	36	38	39	40	
Conakry	450	1 579	2 429	3 691	3 834	3 945	4 058	4 173
Guinée	245 857	19	29	43	44	46	47	48

Source : RGPH-1983 ; RGPH-1996; RGPH-2014/Pespectives démographiques 2017/ INS/MPDE

Tableau 1. 19: Repartition des monts par region naturelle et altitude

Région naturelle	Nom de montagne	Localisation/Préfecture	Altitude (m)
Basse Guinée	Kakoulima	Coyah	1 011
	Benna	Forécariah	1 124
	Gangan	Kindia	1 117
Moyenne Guinée	Loura	Mali	1 538
	Diaguissa	Dalaba	1 425
	Tinka	Dalaba	1 372
	Limboko	Labé	1 255
	Kolima	Labé	1 250
	Kokou	Dalein	1 290
	Séré	Mamou	1 032
	Kadjondola	Mamou (Soya-Tolo)	1 094
Haute Guinée	Soumbalako	Mamou	1 084
	Oualla	Nienouya	1 045
	Dandoukourou	Sandenia (Faranah)	1 117
Guinée Forestière	Koubankourou	Koumban (Kankan)	804
	Nimba	Lola	1 752
	Pic de Tibé	Beyla	1 504
	Yono	Zogota	915
	Bero	Gounagalai	1 210

Source : Institut géographique national

SOUS COMPOSANTE 1.2:

SOLS ET CONVERTURE TERRESTRE

Thème 1.2.1: Caractéristiques du sol

Tableau 1. 20: Principales classes de sol en guinee (1996)

Unité pédologique	Superficie en milliers ha	Valeur agricole	Principales contraintes
Cambisols (sols bruns eutrophies)	444	Très élevée	Pente forte > à 30%, super fertilité
Nitrosols (sols tropicaux)	45	Elevée	
Luvisols (sols lessivés tropicaux)	136	Moyennement	Hydromorphie, salinité
Fluvisols (sols alluviaux)	839	élevée	
Planosols (sols hydromorphes)	12	Moyenne	Hydromorphie
Ferrasols (sols ferrallitiques)	3 434	Faible	Pauvreté chimique
Acrisols ou ultisols USA (ferrugineux)	5 434	Très faible	
Lithosols (sols peu évolués sur roche dure)	14 450	Nulle	Très faible profondeur du profil

Source : Selon SCETAGRI cité par la DNGR 1996

Tableau 1. 21: Superficies des différentes associations de sols

N°ordre	Type de sols	Superficie km ²	%
1	Association des sols ferrallitiques, indurés, gravillonnaires et squelettiques	8 303,9	3,4
2	Association des sols ferrallitiques divers et des sols squelettiques	4 603,6	1,9
3	Association des sols ferrallitiques et squelettiques.	5 741,9	2,3
4	Association des sols ferrallitiques et alluviaux	52 512,1	21,3
5	Association des sols ferrallitiques gravillonnaires squelettiques	1 759,9	0,7
6	Association des sols ferrallitiques divers alluviaux et squelettiques.	50 395,3	20,4
7	Association des sols ferrallitiques. gravillonnaires. squelettiques divers, hydromorphes	9 600,1	3,9
8	Association des sols hydromorphes et alluviaux	21 134,2	8,6
9	Association des sols ferrallitiques divers squelettiques et peu évolués	35 174,6	14,3
10	Association des sols ferrallitiques squelettiques et hydromorphes	9 494,5	3,8
11	Association des sols ferrallitiques et sols peu évolués	20 402,8	8,6
12	Association des sols ferrallitiques. et sols hydromorphes	27 656,6	11,2
Superficie totale		246 779,4	

Source : DNGR 1996

Thème 1.2.2: Couverture terrestre

Tableau 1. 22: Superficie des unités d'occupation des terres par catégorie en 2000

Types	Superficie (Ha)
Agriculture irriguée	37 795
Eau	27 681
Forêts de montagne	8437
Forêt dense dégradée	59 199
Forêt dense humide	313 742
Mangrove	360 451
Mosaïque agriculture/végétation sèche	324 671
Mosaïque Forêt/Savane	6 316 749
Savane arborée à arbustive décidue	7 852 033
Savane boisée décidue	6 883 286
Savane herbacée dense décidue	423
Villes	6 916

Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage/Direction nationale des eaux et forêts

SOUS COMPOSANTE 1.3: BIODIVERSITE ET ECOSYSTEMES

Thème 1.3.1: Biodiversité

Tableau 1. 23: Population des espèces animales et végétales menacées

Catégorie	Unité	Monographie nationale 1997	juin-09
Espèces végétales menacées	Nombre	42	44
Toutes les espèces végétales connues	Nombre	3 062	3 076
Espèces animales menacées	Nombre	196	298
Toutes les espèces animales connues	Nombre	3 263	3 276

Source : Ministère des Mines de la Géologie et de l'environnement/Stratégie nationale et Plans d'action sur la Diversité biologique/Guinée / PNUD / FEM janvier 2002/Ministère de l'environnement et du développement Durable/Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique en Guinée Rapport final Juin 2009

Tableau 1. 24: Nombre d'espèces animales et végétales existantes sur le territoire national par type (1997)

Organisme		Nombre d'espèces	
Animaux	Virus	31	
	Procaryotes		
		Bactéries vraies	226
		Mycoplasmes	4
		Richestties	7
		Total Procaryotes	237
	Protoctista	Algues	86
		Protozoaires	81
		Total Protoctista	167
	Eumycota	Champignons	124
		Lichens	18
		Total Eumycota	142
	Plantes	Bryophytes	55
		Ptéridophytes	163
		Gymnospermes	11
		Angiospermes	2 833
		Total Plantes	3 062
	Invertébrés	Spongiaires	14
		Cnidaires	8
		Plathelminthes	11
		Nématodes	23
		Mollusques	163
		Annélides	45
		Arachnides	65
		Crustacés	184
		Insectes	1 177
		Chétognathes	7
Échinodermes		20	
Hémicordés		1	
Chordés		16	
Total Invertébrés		1 734	
Vertébrés	Chondrichyens (Requins et	34	
	Ostéichyens (Poissons)	501	
	Amphibiens	76	
	Reptiles	140	
	Oiseaux (Aves)	518	
	Mammifères	260	
Total Vertébrés	1 529		
Total Animalia (animaux)		3 263	
Total espèces de faune et de flore		6 325	

Source : Monographie nationale sur la diversité biologique, 1997.

Tableau 1. 25: Liste de quelques especes et de plantes menacees d'extinction(1997)

Groupes d'espèces	Noms scientifiques	Noms vernaculaires
Mammifères menacés	Balaena mysticetus	Baleine
	Buffle de forêt	Syncerus caffer nanus
	Céphalophe Jentik	Cephalophus jentik
	Céphalophe à dos jaune	Cephalophus sylvicultor
	Céphalophe à dos noir	Cephalophus dorsalis
	Chimpanzé	Pan troglodytes verus
	Colobe Baie d'Afrique	Colobus badius
	Éléphant d'Afrique	Loxodonta africana
	Hippopotame	Hippopotamus amphibius
	Hippopotame pygmée/nain	Hexaprotodon liberiensis
	Oryctérope	Orycteropus afer
Panthère d'Afrique	Panthera pardus	
Amphibiens et reptiles menacés	Crocodile du Nil	Crocodilus niloticus
	Serpent Pithon	Pithon reticulartis
	Varan des savanes	Varanus exanthematicus
Insectes menacés	Mante religieuse	Mantis religiosa
	Papillons de tout genre	Abraxas sylvata
	Scorpion noir	Pandinus imperador
Oiseaux menacés	Moineau	Laganosticta senegala
	Perroquet gris Jako	Psittacus erithacus
	Perroquet robuste	Polcephalus robustus
	Perroquet vert	Psittacus senegalus
	Tisserin Gendarme	Ploccus melanocephalus
Poissons menacés	Allaches « Bonga seri »	Sardinella aurita, maderinsis
	Carangues	Caranx crysos, hippos, senegalus
	Gros Capitaine	Polydactulus quadrifilis
	Otolithe « Sosoé »	Pseudotolithus typus, senegalensis
	Petit Capitaine	Galeoïdes decadactylus
Plantes menacées	Iroko	Chlorophora excelsa
	Lingué	Afzelia africana
	Framiré	Terminalia superba
	Popo	Mytragina stipulosa
	Guilè	Xylophia aethiopica

Source : Monographie nationale sur la diversité biologique, 1997.

Tableau 1. 26: Espèces d'amphibiens et de reptiles menacees (2006)

Classes	Ordres	Familles	Genres	Espèces	Observation	
AMPHIBIA	Eunoura	Bufonidae	Nectophrynoides	Noccidentalis Angel 1942	Endemique	
REPTILIA		Pelomedusidae	Pelosis	P.elosisniger	Rare	
		Dermochelyidae	Dermochelis	Dermocheliscoriacea	Danger	
	Crocodylia	Crocodylidae	Crocodylus	Crocodylusniloticus		Danger
		Boidae	Python	P. reticulartis		Danger
				P regius		Danger
	Varanidae	Varanus	V. sebae		Danger	
				V.exanthematicus		Danger
			Chelomia tortue		Danger	

Source : Rapport National sur l'environnement côtier et marin 2006

Tableau 1. 27: Espèces d'oiseaux menacées(2006)

Classe	Ordre	Famille	Genre	Espèces	Noms vulgaires
AVES	Ralliforma	Ralliformidae	Neotis	Neotisdenthami	Tisserin à tête rousse
	Strthioforma		Otis	O. ardeotis	Tisserin à tête rousse
		Ploceidae	Ploceus	P. velatus	Tisserin à tête rousse
				P. melanocephalus	tisserin – gendarme
			Laganosticta	L. senegala	Moineau
			Poicephalus	P. robustus	Perroquet robuste
				P. erithacus	Perroquet gris (jako)
	Psittaciforma	Psittacidae	Psittacus	P. senegalus	Perroquet vert (youyou)
		Passeriforma	Nectariniidae	Nectarinia	N. superba
		Galliforma	Phasianidae	Perdrix	P. perdrix

Source : Rapport national sur l'environnement côtier et marin Novembre 2006/MEEF

Tableau 1. 28: Espèces de mammifères menacés (2006)

Classe	Ordre	Famille	Genre	Espèces	Noms Communs		
Mammalia	Theria	Potamoridae	Micropotagale	M. lamotti	Micropotagale de Lamotte		
		Sciuridae	Protoxerus	P. aubunn	Ecureuil d'Aubinn		
				Funisciurus	F. pyrhopus	Funisciure à pattes rousses	
				Epixerus	E. ébii	Ecureuil d'Ebi	
		Lorisidae	Perodictitus	P. potto	Potto de bosman		
			Galago	G. senegalensis	Galago		
		Cercopithecidae		Cercocebus	C. torquatus	Mangabé	
				Cercopithecus	C. petaurista	Pétauriste	
				C. diana	Cercopithèque diana		
				C. campbelli	Mona	Cercopithèque Mona	
				Pongidae	Pan	P. troglodytes	Chimpanzé
				Mustelidae	Aonyx	A. capensis	Loutre à joues blanches
					Lutra	L. maculicolis	Loutre à cou tacheté
		Phalidoila	Manidae	Manis	M. gigantea	Pangolin géant	
	Sireniens	Colobridae		Colobus	C. polykomos	Colobe blanc	
					C. verus	Colobe de Van Benedan	
					C. baibadius	Colobe bai d'Afrique	
	Fissipeda	Viverridae		Genetta	G. villiers	Genette de villier	
					G. johnstoni	Genette de Johnston	
					G. genetta	Genette commune	
		Felidae	Panthera	P. pardus	Panthère d'Afrique		
	Cetace	Balenidae	Balaena	B. mysticetus			
	Artiodactyles	Hyppopotamidae		Hyppopotamus	H. amphibius	Hippopotame	
Choeropsis					C. liberiensis	Hippopotame nain	
Mammalia	Suidae		Phacochoerus	P. Aethiopicus			
				P porcus			
				Hylochoerus	H. meinertzhageni	Hylochère	
				Syncerus	S. Caffenanus	Buffle de forêt	
					Bovidae	Bubalus	B. bubalus
				Syncerus	S. caffercaffer		
					S. caffernanus		
				Cephalophus	C. grimmia		
					C. rufilatus		
					C. monticola		
					C. dorsalis	Céphalophe à dos noir	
					C. spadix		
					C. sylvicultor	Céphalophe à dos jaune	
C. leucogastor							
			C. fentink	C. fentink	Céphalophe de Fentink		
				Boocercus	B. eurycercus	Bongo	
	Neotragidae	Antilopus	A. neotrogus				
	Tauridae	Kobus	K. llipsigrymmus				
Sireniens	Rhithinidae	Rhithina	R. gigas				
Tubilidentata	Tubilideudae	Orycteropus	O. afer				
	Felidae	Profelis	P. aurata	Chat doré			
Proboscibia	Loxodontidae	Loxodonta	L. Africanacyclotis	Eléphant de forêt			
			L. pumilio	Eléphant nain			

Source : Monographie nationale sur la diversité biologique, 1997.

Annuaire des statistiques de l'environnement 2018

Thème 1.3.2: Ecosystème

Tableau 1. 29: Ecosystemes cotiers, marins et insulaires

Nom	Localités	Régions	Superficies (ha)	Année de classement
Site Ramsar de l'île Tristao	Boké	Boké	85000	1992
Site Ramsar de l'île Alcatraz	Boké	Boké	1	1992
Site Ramsar du Delta du Konkouré	Dubrêka	Kindia	90	1992
Site Ramsar Rio Pongo	Boffa	Boké	30000	1992
Site Ramsar du Delta de Kapatchez	Boké	Boké	20000	1992
Site Ramsar des îles de Loos	Conakry	Conakry	57,80	1992
Estuaire de la Méllakoré	Forécariah	Kindia	200 000	nd

Source : COSIE / MEEF

Tableau 1. 30: Zones humides d'importances internationales 2014

Nom	Localités	Régions administratives	Superficies (ha)
Site Ramsar Niger-Tinkisso	Dabola	Faranah	400600
Site Ramsar Niger-Niandan-Milo	Kissidougou	Faranah	104600
Site Ramsar Niger-Mafou	Faranah	Faranah	1 015450
Site Ramsar Tinkisso	Dabola	Faranah	896000
Site Ramsar Sankarani-Fié	Mandiana	Kankan	1015200
Site Ramsar Niger Source	Faranah	Faranah	180400
Site Ramsar Gambie-Koulountou	Koundara	Boké	281,4
Site Ramsar Gambie-Oundou Liti	Koubia	Labé	527,40

Source : Centre d'Observations, de Surveillance et Informations Environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1.31: Aires protégées des écosystèmes des eaux douces

Nom	Localités	Régions	Superficies (ha)
Site Ramsar Niger-Tinkisso	Dabola	Faranah	400600
Site Ramsar Niger-Niandan-Milo	Kissidougou	Faranah	104600
Site Ramsar Niger-Mafou	Faranah	Faranah	1015450
Site Ramsar Tinkisso	Dabola	Faranah	896000
Site Ramsar Sankarani-Fié	Mandiana	Kankan	1015200
Site Ramsar Niger source	Faranah	Faranah	180400
Site Ramsar Gambie-Koulountou	Koundara	Boké	281
Site Ramsar Gambie-Oundou liti	Koubia	Labé	527
Zone humide des chutes de Kinkon	Pita	Mamou	320
Zone humide des grandes chutes	Kindia	Kindia	13500
Zone humide du barrage de Garafiri	Kindia	Kindia	nd
Zone humide des chutes de Tinkisso	Dabola	Faranah	1100

Source : Centre d'Observations, de Surveillance et Informations Environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1. 31: sites divers a evaluer

Nom	Localités	Régions	Superficies
Forêt classée du mont Béro		N'Zérékoré	23 600 Inclus dans Mts Nimba
Forêt classée de Gban		N'Zérékoré	500
Forêt classée du pic de Fon	Beyla	N'Zérékoré	25 600
Forêt classée de Diécké	Yomou	N'Zérékoré	64 000
Forêt classée de Nyalama	Lélouma	Moyenne Guinée	
Jardin botanique de l'Université de Kankan	Kankan	Kankan	
Jardin botanique de l'Institut Supérieur Agro-Vétérinaire de Faranah	Faranah	Faranah	
Jardin botanique de l'Institut d'Enseignement Sup, de Dubréka	Dubréka	Kindia	
Jardin botanique de Camayenne	Conakry	Conakry	
Réserve de Dongoulou	Macenta	N'Zérékoré	
Réserve de Tinzou	Yomou	N'Zérékoré	
Réserve de Yassata	Yomou	N'Zérékoré	
Réserve de Gampa	Yomou	N'Zérékoré	

Source : Centre d'Observations, de Surveillance et Informations Environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1. 32: Aires protegees des ecosystemes terrestres 2014

Aires protégées	Superficie (ha)
Réserve de la Biosphère du Badiar	146 600
Réserve de la Biosphère du Ziama	112 300
Parc National du Haut Niger (PNHN)	752 200
Réserve de la Biosphère des monts Nimba	13 000
Jardin zoo-botanique de Dubréka	150
Réserve de faune de kankan-Folonigbè	255 000
Aires protégées transfrontalière bafing-Falémé (Guinée Mali)	666 000
AP transfrontalière des rio cogon, korubal et Nunez	8 000 000
Réserve Nationale de Kounoukan	5 032
Réserve naturelle de Forokonia	4 770
Réserve naturelle de Pincéli	13 000
Réserve Nationale de Manden Warandogoba	13 000
Reserve naturelle de Manden Woula-Warandogoba(Centre de conservation de chimpanzés de Somoria)	nd
Réserve de faune de Bissikirima	25 000
Sanctuaire de faune de Fèllo Sélouma	nd
Réserve spéciale de faune de Basse Guinée (site à Kindia)	200
Réserve Spéciale de faune de Moyenne Guinée (Site à Labé)	200
Réserve Spéciale de faune de Haute Guinée (Site à Mandiana)	200
Réserve Spéciale de faune de Guinée Forêstièr (Site Yomou)	200
Réserve de faune de Gbinia et Banan	7165
Aire de conservation privée de Diawassi – Boula-Baranama	104 000

Source : Centre d'Observations, de Surveillance et Informations Environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1. 33: Zone humide/site Ramsar en 2014 par région

Dénomination	Superficie (ha)	Années de création	Statut international	Région, préfecture
Région Boké				
Zone humide de Tristao	85 000	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Boké
Zone humide Alcatraz	1	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Boké
Zone humide du Rio Pongo	30 000	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Boffa
Zone humide du Rio Kapatchez	20 000	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Boké
Zone humide de Gambie-Koulountou	281 400	2002	Site Ramsar continental	Koundara
Sanctuaire de faune des Îles de Loos (incluant):	57,8	1992	Site Ramsar côtier	Conakry
Il blanche	13,4	1992	Site Ramsar côtier	Conakry
Il Corail	3,75	1992	Site Ramsar côtier	
Il Cabril	0,65	1992	Site Ramsar côtier	
Région Faranah				
Zone humide du Niger-Tinkisso	400 600	2002	Site Ramsar continental	Faranah
Zone humide du Niger-Niandan-Milo	1 046 400	2002	Site Ramsar continental	Kissidougou
Zone humide du Tinkisso	896 000	2002	Site Ramsar continental	Dabola
Zone humide des Chutes de Tinkisso	1 100	1945		Dabola
Zone humide du Niger-Mafou	1 015 450	2002	Site Ramsar continental	Faranah
Zone humide de Niger Source	180 400	2002	Site Ramsar continental	Faranah
Région Kindia				
Zone humide du Delta du Konkouré	90	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Dubréka
Zone humide du Barrage de Garafiri	10 000	2006		Kindia
Région Kankan				
Zone humide du Sankarani-Fié	1 015 200	2002	Site Ramsar continental	Mandiana
Région Labé				
Zone humide de Gambie-Oundou-Liti	527 400	2002	Site Ramsar continental	Koubia
Bafing- Falémé	5 173	2005		Tougué
Région Mamou				
Zone humide des Chutes de Kinkon	320	2006		Mamou
Zone humide des Grandes chutes	13 500	1944		
Bafing-source	3 173	2002		Mamou

Source : Office guinéen des parcs et réserves (OGUIPAR), 2014

Tableau 1.34: Parc national (catégorie II UICN) : aires protégées gérées principalement dans le but de protéger les écosystèmes et à des fins récréatives

Parc	Superficie (ha)	Date de classement	Statut
Parc national du Badiar	284 500	1985	Réserve de biosphère 2002
Parc national du Haut Niger	1 200 000	1997	Réserve de biosphère 2002
Total	1 484 500		

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1.35: Monuments naturels (categorii uicn) : aires protegees gerees principalement dans le but de preserver les ecosistemas des elements naturels specifiques (2014)

Parc	Superficie (ha)	Date de classement
Centre de conservation des chimpanzés de Samoria (Parc national du Haut Niger)	Inclus dans PNHN	1996
Réserve de faune de Bissikrima	25 000	2006
Sanctuaire de faune de Fello - Sélouma	4 000	1955
Réserve de faune de Gbinia et Banan	7 165	2006
Forêt classée de Gbinia	6 175	1945
Forêt classée du mont Banan	990	1952
Réserve spéciale de faune de la Basse Guinée	200	2006
Réserve spéciale de faune de la Moyenne Guinée	200	2006
Réserve spéciale de faune de la Haute Guinée	200	2003
Réserve spéciale de faune de la Guinée Foréstièrre	200	2006
Aire de conservation privée de Diwassia-Boula-Baranama à Kankan	104 000	2003
Total	144 130	

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1.36: Aires de gestion des habitats ou des especes (categorii uicn) : aires protegees gerees principalement a des fins de conservation, avec intervention au niveau de la gestion (2014)

Parc	Superficie (ha)	Date de classement	Statut
Réserve de faune de Kankan-Foloningbè	255 000	1926	
Aire protégée transfrontalière Bafing Falémé-Guinée-Mali	2 666 000 dont 1 777 333 en Guinée	2006	Aire protégée transfrontalière
Aire protégée transfrontalière des Rio Congo, Korubal et Nunez : Guinée-Guinée Bissau	1 700 000 dont 800 000 en Guinée	2006	Aire protégée transfrontalière
Réserve naturelle de Kounoukan (Kamalaya)	5 032	1994	ZICO
Réserve naturelle des Rio Congo, Korubal et Nunez	800 000	2006	ZICO
Réserve naturelle de Forokonia (Forêt classée de la source du Niger)	4 770	1945	Site Ramsar et ZICO
Réserve naturelle de Pinceli	13 000	1945	nd
Réserve naturelle de Manden Woul-Warandogba	136 000	2006	nd
Forêt classée du mont Béro	23 600	1952	nd
Forêt classée de Gban	500	nd	nd
Forêt classée du Pic de Fon	25 600	1953	nd
Forêt classée de Diècké	64 000	1945	nd
Forêt classée de Ziama	112 300	1943	Réserve de Biosphère 1980
Forêt classée de Balayan-Saouroumba	25 000	1952	nd
Total Guinée	5 830 802		

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1.37: Paysages terrestres ou marins protégés (catégorie v ; uicn) : aires protégées gérées principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et à des fins récréatives (2014)

Parc	Superficie (ha)	Date de classement	Statut
Réserve naturelle communale de Tristao	85 000	1992	Site Ramsar côtier
Réserve naturelle intégrale Alcatraz	1	1992	Site Ramsar côtier
Zone humide du Delta du Konkouré	90	1992	Site Ramsar côtier
Zone humide du Rio Pongo	30 000	1992	Site Ramsar côtier
Réserve naturelle communale de Kapatchez	20 000	1992	Site Ramsar côtier
Zone humide du Niger – Tinkisso	400 600	2002	Site Ramsar continental
Zone humide du Niger – Niandan - Milo	1 046 400	1992	Site Ramsar continental
Zone humide du Mafou	1 015 450	1992	Site Ramsar continental
Zone humide du Tinkisso	896 000	1992	Site Ramsar continental
Zone humide Sankarani -Fié	1 015 200	1992	Site Ramsar continental
Zone humide du Niger source	180 400	1992	Site Ramsar continental
Zone humide de Gambie – Koulountou	281 400	2005	Site Ramsar continental
Zone humide de Gambie – Oundou -Liti	527 400	2005	Site Ramsar continental
Sanctuaire de faune des Îles de Loos (incluant):	57,8	1992	Site Ramsar côtier
Il blanche	13,4	1992	Site Ramsar côtier
Il Corail	3,75	1992	Site Ramsar côtier
Il Cabril	0,65	1992	Site Ramsar côtier
Zone humide des chutes de Kinkon	320	2006	nd
Zone humide des grandes chutes	13 500	1944	nd
Zone humide du Garafiri	10 000	2006	nd
Zone humide des chutes de Tinkisso	1 100	1945	nd
Total	5 522 937		

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1.38 : Aires protégées de ressources naturelles gérées (catégorie vi, uicn) : aires protégées gérées principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels (2014)

Parc	Superficie (ha)	Date de classement	Statut
Réserve de biosphère des monts Nimba	21 780	1944	-Réserve de Biosphère 1980 -Site du patrimoine mondial 1981
Aire centrale des monts Nimba	12 540	nd	Zone intégralement protégée (ZIP)
Aire centrale des collines aux chimpanzés de Bossou	320	nd	Zone intégralement protégée (ZIP)
Aire centrale de la forêt de Déré	8 920	nd	Zone intégralement protégée (ZIP)
Jardin zoo-botanique de Dubréka	150	2006	nd
Réserve de faune de Kankan-Foloningbè	255 000	1926	nd
Total	298 710		

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ;

Tableau 1.39: Biosphères des monts nimba

Dénomination	Superficie (ha)	Année de classement	Statut international
Réserve de biosphère des monts Nimba	21 780	1944	Réserve de Biosphère 1980; Site du Patrimoine mondiale 1981 Site du patrimoine mondial en péril de l'Unesco (1992)
Point culminant (altitude)	1 752 m	nd	nd
Aire centrale des Monts Nimba			
• Point culminant	12 540	nd	nd
• Aire centrale des collines aux chimpanzés de Bossou	320	nd	nd
• Aire centrale de la Forêt de Déré	8 920	nd	nd
Superficie des 3 Aires	21 780	nd	nd
Zone tampon (statut réserve naturelle gérée)	35 140	nd	nd
Aire de transition	88 280	nd	nd
Une enclave d'environ (SMFG)	1 550	nd	nd

Source : Office Guinéen des parcs et réserves (OGUIPAR), 2014

SOUS COMPOSANTE 1.4: QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT

Thème 1.4.1:Qualité de l'air

Tableau 1.40: Sources de la pollution de l'air en guinee (2010)

Source de la pollution	Lieux	Polluants	Taux	Normes
Trafics aériens	Conakry	CO; CO2; NOx; SO2	Voir IGES secteur Energie	Non définie
Transport urbain	Territoire national	O3; NOx. COV; CO2; SO2	Voir IGES secteur Energie	Non définie
Gaz d'origine animal, culture de riz, gaz naturel	Territoire national	CH4	Voir IGES secteur Agriculture	Non définie
Systèmes de réfrigération et de climatisation	Conakry et zones industrielles	CFC et assimilés	Etude faite dans cadre Protocole Montréal	Non définie
Engrais azotés en agriculture	Territoire national	N2O	IGES secteur agriculture	Non définie
Combution domestique, mais également dans les moteurs diesels	Territoire national	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (BTX : Benzène, toluène, xylène)	Non évalué	Non définie
Cheminées des usines de textiles, savonneries, brasseries, agro-alimentaires, emballages, plastique	Territoire national	Fumées noires particules, CO2, SO2	Non évalué	
Port autonome de Conakry et le port de Kamsar	Kaloum Kamsar	Poussières, particules d'alumine, bauxite, ciment, chlore, soufre	Non évalué	
Carrières	Territoire national	Poussières de concassage, dynamitage	Non évalué	
Usine de sciage de bois	Guinée forestière	Sciures de bois, CO2, SO2	Non évalué	
Extraction d'huile de palme et de Karité	BG, HG et GF	Brisures de noix, gaz d'hexane, CO2, SO2	Non évalué	
Briqueteries	Territoire national	Fumées noires, métaux lourds, HCL, CO, dioxyne	Non évalué	
Dépôt pétrolier	Conakry, R. naturelles	SO2, NOx, CO, CO2, COV	Non évalué	
Grands moulins de Guinée	Dubréka	Fumes noires, CO2, SO2, particules farines	Non évalué	
Pollution côtière	Zones côtières	CO, CO2, O3, CH4, NOx, N2O, NH3, Hydrocarbures	Non évalué	

Source : Document de stratégie de prévention et de gestion de la pollution de l'air, Direction nationale de l'Assainissement et du Cadre de vie. (décembre 2010).

Thème 1.4.2: Qualité de l'eau douce

Tableau 1 41: Qualité de l'eau fournie par la seg (%)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de potabilité bactériologique	98,3	97,4	96,0	98,2	98,2	81,3	97,9

Source : Société des Eaux de Guinée (SEG)

Tableau 1.42: Valeurs minimales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2016

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100ml)
Yessouloun 1	7,00	Inf à 1	Inf à 0,02	0,70	0,00
Yessoulou 2 et 3	7,20	Inf à 1	Inf à 0,02	0,80	0,00
Lac Sonfonia	6,30	Inf à 1	0,02	0,97	0,00
Kakimbo	6,11	0,03	0,08	0,68	0,00
Bassia	6,03	0,25	0,07	0,73	0,00
Kobaya	6,12	0,18	0,08	0,62	0,00
Demoudoula	8,23	0,12	0,09	0,59	0,00
Stade FE	6,31	0,23	0,05	1,12	0,00
Donka 1	6,12	0,21	0,03	0,54	0,00
Donka 2	5,99	0,35	0,03	0,48	0,00
PK 43	6,13	0,21	Inf à 0,02	0,75	0,00
Stade Nongo	6,17	0,24	0,09	0,91	0,00
Kakoulima	6,13	0,62	0,08	0,83	0,00
Station BF Sandervalia	6,20	0,29	0,03	0,52	0,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1.43: Valeurs maximales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2016

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100ml)
Yessouloun 1	8,00	2,00	Inf à 0,02	1,02	2,00
Yessoulou 2 et 3	7,60	3,00	Inf à 0,02	1,08	8,00
Lac Sonfonia	7,90	Inf à 1	0,03	1,05	3,00
Kakimbo	6,10	0,97	0,11	2,09	6,00
Bassia	6,20	0,35	0,10	1,12	10,00
Kobaya	6,40	1,98	0,13	1,21	2,00
Demoudoula	9,30	3,26	0,15	1,54	8,00
Stade FE	6,40	1,04	0,08	2,56	11,00
Donka 1	6,20	0,67	0,10	1,13	5,00
Donka 2	6,10	0,42	0,08	1,00	9,00
PK 43	6,30	0,50	0,03	1,09	11,00
Stade Nongo	6,20	0,38	0,12	1,86	10,00
Kakoulima	6,20	0,25	0,13	1,02	9,00
Station BF Sandervalia	6,30	2,31	0,07	1,12	7,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1.44: Valeurs minimales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2017

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100ml)
Yessouloun 1	7,20	Inf à 1	Inf à 0,02	0,63	0,00
Yessoulou 2 et 3	7,10	Inf à 1	Inf à 0,02	0,58	0,00
Lac Sonfonia	6,48	Inf à 1	0,03	0,68	0,00
Kakimbo	6,14	0,10	0,07	0,96	0,00
Bassia	6,12	0,10	0,09	0,91	0,00
Kobaya	6,18	0,20	0,08	0,84	0,00
Demoudoula	7,96	0,20	0,05	0,96	0,00
Stade FE	6,23	0,10	0,06	0,77	0,00
Donka 1	6,15	0,10	0,04	0,51	0,00
Donka 2	6,11	0,20	0,03	0,58	0,00
PK 43	6,13	0,70	0,02	0,71	0,00
Stade Nongo	6,11	0,20	0,40	0,66	0,00
Kakoulima	6,16	0,10	0,50	0,76	0,00
Station BF Sandervalia	6,12	0,20	0,02	0,54	0,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1.45: Valeurs maximales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2017

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100ml)
Yessouloun 1	7,71	13,00	Inf à 0,02	1,05	3,00
Yessoulou 2 et 3	7,66	16,00	Inf à 0,02	1,04	2,00
Lac Sonfonia	6,97	Inf à 1	0,04	1,86	8,00
Kakimbo	6,30	0,26	0,12	1,98	3,00
Bassia	6,22	0,29	0,15	1,19	6,00
Kobaya	6,24	0,63	0,10	1,21	2,00
Demoudoula	8,13	2,25	0,11	1,58	9,00
Stade FE	6,35	1,27	0,13	2,12	0,00
Donka 1	6,22	0,94	0,10	1,31	2,00
Donka 2	6,16	0,68	0,12	1,28	6,00
PK 43	6,28	7,64	0,07	1,84	6,00
Stade Nongo	6,25	0,58	0,13	1,37	0,00
Kakoulima	6,26	0,42	0,15	1,43	5,00
Station BF Sandervalia	6,21	0,24	0,05	1,17	8,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1.46: Valeurs minimales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2018

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100ml)
Yessouloun 1	6,60	Inf à 1	Inf à 0,02	0,59	0,00
Yessoulou 2 et 3	6,40	Inf à 1	Inf à 0,02	0,61	0,00
Lac Sonfonia	6,48	Inf à 1	Inf à 0,02	0,69	0,00
Kakimbo	6,05	0,12	0,06	0,93	0,00
Bassia	6,11	0,15	0,07	0,84	0,00
Kobaya	6,18	0,19	0,05	0,92	0,00
Demoudoula	7,96	0,15	0,06	0,87	0,00
Stade FE	6,23	0,12	0,09	0,78	0,00
Donka 1	6,15	0,10	0,05	0,54	0,00
Donka 2	6,11	0,19	0,04	0,43	0,00
PK 43	6,13	0,68	0,02	0,66	0,00
Stade Nongo	6,10	0,19	0,08	0,81	0,00
Kakoulima	6,16	0,12	0,07	0,72	0,00
Station BF Sandervalia	6,12	0,23	0,03	0,48	0,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1.48 : Valeurs maximales constatées à la sortie des stations eau traitée en 2018

Sites de production	PH de l'eau	Turbidité NTU	Teneur en Fer Total (mg/l)	Teneur en Nitrate (mg/l)	Coliformes Totaux(UFC/100ml)
Yessouloun 1	7,90	13,00	0,07	1,21	3,00
Yessoulou 2 et 3	7,80	16,00	0,07	1,27	2,00
Lac Sonfonia	6,97	Inf à 1	0,09	1,18	8,00
Kakimbo	6,30	0,26	0,20	2,08	5,00
Bassia	6,19	0,29	0,18	1,96	6,00
Kobaya	6,24	0,63	0,15	1,58	2,00
Demoudoula	7,13	2,25	0,12	1,32	9,00
Stade FE	6,35	1,27	0,15	1,83	0,00
Donka 1	6,22	0,94	0,13	1,22	2,00
Donka 2	6,16	0,68	0,12	1,38	6,00
PK 43	6,28	7,90	0,08	1,05	6,00
Stade Nongo	6,25	0,58	0,17	1,33	10,00
Kakoulima	6,26	0,42	0,14	1,49	5,00
Station BF Sandervalia	6,21	0,24	0,11	1,24	8,00

Source: Sous-Direction Statistiques/Service qualité/Société des Eaux de Guinée

Tableau 1.47: Nombre d'échantillons d'eau potable produite prélevés par la seg par préfecture

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	260	270	2540	297	285	285
Kindia	10	11	115	54	64	70
Kankan	11	11	112	49	56	63
Labé	9	12	118	46	62	68
N'Zérékoré	11	12	99	42	59	67
Kissidougou	3	3	3	16	22	25
Mamou	3	3	3	18	24	29
Siguiri	3	3	3	12	18	20
farannah	3	3	3	11	21	25
Koundara	3	3	3	8	14	17
Pita	3	3	3	12	18	20
Coyah	3	3	3	26	35	38
Guékédou	3	3	3	6	9	11
Dabola	3	3	3	27	31	34
Boké	nd	nd	3	13	17	20
Dubréka	3	3	3	6	9	13
Dinguiraye	3	3	3	12	15	22
Dalaba	3	3	3	8	10	13
Kérouané	3	3	3	4	6	8
Kouroussa	3	3	3	12	15	18
Forécariah	3	3	3	6	9	14
Macenta	3	3	3	8	9	13
Boffa	3	3	3	6	7	10
Mali	3	3	3	3	5	9
Mandiana	3	3	3	2	5	7

Source : Société des Eaux de Guinée (SEG)

Tableau 1.48: Nombre d'échantillons d'eau potable conforme produite prélevés par la seg par préfecture

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	256	263	2377	280	280	280
Kindia	9	7	105	49	58	66
Kankan	11	9	96	41	52	59
Labé	8	11	113	42	59	62
N'Zérékoré	10	10	89	39	48	61
Kissidougou	2	3	2	13	16	18
Mamou	3	2	3	15	22	27
Siguiri	1	2	3	10	14	16
Faranah	3	2	3	8	17	20
Koundara	3	2	3	5	9	14
Pita	2	3	1	9	17	19
Coyah	2	3	2	25	26	23
Guékédou	1	2	2	6	7	10
Dabola	3	2	2	25	28	26
Boké	nd	nd	3	11	12	17
Dubréka	2	3	3	4	8	13
Dinguiraye	3	3	3	12	14	21
Dalaba	3	2	1	7	10	12
Kérouané	3	1	1	4	6	6
Kouroussa	3	3	2	8	11	13
Forécariah	2	3	3	5	7	12
Macenta	1	2	3	6	8	11
Boffa	3	3	2	4	6	9
Mali	3	1	3	3	4	7
Mandiana	3	3	3	2	3	6

Source : Société des Eaux de Guinée (SEG)

Tableau 1.49: Taux de conformité d'échantillons d'eau potable produite prélevés par la seg par préfecture

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	98,5	97,4	93,6	94,3	98,2	98,2
Kindia	90,0	63,6	91,3	90,7	90,6	94,3
Kankan	100,0	81,8	85,7	83,7	92,9	93,7
Labé	88,9	91,7	95,8	91,3	95,2	91,2
N'Zérékoré	90,9	83,3	89,9	92,9	81,4	91,0
Kissidougou	66,7	100,0	66,7	81,3	72,7	72,0
Mamou	100,0	66,7	100,0	83,3	91,7	93,1
Siguiri	33,3	66,7	100,0	83,3	77,8	80,0
faranah	100,0	66,7	100,0	72,7	81,0	80,0
Koundara	100,0	66,7	100,0	62,5	64,3	82,4
Pita	66,7	100,0	33,3	75,0	94,4	95,0
Coyah	66,7	100,0	66,7	96,2	74,3	60,5
Guékédou	33,3	66,7	66,7	100,0	77,8	90,9
Dabola	100,0	66,7	66,7	92,6	90,3	76,5
Boké	nd	nd	100,0	84,6	70,6	85,0
Dubrêka	66,7	100,0	100,0	66,7	88,9	100,0
Dinguiraye	100,0	100,0	100,0	100,0	93,3	95,5
Dalaba	100,0	66,7	33,3	87,5	100,0	92,3
Kérouané	100,0	33,3	33,3	100,0	100,0	75,0
Kouroussa	100,0	100,0	66,7	66,7	73,3	72,2
Forécariah	66,7	100,0	100,0	83,3	77,8	85,7
Macenta	33,3	66,7	100,0	75,0	88,9	84,6
Boffa	100,0	100,0	66,7	66,7	85,7	90,0
Mali	100,0	33,3	100,0	100,0	80,0	77,8
Mandiana	100,0	100,0	100,0	100,0	60,0	85,7

Source : Société des Eaux de Guinée (SEG)

Thème 1.4.3: Qualité de l'eau marine

tableau 1.50: Qualité de l'eau marine

Désignation	Variables	Unités	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nutriment chlorophylle et	Niveau de concentration d'azote	mg. /L	0,57	0,60	0,67	0,69	0,79	nd	nd
	Niveau de concentration phosphore	mg/L	<100	<100	<100		<100	nd	nd
	Niveau de concentration chlorophylle A	de µg/L	1<5HM	<5H	<5HM	<5HM	<5HM	nd	nd
Matières Organiques	Demande biochimique en oxygène DBO	en mg/l	50,68	60,9	67,5	62,5	nd	nd	
	Demande chimique en oxygène DCO	mg/l	120,7	110,5	129,2	115,2	nd	nd	
Pathogènes	Niveau de concentration de coliformes fécaux dans les eaux marines	UFC	1 500	1 500	2 000	2 500	3 000	nd	nd
Métaux lourds	Niveaux de concentration dans les organismes et l'eau de mer	µgg-1	0,0237	0,97	0,98	0,99	0,99	nd	nd
Contaminant organique	Niveaux de concentration dans les sédiments et l'eau de mer	µgg-1	0,102	0,210	0,205	0,207	0,208	nd	nd
Concentration des organismes marins	Niveaux de concentration dans les organismes marins	µgg-1	0,037	0,025	0,87	0,24	0,84	nd	nd
Paramètres physico chimiques	PH	pas d'unité	7,5-7,99	8,00	8,5	8,3	8,6	nd	8,4
	Température	o C	27,57-27,8	29-30	30-31	31-32	32-33	nd	29
	Total des solides en suspension	mg/L ; ppm	3 010	4 050	3 500	2 200	5 700	nd	nd
	Salinité	o/oo, g/.L	33,3-33,74	31	30	29	32	nd	21,3
	Oxygène	mg/ L	0,16- 22,4	nd	nd	nd	nd	nd	8,3
	Densité	mg/l NTU	0,023	30,0	20,9	3,21	32,5	nd	28,1
Pollution par hydrocarbures	Superficie des nappes de pétrole	t/an	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Quantité de boules de goudron	mg/l	0,081	0,098	0,102	0,120	0,125	nd	nd

Source : Centre recherche scientifique Conakry-Rogbane/Département d'océanographie; laboratoire d'hydrochimie

Tableau 1.51: Principaux problèmes liés à la qualité de l'eau marine 2010

Problèmes	Causes	Localités
Erosion côtière	Mauvais aménagements agricoles	Koba, Kaback, Kakossa
Surexploitation des ressources marines et côtières	Pression démographique (mobilité des	Autour des centres urbains
	Insuffisance de gestion appropriée	Tout le littoral
	Perte des usages traditionnels	Tout le littoral
Pollution	Urbanisation	Le long de la côte
	Transport maritime	Kamsar, Conakry, dans les îles
	Tourisme	Ile de loos, Belair, Dubréka, Koba
	Hydrocarbures	Conakry et Kamsar
Dégradation de l'environnement	Pollution industrielle et agricole	Kamsar, Monchon, Koba
	Insuffisance de Communication	Tout le littoral
	Insuffisance d'informations	Tout le littoral
	Peu de connaissances de l'état des lieux	Tout le littoral
	Pauvreté	Tout le littoral
	Insuffisance d'alternatives	Tout le littoral

Source : Rapport d'Etude-Diagnostic Guinée/Pour la formulation participative des axes stratégiques prioritaires nationaux pour le futur du programme Régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM)2010

COMPOSANTE 2

RESSOURCES

ENVIRONNEMENTALES ET LEUR

UTILISATION

SOUS COMPOSANTE 2.1: RESSOURCES MINERALES

Thème 2.1.2: Stocks et variations des ressources minérales

Tableau 2.1: Ressources minières rencontrées en Guinée (2010)

Ressources	Unité	Quantité
Bauxite	Tonnes	40 000 000 000
Or	Tonnes	700 000
Diamant	Carat	40 000 000
Fer	Tonnes	20 000 000 000
Nikel	Tonnes	185 000
Béryllium	Tonnes	76 000
Tourmaline	nd	Non quantifié
Grenat	nd	Non quantifié
Corindon	nd	Non quantifié
Rubis	nd	Non quantifié
Saphir	nd	Non quantifié
Uranium	nd	Non quantifié
Calcaire	nd	Non quantifié
Graphite	nd	Non quantifié
Cuivre	nd	Non quantifié
Zinc	nd	Non quantifié
Plomb	nd	Non quantifié
Cobalt	nd	Non quantifié
Manganèse	nd	Non quantifié
Argent	nd	Non quantifié
Granite	nd	Non quantifié
Marbre	nd	Non quantifié
Gabbros	nd	Non quantifié
Pétrole	nd	Non quantifié

Source : Direction nationale des Mines, 2010

Tableau 2.2: Réserves et ressources totales estimées en principaux minéraux utiles à l'état (2008)

	Unités	Réserves	Ressources	Total
Minerais de fer				
Presqu'île de Kaloum	milliard de tonnes	1,5	5,5	7
Chaîne de Simandou	milliard de tonnes	0,6	8	8,6
Massif de Nimba	milliard de tonnes	1,0	3,4	4,3
Total Minerais de fer	milliard de tonnes	3,1	16,9	19,9
Bauxite	milliard de tonnes	29,3*	10,9**	40,1
Or	Tonne	117,5	519,9	637,4
Diamants				
En placier	Millions de carat	3,4	6,7	10,1
En kimberlites	Millions de carat	0,8	6,1	6,9
Total Diamants	Millions de carat	4,2	12,8	17,0

Source : Ministère des mines et de la géologie Géo prospects/Université d'Etat de Moscou/Lomonossov M. (faculté géologique)
Volume II/Banque de données sur les gisements et indices des minéraux utiles.

Thème 2.1.2: Production et commerce des minéraux

Tableau 2.3: Production minière et des carrières

Minerais	Unités	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bauxite	000 t	19 530	20 349	20 288	20 905	32 424	51 701	59 574
Alumine	000 t	167,0	Nd	nd	nd	nd	nd	169
Production industrielle d'or	000 z	464,6	519,5	385,2	516,7	500,3	591,2	473,0
Production industrielle diamant	de 000 c	9,9	8,5	4,4	11,6	11,5	1,9	1,0
Granite	000 m ³	275,5	294,9	1 637,1	265,7	162,7	500,3	568,0

Source : Bureau de stratégie et de développement/Ministère des mines et de la géologie (données de GLOBBIZ)

Tableau 2.4: Exportation fab en volume des produits miniers

Années	Unité	2014	2015	2016	2017	2018
Or	Millions tonne	25,05	19,59	29,96	45,09	26,51
Diamant	Millions carat	0,16	0,17	0,11	0,24	0,26
Bauxite	Millions kg	19 832,26	20 100,21	20 897,29	47 133,59	62 199,67
Aluminium	Millions tonne métrique	0,00	0,00	0,00	0,00	168,68

Source : BCRG/DGES/DSBP et DGD

Tableau 2.5: Exportation fab en valeur des produits miniers (en millions usd)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Or	1 024,7	939,5	947,3	671,8	1 111,2	1 692,5	978,8
Diamant	39,0	36,2	28,0	18,2	22,1	25,3	19,7
Bauxite	43,6	436,1	595,4	1 703,3	883,0	1 888,4	2 091,8
Aluminium	0,8	0	0	0	0	0,0	44,5

Source : BCRG/DGES/DSBP et DGD

SOUS COMPOSANTE 2.2: RESSOURCES ENERGETIQUES

Thème 2.2.1: Stocks et variations des ressources énergétiques

Tableau 2.6: Entrées de bois de chauffe et charbons de bois à Conakry

Description	Unités	2016	2017	2018
Charbon de bois	Tonnes	49 917,3	36 464,5	44 527,1
Charbon de feu	Stères	94 503	43 507	28 368

Source : Direction nationale des eaux et forêts/MEEF

Tableau 2.7: Importation des produits d'énergie et vrac industriel (en milliers tonnes) à partir du port autonome de Conakry

Produits d'énergie	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fuel	187,3	99,7	105,3	72,2	162,2	157,8	373,6
Gas-oil	344,0	320,5	317,6	429,5	404,2	506,7	522,4
Essence	241,4	250,6	267,2	280,8	306,1	362,4	278,7
Kérosène	11,7	11,0	11,1	10,7	17,2	23,7	21,3
Huiles industrielles	23,7	23,9	22,5	5,0	2,9	19,9	16,8
Huiles minérales conditionnées	nd	nd	17,3	16,3	14,4	22,4	35,5
Soude caustique	29,3	12,9	8,5	13,6	15,2	31,1	88,7
Bitume en vrac	13,4	6,3	13,2	27,7	16,6	15,6	8,0
Chaux vive	28,8	22,6	17,0	24,7	24,6	25,5	29,3
Total produits énergie et vracs industriels	nd	nd	779,8	880,3	963,4	1165,3	1 374,3

Source : Port autonome de Conakry (PAC)/Ministère des transports

Tableau 2.8: Livraison d'hydrocarbures par produit (en volume à 15°C)

Produits d'énergie	2014	2015	2016	2017	2018
Essence	368 701 351	398 761 079	nd	570 926 341	520 431 449
Gas-oil	445 683 092	488 735 522	nd	1 141 649 693	567 557 712
Jet	8 624 997	11 085 367	nd	22 917 169	18 682 609
Pétrole	2 708 944	2 388 324	nd	1 939 395	2 602 522
HFO	81 921 730	75 070 529	nd	340 586 474	146 653 849
Totaux	907 640 114	976 040 821	nd	2 078 019 072	125 592 8141

Source : Société Guinéenne de Pétrole (SGP)

Tableau 2.9: NOMBRE DE BIO-DIGESTEURS

Milieu	Type de tension	2017	2018
Nombre de bio digesteurs		65	200

Source : Direction nationale de l'énergie

Tableau 2.10: PART DE L'ENERGIE RENOUVELABLES

Années	2015	2016	2017	2018
Dans la production nationale	41,56	67,12	67,12	67,12

Source : Système d'information énergétique (SIE)

Thème 2.2.2 : Production, commerce et consommation d'énergie

Tableau 2.11: Evolution de la production d'électricité (gwh)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Hydraulique	490,5	482,2	425,8	880,6	1 083,8	1 212,1	1 181,5
Thermique	244,1	171,9	286,7	237,6	511,7	540,9	732,3
Achat (Hydraulique + Thermique)	22,5	30,6	161,0	677,4	1166,6	1 249,6	1 263,1
Production totale + achat	735,2	654,1	712,5	1 118,2	1 595,5	1 753,0	1 913,8
Système interconnecté (MW)	146	162	162	260	295	334	367

Source : Electricité de Guinée(EDG)

Tableau 2.12: Evolution de la longueur du réseau électrique haute tension (km)

Type d'utilisation	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Haute tension : 225 KV	nd	nd	nd	232	232	232
Haute tension : 110 KV	325	325	325	609	609	609
Haute tension : 60 KV	82	82	82	85	85	82
Haute tension : 30 KV	204	346	346	304	304	nd

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Tableau 2.13: Evolution de la vente d'énergie par catégorie (milliards gnf)

Catégorie	2012	2014	2015	2016	2017	2018
Administration	178,7	228,5	245,4	280,1	308,2	368,8
Privé	219,0	298,7	369,2	500,3	566,2	681,8
Ensemble	397,7	527,2	614,5	780,4	874,4	1 050,6

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Tableau 2.14: Evolution de la vente d'énergie par zone (milliards gnf)

Zone	2014	2015	2016	2017
Conakry	417,8	462,2	746,2	840,7
Intérieur	109,4	152,3	34,2	33,7
Guinée	527,2	614,5	780,4	874,4

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Tableau 2.15: Evolution de la vente d'énergie par niveau de tension (milliards gnf)

Niveau de tension	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Basse tension	230,8	237,3	235,4	291,2	361,1	405,8
Moyenne tension	166,9	246,5	291,7	323,4	419,3	468,6
Ensemble	397,7	483,8	527,2	614,5	780,4	874,4

Source : Electricité de Guinée(EDG)

Tableau 2.16: Evolution de la puissance installée en mw

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hydraulique	128	127	127	367	367	367
Thermique	87	211	211	236	226	243
Total	215	338	338	603	593	610

Source : Electricité de Guinée(EDG)

Tableau 2.17: Evolution de la puissance disponible en mw

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hydraulique	110	93	83	207	320	455
Thermique	35	73	85	76	91	nd
Total	145	166	168	283	411	nd

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Tableau 2.18: Evolution de la consommation finale d'énergie par secteur (ktep)

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Industrie	146	158	158	158	290
Transport	561	565	565	565	720
Ménages	2 778	2 780	2 780	2 780	2 727
Autre	143	191	191	191	222
Consommation finale totale	3 628	3 694	3 694	3 694	3 959

Source : Système d'information énergétique (SIE)

Tableau 2.19: Evolution de la consommation finale par source d'énergie (en ktep)

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Biocombustibles	2 776	2 778	2 778	2 778	2 725
Produits pétroliers	795	864	864	864	1 147
Electricité	57	52	52	52	87
Source d'énergie totale	3 628	3 694	3 694	3 694	3 959

Source : Système d'Information Energétique (SIE)

SOUS COMPOSANTE 2.3 : SOLS

Thème 2.3.1 : Utilisation du sol

Tableau 2.20: Evolution du pourcentage d'occupation des sols

Classe d'occupation du Sol	1986	2002	2007
Bâti	0,13	0,71	0,10
Forêt dégradée	14,42	1,61	1,67
Forêt dense	57,99	64,28	38,38
Forêt secondaire	14,56	2,55	5,95
Prairie d'altitude	0,47	0,09	0,02
Réseau hydrographique	0,00	0,01	0,00
Savane	12,43	30,75	53,86

Source : Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts /Office Guinéen de la diversité biologique et des aires protégées

Tableau 2.21: Autres aspects d'utilisation des terres

Libellés	unité	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Superficie consacrée à la culture vivrière	Milliers d'ha	2 198, 4	3 229,9	3 317,2	3 399,0	2 102, 9	2 312,1	3 824,3
Superficie des terres irriguées	ha	354	20	540	1 099	1 962	9 783	11 020
Superficie de terres consacrées à la gestion durable des forêts	ha	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd
Superficie des terres consacrées à l'agroforesterie	ha	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd

Source: Direction nationale génie rural (DNGR)

Tableau 2.22: Situation des bas-fonds aménagés

Désignation	BTGR	Préfectures	Superficie (ha)	Travaux Début	Fin
Bas-fonds					
	Guéckédou	Guéckédou	25	2006	2008
		Macenta	25	2006	2009
Sous-Total Guéckédou			50		
	Faranah	Faranah	33,15	2006	2007
		Faranah	195	2006	2009
		Kissidougou	35,35	2006	2009
Sous-Total Faranah			263,5		
	Boké	Boké	30	2006	2007
		Boké	30	2006	2009
		Boffa	26	2006	2009
		Boffa	42	2006	2009
		Boffa	32	2006	2009
		Boffa	88	2006	2009
Sous-Total Boké			248		
	Labé	Mali	13	2008	2009
		Labé	12	2006	2009
		Labé	5	2006	2009
		Tougué	19	2006	2009
Sous-Total Labé			49		
	Mamou	Pita Dalaba	38	2006	2007
		C U Mamou	30	2006	2009
		C U Mamou	40,5	2006	2008
		C U Mamou	30	2006	2009
		Dabola Bodié Ditinn	30	2006	2009
Sous-Total Mamou			168,5		
	N'Zérékoré	N'Zérékoré	65,67	2006	2009
		Yomou	66,51	2006	2009
		Beyla	85,87	2006	2009
		Lola	77,62	2006	2009
		N'Zérékoré	970	2006	2009
		N'Zérékoré	25,6	2006	2009
		Lola	26,42	2006	2009
		Beyla	17	2006	2009
		N'Zérékoré	30	2006	2009
		Yomou	8 et 1 étang piscole		
		N'Zérékoré	4 et 1 étang piscole		
Sous-Total N'Zérékoré			1 376,69		
	Kindia	Forécariah	27,31	2006	2009
		Coyah	19,87	2006	2009
		Coyah	30	2006	2009
Sous-Total Kindia			77,18		
	Kankan	Kankan	24	2006	2009
		Kankan	6	2006	2009
		Mandiana	10	2006	2009
		Siguiri	10	2006	2009
		Kérouané	14	2006	2009
		kérouané	21	2006	2009
		Kérouané	10	2006	2009
Sous-Total Kankan			95		

Source : Direction nationale génie rural (DNGR)

Tableau 2.23: Situation des bas-fonds aménagés (suite et fin)

Désignation	BTGR	Préfectures	Superficie (ha)	Travaux	
				Début	Fin
Projet Agricole Guinéen	Guéckédou	Guéckédou	2 000	1980	1990
Activité ONG	Basse-Guinée	Basse-Guinée	200	1987	1993
P D R FAO	Moyenne-Guinée	Moyenne-Guinée	700	1987	1993
Derik	Faranah	Kissidougou	800	1988	1993
Projet Riz Palmier	Kindia	Forécariah	2 000	1991	1994
SOGUIPAH (Diéké)		Yomou	2 000	1988	1993
Projet PNIR	Tous les BTGR	Toutes les Préfect	2 500	1991	1993
Projet ODRIK	Kankan	Kouroussa	120	1992	1993
HCR		Guéck, Macenta, Lola, N'Zérékoré	600	1992	1997
Filière Riz	N'Zérékoré	N'Zérékoré, Yomou	670	1993	1997
Projet des petits exploitans Forestière	Guéckédou, N'Zérékoré	N'Zérékoré, Yomou, Lola, Beyla, Macenta	350	1995	1996
Projet Agro-Pastoral	Kankan N'Zérékoré	et Beyla et Kérouané	200	1996	1997
PRADEL	Labé	Labé	140,25	2001	2006
PDR/Mali Yembering	Labé	Mali	107,04	2001	2006
PDR/ Fouta Djallon	Labé Mamou	Labé Mamou	840,56	2001	2006
Projet Haute Guinée Ouest	Faranah	Faranah	320	1994	1997
FAO	Labé	Labé	82	2007	2009
PAPP	Labé	Labé	36,6	2005	2008
PSSA	Kindia	Kindia	70,86	2003	2009
PAK	Kindia	Kindia	501,3	2001	2002
Projet Aménagement 1200 ha	Kindia	Kindia	96,99	2002	2003
Projet Aménagement 1200 ha	Forécariah	Forécariah	201,83	2001	2003
PSSA	Forécariah	Forécariah	107,12	2001	2002
PDR/Forécariah	Forécariah	Forécariah	316,5	2000	2003
PNUD	Forécariah	Forécariah	37	2001	2006
PADE/BGN	Kindia	Dubréka	30	2007	2009
Projet Aménagement 1200 ha	Forécariah	Coyah	234,5	241	2003
PDRID Kindia	Kindia	Dubréka	1012	2005	2007
PDRITélimélé	Kindia	Télimélé	675	2007	2009
PADER	Kindia	Dubréka	83,65	2007	2010
PDRI/HGO	Kankan	Kouroussa	327	2004	2009
PDRI/HGO	Faranah	Dinguiraye	134	2004	2009
Aménagement BF Rio Tinto	Toutes Régions	les Toutes les Préfectures	10 000		
Sous-total Projets/ONG			27 494,2		

Source : Direction nationale génie rurale (DNGR)

Tableau 2.24: Superficies aménagées des plaines et des bas fonds pour l'irrigation en ha

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
4 059	2 896	551	154	557	612	845	526	3 218	354	20	540	1 099	1 962	9 782

Source : Direction nationale génie rurale (DNGR)

Thème 2.3.2 : Utilisation des terres forestières

Tableau 2.25: Repartition du territoire national en fonction des principaux domaines forestiers par region naturelle (1997)

Libellés	Basse Guinée		Moyenne Guinée		Haute Guinée		Guinée Forestière		Guinée	
	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie
Forêts classées de l'Etat	32	112 068	64	413 638	26	333 723	40	322 704	162	1 182 133
Forêts privées communautaires	26	3 204	63	30 582	46	3 928	122	7 649	257	45 363
Plantations forestières de l'Etat	37	2 293	90	1 454	69	425	46	562	242	4 734
Plantations forestières privées ou communautaires	389	5 683	139	389	65	1 584	18	100	611	7 756
Zones humides	168	17 820	68	3 074	207	208	85	860	528	21 962

Source : Monographie nationale sur la Diversité biologique, 1997

Tableau 2.26: Situation des forêts (2015)

Catégories	Unité	1990	2000	2005	2010	2015
Forêts	milliers ha	7 264	6 904	6 724	6 544	6 364
Autres terres boisées	milliers ha	5 850	5 850	5 850	5 850	5 850
Autres terres	milliers ha	11 458	11 818	11 998	12 178	12 358
Eaux intérieures	milliers ha	14	14	14	14	14
Total	milliers ha	24 586				

Source: Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 (FRA 2015)/FAO

Tableau 2.27: Superficie des forêts reboisées (en ha)

Indicateurs	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Superficie	970	2500	2 778	325	471	354	858	844	489	199	nd	385	392

Source : Direction nationale des eaux et forêts

Tableau 2.28: Superficie des forêts plantées et superficie totale des forêts

Catégorie	Unité	2005	2010
Superficie des forêts plantées	km ²	820	930
Superficie totale des forêts	km ²	65 440	65 905

Source : Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts/Politique forestière et plan d'action (FRA 2010)

SOUS COMPOSANTE 2.4 :

RESSOURCES BIOLOGIQUES

Thème 2.4.1 : Ressources en bois et leur utilisation

Tableau 2.29: Essences forestières à bois rouge exploitée

Nom commun	Nom scientifique	Famille
Acajou	<i>Khaya grandifolia</i>	Meliacées
Sipo	<i>Entandrophragma utile</i>	Meliacées
Kossipo	<i>Entandrophragma candollei</i>	Meliacées
Aboudikro (Sapellie)	<i>Entandrophragma sp</i>	Meliacées
Niangon	<i>Tarrieta utilis</i>	Sterculiacées
Dibetou	<i>Lovoa trichiloïdes</i>	Meliacées
Bois d'or (Sibo)	<i>Sarcocephalus pobeguini</i>	Rubiacees
Bako	<i>Erythroxylum manii</i>	Erythylacées
Tiama	<i>Entandrophragma angolense</i>	Meliacées
Makorè	<i>Ticehmella heckellii</i>	Sapotacées
Lingué	<i>Afzelia africana</i>	Caesalpiniacées
Azobé	<i>Lophira alata</i>	Ochnacées
Ebène	<i>Diospyros crassiflora</i>	Ebenacées
Moukoulougou	<i>Autramella congolensis</i>	Sapotacées
Ako	<i>Antiaris toxicaria</i>	Moracées
Bossè	<i>Gmarea cedrata</i>	Meliacées
Iroko	<i>Chlorophora excelsa/regia</i>	Moracées
Sau-rouge	<i>Isoberlinia doka</i>	Euphorbiacées
Patand'Za	<i>Albizia ferruginea</i>	Moracées
Aningeria	<i>Aningeria robusta</i>	Sapotacées
Kopalier	<i>Guibourtia sp</i>	Caesalpiniacées
Avodiré	<i>Turraenthus africanus</i>	Meliacées

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/(Monographie nationale, 1997)

Tableau 2.30: Essences forestières à bois blanc exploitée

Nom commun	Nom scientifique
Dabema	<i>Piptadeniastrum africanum</i>
Movingui	<i>Distemonanthus benthamianus</i>
Petercia/Abalè	<i>Petercia africana</i>
Framiré	<i>Terminalia ivorensis</i>
Fraké	<i>Terminalia superba</i>
Bahia/popo	<i>Mytragynia ciliata</i>
Faro	<i>Daniellia oliveri</i>
Néré sauvage	<i>Parkia bicolor</i>
Dongio sauvage	<i>Fagara macrophylla</i>
Fagara	<i>Fagara xanthaloïdes</i>
Samba	<i>Triplochiton scleroxylon</i>
Avodiré	<i>Tureanthus africana</i>
Albizia	<i>Albizia sp</i>

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/(Monographie nationale, 1997)

Tableau 2.31: Production forestière en grume et sciage (en m3)

Description	2015	2016	2017	2018
Production préfectorale des grumes	20 196,3	20 712,6	15 595,7	15 785,5
Consommation préfectorale des sciages	8 976,1	9 205,6	6 931,4	7 015,8
Production forestière	23 341,3	25 338,8	26 262,8	26 765,1
Commercialisation Forêt forte couche plaque)	10 989,1	11 927,4	12 136,2	12 425,3
Exportation des produits finis et semis finis	12 352,8	13 411,4	14 126,7	14 339,9

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)/MEEF

Tableau 2.32: Nombre de plants produits dans les pepinieres en 2019

Espèces	Préfecture/commune	2019
Maringá, Teck, <i>Gmelina</i>	N'Zérékore	25 000
Lingué, khaya, moringa, <i>gmelina</i>	Beyla	63 400
Moringa et <i>gmelina</i>	Guéckédou	25.000
Framine, frake teck, <i>gmelina</i>	Macenta	66 060
Niangon, Moringa, frake, framine	Yomou	28 800
Moringa, <i>gmelina</i>	Kaloum	8 000
Moringa, <i>gmelina</i>	Kindia	156 000
Moringa, <i>Gmelina carapa</i> , <i>afzelia</i>	Faranah	60 000
Moringa, <i>Gmelina</i>	Kouroussa	48 000
<i>Gmelina</i> , Teck, moringa,	Lélouma	31 000
Moringa, Teck, <i>Gmelina</i>	Kérouané	13 711
Acassia, <i>Gmelina</i> , Teck	Mali	17 000
Moringa, <i>Terminalia</i>	Mamou	35 500
Moringa, <i>gmelina</i>	Boké	80 000
Moringa	Fria	12 000
<i>Gmelina</i>	Télemélé	20 000
Moringa , <i>Gmelina</i> ,Teck, <i>Carapa procera</i>	Kissidougou	52 354
Moringa, <i>Gmelina</i>	Pita	50 000
Accassia, <i>Gmelina</i> , teck	Labé	170 000
Moringa, <i>Gmelina</i>	Forécariah	20 000
Moringa, Teck	Lola	20 000
Accassia, <i>gmelina</i> , Teck	Boffa	15 000
Moringa, Accacia M ;Flamboyant,Teck	Dinguiraye	24 500
Moringa, G'mélina, Anacardier	Dubrêka	32 200
Moringa, <i>Gmelina</i> , Teck	Mandiana	63 720
Fromager, Moringa, <i>Gmelina</i> ,Anacardier,nim	Siguiri	25 450
Teck, <i>Gmelina</i>	Gaoual	50 000
<i>Lanea clinea</i> , <i>Terminalia ivorensis</i> , <i>Gmelina</i> ,Accasia M	Coyah	39 500
Moringa, <i>Gmelina</i> , Accacia M	Ratoma	5 000
Moringa, <i>Gmelina</i> , Teck	Koubia	1 5 000
Total		1 272 195

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.33: Nombre de plants mis en terre au cours de l'année 2017

Département/ Communes	Nom de plants	Plants mis en terre	
		Superficie (ha)	Nombre
Commune de Kaloum	Am.Gm	2	5 500
Commune de Matoto	Teck.Gm	2	5 500
Commune de Ratoma	Gm	2	5 500
Boffa	Gm	2	5 500
Kindia	Gm	2	55 725
Coyah	Gm	2	3 000
Boké	Am.Gm	2	9 999
Fria	Anacard.	2	6 133
Forécariah	Gm	2	7 500
Télimélé	Gm	2	7 500
Dubrêka	A.m	2	15 000
Mamou	Gm	2	34 408
Pita	Pinus, Am	2	59 675
Dalaba	Pin	2	19 998
Labé	Teck	2	2 222
Gaoual	Teck	2	11 221
Lélouma	Gm	2	10 000
Mali	Gm	2	10 000
Koundara	Anacard.	2	2 000
Koubia	Gm. Am	2	5 000
Tougué	Gm. Am	2	5 000
Kankan	Gm	2	29 901
Siguiri	Anacard.	2	26 240
Macenta	Gm	2	30 000
Dabola	Khaya	2	11 221
Mandiana	Gm	2	2 400
Kérouané	Teck, Gm	2	3 333
Dinguiraye	Gm	2	5 000
Faranah	Gm	2	5 000
Kouroussa	Teck, Gm	2	5 000
N'zérékoré	Teck, Gm	2	6 666

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.34: Nombre de plants mis en terre au cours de l'année 2018

Département/ communes	Nom de plants	Plants mis en terre	
		Superficie (ha)	Nombre
Forécariah	Ga, tg, am	85,6	12 500
Matoto	Ga, tg	3	7 500
Siguiri	Ga, tg	5	12 500
Ratoma	Ga	13	
Dinguiraye	Tg	6	15 157
Lola		8,65	
Dabola		2	2222
Kindia	Ga, tg, ao	90,74	102 865
Guekedou		9	12 500
Macenta		30	26 456
Kankan		7,6	
Kissidougou		59,6	
Boffa	Ga	36,5	40 551,5
Coyah		5	
Dalaba		6	
Fria		Nd	
Beyla		11	
Telimélé		Nd	
N'Zérékoré		11,5	
Dubréka		5	
Yomou		14	
Labé	Tg, gm, am	20,03	21 000
Lelouma	Tg	7,25	1 350
Matam		Nd	
Boké	Gm, am, tg	54	
Pita	Tg, gm, mr	18,55	
Guéckédou	Teck	2	12 777
Kissidougou	Teck	2	22 500
Yomou	Gm	2	20 800
Beyla	Gm	2	16 250
Lola	A.m	2	26 50

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.35 Evolution du volume des produits energetiques primaires exploites

	Unités	2016	2017	2018
Charbon de bois	Tonnes	49 917,3	36 464,5	44 527,1
Charbon de feu	Stères	94 503	43 507	28 368
Sacs de charbon de 25 Kg	Nombre	1 996 692	1 458 580	1 781 084

Source : OGUIB/Direction nationale des eaux et forêts

Tableau 2.36: Volume des exportations des produits ligneux par catégorie et exportateur en 2018

Destination	Essence	Nature	Quantités	Dimensions			Volume m ³	
				L	l	e		
CONAKRY	ACAJOU	Chevron	1 059	5	0,1	0,1	52,95	
			225	5	0,08	0,08	7,2	
	AIELLE		2 187	5	0,08	0,08	69,98	
			143	5	0,08	0,08	4,58	
	DABEMA		2 844	5	0,8	0,0008	9,1	
			1 574	4	0,08	0,08	40,29	
			846	5	0,08	0,08	27,07	
	DIVERS		1 094	5	0,08	0,08	35,01	
			178	5	0,08	0,08	5,7	
			1 259	5	0,08	0,08	40,29	
	FRAMIRE		260	5	0,08	0,08	8,32	
			58	5	0,08	0,08	1,86	
	ACAJOU		CONTRE PLAQUE	4 591	2,44	1,22	0,006	82
				2 612	2,44	1,22	0,018	139,96
		4 982		2,44	1,22	0,006	88,98	
		1 567		2,44	1,22	0,009	41,98	
		172		2,44	1,22	0,016	8,19	
		4 982		2,44	1,22	0,006	88,98	
		1567		2,44	1,22	0,009	41,98	
		172		2,44	1,22	0,016	8,19	
		4 591		2,44	1,22	0,006	82	
		4591		2,44	1,22	0,006	82	
		74		2,44	1,22	0,018	3,97	
		145		2,44	1,22	0,012	5,18	
		335		2,44	1,22	0,015	14,96	
		13 063		2,44	1,22	0,0036	139,99	
		4 591		2,44	1,22	0,006	82	
		5 374		2,44	1,22	0,007	111,98	
		2463		2,44	1,22	0,009	65,99	
		171		2,44	1,22	0,015	7,64	
		263		2,44	1,22	0,012	9,39	
		164		2,44	1,22	0,018	8,79	
7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99				
3 023	2,44	1,22	0,006	53,99				

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2.37: Volume des exportations des produits ligneux par categorie et exportateur en 2018 (suite)

Destination	Essence	Nature	Quantités	Dimensions			Volume m3	
				L	l	e		
CONAKRY	ACAJOU	CHEVRON	1 059	5	0,1	0,1	52,95	
			225	5	0,08	0,08	7,2	
	AIELLE		2 187	5	0,08	0,08	69,98	
			143	5	0,08	0,08	4,58	
	DABEMA		2 844	5	0,8	0,0008	9,1	
			1 574	4	0,08	0,08	40,29	
			846	5	0,08	0,08	27,07	
			1 094	5	0,08	0,08	35,01	
	DIVERS		178	5	0,08	0,08	5,7	
			1 259	5	0,08	0,08	40,29	
			260	5	0,08	0,08	8,32	
	FRAMIRE		58	5	0,08	0,08	1,86	
	ACAJOU		CONTRE PLAQUE	4 591	2,44	1,22	0,006	82
				2 612	2,44	1,22	0,018	139,96
		4 982		2,44	1,22	0,006	88,98	
		1 567		2,44	1,22	0,009	41,98	
		172		2,44	1,22	0,016	8,19	
		4 982		2,44	1,22	0,006	88,98	
		1 567		2,44	1,22	0,009	41,98	
		172		2,44	1,22	0,016	8,19	
		4 591		2,44	1,22	0,006	82	
		4 591		2,44	1,22	0,006	82	
		74		2,44	1,22	0,018	3,97	
		145		2,44	1,22	0,012	5,18	
		335		2,44	1,22	0,015	14,96	
		13 063		2,44	1,22	0,0036	139,99	
		4 591		2,44	1,22	0,006	82	
		5 374		2,44	1,22	0,007	111,98	
		2 463		2,44	1,22	0,009	65,99	
		171		2,44	1,22	0,015	7,64	
		263		2,44	1,22	0,012	9,39	
		164		2,44	1,22	0,018	8,79	
		7 651		2,44	1,22	0,0036	81,99	
3 023		2,44		1,22	0,006	53,99		
246		2,44		1,22	0,012	8,79		
153		2,44		1,22	0,018	8,2		

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2.38: Volume des exportations des produits ligneux par catégorie et exportateur en 2018 (suite)

Destination	Essence	Nature	Quantité	Dimensions			volume m ³
				L	I	e	
CONAKRY	AKO	CONTRE PLAQUE	13 250	2,44	1,22	0,0036	141,99
			375	2,44	1,22	0,012	13,4
			2 687	2,44	1,22	0,007	55,99
			274	2,44	1,22	0,012	9,79
			349	2,44	1,22	0,015	15,58
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
	DIVERS		765	2,44	1,22	0,0036	8,2
			765	2,44	1,22	0,0036	8,2
			895	2,44	1,22	0,0036	9,59
			55	2,44	1,22	0,006	0,98
			275	2,44	1,22	0,007	5,73
			291	2,44	1,22	0,009	7,8
			431	2,44	1,22	0,012	15,4
			111	2,44	1,22	0,015	4,96
			160	2,44	1,22	0,018	8,57
			FRAKE	9 182	2,44	1,22	0,006
	4 591			2,44	1,22	0,006	82
	FROMAGER		1 940	2,44	1,22	0,009	51,97
			186	2,44	1,22	0	1,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			7 651	2,44	1,22	0	81,99
			4 479	2,44	1,22	0,01	120
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			15 302	2,44	1,22	0,0036	163,98
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			2 388	2,44	1,22	0,009	63,98
			130	2,44	1,22	0,018	6,97
			7 465	2,44	1,22	0,0036	80
			7 465	2,44	1,22	0,0036	80
			9 331	2,44	1,22	0,0036	100
			4 479	2,44	1,22	0,006	80
			229	2,44	1,22	0,012	8,18
			7 465	2,44	1,22	0,0036	80
			7 465	2,44	1,22	0,0036	80
			9 331	2,44	1,22	0,0036	100
	4 479		2,44	1,22	0,006	80	
	229		2,44	1,22	0,012	8,18	
7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99			
15 302	2,44	1,22	0,0036	163,98			

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2.39: Volume des exportations des produits ligneux par catégorie et exportateur en 2018 (suite)

Destination	Essence	Nature	Quantités	Dimensions			Volume m ³
				L	I	e	
CONAKRY	FROMAGER	CONTRE PLAQUE	7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			9 182	2,44	1,22	0,006	164
			1 567	2,44	1,22	0,009	41,98
			8 771	2,44	1,22	0,0036	93,99
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			3 157	2,44	1,22	0,006	56,39
			1 567	2,44	1,22	0,009	41,98
			126	2,44	1,22	0,018	6,75
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			15 302	2,44	1,22	0,0036	163,98
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			6 158	2,44	1,22	0,006	109,99
			212	2,44	1,22	0,012	7,57
			160	2,44	1,22	0,018	8,57
			9 331	2,44	1,22	0,0036	100
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			4 591	2,44	1,22	0,006	82
			7 294	2,44	1,22	0,006	130,28
			67	2,44	1,22	0,015	2,99
			7 651	2,44	1,22	0,0036	81,99
	4 591	2,44	1,22	0,006	82		
	1 940	2,44	1,22	0,009	51,97		
	277	2,44	1,22	0,016	13,19		
425	2,44	1,22	0,02	18,98			
37	2,44	1,22	0,02	1,98			
1 679	2,44	1,22	0,006	29,99			
300	2,44	1,22	0,015	13,4			
	ILOMBA						

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2.40: Volume des exportations des produits ligneux par catégorie et exportateur en 2018 (suite)

Destination	Essence	Nature	Quantités	Dimensions			Volume m3
				L	I	e	
CONAKRY	DIVERS	CONTRE PLAQUE	765	2,44	1,22	0,0036	8,2
			765	2,44	1,22	0,0036	8,2
			1 045	2,44	1,22	0,0036	11,2
			13	2,44	1,22	0,006	0,23
			393	2,44	1,22	0,007	8,19
			393	2,44	1,22	0,007	8,19
			297	2,44	1,22	0,007	6,19
			306	2,44	1,22	0,009	8,2
			217	2,44	1,22	0,018	11,63
			6 923	2,44	1,22	0,0036	74,19
			3 387	2,44	1,22	0,006	60,49
			179	2,44	1,22	0,009	4,8
			218	2,44	1,22	0,12	77,87
			89	2,44	1,22	0,15	39,74
			907	4	0,25	0,025	22,68
			20	4	0,25	0,025	0,5
			29	5	0,8	0,08	9,28
			129	5	0,8	0,08	41,28
	3 766	2,54	1,27	0,008	97,19		
	3 766	2,54	1,27	0,008	97,19		
	563	2,54	1,27	0,008	14,53		
	453	2,54	1,24	0,065	92,74		
	188	2,54	1,27	0,08	48,52		
	188	2,54	1,27	0,08	48,52		
	ILOMBA	374	2,54	1,27	0,008	9,65	
	ACAJOU	1 221	4	0,3	0,025	36,63	
	AIELLE	1 960	4	0,25	0,025	49	
	AMAZA	76	4	0,3	0,027	2,46	
	AMAZAKOU E	128	4	0,25	0,025	3,2	
	DIFOU	938	4	0,25	0,025	23,45	
	DIVERS	441	4	0,25	0,025	11,03	
		1 490	4	0,25	0,025	37,25	
	FRAMIRE	PLACAGE	318	4	0,25	0,025	7,95
			756	4	0,3	0,027	24,49
			755	4	0,3	0,027	24,46
			608	4	0,25	0,025	15,2
	ILOMBA	540	4	0,3	0,025	16,2	
	IROKO	760	4	0,3	0,027	24,62	
LINGUE	4367	4	0,3	0,025	131,01		
	1 052	4	0,3	0,027	34,08		
	1 052	4	0,3	0,027	34,08		
	1 235	4	0,3	0,027	40,01		
	355	4	0,25	0,025	8,88		
	467	4	0,25	0,025	11,68		
SAMBA	95	4	0,3	0,027	3,08		
	95	4	0,3	0,027	3,08		
TALY	277	4	0,3	0,027	8,97		
YATANGA	285	4	0,3	0,027	9,23		
	285	4	0,3	0,027	9,23		
	1 293	4	0,3	0,027	41,89		
			568	4	0,3	0,027	18,4

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2.41: Volumes des exportations des produits ligneux par catégorie et par pays de destination en 2018

N°	Désignation	Essences	nature	Quantités	Dimensions			Volume m3
					L	l	e	
1		DABEMA	FRISE	86 150	0,94	0,13	0,019	200,0
2				86 150	0,94	0,13	0,019	200,0
3				7 135	2,44	1,22	0,019	403,5
4		AKATIO	P LATTE	6 994	2,44	1,22	0,019	395,6
5				7 160	2,44	1,22	0,019	405,0
6				7 135	2,44	1,22	0,019	403,5
7		DABEMA	FRISE	86 150	0,94	0,13	0,019	200,0
8				6 996	2,44	1,22	0,019	395,7
9				6 996	2,44	1,22	0,019	395,7
10				7 035	2,44	1,22	0,019	397,9
11	CHINE			7 035	2,44	1,22	0,019	397,9
12		AKATTO	P LATTE	6 996	2,44	1,22	0,019	395,7
13				6 996	2,44	1,22	0,019	395,7
14				6 994	2,44	1,22	0,019	395,6
15				7 136	2,44	1,22	0,019	403,6
16				6 990	2,44	1,22	0,019	395,3
17		FROMAGER	CONTRE LAQUE	14 880	2,44	1,22	0,0036	159,5
18				86 150	0,94	0,13	0,019	200,0
19		DABEMA	FRISE	247 374	0,94	0,13	0,019	574,4
20				86 150	0,94	0,13	0,019	200,0
21		AKATIOP	P LATTE	2 768	2,44	1,22	0,019	156,6
22		DIVERS	CONTRE PLAQUE	15 624	2,44	1,22	0,0036	167,4
23		FROMAGER	PLACAGE	2 100	2,54	1,27	0,008	54,2
24	CONAKRY	DIVERS	CONTRE PLAQUE	2 688	2,44	1,22	0,007	56,0
25		AKATTO	PLATE	8 745	2,44	1,22	0,019	494,6
26		DIVERS	CONTRE PLAQUE	2 688	2,44	1,22	0,007	56,0
27		ILOMBA	PLACAGE	16 800	2,54	1,27	0,008	433,5
28	COTE IVOIR	FROMAGER	CONTRE LAQUE	14 880	2,44	1,22	0,0036	159,5
29				14 880	2,44	1,22	0,0036	159,5
30		FROMAGER		14 700	2,54	1,27	0,0008	37,9
31		ILOMBA		29 400	2,54	1,27	0,0008	75,9
32		FROMAGER		4 200	2,54	0,64	0,0008	5,5
33		ILOMBA		8 000	2,54	0,64	0,0008	10,4
34		FROMAGER		6 300	2,54	0,44	0,0008	5,6
35		ILOMBA	PLACAGE	12 600	2,54	0,44	0,0008	11,3
36				14 700	2,54	1,27	0,0008	37,9
37		FROMAGER		4 200	2,54	0,64	0,0008	5,5
38	Espagne			37 800	2,54	1,27	0,0008	97,5
39		ILOMBA		6 300	2,54	0,44	0,0008	5,6
40		FROMAGER		37 800	2,54	1,27	0,0008	97,5
41		ILOMBA		25 200	2,54	1,27	0,00064	52,0
42		AKOTIO	P LATTE	4 228	2,5	1,22	0,004	51,6
43				2 744	2,5	1,22	0,006	50,2
44		ILOMBA		12 600	2,54	1,27	0,008	325,2
45		FROMAGER	PLACAGE	37 800	2,54	1,27	0,0008	97,5
46				4 200	2,54	1,27	0,008	108,4
47		ILOMBA		6 300	2,54	0,44	0,008	56,3
48			FRISE	700	2,2	1	0,022	33,9
49		ACAJOU		845	1,1	1	0,022	20,4
50				70	3	0,06	0,06	0,8
51				80	1,1	0,06	0,061	0,3
52	Irlande	yattanza		168	2,1	1,6	0,038	21,5
53		iroko	TALI	1 000	0,9	0,075	0,025	1,7
54				1 784	0,05	0,075	0,025	0,2
55		DIFOU		64	1,2	0,075	0,05	0,3
56				2	2	0,3	0,035	0,0

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2.42: Volumes des exportations des produits ligneux par catégorie et par pays de destination en 2018 (suite)

N°	Designation	Essences	Nature	Quantites	Dimensions			Volume m3
					L	I	e	
57	LIBERIA	FROMAGER	CONTRE LAQUE	1 860	2,44	1,22	0,0036	19,9
58		AKO	CONTRE LAQUE	375	2,44	1,22	0,01	10,0
59		ACAJOU	CONTRE LAQUE	560	2,44	1,22	0,01	20,0
60			CONTRE LAQUE	657	2,44	1,22	0,02	29,3
61		FROMAGER	CONTRE LAQUE	3 360	2,44	1,22	0,01	60,0
62			CONTRE LAQUE	450	2,44	1,22	0,02	20,1
63		FROMAGER	CONTRE LAQUE	6 138	2,44	1,22	0,00	65,8
64		FRAKE	CONTRE LAQUE	930	2,44	1,22	0,00	10,0
65		FROMAGER	CONTRE LAQUE	1 120	2,44	1,22	0,01	20,0
66			CONTRE LAQUE	3 136	2,44	1,22	0,01	56,0
67		AKO	CONTRE LAQUE	1 232	2,44	1,22	0,00	13,2
68		FROMAGER	CONTRE LAQUE	3 075	2,44	1,22	0,01	82,4
69	ACAJOU	CONTRE LAQUE	495	2,44	1,22	0,02	22,1	
70		CONTRE LAQUE	900	2,44	1,22	0,01	24,1	
71	FROMAGER	CONTRE LAQUE	1 395	2,44	1,22	0,02	62,3	
72	AKO	CONTRE LAQUE	750	2,44	1,22	0,01	20,1	
73	FROMAGER	CONTRE LAQUE	5 952	2,44	1,22	0,00	63,8	
74	BANKELISE	CONTRE LAQUE	375	2,44	1,22	0,02	20,1	
75	AKO	CONTRE LAQUE	3 720	2,44	1,22	0,00	39,9	
76	FRAKE	CONTRE LAQUE	1 344	2,44	1,22	0,01	24,0	
77	ACAJOU	CONTRE LAQUE	11 532	2,44	1,22	0,00	123,6	
78	MALI	ACAJOU	CONTRE LAQUE	2 016	2,44	1,22	0,01	36,0
79		FROMAGER	CONTRE LAQUE	900	2,44	1,22	0,02	40,2
80		FROMAGER	CONTRE LAQUE	7 440	2,44	1,22	0,00	79,7
81		FROMAGER	CONTRE LAQUE	3 116	2,44	1,22	0,01	55,7
82		ACAJOU	CONTRE LAQUE	425	2,44	1,22	0,02	19,0
83		AKO	CONTRE LAQUE	225	2,44	1,22	0,01	6,0
84		FROMAGER	CONTRE LAQUE	1 232	2,44	1,22	0,01	22,0
85		ACAJOU	CONTRE LAQUE	600	2,44	1,22	0,01	16,1
86		ACAJOU	CONTRE LAQUE	814	2,44	1,22	0,02	43,6
87		FROMAGE	CONTRE LAQUE	5 766	2,44	1,22	0,00	61,8
88		AKO	CONTRE LAQUE	5 766	2,44	1,22	0,00	25,7
89		BANKELISE	CONTRE LAQUE	3 720	2,44	1,22	0,00	19,9
90	FROMAGE	CONTRE LAQUE	6 138	2,44	1,22	0,00	65,8	
91		CONTRE LAQUE	3 136	2,44	1,22	0,01	56,0	
92	ACAJOU	CONTRE LAQUE	495	2,44	1,22	0,02	22,1	
93	AKO	CONTRE LAQUE	750	2,44	1,22	0,01	20,1	
94	SENEGAL	DIVERS	CONTRE LAQUE	5 208	2,44	1,22	0,00	55,8
95			CONTRE LAQUE	10 416	2,44	1,22	0,00	111,6
96		FROMAGER	CONTRE LAQUE	5 208	2,44	1,22	0,01	108,5
97			CONTRE LAQUE	20 832	2,44	1,22	0,00	223,2
98		DIVERS	CONTRE LAQUE	2 508	2,44	1,22	0,01	52,3
99		ILOMBA	CONTRE LAQUE	10 416	2,44	1,22	0,00	111,6
100		AIELLE	CONTRE LAQUE	5 208	2,44	1,22	0,00	55,8
101		DIVERS	CONTRE LAQUE	2 700	2,44	1,22	0,00	28,9
102		ILOMBA	CONTRE LAQUE	2 688	2,44	1,22	0,01	56,0
103			CONTRE LAQUE	10 416	2,44	1,22	0,00	111,6
104		AKO	CONTRE LAQUE	1 280	2,44	1,22	0,02	57,2
105		FRAKE	CONTRE LAQUE	5 208	2,44	1,22	0,00	55,8
106	AKO	CONTRE LAQUE	15 624	2,44	1,22	0,00	167,4	
107	FROMAGER	CONTRE LAQUE	2 100	2,44	1,22	0,01	56,3	
108	ILOMBA	CONTRE LAQUE	10 416	2,44	1,22	0,00	111,6	
109	FROMAGER	CONTRE LAQUE	2 520	2,44	1,22	0,02	112,5	
110	AKO	CONTRE LAQUE	5 208	2,44	1,22	0,00	55,8	
111	ACAJOU	CONTRE LAQUE	150	2,44	1,22	0,01	4,0	
112	AIELLE	CONTRE LAQUE	5 208	2,44	1,22	0,00	55,8	

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2.43: Volumes des exportations des produits ligneux par catégorie et par pays de destination en 2018 (suite et fin)

N°	Designation	Essences	Nature	Quantités	Dimensions			Volume m3
					L	I	e	
113		ILOMBA		75	2,44	1,22	0,01	2,0
114				20 832	2,44	1,22	0,00	223,2
115		PEPE		5 208	2,44	1,22	0,00	55,8
116		FRAKE		1 875	2,44	1,22	0,01	50,2
117		ILOMBA		2 688	2,44	1,22	0,01	56,0
118	SENEGAL	PEPE	CONTRE LAQUE	2 688	2,44	1,22	0,01	56,0
119				1 260	2,44	1,22	0,02	56,3
120		ILOMBA		10 416	2,44	1,22	0,00	111,6
121				10 416	2,44	1,22	0,00	111,6
122		FRAKE		5 208	2,44	1,22	0,00	55,8
123		AKO		5 376	2,44	1,22	0,01	112,0
124		AKATIO	P- LATTE	7 012	2,44	1,22	0,02	396,6
125				6 996	2,44	1,22	0,02	395,7
126		AKO	PLACAGE	45 360	2,54	1,27	0,00	95,1
127				6 980	2,44	1,22	0,02	394,8
128		AKATIO	P- LATE	7 012	2,44	1,22	0,02	396,6
129				6 994	2,44	1,22	0,02	395,6
130	TAIWAN	FROMAGER	CONTRE PLAQUE	12 544	2,44	1,22	0,01	224,0
131		YATANGA	FRISE	5 040	2,1	0,16	0,00	6,1
132		AKO	PLACAGE	45 360	2,54	1,27	0,00	95,1
133				6 994	2,44	1,22	0,02	395,6
134				6 994	2,44	1,22	0,02	395,6
135		AKATIO	P- LATTE	7 012	2,44	1,22	0,02	396,6
136				7 035	2,44	1,22	0,02	397,9
137				7 035	2,44	1,22	0,02	397,9
138	VIETNAM			376	2,44	1,22	0,02	20,1

Source : Office Guinéenne des Bois (OGUIB)

Tableau 2.44: Entrées de bois de chauffe et charbons de bois à conakry

Description	Unités	2016	2017	2018
Charbon de bois	Tonnes	49 917,3	36 464,5	44 527,1
Charbon de feu	Stères	94 503	43 507	28 368

Source : Direction nationale des eaux et forêts

Tableau 2.45: Exportations des produits forestiers en volume et en valeur

Produits forestiers	Unités	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume FAB	Milliers de tonnes	14,7	24,1	nd	42,1	54,1	63,6	45,5
Valeur FAB	Millions USD	297,3	36,8	51,5	44,1	121,1	145,3	63,9

Source : Bulletin des Statistiques Monétaires, Financières et la Balance des Paiements/BCRG

Thème 2.4.2 : Ressources aquatiques et leur utilisation

Tableau 2.46: Evolution de la capture de la pêche maritime (artisanal et industriel) selon les espèces

Especies	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ethmalose	39 402	46 593	59 655	74 925	53 988	49 580	21 949	96 954	72 645
Sardinelles diverses	11 018	18 442	18 047	23 107	22 127	19 660			36 771
Sardinelle plate							14 505	49 589	
Machoirons	9 862	12 021	5 746	8 500	7 472	12 941	19 202	18 835	25 865
Bobo	8 085	8 245	6 243	7 312	4 236	4 500		10 257	7 270
Bar divers	6 423	8 079	4 484	4 285	3 762	5 196	3 768		
Dorades diverses	6 153	6 571	10 368	12 843	9 631	11 647	12 586	7 404	4 271
Autres pelagiques	5 495	4 901	2 497				1 802		
Soles	3 972	4 756	3 654	2 189	2 891	2 508		5 326	6 205
Capitaine royal					7 894	20 113	52 883	31 646	36 935
Gros capitaine							5 197		
Chinchards	3 861	3 802	8 712	8 851	5 920	9 298	9 245	9 473	9 126
Raies	3 234	3 488							1 765
Sapater			6 590	6 820	6 971	4 567	9 111	7 536	3 707
Carangues			1 821	1 727	12 864		1 597		4 608
Pelon	3 142	3 306		1 400			237		
Mulets	2 894	2 781	5 046	6 341		29 052	13 640	6 234	6 443
Petit capitaine	2 639	2 742	1 903		3 538	6 798	8 510	9 722	4 698
Autres demersaux	1 939	2 636	1 523						
Ceinture					1 134	1 653	1 199	3 035	
Rouget	1 482	2 525	2 182	5 341	4 879	3 122	2 352	4 271	
Requins	1 289	2 428							
Barracudas			2 090	3 209	3 111	2 541		2 710	
Maquereau				2 356	2 628	1 429			
Divers poissons	1 264	2 236	1 462	1 713	1 101	2 499	2 349		
Grondeurs			1 213	1 484	1 160	2 057	2 832		1 784
Autres categories de poisson	10 331	12 425	9 454	9 611	7 936	7 820	14 529	18 705	17 178
Thons mineurs				1 497				3 538	2 268
Crevettes	288	679	169	1 297	82	260	84	350	922
Autres categories de crustaces	4	323	14	30	0	332	1	3 302	0
Seiches	2 469	4 141	6 904	4 721	1 801	1 288	1 519	1 130	2 887
Poulpes	1 936	2 163	2 748	1 891	424	134	7	15	15
Autres categories de mollusques	365	40	139	412	60	55	112	1 141	716
Total des captures*	127 545	155 323	162 664	191 862	165 612	199 047	199 215	306 391	257 430
dont Poissons	122 484	147 978	152 690	183 511	163 244	196 978	197 492	300 453	252 890
dont Crustaces	292	1 002	183	1 327	82	592	85	3 652	922
dont Mollusques	4 769	6 344	9 791	7 024	2 285	1 477	1 638	2 286	3 618
dont Pêche artisanale	80 894	96 017	94 003	119 410	105 408	137 703	130 483	230 303	205 377
dont Pêche industrielle	46 651	59 306	68 661	72 452	60 203	61 344	68 732	76 088	52 053
dont Pelagique	63 172	80 112	94 478	115 571	92 378	108 688	65 025	180 075	139 610
dont Demersal	63 110	72 686	66 724	74 578	72 133	87 860	131 841	126 316	117 820
dont Divers poissons	1 264	2 525	1 462	1 713	1 101	2 499	2 349		

Source: CNSHB/ MPAEM

Tableau 2.47: Captures des poissons par préfecture en pêche artisanale maritime (tonnes)

Préfecture	2013	2014	2015*	2016*	2017	2018
Boffa	43 194	34 063	25 012	18 855	65 064	61 595
Boké	29 073	23 998	19 162	16 178	52 612	43 090
Dubréka/Coyah	15 625	20 141	24 690	14 498	56 215	48 105
Conakry	22 397	19 055	15 744	11 157	37 064	33 996
Forécariah	9 122	8 152	7 208	4 542	19 348	18 591
Guinée	119 411	105 408	91 816	65 230	230 303	205 377

Source: Centre National de Surveillance Halieutique de Boussoura (CNSHB)/ MPAEM *Deuxième semestre

Tableau 2.48: Captures de la pêche industrielle par groupe d'espèces en tonnes dans la z.e.e

Groupe d'espèces	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Poissons	64 101	57 836	59 604	67 009	73 452	47 513
Crustacés	1 327	82	263	85	350	922
Mollusques	7 024	2 285	1 477	1 638	2 286	3 618
Total	72 452	60 203	61 344	68 732	76 088	52 052

Source: Centre National de Surveillance Halieutique de Boussoura (CNSHB)/MPAEM

Tableau 2.49: Evolution de capture de poisson en pêche continentale (tonnes)

Groupe d'espèces	2014	2015	2016	2017	2018
Carpes (silures ou clarias)	15 854	16 698	17 082	19 100	19 500
Tilapia	16 203	16 325	17 110	15 600	19 000
Hétérosis	14 399	17 890	16 810	12 800	17 800
Cyprinidés	16 962	15 877	17 326	24 200	26 500
Total	63 418	66 790	68 328	71 700	82 800

Source : Direction Nationale de la pêche continentale/MPAEM

Tableau 2.50: Production piscicole par régions (tonnes)

Préfecture	2017	2018
Conakry	0,02	0,02
Kindia	6,27	9,03
Boké	93,30	105,74
Faranah	26,55	30,09
Kankan	17,93	20,32
Labé	2,87	3,25
Mamou	4,49	5,08
N'Zérékoré	960,41	1 088,46

Source: Direction Préfectorales des pêches, de l'aquaculture et de la l'économie maritime (MPAEM)

Tableau 2.51: Evolution des exportations et des importations des produits de pêches en tonnes

Produits	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Exportation	12 759	14 102	23 443	28 579	35 386	27 743	29 941
Importation	27 001	41 370	37 884	51 195	69 236	71 466	68 203

Source : Bulletin statistique du Port Autonôme de Conakry (PAC)

Tableau 2.52: Evolution du stock de ressources aquatiques marines (biomasse en tonnes)

Espèces	2012	2015	2016
Poissons démersaux	88 824	153 000	301 604
Poissons pélagiques	60 304	31 324	36 539
Poissons	149 129	184 324	338 142
Céphalopodes	686	758	10 734
Crevette	832	48	707
Crabes	2 111	523	1 384
Langoustes	nd	36	15
Squilles	10	4	56
Crustacés	2 953	611	2 162
Gastéropodes	2 624	3 835	18 053
Total Général	155 392	189 528	369 091

Source : CNSHB/MPAEM

Tableau 2.53: Effectif des sites de pêche continentale par régions

Préfecture	2017	2018
Conakry		
Kindia	1 640	1 789
Boké	5 844	7 104
Faranah	14 041	16 141
Kankan	18 742	20 380
Labé	12 574	7 950
Mamou	20 244	22 375
N'Zérékoré	10 916	11 688

Source: Direction Nationale de la pêche continentale (DNPC)/ MPAEM

Thème 2.4.3 : Cultures agricoles

Tableau 2.54: Evolution des superficies cultivees des principales cultures vivrieres (en ha)

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Riz	1 670 872	1 690 869	1 706 138	1 738 994	1 805 878	1 859 767
Maïs	537 795	566 780	581 847	588 874	605 397	611 474
Fonio	585 504	602 187	602 153	606 264	610 387	614 537
Arachide	484 037	535 378	612 313	669 624	732 234	785 737
Manioc	155 277	180 365	190 475	202 149	218 965	237 182
Igname	10 867	12 392	14 132	15 394	nd	20 065
Patate	25 611	26 910	28 275	nd	nd	53 420
Taro	41 426	43 076	44 791	nd	nd	28 293
Pomme de terre	7 092	7 435	7 610	4 376	nd	11 753
Mil/Sorgho	203 950	203 041	203 588	nd	nd	209 970

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.55: Evolution de la production des principales cultures vivrieres (en tonnes)

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Riz	1 913 338	1 970 515	2 047 365	2 173 742	2 197 907	2 339 747
Maïs	672 244	698 462	727 308	765 536	817 286	818 544
Fonio	450 838	473 334	475 701	478 079	488 309	508 525
Arachide	363 028	421 703	489 850	569 010	695 622	770 105
Manioc	1 218 925	1 426 625	1 506 659	1 607 082	1 751 719	1 895 396
Igname	130 786	140 621	151 196	162 566	174 791	187 935
Patate	221 523	229 653	238 081	246 819	255 877	265 268
Taro	98 008	99 870	101 768	103 701	105 672	107 679
Pomme de terre	86 521	86 521	99 499	114 424	131 588	151 326
Mil/Sorgho	254 938	258 889	262 902	266 977	271 114	271 114

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.56: Evolution de la production cerealiere par region administrative (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	368 597	462 531	394 756	416 572	499 110	575 165
Faranah	416 794	426 026	446 117	469 676	500 403	583 314
Kankan	590 838	625 541	633 246	668 529	626 730	763 741
Kindia	394 712	460 189	422 680	482 046	536 985	581 400
Labé	501 471	473 130	535 482	553 820	530 994	567 090
Mamou	238 777	255 289	255 287	266 227	289 545	307 072
N'Zérékoré	525 232	439 705	562 806	595 899	519 736	533 257
Ensemble	3 036 421	3 142 411	3 250 374	3 452 768	3 503 502	3 911 039

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 257: Evolution de la production du riz par region administrative (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	269 239	332 954	288 099	305 882	355 650	370 069
Faranah	285 232	311 597	305 212	324 052	371 232	405 779
Kankan	412 729	440 404	441 640	468 901	415 982	473 044
Kindia	309 540	336 154	331 223	351 668	400 489	416 156
Labé	107 253	108 356	114 766	121 850	129 094	133 373
Mamou	101 015	102 053	108 091	114 763	121 584	125 302
N'Zérékoré	428 331	338 997	458 335	486 626	403 876	416 024
Ensemble	1 913 338	1 970 515	2 047 365	2 173 742	2 197 907	2 339 747

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.58: Evolution de la production de maïs (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	67 993	70 645	73 562	77 429	82 663	78 739
Faranah	78 014	81 056	84 404	88 840	94 845	95 706
Kankan	137 284	142 638	148 529	156 336	166 904	169 604
Kindia	59 330	61 644	64 189	67 563	72 131	68 706
Labé	177 818	184 753	192 383	202 495	216 184	218 906
Mamou	68 642	71 319	74 265	78 168	83 452	84 503
N'Zérékoré	83 164	86 407	89 976	94 705	101 107	102 380
Ensemble	672 244	698 462	727 308	765 536	817 286	818 544

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.59: Evolution de la production de fonio (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	31 366	58 932	33 095	33 261	60 796	54 674
Faranah	53 548	33 373	56 501	56 784	34 326	34 559
Kankan	40 825	42 499	43 076	43 292	43 844	44 142
Kindia	25 842	62 391	27 267	62 814	64 365	57 141
Labé	216 400	180 021	228 334	229 475	185 716	186 979
Mamou	69 120	81 917	72 932	73 297	84 509	85 083
N'Zérékoré	13 738	14 301	14 495	14 568	14 753	14 854
Ensemble	450 838	473 434	475 701	513 491	488 309	477 432

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.60: Evolution de la production de manioc (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	77 841	94 914	96 216	102 629	116 543	125 047
Faranah	51 337	135 440	63 455	67 684	166 304	179 408
Kankan	347 543	361 792	429 583	458 215	444 236	472 963
Kindia	156 322	162 732	193 223	206 102	199 815	221 794
Labé	206 686	256 160	255 475	272 503	314 533	339 554
Mamou	174 517	202 517	215 713	230 091	248 666	273 039
N'Zérékoré	204 678	213 070	252 994	269 856	261 624	283 589
Ensemble	1 218 925	1 426 625	1 506 659	1 607 082	1 751 719	1 895 396

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.61: Evolution de la production d'arachide (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	54 548	84 003	73 605	85 499	138 568	152 394
Faranah	48 137	83 072	64 954	75 451	137 032	151 050
Kankan	65 063	95 457	87 793	101 980	157 462	176 869
Kindia	113 142	81 821	152 668	177 340	134 968	152 876
Labé	41 023	32 125	55 354	64 299	52 992	56 864
Mamou	25 390	27 929	34 259	39 796	46 070	49 437
N'Zérékoré	15 724	17 296	21 217	24 646	28 531	30 615
Ensemble	363 028	421 703	489 850	569 010	695 622	770 105

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.62: Evolution de la production d'igname (en tonnes)

Région	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Kankan		13 413	91 735	103 412	115 567	nd	172 430
N'Zérékoré		4 503	8 250	9 301	10 393	nd	15 505
Production totale		17 916	99 985	112 713	125 960	nd	187 935

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.63: Evolution de la production de pomme de terre (en tonnes)

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Labé	19 073	9 645	11 262	12 731	nd	36 535
Mamou	67 448	30 303	35 425	39 998	nd	114 790
Production totale	86 521	39 948	46 687	52 729	nd	151 325

Source : ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.64 : Quantité d'engrais distribués par l'état en tonnes

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Quantité distribuée	20 000	19 700	nd	16 350	16 485	24 490	59 691	40 309

Source : Direction Nationale de l'agriculture/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.65: Produits et équipements phytosanitaires distribués par l'état

Produits	unités	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018
Herbicides	Litre	455 030	365 000	62 808	108 600	59 500
Insecticides	Litre	526 000	39 000	95 000	84 000	32 000
Fongicides	Litre	445 000	nd	6 150	13 700	17 000
Appareils (atomiseurs, pulvérisateurs)	Nombre	4 700	500	Nd	nd	nd

Source : Direction nationale de la protection des végétaux/ Ministère de l'agriculture

Tableau 2.66: Evolution des exportations des produits agricoles en volume et en valeurs fab

Années	Unité	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume	Millions de kg	29,92	33,18	59,93	68,20	50,30	59,70
Valeur	millions USD	18,00	82,44	60,36	80,89	194,04	121,60

Source: Bulletin des Statistiques Monétaires, Financières et la Balance des Paiements/BCRG

Tableau 2.67: Evolution des importations de riz en volume et en valeurs fab

Années	Unité	2014	2015	2016	2017	2018
Volume	Millions de kg	620,57	545,29	643,88	622,30	681,08
Valeur	millions USD	284,63	250,97	252,84	202,32	220,28

Source: Bulletin des Statistiques Monétaires, Financières et la Balance des Paiements/BCRG

Thème 2.4.4 : Bétail

Tableau 2.68: Evolution du cheptel bovins par region (en milliers)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	1 066	1 124	1 186	1 251	1 319	1 392	1 468
Conakry	-	-	-	-	-	0,32	1,0
Farannah	828	873	921	971	1 025	1 081	1 140
Kankan	1 206	1 275	1 345	1 419	1 497	1 579	1 665
Kindia	693	731	771	813	858	905	954
Labé	859	906	956	1 008	1 063	1 122	1 183
Mamou	520	548	578	610	643	679	716
N'Zérékoré	285	298	317	334	352	372	392
Guinée	5 457	5 755	6 074	6 407	6 759	7 129	7 520

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage

Tableau 2.69: Evolution du cheptel ovins par region (en milliers)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	318	339	360	384	410	437	467
Conakry	nd	nd	9	10	10	11	12
Farannah	243	260	276	294	314	335	357
Kankan	329	351	373	398	424	452	483
Kindia	237	253	269	287	306	326	348
Labé	274	293	311	332	354	377	402
Mamou	222	237	252	269	287	306	326
N'Zérékoré	214	229	243	259	276	295	314
Guinée	nd	nd	2 093	2 231	2 380	2 539	2 709

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage

Tableau 2.70: Evolution du cheptel caprins par region (en milliers)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	456	486	518	552	589	629	671
Conakry	nd	nd	6	7	7	8	8
Farannah	213	227	241	258	275	293	313
Kankan	279	298	317	339	361	386	411
Kindia	247	263	280	299	319	340	313
Labé	536	572	609	650	694	740	790
Mamou	227	243	258	276	294	314	335
N'Zérékoré	241	257	274	292	312	333	355
Guinée	nd	nd	2 503	2 673	2 851	3 043	3 196

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage

Tableau 2.71: Evolution du cheptel porcins par region (nombre)

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	2 674	2 806	3 014	3 232	3 246
Conakry	5 475	5 745	6 172	6 619	6 647
Farannah	2 857	3 010	3 233	3 467	3 482
Kankan	131	124	133	142	229
Kindia	1 628	1 709	1 833	1 963	1 977
Labé	0	0	0	0	12
Mamou	4	4	4	5	33
N'Zérékoré	102 650	107 721	115 711	124 095	124 629
Guinée	115 419	121 119	130 100	139 523	140 255

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage

Tableau 2.72: Evolution des abattages controles des bovins (nombres de tetes) par region administrative

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	11 586	7 496	7 669	6 336	10 592	10 320	10 808	13 149
Conakry	0	32 782	55 499	16 456	30 786	32 821	11 586	30 119
Faranah	6 979	6 439	9 001	7 696	7 320	10 929	9 054	5 359
Kankan	17 274	20 333	23 778	25 790	41 234	22 790	23 095	16 565
Kindia	15 842	16 346	10 287	14 733	10 493	15 015	13 797	12 980
Labé	16 271	15 449	15 244	15 313	22 089	13 461	14 008	13 074
Mamou	7 824	9 274	8 872	8 957	6 719	9 516	7 768	6 943
N'Zérékoré	11 598	11 846	11 958	11 592	11 214	11 263	10 300	11 672
Guinée	87 374	119 965	86 809	106 873	140 447	126 115	100 416	109 861

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage

Tableau 2.73: Evolution des abattages controles des ovins (nombres de tetes) par region administrative

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	268	240	517	422	710	379	301	660
Conakry	0	763	1 315	872	2 360	3 004	5 596	1 257
Faranah	661	523	713	239	691	469	407	222
Kankan	956	812	1 118	1 824	4 795	1 234	2 376	1 143
Kindia	198	200	184	372	632	741	1 241	1 087
Labé	5	6	91	10	582	650	89	211
Mamou	59	83	131	455	297	155	152	174
N'Zérékoré	1 124	1 342	989	1 238	1 462	1 390	1 237	1 435
Guinée	3 271	3 969	5 058	5 432	11 529	8 022	11 399	6 189

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage

Tableau 2.74: Evolution des abattages controles des caprins (nombres de tetes) par region administrative

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	1 095	578	1 315	1 191	2 433	1 315	1 271	2 212
Conakry	0	1 096	1 379	1 326	7 362	1 223	5 438	2 038
Faranah	1 052	1 114	1 267	1 286	1 815	1 608	1 182	826
Kankan	4 000	4 050	3 390	3 233	5 444	3 278	6 036	3 276
Kindia	600	486	511	780	1 422	1 682	4 252	3 272
Labé	142	1 585	2 237	2 059	7 968	4 926	4 288	6 375
Mamou	159	167	190	646	905	249	241	206
N'Zérékoré	1 722	2 019	1 849	1 898	2 289	1 999	2 122	2 156
Guinée	8 770	11 095	12 138	12 419	29 638	16 280	24 829	20 361

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage

Tableau 2.75: Evolution des abattages controles des porcins (nombres de tetes) par region administrative

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	nd	0	0	0	0	0	0	0
Conakry	0	115	0	0	5 750	0	9 600	0
Faranah	105	123	200	243	0	242	173	0
Kankan	0	0	0	0	0	0	0	0
Kindia	0	0	0	0	0	0	0	0
Labé	0	0	0	0	0	0	0	0
Mamou	0	0	0	0	0	0	0	0
N'Zérékoré	2 392	2 543	2 754	3 030	3 115	2 731	4 978	4 808
Guinée	2 497	2 781	2 954	3 273	8 865	2 973	14 751	4 808

Source : BSD /Ministère de l'élevage

Tableau 2.76: Evolution du nombre d'abattoirs ou aires d'abattage par regions

Régions	2017	2018
Conakry	2	2
Kindia	7	7
Boké	6	6
Faranah	7	7
Kankan	8	8
Labé	7	7
Mamou	8	8
N'Zérékore	9	9
Total	52	52

Source : BSD/Ministère de l'élevage

Tableau 2.77: Evolution de la production animale

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Lait de vache (milliers de litres)	155 076	163 582	172 554	182 018	192 002	202 533	213 641
Viande bovine (tonnes)	68 543	72 302	76 268	80 451	84 864	89 518	94 428
Viande d'ovins (tonnes)	7 278	7 764	8 282	8 836	9 567	10 204	10 887
Viande de caprins (tonnes)	10 269	10 958	11 693	12 477	13 538	14 454	15 416
Viande de porcins (en tonnes)	1 583	1 662	1 744	1 830	1 920	2 016	2 117
Viande de volaille traditionnelle (tonnes)	7 444	7 890	12 656	8 865	9 397	9 961	10 559
Viande de volaille améliorée (tonnes)	2 684	nd	nd	2 232	2 574	2 966	3 036
Œufs traditionnels (tonnes)	501	531	562	596	632	670	25
Œufs améliorés (tonnes)	16 813	12 815	12 815	19 222	22 170	25 540	1 396

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD) /Ministère de l'élevage(ME)

Tableau 2.78: Evolution de la valorisation des cuirs de bovins : quantité de cuirs collectes

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	15 916	6 564	7 837	7 837	9 648	8 117	6 754	8 560
Conakry	-	7 561	-	-	8 788	10 674	11 586	13 560
Faranak	6 276	6 644	5 848	5 848	4 546	10 929	9 104	5 362
Kankan	16 584	18 892	27 219	27 219	17 945	20 830	27 188	15 871
Kindia	15 842	16 346	15 954	15 954	15 832	15 024	12 683	13 046
Labé	15 434	15 450	12 532	7 073	15 289	13 903	6 512	13 104
Mamou	7 801	8 291	8 957	8 957	5 509	10 459	3 096	6 976
N'Zérékoré	9 592	4 308	11 592	11 592	9 454	11 263	10 300	10 797
Guinée	87 445	84 056	89 939	84 480	87 011	101 199	87 223	87 276

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD) /Ministère de l'élevage (ME)

Tableau 2.79: Evolution de la valorisation des cuirs de bovins : quantité de cuirs utilisés localement

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	7 323	5 435	1 051	1 051	2 047	1 128	4 377	5 257
Conakry	0	7 561	0	0	8 788	10 331	11 586	12 155
Faranak	4 230	4 820	4 438	4 438	506	5 861	4 601	1 199
Kankan	5 402	6 984	4 132	4 132	2 972	4 556	6 647	2 834
Kindia	8 621	9 057	8 592	8 592	8 552	8 745	6 869	7 216
Labé	1 787	2 231	4 540	512	3 055	3 460	374	1 636
Mamou	3 897	4 321	4 363	4 363	692	545	194	495
N'Zérékoré	9 592	4 308	11 592	11 592	9 454	11 263	10 300	10 797
Guinée	40 852	44 717	38 708	34 680	36 066	45 889	44 948	41 589

Source Bureau de stratégie et de développement (BSD) /Ministère de l'élevage (ME)

Tableau 2.80: Evolution de la valorisation des cuirs de bovins : quantité de cuirs expédiés

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	3 570	1 152	6 786	6 786	3 179	1 706	2 058	1 794
Conakry	-	-	-	-	-	-	-	-
Faranak	2 046	1 824	1 410	1 410	4 032	4 668	4 503	4 163
Kankan	11 417	7 974	24 180	24 180	14 969	16 663	20 530	13 037
Kindia	7 221	7 289	2 646	2 646	7 256	6 279	5 815	5 830
Labé	13 388	8 880	7 992	6 561	12 214	10 443	3 289	11 468
Mamou	3 904	4 970	4 594	4 594	4 817	9 914	2 902	6 477
N'Zérékoré	0	0	47	47	906	1 149	308	0
Guinée	41 546	32 089	47 655	46 224	47 373	50 822	39 405	42 769

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD) /Ministère de l'élevage (ME)

Tableau 2.81: Evolution de la valorisation des peaux des petits ruminants : quantité de peaux collectées

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Biké	1 138	691	1 080	1 080	1 683	1 377	1 313	1 558
Conakry	0	580	0	0	0	2 005	1 870	2 080
Faranak	1 562	1 647	869	869	1 538	1 601	1 589	1 155
Kankan	3 838	3 707	3 236	3 236	2 789	4 138	6 094	3 213
Kindia	799	0	1 073	1 073	2 025	2 423	1 149	4 392
Labé	147	1 585	1 220	119	7 387	4 928	105	6 586
Mamou	250	224	1 101	1 101	911	253	393	354
N'Zérékoré	2 872	1 680	3 188	3 188	3 385	3 233	2 732	3 281
Guinée	10 606	10 114	11 767	10 666	19 718	19 958	15 245	22 619

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD) /Ministère de l'élevage (ME)

Tableau 2.82: Evolution de la valorisation des peaux des petits ruminants : quantité de peaux utilisées localement

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	540	284	156	156	645	432	185	430
Conakry	0	180	0	0	0	570	520	540
Faranak	1 562	1 091	543	543	1 177	1 162	1 319	808
Kankan	2 025	2 073	1 065	1 065	1 055	1 657	3 268	1 919
Kindia	799	0	307	307	942	1 106	1 149	4 392
Labé	147	1 585	1 220	119	7 387	4 928	105	6 586
Mamou	250	222	1 101	1 101	911	253	393	354
N'Zérékoré	2 872	1 680	3 054	3 054	903	3 220	2 376	3 281
Guinée	8 195	7 115	7 446	6 345	13 020	13 328	9 315	18 310

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD) /Ministère de l'élevage (ME)

Tableau 2.83: Evolution de la valorisation des peaux des petits ruminants : quantité de peaux expédiées

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	222	924	924	1 038	945	1 128	2 080
Conakry	400	0	0	0	1 435	1 350	228
Faranak	556	326	326	361	439	270	1 334
Kankan	1 634	2 171	2 171	1 729	2 481	2 826	0
Kindia	0	0	0	0	0	0	4
Labé	0	0	0	0	0	0	0
Mamou	0	0	0	0	0	0	0
N'Zérékoré	0	135	135	24	415	48	0
Guinée	2 812	3 556	3 556	3 152	5 715	5 622	3 646

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD) /Ministère de l'élevage (ME)

Tableau 2.84: Evolution du transfert interne du betail (entre prefectures)

Années		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Départs	Bovins	44 713	104 581	104 581	106 309	59 309	51 675	58 297
	Ovins	53 673	44 888	44 888	67 253	38 438	40 427	53 574
	Caprins	30 683	40 115	40 115	65 310	39 918	44 595	63 339
Arrivées	Bovins	48 256	72 254	72 254	88 767	96 107	71 345	136 191
	Ovins	19 244	19 483	19 483	25 915	27 365	24 254	101 223
	Caprins	17 542	13 506	13 506	21 241	23 077	16 394	37 769

Source: Bureau de stratégie et de développement (BSD) /Ministère de l'élevage (ME)

Tableau 2.85: Evolution du transfert transfrontalier du betail (importations et exportations)

Années		2013	2014	2015	2016	2017	2018
Importations (origines)							
Mali	Bovins	4 595	2 546	10 061	13 847	11 870	15 725
	Ovins	1 434	4 818	11 856	15 187	9 543	14 702
	Caprins	416	2 030	7 199	8 707	5 285	11 035
Côte d'Ivoire	Bovins	60	23	14	Nd	6	23
	Ovins	0	1	0	Nd	4	0
	Caprins	6	0	0	Nd	0	0
	Porcins	0	0	0	33	0	0
Exportations (destinations)							
Guinée-Bissau	Bovins	0	0	0	181	9	0
	Ovins	464	0	1 091	1 613	4 886	2 683
	Caprins	362	0	2 259	4 586	12 682	10 901
Sénégal	Ovins	nd	nd	nd	Nd	nd	30

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage (ME)

Thème 2.4.5 : Ressources biologiques sauvages

Tableau 2.86: Evolution du nombre de permis de chasse delivres par region administrative

Région	2010	2011	2012	2013
Boké	nd	nd	nd	nd
Faranah	2000	1788	100	nd
Kankan	nd	nd	nd	nd
Kindia	500	400	58	nd
Labé	nd	nd	nd	nd
Mamou	100	120	50	nd
N'Zérékoré	50	50	50	10

Sources : Direction nationale des eaux et forêts/MEEF

Tableau 2.87: Evolution du nombre de zones de chasse identifiees par region administrative

Région	2010	2011	2012	2013
Boké	2	2	2	2
Faranah	4	4	4	4
Kankan	1	1	1	1
Kindia	5	5	4	4
Labé	nd	nd	nd	nd
Mamou	12	12	10	10
N'Zérékoré	2	2	2	2

Source: Direction nationale des eaux et forêts/MEEF

Tableau 2.88: Nombre d'armes recensees par categorie par region naturelle en 2016

Préfectures/Communes	Armes perfectionnées			Fusils de traite	Total
	Calibre 12	Calibre 16	Calibre 7,5		
Matam	1 canon =269 2 canons = 36	1 canon = 12 2 canons = 9	4	169	330
Forécariah	1 canon = 187 2 canons 23	1 canon = 7 2 canons = 2	400	0	619
Kouroussa	1 canon =12 2 canons = 812	40	537	0	1387

Source : Direction nationale des eaux et forêts/MEEF

Tableau 2.89: Evolution du nombre de fauves abattus

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Panthères	48	3	2	0	6	1
Lions	3	1	0	1	0	0
Hyènes	2	0	1	3	0	11
Chacals	14	64	20	3	1	0
Civettes	52	127	6	16	27	17

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage (ME)

Tableau 2.90: Evolution du nombre de fauves abattus (suite)

Fauves tués	2014	2015	2016	2017	2018
Civettes	5	0	5	0	0
Panthères	0	0	1	1	0
Lions	0	0	1	0	0
Hyènes	0	0	0	1	1
Chacals	0	0	1	0	0
Total	5	0	8	2	1

Source: BSD/ Ministère de Elevage

Annuaire des statistiques de l'environnement 2018

Tableau 2.91: Evolution du nombre d'animaux tués par les fauves

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bovins	230	182	93	53	193	104
Petits ruminants	351	336	161	118	241	206
Total	581	518	254	171	434	310

Source: BSD/ Ministère de Elevage

Tableau 2.92: Evolution du nombre d'animaux tués par les fauves (suite)

Animaux tués	2014	2015	2016	2017	2018
Bovins	168	53	30	257	104
Petits ruminants	193	155	243	220	452
Volaille	155	120	120	123	0
Total	516	328	393	600	556

Source: BSD/Ministère de l'Elevage

Tableau 2.93: Evolution de la production de cire et de miel par region administrative

Année	2014		2015		2016		2017		2018	
	Producteurs recensés	Ruches placée	Producteurs recensés	Ruche placée	Producteur recensés	Ruche placée	Producteurs recensés	Ruches placée	Producteurs recensés	Ruche placée
Boké	0	0	0	0	0	0	66	583	66	582
Conakry	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faranah	0	0	852	487	0	0	567	132	20	164
Kankan	106	311	377	5 984	502	5 967	1 067	3 115	768	3 721
Kindia	3 075	33 330	53	35	0	0	0	0	0	0
Labé	0	0	104	30	0	30	0	4	100	4
Mamou	0	0	0	30	339	1 605	49	559	100	4
N'Zérékoré	5	20	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinée	3 186	33 661	1 386	6 566	841	7 602	1 749	4 393	1 054	4 475

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD) /Ministère de l'élevage

Tableau 2.94: Evolution de la quantité (kg) produite de cire et de miel par region administrative

Années	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	Miel	Cire	Miel	Cire	Miel	Cire	Miel	Cire	Miel	Cire	Miel	Cire
Boké	0	0	0	0	0	0	0	0	3 020	160	0	0
Conakry	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faranah	928	0	0	0	5	227	0	0	1 082	241	1 744	325
Kankan	0	0	782	0	12 881	201	16 553	0	18 868	0	14 699	117
Kindia	2 180	102	8 680	427	0	0	0	0	450	0	0	0
Labé	71 348	7 135	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mamou	0	0	260	0	0	0	3 039	31	6 950	273	10 196	493
N'Zérékoré	73	0	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinée	74 529	7 237	9 762	427	12 886	428	19 592	31	30 370	674	26 639	935

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD) /Ministère de l'élevage

Tableau 2.95: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017

	Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
III	Estrilda Bengala	Oiseaux	300	BEIJING CHINA	000482	Guinée	T	W	
	Estrilda melpoda	Oiseaux	350			Guinée	T	W	
	Estrilda astrild	Oiseaux	350			Guinée	T	W	
	Amandava subllavce	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
	Lonchura frigilloïdes	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
	Serinus mozambicus	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
	Lagonosticta rara	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
	Lonchura bicolor	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
	Mandigoa nitidula	Oiseaux	130			Guinée	T	W	
	Spermophaga haematina	Oiseaux	130			Guinée	T	W	
	Pirenestes sanguineus	Oiseaux	130			Guinée	T	W	
III	Musophoga violacede	Oiseaux	50	DHAKA BANGLADES	000483	Guinée	T	W	
III	Turtur brehmeri	Oiseaux	15	KWAIT	000485	Guinée	T	W	
	Columba iriditorques	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Ptilopachus persus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
III	Serinus lencopyguis	Oiseaux	400	HONG KONG	000488	Guinée	T	W	
	Estrilda bengala	Oiseaux	130			Guinée	T	W	
	Amandava sulflava	Oiseaux	130			Guinée	T	W	
III	Lamprotornis purpurus	Oiseaux	100	OMAN	000490	Guinée	T	W	
	Lybius dubius	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Chimyrinclus lacogasteuv	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
III	Psittocula krameri	Oiseaux	70	SAUDIA ARABIA	000489	Guinée	T	W	
III	Lamprotornis purpapeurs	Oiseaux	100	SENEGAL		Guinée	T	W	
	Lamprotornis caudatus	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Psser luteus	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Purocilius macrourus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.96: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

	Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
III	Merops hiryndineus	Oiseaux	30	SERBIA	000491	Guinée	T	W	
	Merops bullockoides	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
	Estrilda caerulexens	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Neotarina cuprea	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Lybius oubius	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Tockus Harlaubi	Oiseaux	30	SERBIA	000492	Guinée	T	W	
	Lamprotornus iris	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Emberiza cabanisi	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Serinus Mozambicus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Lagonosticta Larvata	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
III	Lagonosticta Rara	Oiseaux	300	SENEGAL	000496	Guinée	T	W	
	Lagonosticta carvata	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Mandingoa Nitidula	Oiseaux	600			Guinée	T	W	
	Euschistosppiza Dibowskii	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
	Lonchura Bicolor	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
	Nesocharis capistrata	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Oriolus Auratus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Lamiarius Barbarus	Oiseaux	25			Guinée	T	W	
III	Corythaeola cristata	Oiseaux	10	SERBIE	001502	Guinée	T	W	
III	Logonosticta Rara	Oiseaux	300	SENEGAL	001507	Guinée	T	W	
	Pyrenestes sanguineus	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Spermopha haematina	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Pytilia	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Lonchura Bicolor	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Mandingoa Nitidula	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
	Euschistosppiza dybowskii	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Lagonosticta Larvata	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Orthygospiza Articolis	Oiseaux	300			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.97: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Nesocharis Capitrata	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Corvus Albus	Oiseaux	22			Guinée	T	W	
Lamprotornis Carvadatus	Oiseaux	60			Guinée	T	W	
III Serinus Leucopygius	Oiseaux	400	SINGAPORE	001506	Guinée	T	W	
Serinus Mozambicus	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
III Lagonosticta Rubricata	Oiseaux	80	SERBIE	001508	Guinée	T	W	
Uraeginthus Bengalus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Estrilda caerulencus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Spermophaga haenmatina	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Serinus mazambicus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Mandigoa nitidula	Oiseaux	80			Guinée	T	W	
Euxhistopiza canereokindle	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
III Mandigoa nitidula	Oiseaux	40	SENEGAL	001510	Guinée	T	W	
Lonchura bicolor	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Pythilia hupogrammica	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Eurchristospiza dybowskii	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Tockus kempii	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Crinifer pissator	Oiseaux	8			Guinée	T	W	
Tropicanus albocristatus	Oiseaux	8			Guinée	T	W	
Cinnyris pulchella	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Cinnyris congensis	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Lanius barbarus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Lybius dubius	Oiseaux	25			Guinée	T	W	
Lamprotornis pulchev	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Lamprotornis candatus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Lamptornis purpurus africa	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
III Serinus mozambicus	Oiseaux	200	LIBAN	001519	Guinée	T	W	
Estrilda bengala	Oiseaux	100			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.98: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Amandina facista	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Estrilda frigidula	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Lagonosticta Rubicata	Oiseaux	80	SERBIE	001530	Guinée	T	W	
Wraeginthus bengalus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Serinus mozambicus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Mandigoa nitidula	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Pyreneste estrinus	Oiseaux	80			Guinée	T	W	
Nmandava sulflava	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Estrilda Melpoda	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Platisteira cyanea	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Hypergenus atriceps	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
La miarus barbarus	Oiseaux	05			Guinée	T	W	
Malacanus multicolor	Oiseaux	05			Guinée	T	W	
III Tereron calva	Oiseaux	100	SENEGAL	001533	Guinée	T	W	
Tropicanus abcrustatus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Mandingoa nitidula	Oiseaux	600			Guinée	T	W	
Euschistospiza dybowskii	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
Pyreneste senguineus	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Spermophaga haematina	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Lagonosticta rara	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Lagonosticta larvata	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Lonchura Bicolor	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
Tockus masutus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Tockus erythrohynchus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Urocolus macrourus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
III Estrilda bengala	Oiseaux	100	SERBIE	001547	Guinée	T	W	
Lybinus dubis	Oiseaux	46			Guinée	T	W	
Serinus mozambicus	Oiseaux	208			Guinée	T	W	
Lagonosticta sénégal	Oiseaux	100			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.99: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Oryzospiza atricollis	Oiseaux	60			Guinée	T	W	
Serinus leucopygius	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Mandigoa nitidula	Oiseaux	90			Guinée	T	W	
Spermophaga haematina	Oiseaux	60			Guinée	T	W	
Pyrenette ortrinus	Oiseaux	62			Guinée	T	W	
Estrilda coerulescus	Oiseaux	90			Guinée	T	W	
Cinnyricinclus leucoguster	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Lamprotornus chalyseus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Pytalia phenicoptera	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Tropicramus alborcristatus	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
III Cossypha nevercapilla	Oiseaux	15	SERBIE	001548	Guinée	T	W	
III Merops nubius	Oiseaux	30	SRBIJA	001549	Guinée	T	W	
Cossypha caffra	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Estrilda melphaga	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Nectarinia venusta	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Cichladusa gustata	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Lybius dubius	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Tockus fasciatus	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Lamproto iris	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Euschistospiza dybouskii	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Serinus leucopuguis	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Pterodes guttucalis	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Ploceus tricolor	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
III Mandingoa nitidula	Oiseaux	200	SENEGAL	001552	Guinée	T	W	
Lonchura bicolor	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Cinnyricinclus leucogocester	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Vidua macroura	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Lybius dubius	Oiseaux	50			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.100: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

	Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
	Tropicanus albocristatus	Oiseaux	12			Guinée	T	W	
III	Mandingoa nitidula	Oiseaux	300	NAMIBIA	001554	Guinée	T	W	
	Lonchura bicolor	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Pyrenestes ostrinus	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Spermophaga haematina	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Nescharis capistrata	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Estrilda caematina	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Euschistospiza dubausa	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Ortygospiza atricollis	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Nigrila canicapillus	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Lagonosticta rara	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Pyhlia phoericoptera	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Estrilda haematina	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Estrilda bengala	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
	Pytilia hypogramnia	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
III	Estrilda astrila	Oiseaux	200	PAKISTAN	001559	Guinée	T	W	
	Estrilda caerulensus	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
	Pytilia phaenicoptera	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Sperophaga haematina	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
	Amanadoura sulflora	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
	Uraeginthus bengalus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Estrilda melpoda	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
	Vidua orientalus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
	Quelea orientalus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
	Vidua chalybeata	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
III	Vidua maccroura	Oiseaux	500	OMAN	001560	Guinée	T	W	
	Vidua chalybeata	Oiseaux	200			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.101: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

	Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
III	Lagonosticta rubricata	Oiseaux	40	SERBIE	001565	Guinée	T	W	
	Uraeginthus bengalus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Estrilda caerulensus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Serinus mozambicus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Serinus leacopagus	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
	Spermophaga haematina	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Cossypha niveicapilla	Oiseaux	05			Guinée	T	W	
	Mandigoa nitidula	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Pyrenestes ostienus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Amandava sulfava	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Estrilda melpoda	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Pytilia hypogrammia	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Platysteira cyanea	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Hypergerus atriceps	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Laniarus barbarus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Zosterops senegaeus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Malaconotus multicolors	Oiseaux	05			Guinée	T	W	
III	Vidua macroura	Oiseaux	400	PAKISTAN	001566	Guinée	T	W	
	Vidua chalybeata	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Estrilda bengala	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Amanda caerulescens	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Estrilda astrilde	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Serinus mozambicus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Pytilia hypogrammica	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Lagonosticta rubricata	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
	Crinifer pisrator	Oiseaux	25			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.102: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Oena capensis	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Camadina fasciata	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
III Mandingoa nitidula	Oiseaux	400		001569	Guinée	T	W	
Spermestes bicolor	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
Uraeginthus bengalus	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
Sporaegithus subflavus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Pyrenestes sanguineus	Oiseaux	160			Guinée	T	W	
Spremophaga haematina	Oiseaux	80			Guinée	T	W	
III Crinifer pisrator	Oiseaux	20	SENEGAL	001570	Guinée	T	W	
Lamprotornus putcher	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Pterocles lichtens teinil	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Mandingoa nitidula	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
III Euplecter hordeacea	Oiseaux	600	BANON	001571	Guinée	T	W	
Estrilda melpoda	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
Estrilda troglodyte	Oiseaux	300			Guinée	T	W	
III Lamprotornus purreiceps	Oiseaux	20	SERBIE	001576	Guinée	T	W	
Oriolus auratus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Cinnyrin cinclus leucegastor	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Lamprotornus iris	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Phoeniculus purvurus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Trerou waalia	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Poganilus subsuphurus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Pogonuilus bilineatus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Nigrita busconota	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Estrilda nonnula	Oiseaux	60			Guinée	T	W	
Estrilda caerulensus	Oiseaux	60			Guinée	T	W	
III Ortygospiza artocollis	Oiseaux	60	SERBIA	001578	Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.103: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Lagonosticta larvata	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Lagonosticta rara	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Lagonosticta virata	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Lagonosticta sénégala	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Lagonosticta rubicata	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Nectarina puldrella	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Nectarina coccinigastus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Cinnyrus venutus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Hedydina collaris	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Hedydina platura	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Cossypho niceicapilla	Oiseaux	05			Guinée	T	W	
III Pytalia hypogrammica	Oiseaux	50	UZBEKISTAN	001579	Guinée	T	W	
Pytalia phaenicoptera	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Estrilda astrilda	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Uraeginthus bengalus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Amandava subflava	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Lagonosticta senegala	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Estrilda caerulescens	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Estrilda melpoda	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Serinus mozambicus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Euplectes orix	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Cossypha niveicapilla	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Laniarius barbarus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Cossypha albicapilla	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
III Vidua orientalis	Oiseaux	500	OMAN	0015780	Guinée	T	W	
Euplectes ardens	Oiseaux	500			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.104 : Exportation du nombre des especes de la convention internationale des especes de faune et de flore sauvages menaces d'instinction (cites) exportees en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Vidua chalybeata	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
Ceracias cyanogaster	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Porphyrio porphyrio	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Vidua Macroura	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
III Corythaeola vustata	Oiseaux	4	SERBIE	001585	Guinée	T	W	
III Trerou waalia	Oiseaux	20	BANGLADESH	001587	Guinée	T	W	
Pluvianus aegustuis	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Ceracias cyanogaster	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Bycanister fistularia	Oiseaux	8			Guinée	T	W	
Cervus albus	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Tockus fasciatus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Lybius dybicus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Lamprotornis iris	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
III Iurtur Tympanistria	Oiseaux	290	KUWAI	001586	Guinée	T	W	
Tropicranip alyccritatus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Ptilopacchus petrosus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Tockus fasciatus	Oiseaux	25			Guinée	T	W	
Crossypka albicapilla	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Vidua macroura	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Corythaeola cristata	Oiseaux	6			Guinée	T	W	
Lamprotornis chalybacus	Oiseaux	80			Guinée	T	W	
III Pytilia hypogrammica	Oiseaux	400	BEIRUT	001583	Guinée	T	W	
Spermester cueullatus	Oiseaux	400			Guinée	T	W	
III Vidua macroura	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Eripectes afer	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
Gena capensis	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Cimyrinclus leucogaster	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
Euplectes ardens	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Pytilia hypogrammica	Oiseaux	100			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.105: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

	Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
	Vidua chalybeata	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
III	Viduachalubea ta	Oiseaux	200	PAKISTAN	001589	Guinée	T	W	
		Oiseaux				Guinée	T	W	
		Oiseaux				Guinée	T	W	
		Oiseaux				Guinée	T	W	
		Oiseaux				Guinée	T	W	
III	Turtur tymbanista	Oiseaux	100	KUWAIT	001590	Guinée	T	W	
III	Turtur tymbanistra	Oiseaux	100	KUWAIT	001593	Guinée	T	W	
	Tropicracranlis albocritus	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Philopachus petrosus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Tockus fasciatus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Pterocles quadricinctus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Toxus fasciatus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Lamprotornis chalybaeus	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
	Vidua macroura	Oiseaux	150			Guinée	T	W	
	Ptilopapachus petrossus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Turtur brehmeri	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
	Pterocles quadricinctus	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
	Treven waalia	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
III	Lagosticta hubricata	Oiseaux	40	SERBIE	001591	Guinée	T	W	
	Urdeginthus bengalus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Estrilda caerulescens	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Serinus mozambicus	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Spermophaga haeanatina	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Mandigoa nitidula	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Amandava sulflava	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Estrilda melpoda	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Pytalia hypogrammica	Oiseaux	40			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.106: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

	Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
	Euschistospiza cinereovinacea	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
III	Uraeginthus hengalus	Oiseaux	200	LIBAN	001597	Guinée	T	W	
	Louchura fringilloïdes	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
	Euplectes herdeacea	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Euplectes orix	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
III	Vanellus albiceps	Oiseaux	4	CALBANIA	001600	Guinée	T	W	
	Vanellus tectus	Oiseaux	26			Guinée	T	W	
	Nettapus auritus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
III	Ptilopactus petrosus	Oiseaux	20	KUWAIT	000016	Guinée	T	W	
	Trerou calvus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Turtus brehmeri	Oiseaux	120			Guinée	T	W	
	Tockus fasciatus	Oiseaux	14			Guinée	T	W	
	Euplectes hordeaceus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
	Phoeniculus purpureus	Oiseaux	4			Guinée	T	W	
	Spermophaga haematina	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
III	Ptiloptus afer	Oiseaux	25	KUWAIT	000017	Guinée	T	W	
	Tropicanus albocristatus	Oiseaux	14			Guinée	T	W	
	Euplectes ardens	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Cossypha albicapilla	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Pterocles quadricinctus	Oiseaux	15			Guinée	T	W	
III	Vidua macroura	Oiseaux	200	OMAN	000019	Guinée	T	W	
	Vidua chalyseata	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Lonchura bicolor	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Lagonosticta sénégal	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Euplectes afer	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Euplectes ardens	Oiseaux	500			Guinée	T	W	
	Lampotornus purpureus	Oiseaux	80			Guinée	T	W	
	Lampotornus iris	Oiseaux	15			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.107: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite)

Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Turtur tympanistria	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Turtur brehmeri	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
III Euplectes ardens	Oiseaux	200	OMAN	000020	Guinée	T	W	
Tropicanus albocristatus cassini	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Tockus fasciatus semifasciatus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
III Corythacla cristata	Oiseaux	06	SERBIA	000023	Guinée	T	W	
Laniarus barbarus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Cossypha albicapilla	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Cossypha niveicapilla	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Oriolus auratus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Phoeniculus purpureus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
Estrilda naunula	Oiseaux	60			Guinée	T	W	
Lagonosticta rufopicta	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
Nigrita fusconata	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Lagonosticta larvata	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Nectarina coccinigaster	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
Nectarina superba	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
III Psittacula krameri	Oiseaux	300	AMMAN-JORDAN	000026	Guinée	T	W	
Turtur brehmeri	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
III Estrilda melpoda	Oiseaux	100	Cote d'Ivoire	000028	Guinée	T	W	
Estrilda astrild	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
Muophaga violaceae	Oiseaux	12			Guinée	T	W	
Bybius dubius	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
Cinnyrinchus legaster	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
Pytilia hypogrammica	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
III Psittacula krameri	Oiseaux	400	TURKEY	000030	Guinée	T	W	
Corythacla cristata	Oiseaux	10			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.108: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2017 (suite et fin)

	Espèces	Description	Quantités	Pays d'exportation	N° C.O	Pays d'origine	But	Source	Remarque
III	Amanda subflava	Oiseaux	50	SERBIE	000033	Guinée	T	W	
	Estrilda melpoda	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Estrilda caculesceus	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Uraeggnthus bengalus	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
	Spermophaga haematina	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Pogonornis dubius	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Lampotornis iris	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Cinnyricinlus leucogaster	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Lagonosticta rubricata	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Pytilia hypogrammica	Oiseaux	40			Guinée	T	W	
	Serinus mozambicus	Oiseaux	70			Guinée	T	W	
	Serinus leucopygius	Oiseaux	30			Guinée	T	W	
III	Tockus fasciatus	Oiseaux	10	KUWAIT	000037	Guinée	T	W	
	Tropicanus albocristatus	Oiseaux	10			Guinée	T	W	
	Turtur brehmeri	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Columba iriditorques	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Treron waalia	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Streptoplia secipiens	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Turtur tympanistria	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Turtur afer	Oiseaux	100			Guinée	T	W	
	Cissyrinclus leucogaster	Oiseaux	50			Guinée	T	W	
	Ptilopachus petrosus	Oiseaux	20			Guinée	T	W	
	Fringilla bicalcatus	Oiseaux	15			Guinée	T	W	
	Serinus mozambicus	Oiseaux	200			Guinée	T	W	
	Oera capensis	Oiseaux	50			Guinée	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.109: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Rémarque
Pytilia hypogrammica	Oiseaux	30	SERBIE	93	Guinée	T	W	
Musophaga Violaceae	-II-	10	Chine	80	Guinée	T	W	
Phitopachus Petrosus	-II-	40	Koweït	112	-II-	T	W	
Streptopelia hypopyrha	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Chlorociccha flavicollis	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Turdoides reinwaratin	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Terpsiphone rufiventer	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Plastystera cyanea	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cossypha albicapilla	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Laniarims bicolor	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Oriolus auratus	-II-	05	-II-	-II-	-II-	T	W	
Hypergerus atriceps	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Alether diodemata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Bleda caricapillus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cossypha albicapilla	-II-	30	Dakar	136	-II-	T	W	
Cossypha niveicapilla	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyrenestes Sangninus	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytilia hypogrammica	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes ardens	-II-	450	Singapour	140	-II-	T	W	
Euplectes franciscanus	-II-	450	-II-	-II-	-II-	T	W	
Eupletes capencis	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytilia hypogrammica	-II-	450	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotrocnis purpruens	-II-	150	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus lencogater	-II-	150	-II-	-II-	-II-	T	W	
Streptopelia hypopyrha	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Columba iriditosques	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.110: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Ptilspachus petrosus	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes ardens	-II-	40	Turquie	143	-II-	T	W	
Lamprotornus iris	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyrincinclus lencogaster	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes francsicanus	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Eupletes macraura	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua macraura	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua chalybeata	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambicuns	-II-	70	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytalia ohoenicoptera	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Dytalia hypogrammica	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Uraezintus bengalus	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda cacralescens	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pirenestes sanguinus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambiars	-II-	90	Serbie	145	-II-	T	W	
Serenus lencopyrus	-II-	90	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyrincinclus lencogaster	-II-	14	-II-	-II-	-II-	T	W	
Amandara subflava	-II-	29	-II-	-II-	-II-	T	W	
Carythaeola cristata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda bengala	-II-	98	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonostida sengela	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Purenestes ostrunus	-II-	49	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga haematina	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda melpoda	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonosticta rara	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Orygospiza accticollis	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.111: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
<i>Throycarnis albocritatus</i>	-II-	16	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Amandara subflava</i>	-II-	70	Serbie	146	-II-	T	W	
<i>Cinnyris chloropygims</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Cinnyris pilchellus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Cinnyris superbus</i>	Oiseaux	10	-II-	-II-	Guinée	T	W	
<i>Cynnunis venustus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Cyanenitra verticalus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Columba iriditorques</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Estrilda melpoda</i>	-II-	70	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euschistos pizadybolovski</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lagonosticta rubricata</i>	-II-	70	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Mandigoa nitudula</i>	-II-	65	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Oriolus auratus</i>	-II-	05	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pyrenestes ostrinus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pytilia hyporammica</i>	-II-	55	-II-	000147	-II-	T	W	
<i>Serinus mozambicus</i>	-II-	110	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Spermophaga hematina</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Streptopelia hypopynha</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Uracginthus bengalus</i>	-II-	115	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Vidua orientalis</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Estrilda bengala</i>	-II-	200	Bangladesh	149	-II-	T	W	
<i>Estrilda caculencens</i>	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Piscator crinifer</i>	-II-	90	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Musophaga violaceac</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lamprotornus iris</i>	-II-	130	Koweït	154	-II-	T	W	
<i>Vidua macraura</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Turtur tympanitris</i>	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplecter afer</i>	-II-	150	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Glareola pratincola</i>	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.112: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Burhimus senegalensis	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cossypha albicapilla	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Turtur brehmeri	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Streptopelia hypopyrrha	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Musopha violacea	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Tropicarnus albocristatus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Musophaga violaceae	-II-	10	Koweït	158	-II-	T	W	
Psicador crinifer	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes hardencus	-II-	500	Jordanie	167	-II-	T	W	
Serinus mozambicus	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Tréron phoenicoptera	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pacens cucullatus	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
Luelea erythreps	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
Touraco violaceae	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambicus	-II-	300	Turquie	157	-II-	T	W	
Uraeginthus bengala	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus lencopygius	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Amadara subflava	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytilia phoenicoptera	-II-	150	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytilia hypogrammica	-II-	160	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cotrida melpoda	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda caeruleus	-II-	150	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonosticta sénégal	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyrenestes sanguineus	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ceyscictus	-II-	06	-II-	-II-	-II-	T	W	
Terpsiphone rufiventis	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga haematina	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyricinclus lencogaster	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.113: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Lamprotornus chaleurus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus iris	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus caridatus	-II-	10	Turquie	157	-II-	T	W	
Neltapus auritus	-II-	19	-II-	-II-	-II-	T	W	
Tropicranus albocristatus	Oiseaux	18	-II-	-II-	Guinée	T	W	
Tockus fasciatus	-II-	04	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyrenestes fistralator	-II-	04	-II-	-II-	-II-	T	W	
Plocens Ocularis	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Plocens cuculatus	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Colombia iriolitorque	-II-	14	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cyanomitra verticalis	-II-	20	Turquie	157	-II-	T	W	
Merops albicollis	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Melaconotus senegalensis	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Alettre diademata	-II-	05	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cossypha niveicapilla	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Platryotera cyanea	-II-	15	-II-	-II-	-II-	T	W	
Bleda canicapilla	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Laniarius crythrogaster	-II-	02	-II-	-II-	-II-	T	W	
Amandara subfava	-II-	80	Serbie	175	-II-	T	W	
Cinnyris chloropygius	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris cupreus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris pulchelus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris superbus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris venustus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyaciamitra verticalis	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estilda melpoda	-II-	80	Serbie	174	-II-	T	W	
Euchistospiza dybowkiri	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonosticta rubricata	-II-	70	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytilia hypogrammica	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.114: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Serenus mozambicus	-II-	80	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga haematina	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Uraeginthus bengalus	-II-	90	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua orientatis	-II-	08	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mikica	-II-	194	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda melpoda	-II-	200	Liban	169	-II-	T	W	
Estrilda troglodyte	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua macroura	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambicus	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Amandara subflava	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes hardeadescens	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Louchura bicolor	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyricinlus lencogaster	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus iris	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes ardens	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua chalybeata	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyricinlus lencogaster	-II-	10	Belgrade	173	-II-	T	W	
Estrilda troglodytes	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda melpoda	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cisanomitra olivaceae	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus iris	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Oriolus auratus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambicus	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga haematina	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Zosterops dénegalensis	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ceratogyma atrata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Corythaeola cristata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Turtur bre hmeri	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus iris	-II-	40	Turquie	176	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.115: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Lamprotornus chaleurus	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda bengala	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambicus	-II-	45	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes hordeaceus	Oiseaux	45	Turquie	-II-	Guinée	T	W	
Euplectes orix	-II-	45	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes ardens	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua macroura	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua chalybeata	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga hacmatina	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ptilia hypogrammica	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua macrourus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonosticta larvata	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
Turtur tympanistria	-II-	20	Turquie	177	-II-	T	W	
Treron walia	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Treron australis	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes orix	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris superbus	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris cuprcus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambicus	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes hordeaceus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda melpoda	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda caculescens	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonostida rubricata	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyrincinclus lencogaster	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornis iris	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamportornis chalybeata	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Amandava subflava	-II-	10	Belgrade	179	-II-	T	W	
Estrilda nonula	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.116: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
<i>Estrilda caculescens</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lagonosticta sénégalensis</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lonchura bicolor</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Nosocharis capistrata</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Ploceus cucullatus</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Uraeghynchus bengalensis</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pyrenestes sanguinus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pybus dubius</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Corvus albus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Tropicranus albocristatus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Clystospiza monteiri</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Turtur tympanistria</i>	-II-	100	Koweït	190	-II-	T	W	
<i>Vidua macroura</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lonchura bicolor</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Parphyris alleni</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Columba larvata</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Pluvianus degyptius</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplectes ardeus</i>	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Plocus nigricallis</i>	-II-	300	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Quelea crythrops</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Parphyrio parphyrie</i>	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Laphaceros pasciatus</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>horizocerus albocristatus</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Corvus albus</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Treron calvuseuplectes orix</i>	-II-	80	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplectes orix</i>	-II-	200	-II-	000191	-II-	T	W	
<i>Musophaga violacea</i>	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Buhinus sénégalensis</i>	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Turtur brehmeri</i>	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.117: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
<i>Columba criditorques</i>	-II-	60	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Serenus mozambicus</i>	-II-	500	Bangladesh	142	-II-	T	W	
<i>Mosophaga violaceae</i>	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Tockus fasciatus</i>	Oiseaux	6	-II-	-II-	Guinée	T	W	
<i>Corythaeola cristata</i>	-II-	04	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Estrilda melpoda</i>	-II-	25	Jordanie	103	-II-	T	W	
<i>Estrilda troglodytes</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Uraeginthus bengala</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Amandava subflava</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Serinus mozambicus</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Estrilda caerulesceus</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lagonosticta sénégal</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Serinus lencopyzius</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Amadina fascias</i>	-II-	25	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Mandigoa nitidula</i>	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplectes ardens</i>	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplectes orix</i>	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Treron waalia</i>	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Vidua chalybeata</i>	-II-	200	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Cinnyricinclus leucogaster</i>	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Amandara subflava</i>	-II-	20	Serbie	193	-II-	T	W	
<i>Estrilda bengala</i>	-II-	120	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Estrilda cacurulesceus</i>	-II-	44	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lagonosticta sénégal</i>	-II-	70	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Lagonosticta rara</i>	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Caerocyano gaster</i>	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Euplectes orix</i>	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
<i>Estrilda melpoda</i>	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.118: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Coracins cyanogaster	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Tropocranus albocristata	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lybuis dubuis	-II-	42	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ortygospiza atricollis	-II-	34	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyrenestes ostrinus	-II-	52	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytilia hypogrammica	-II-	36	-II-	-II-	-II-	T	W	
Servinus leucopyzius	-II-	80	-II-	-II-	-II-	T	W	
Sernus mozambicus	-II-	124	-II-	-II-	-II-	T	W	
Migrata bicolor	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Serinus mozambicus	-II-	30	Serbie	199	-II-	T	W	
Tropiramus albocristatus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Turtur brehmi	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ploceus cuculatus	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga haematina	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidula	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lonchura bicolor	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Libuis dubuis	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda bioglydites	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda nonnula	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Dyospiza monterii	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyricinclus lencogaster	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ceratymra artrata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda caerulesceus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonosticta bengala	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornis iris	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Corvus albus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Corythaeola cristata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.119: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Cyanemitre olivaceae	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Oriolus auratus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyrenestes sanginana	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Nishocarus capistrata	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Uraeginthes bengalus	-II-	10	Serbie	212	-II-	T	W	
Plocens cucultatus	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Plocens migernus	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Quelea enthrops	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamarus taratris	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Malaconotus blanchoti	-II-	04	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ploeniculus purpureux	-II-	15	-II-	-II-	-II-	T	W	
Merops brilock	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Merops pusillus	-II-	07	-II-	-II-	-II-	T	W	
Halcyon malimbica	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ceyx piota	-II-	15	-II-	-II-	-II-	T	W	
Plaatysteria cyanea	-II-	12	-II-	-II-	-II-	T	W	
Trepsiphone rufiventus	-II-	11	Serbie	212	Guinée	T	W	
Libius dubius	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Prostalula bengalus	-II-	13	-II-	-II-	-II-	T	W	
Charadrius forbesi	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Actophiornis Africana	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Vidua macraura	-II-	100	Koweït	189	-II-	T	W	
Lamprotornus purpureux	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lamprotornus iris	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyricinclus lencogaster	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Scrinus mozambicus	-II-	126	Serbie	207	-II-	T	W	
Serinus lencopygens	-II-	100	-II-	-II-	-II-	T	W	
Corythacla cristata	-II-	14	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 2.120: Exportation du nombre des espèces de la convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cites) exportées en 2018 (suite et fin)

Espèces	Oiseaux	Quantité	Pays d'exportation	Certificat d'Origine	Pays d'origine	But	Source	Remarque
Estrilda bengala	-II-	120	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lagonosticta senegala	-II-	104	-II-	-II-	-II-	T	W	
Lybins dubins	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Mandigoa nitidulla	-II-	65	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga hacmatina	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Treron calvus	-II-	16	-II-	-II-	-II-	T	W	
Ortygospiza articeis	-II-	40	-II-	-II-	-II-	T	W	
Euplectes orix	-II-	34	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda melpoda	-II-	30	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda caculescucs	-II-	50	-II-	-II-	-II-	T	W	
Cinnyris pulchedus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Estrilda caculescens	-II-	15	-II-	-II-	-II-	T	W	
Nethapus atrinus	-II-	10	Serbie	218	-II-	T	W	
Lagonosticta rubycata	-II-	80	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pyrenestes ortrinus	-II-	10	-II-	-II-	-II-	T	W	
Pytilia hypogrammica	-II-	65	-II-	-II-	-II-	T	W	
Scrinus mozambicus	-II-	120	-II-	-II-	-II-	T	W	
Spermophaga hacmatina	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	
Uraeginthus bengala	-II-	20	-II-	-II-	-II-	T	W	

Source : Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

SOUS COMPOSANTE 2.5: RESSOURCES EN EAU

Thème 2.5.1: Ressources en eau

Tableau 2.121: Evolution des précipitations annuelles (en mm)

Catégorie	Moyenne annuelle à long terme (LTA)	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
		Moyenne annuelle des précipitations	1891,3	2 014	1 866	2 069	1 949	1 856	1 869	2 137	1 942	1 988

Source : Ministère des transports/Direction nationale de la météorologie

Tableau 2.122: Evolution des précipitations annuelles(en mm) (suite)

Catégorie	Moyenne annuelle à long terme (LTA)	2014	2015	2016	2017	2018
		Moyenne annuelle des précipitations	1891,3	1 912	2 154	2 068

Source : Ministère des transports/Direction nationale de la météorologie

Tableau 2.123: Evolution de la capacité de retenu d'eau des barrages hydro électrique

Capacité des barrages	Unité	2014	2015	2016	2017	2018
Capacité totale des barrages	km ³	1,90309	1,92609	1,92609	1,92609	1,92609

Source : EDG

Tableau 2.124: Evolution de l'évapotranspiration (etp) dans les principales stations (en mm)

Stations	2011	2012	2013
Conakry	1 591,30	1 673,9	1 060,3
Kindia	1 698,8	1 620,7	1 563,7
Boké	1 520,9	1 486,1	1 094,0
Labé	2 360,6	2 261,8	1 997,6
Mamou	1 701,8	1 727,8	1 765,9
Koundara	2 283,8	2 253,3	2 241,6
Kankan	1 724,5	1 773,9	1 968,3
Siguiri	1 990,6	2 024,9	2 244,1
Faranah	1 662,6	1 683,2	1 823,9
N'Zérékoré	1 362,7	1 366,1	1 323,0
Macenta	1 382,7	1 357,1	1 340,1
Kissidougou	1 455,6	1 443,5	1 468,3

Source :Ministère des transports/Direction nationale de la météorologie

Tableau 2125: Bilan hydrique calculé en fonction de l'évapotranspiration et de la pluviométrie pour la période 2011-2013 en mm et l/10

Stations	2011			2012			2013		
	ETP	Pluie	BH	ETP	Pluie	BH	ETP	Pluie	BH
Conakry	1 591	3 197	1 605	1 674	3 805	2 131	1 060	3 624	2 563
Kindia	1 699	2 129	430	1 621	2 266	645	1 564	2 028	465
Boké	1 521	1 808	287	1 486	2 820	1 334	1 094	2 562	1 468
Labé	2 361	1 776	-585	2 262	1 690	-572	1 998	1 584	-414
Mamou	1 702	1 789	88	1 728	2 080	352	1 766	1 820	54
Koundara	2 284	1 014	-1 270	2 253	1 273	-980	2 242	828	-1 413
Kankan	1 725	1 193	-532	1 774	1 438	-336	1 968	1 183	-786
Siguiri	1 991	1 799	-192	2 025	1 229	-796	2 244	1 071	-1 173
Faranah	1 663	1 614	-48	1 683	1 660	-23	1 824	1 729	-95
N'Zérékoré	1 363	2 004	641	1 366	2 280	913	1 323	1 870	547
Macenta	1 383	1 906	523	1 357	2 118	761	1 340	2 165	825
Kissidougou	1 456	1 530	74	1 444	2 041	598	1 468	1 735	266

Source : Ministère des transports/Direction nationale de la météorologie

Tableau 2.126: Projection des besoins en eau en 2025

Désignation	Unité	Valeur
Besoin en eau domestique		
-Population perurbaine	Millions m ³	415
-Population rurale	Millions m ³	169
Total	Millions	584
Besoin en eau pour l'irrigation 2025	Millions m ³	1 110
Besoin en eau pour le bétail 2025	Millions m ³	55 467
Besoin en eau pour l'énergie 2025	Millions m ³	29 245
Besoin en eau pour l'industrie 2025	Millions m ³	1 200

Source : Direction nationale hydraulique vision national de l'eau en l'an 2025 (rapport de synthèse) Conakry janvier 2000

Tableau 2.127: Adeguation disponible et besoin en eau

Désignation	Unité	Valeur
Souterraine disponible	Millions m ³	12 940
Eau souterraine exploitée en 2025	Millions m ³	40
Disponible après 2025	Millions m ³	12 900
Eau de surface disponible	Millions m ³	164 503
Eau de surface exploitée en 2025	Millions m ³	32 154
Disponible après 2025	Millions m ³	135 258

Source : Vision nationale de l'eau en l'an 2025 (rapport de synthèse) DNH Conakry janvier 2000

Tableau 2.128: Ressource en eau disponible (prevision 2015)

Désignation	Unité	Valeur
Précipitations en moyenne annuelle	Millions m ³	430 000
Eau de surface douce	Millions m ³	164 503
Réserve d'eau souterraine	Millions m ³	12 940
Total des ressources en eau de surface et souterraine	Millions m ³	177 443

Source : Vision nationale de l'eau en l'an 2025 (rapport de synthèse) DNH Conakry Janvier 2000

Tableau 2.129: Nombre de forages réalisés par la seg par région administrative

Régions administratives	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	11	9	0	0	8	16
Kindia	0	0	0	0	0	2
Boké	0	3	0	0	0	0
Mamou	2	3	0	0	0	0
Labé	0	0	0	0	0	0
Faranah	0	0	0	0	0	0
Kankan	5	0	0	0	0	0
N'Zérékoré	0	0	3	0	0	3
Total	18	15	3	0	8	21

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.130: Nombre de points d'eau modernes (forages) réalisés par snape par région administrative

Régions adm	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	0	0	0	0	0	0
Kindia	12	43	44	21	42	187
Boké	16	52	53	64	42	170
Mamou	0	59	60	30	62	183
Labé	28	66	66	12	5	0
Faranah	186	82	84	92	161	1
Kankan	132	81	88	187	65	70
N'Zérékoré	397	48	49	41	83	106
Guinée	771	431	444	447	460	717

Source : Ministère d'Etat d'énergie et à l'environnement/Service national des points d'eau (SNAPE)

Tableau 2.131: Nombre d'ouvrages d'eau de surface et d'eau souterraine exploitées en aep

Année	2014	2015	2016	2017	2018
Eau souterraine	83	83	83	83	101
Eau de surface	18	18	18	18	18
Total	101	101	101	101	119

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.132: Capacité de production par centre et par direction régionale de la seg

Centre	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	170 000	170 000	171 500	171 500	175 196
Kindia	4 400	4 400	4 400	4 400	4 400
Mamou	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400
Faranah	7 700	7 700	7 700	7 700	7 700
Kankan	8 800	8 800	8 800	8 800	8 800
N'Zérékoré	5 600	5 600	5 600	5 600	5 600
Boké	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Labé	5 940	5 940	5 940	5 940	5 940
Guinée	231 916	232 246	234 296	234 296	237 992

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.133: Nombre de sources de prelevement d'eau exploitees par la seg pour la production d'eau potable

Années	Sites	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	Barrages	1	1	1	1	1
	Fleuves	0	0	0	0	0
	Lacs	1	1	1	1	1
	Sources	2	2	2	2	2
	Forages	36	36	36	37	50
	Total	40	40	40	41	54
Basse Guinée	Barrages	0	0	0	0	0
	Fleuves	3	3	3	3	3
	Lacs	0	0	0	0	0
	Sources	0	0	0	0	0
	Forages	14	14	14	15	16
	Total	17	17	17	18	19
Moyenne Guinée	Barrages	1	1	1	1	1
	Fleuves	0	0	0	0	0
	Lacs	1	1	1	1	1
	Sources	0	0	0	0	0
	Forages	16	16	15	15	17
	Total	18	18	17	17	19
Haute Guinée	Barrages	4	4	4	4	4
	Fleuves	1	1	1	1	1
	Lacs	0	0	0	0	0
	Sources	0	0	0	0	0
	Forages	13	13	14	13	15
	Total	18	18	19	18	20
Guinée Forestière	Barrages	0	0	0	0	0
	Fleuves	4	4	4	4	4
	Lacs	0	0	0	0	0
	Sources	0	0	0	0	0
	Forages	4	4	4	3	3
	Total	8	8	8	7	7
Guinée	Barrages	6	6	6	6	6
	Fleuves	8	8	8	8	8
	Lacs	2	2	2	2	2
	Sources	2	2	2	2	2
	Forages	83	83	83	83	101
	Total	101	101	101	101	119

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.134: Evolution des debits de quelques fleuves majeurs (m3/s)

Fleuve	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Niger à Faranah	72,0	65,7	11,6	85,8	81,0	72,4	119,6	44,4	60,4	84,5
Bafing à Sokotoro	35,9	33,0	34,8	39,8	46,2	31,3	33,1	23,9	34,0	26,8
Sankarani Mandiana à	255,5	293,6	191,4	248,1	288,5	203,2	190,8	126,5	174,5	290,1
Niandan à Baro	199,4	195,1	79,5	194	199,5	368,5	226,5	85,4	132,4	248,5
Milo à Kankan	154,4	144,7	0	42,7	152,9	117,4	122,7	44,1	109,9	190,8
Koliba à Gaoual	198,5	242,1	201,8	314	211,9	153,1	nd	nd	nd	nd
Pont Linsan	Nd									
Oulé à Kérémanda	35	39,3	30,4	35,2	29,7	26,6	40,1	42,3	33,7	0,9*

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique ; * = le débit prélevé seulement en janvier 2018

Thème 2.5.2: Abstraction, utilisation et restitution des eaux

Tableau 2.135: Nombre d'abonnées factures par usage a la seg (m3)

Usage /Années	2014	2015	2016	2017	2018
Particuliers (Domestique/Ménages)	60 686	59 726	61 404	60 146	64 129
Collectif (Bornes fontaines)	855	785	806	790	775
Industries	71	70	72	71	71
Commerce	3 498	4 192	4 309	4 221	4 368
Autres Administrations	636	663	681	668	666
Administration	4 420	4 639	4 769	4 672	4 733
Total	70 166	70 075	72 041	70 568	74 742

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.136: Nombre d'abonnées par usage a la seg

Usage / Années	Unité	2014	2015	2016	2017	2018
Domestique	Nombre	125 190	127 451	130 588	132 579	134 427
Collectif (Bornes fontaines)	Nombre	866	883	822	803	791
Industries	Nombre	76	75	78	78	60
Commerce	Nombre	3 662	3 923	4 186	4 353	4 499
Autres Administrations	Nombre	670	696	723	723	716
Administration	Nombre	4 496	4 610	4 729	4 774	4 825
Total	Nombre	134 960	137 638	141 126	143 310	145 318

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.137: Production d'eau de la société des eaux de guinée (seg) par préfecture en milliers de m3

Préfecture	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Total Conakry	53 673,5	54 119,2	54 884,0	53 171,2	55 309,2	56 099,4	57 099,9
Forécariah	113,8	129,6	135,5	177,0	166,8	136,4	179,2
Kindia	1 172,3	1 114,5	924,8	1 028,5	1 112,7	1 051,6	1248,2
Mamou	339,2	268,5	280,7	270,5	229,8	282,9	353,6
Faranah	199,2	251,7	294,2	352,6	349,0	456,1	435,8
Kissidougou	350,1	287,1	394,9	179,9	183,2	251,7	405,0
Guéckédou	130,6	165,4	135,3	356,0	367,5	395,9	254,0
Kankan	988,8	954,8	1 316,9	1 135,4	1 018,6	1 154,7	1429,8
Macenta	84,6	111,7	114,6	139,7	100,4	117,5	120,9
N'Zérékoré	627,8	563,2	584,8	653,2	657,3	636,7	697,9
Dalaba	196,6	221,7	318,1	363,2	271,5	270,2	282,9
Kérouané	227,6	210,8	200,5	169,6	277,3	475,5	485,8
Boké	540,0	608,9	620,5	708,9	736,2	791,0	821,2
Dabola	94,2	114,7	112,6	280,2	558,9	520,2	597,5
Pita	94,9	160,8	197,1	195,8	166,4	162,1	211,3
Kouroussa	165,3	288,9	165,4	169,9	169,2	162,6	178,9
Mali	14,2	27,3	34,9	28,9	16,6	23,3	20,8
Mandiana	3,5	12,4	19,0	25,5	10,5	11,1	11,1
Coyah	93,4	96,6	150,1	198,4	209,0	253,9	317,3
Dubréka	79,2	99,6	117,7	80,9	94,0	117,0	136,0
Siguiri	304,9	374,9	504,8	433,4	388,9	443,1	399,4
Dinguiraye	107,7	134,4	122,5	119,5	139,7	136,6	166,1
Labé	476,4	729,7	836,0	854,1	833,6	866,6	967,9
Koundara	221,4	247,4	265,8	272,2	326,7	326,2	360,8
Bofa	24,4	40,2	31,5	26,2	27,2	15,5	28,7
Télimélé	0,0	0,0	0,0	0,0	31,9	52,5	81,2
Total Centres de l'intérieur	6 650,0	7 214,7	7 878,3	82 19,2	8 442,7	9 110,9	10 191,2
Total GI Production (M³)	60 323,4	61 333,9	62 762,3	61 390,4	63 751,9	65 210,2	67 291,1

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.138: Volume d'eau exhaure par la seg (millions de m³)

Volume (m3)	2014	2015	2016	2017	2018
Eau souterraine	13,47	13,25	13,64	14,02	13,90
Eau de surface	50,68	49,85	51,30	52,73	52,29
Total	64,15	63,10	64,94	66,75	66,19

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.139: Nombre de borne fontaine par centre et par direction regionale de la seg

Centre	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	150	156	154	166	167
Kindia	23	25	26	26	26
Mamou	26	25	25	25	23
Faranah	42	26	19	13	12
Kankan	64	64	63	62	61
N'zérékoré	92	93	91	82	80
Boké	11	17	20	25	25
Labé	35	32	29	28	28
Guinée	866	853	822	803	791

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.140: Longueur du reseau par centre et par direction regionale de la seg (km)

Centre	2014	2015	2016	2017	2018
Conakry	1 517,5	1 517,5	1 517,5	1 517,5	1 517,5
Kindia	44	44	44	44	44
Mamou	28,6	28,6	28,6	28,6	28,6
Faranah	23	23	23	23	23
Kankan	56,1	56,1	56,1	56,1	56,1
N'zérékoré	60	60	60	60	60
Boké	23,3	23,3	23,3	23,3	23,3
Labé	35,4	35,4	35,4	35,4	35,4
Guinée	2 217,6				

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.141: Evolution de la consommation d'eau potable de la seg par usage (millier m3)

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Administration	22 173,5	21 848,8	21 886,2	21 846,0	22 349,1
Autres administrations (Institutions)	434,7	387,0	333,3	302,7	322,4
Bornes fontaines (Collectif)	102,5	115,4	168,4	168,4	156,3
Commerce	573,5	543,2	509,6	538,5	543,5
Industries	651,3	574,0	630,5	615,2	547,8
Particuliers (Ménages)	12 837,9	12 826,5	13 642,8	14 075,8	15 404,8
Total	36 773,6	36 295,2	37 170,9	37 546,8	39 324,0

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.142: Chiffre d'affaires hors taxes par prefectures a la societe des eaux de guinee (seg) (milliards de gnf)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Kaloum	19,09	26,05	26,64	26,75	26,72	27,00	27,10
Dixxin	14,03	15,78	15,97	15,32	15,33	15,08	15,20
Matam	10,15	13,39	12,39	12,16	12,79	12,65	12,70
Matoto	37,64	42,18	43,74	45,01	39,92	26,35	26,20
Ratoma	17,52	18,47	18,75	18,24	18,46	17,97	18,80
Kountia	10,21	11,41	11,47	11,75	12,41	12,72	13,10
Wanindara	9,64	9,44	10,15	10,31	10,76	10,50	10,70
Cimenterie	Na	0,78	2,88	2,85	2,87	2,95	2,90
Yimbaya	Na	na	na	na	6,73	22,17	22,30
Total Conakry	118,28	137,50	141,99	142,41	146,00	147,37	148,90
Forécariah	0,18	0,41	0,61	0,60	0,56	0,40	0,50
Kindia	1,81	3,67	3,79	3,59	3,83	3,23	3,90
Mamou	0,78	0,93	0,99	0,93	0,79	0,93	1,30
Faranah	0,44	0,93	1,26	1,28	1,20	1,16	1,30
Kissidougou	0,86	0,94	1,63	1,27	1,26	1,26	1,3
Guéckédou	0,35	0,58	0,53	0,65	0,64	0,76	0,80
Kankan	2,39	3,19	5,53	3,91	3,69	3,69	5,00
Macenta	0,27	0,44	0,50	0,48	0,34	0,36	0,40
N'Zérékoré	1,53	2,20	2,47	2,56	2,21	2,27	2,20
Dalaba	0,58	0,90	1,23	1,41	1,05	0,91	0,90
Kérouané	0,56	0,85	0,83	0,53	0,85	1,18	1,60
Boké	1,50	2,25	2,71	2,45	2,10	2,20	3,00
Dabola	0,23	0,32	0,33	0,69	1,91	1,34	1,60
Pita	0,16	0,40	0,65	0,57	0,55	0,50	0,6
Kouroussa	0,30	0,49	0,69	0,57	0,59	0,55	0,60
Mali	0,03	0,11	0,12	0,11	0,04	0,06	0,10
Mandiana	0,01	0,02	0,05	0,07	0,04	0,05	0,00
Coyah	0,22	0,32	0,53	0,66	0,67	0,71	0,90
Dubréka	0,18	0,29	0,50	0,29	0,26	0,36	0,40
Siguiré	0,56	0,97	1,66	1,49	1,19	1,64	1,30
Dinguiraye	0,22	0,42	0,39	0,36	0,43	0,46	0,50
Labé	1,00	2,15	2,88	2,70	2,48	2,83	3,10
Koundara	0,58	0,86	0,96	0,90	1,11	1,07	1,10
Bofa	0,05	0,15	0,14	0,11	0,09	0,05	0,10
Télimélé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,12	0,20
Total intérieur	14,81	23,79	30,98	28,17	27,95	28,08	32,50
Total Guinée	133,08	161,29	172,97	170,58	173,95	175,45	181,50

Source : Ministère de l'énergie et de l'hydraulique/Société d'exploitation des eaux de Guinée (SEG)/Direction système informatique/Sous-direction Statistique.

Tableau 2.143: Proportion de la population raccordée à l'eau potable

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'abonnés y compris les bornes fontaines	134 960	137 638	141 126	143 310	145 318
Nombre moyen de personnes chez un abonné	30	25	25	25	18
Nombre de personnes autour d'une borne fontaine	250	250	250	250	150
Proportion de la population urbaine raccordée à la SEG	71%	73%	69%	67%	66%
Proportion de la population urbaine desservie par la SEG	nd	50%	48%	46%	47%
Conakry					
Nombre d'abonnés	105 032	107 026	109 658	110 850	112 085
Proportion de la population urbaine raccordée à la SEG	79%	80%	81%	78%	76%
Proportion de la population urbaine desservie par la SEG	nd	56%	53%	52%	53%

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.144: Estimation de la quantité d'eau prélevée au niveau de forage en milieu rural

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Quantité d'eau souterraine prélevée en millions de m3 par an	12,5	13,2	14,0	15,8	16,8	16,6	17,5	17,8	18,8	19,4	19,9	20,5	21,1	22,1
Eau souterraine SEG	4,16	4,50	4,90	26,80	8,94	9,12	9,26	10,13	10,03	10,26	12,59	12,99	13,56	14,17
Total eau souterraine	16,71	17,69	18,88	42,60	25,77	25,72	26,72	27,92	28,83	29,63	32,54	33,52	34,70	36,25

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)/SNAPE

COMPOSANTE 3

EMISSIONS, RESIDUS ET DECHETS

SOUS COMPOSANTE 3.1

EMISSIONS A L'AIR

Thème 3.1.1 : Emission de gaz à effet de serre

Tableau 3.1: Concentrations atmosphériques globales des gaz à effet de serre 2016

Désignation	Concentration émise	Concentration séquestrée
Niveau global de CO ₂	1960	9136
Niveau global de CH ₄	371	

Source: COSIE 2016

Tableau 3.2: Synthèse des émissions 2016

Greenhouse gaz source and sink catégories	CO ₂ émissions (Gg)	CO ₂ removals (Gg)	CH ₄ (Gg)	N ₂ O (Gg)	NO _x (Gg)	CO (Gg)	NMVOCS (Gg)	SO _x (Gg)
Total des émissions/séquestrations	1 960/9136	-444/160	371	123	23	609	50	0
1. Energie	1 947	0	22	0	16	374	50	0
2. Processus industriel	13	0	0	0	0	0	0	0
4. Agriculture			337	123	4	157	0	0
5. Utilisation des terres et foresterie	7176	-444/160	9	0	2	78	0	0
6. Déchets			3	0	0	0	0	0
Pour mémoire								
Bunker international	105		0	0	0	0	0	0
Emissions de CO ₂ à partir de labiomasse énergie	3 952							

Source : Communication nationale N° 2/Ministère de l'environnement

Tableau 3.3: Emissions de ges - émissions totales kg (co2, ch4, n2o, nox, co, covnm, so2)

Désignation	Unités	1994	2000	2005	2010	2015
Gaz à effet de serre	Gg	1466,3	1732,3	21616,4	26110,5	31539,0

Source : Communication nationale initiale de la Guinée/Ministère de l'environnement

Tableau 3.4: Projection des émissions des ges directs (ggeq co2) de 2000 à 2020

		2000	2005	2010	2015	2020
CO ₂	SANS	1 960,00	2 367,49	2 859,70	3 454,25	4 172,40
CUTCUTF						
CO ₂	AVEC	9 136,00	11 035,41	13 329,72	16 101,03	19 448,50
CUTCUTF						
CH ₄		7 502,00	9 061,70	10 945,66	13 221,31	15 970,08
N ₂ O		38 130,00	46 057,39	55 632,91	67 199,23	81 170,24

source : Seconde communication nationale de la guinée/Ministère de l'environnement

Tableau 3.5: Recapitulatif des émissions globales de ges par secteurs d'activités

GES (Gg)	CO ₂	CH ₄	N ₂ O	NO _x	CO	NMVOCS	PRG (100ans)
Energie	10 631,8	24,3	0,3	14,2	454,6	50,9	11 237,9
Procédés industriels	137,8	nd	nd	nd	nd	nd	137,8
Déchets	5,7	16,3	nd	nd	nd	nd	347,1
Agriculture	nd	114,8	0,4	14,5	817,7	nd	2 543,5
Foresterie et CUT	-21483,0	168,0	1,2	41,8	470,1	nd	-17 598,3
Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd	-3 332,0
PRG(Gg) Eq.CO ₂	-10707,7	6790,6	585,2	nd	nd	nd	-3 332,0

Source : Communication nationale initiale de la Guinée/Ministère de l'environnement

Tableau 3.6: Emission de methane selon l'espece animale en 2006

Espèces	Emission en Gg	Emission en Gg Eq-CO2
Bovins (vaches laitières et autres)	61,899	1299,879
Ovins	2,609	54,789
Caprins	3,234	67,914
Equins	0,001	0,021
Asins	0,018	0,378
Porcins	0,036	0,756
Volaille	0	0
Total	67,797	1423,737

Source : Communication nationale initiale de la guinée/Ministère de l'environnement

Tableau 3.7: Emissions de co2 par activites economique et par combustible 2006

	Branches d'activités	Sources émission	Quantités(Gg)	Observations
1	Production d'énergie électrique	Gasoil	63,2	Prédominance dans les centrales thermiques et l'industrie minière
		Mazout	655,1	
		Lubrifiant	3,5	
	Sous total			721,8
2	Industries manufacturières	Gasoil	0,7	L'industrie manufacturière n'est qu'à ses débuts
		Lubrifiant	0,002	
	Sous total			
Transport				
3	Aviation	Kérosène	2,8	Le gasoil est à l'origine de 62% des émissions du secteur du transport
	Routier	Essence	233,6	
		Gasoil	335,3	
	Ferroviaire	Gasoil	50,4	
	Sous total			
Secteur résidentiel				
4	Eclairage	Pétrole lampant	87,1	Importante consommation de bois de feu (plus de 85% des émissions)
	Cuisson	Bois de feu	7909,3	
	Cuisson	Charbon de bois	1285,5	
	Sous total			
Secteur agricole (mécanisation)				
5	Engins mobiles	Gasoil	5,354	Faible mécanisation du secteur
	Engins immobiles	Gasoil	0,347	
	Sous total			
Total			10 631,835	

Source : Communication nationale initiale de la guinée/Ministère de l'environnement

Tableau 3.8: Taux de sequestration de carbone de differentes pratiques

Pratique culturale	Taux de séquestration (t C/ha/an)
Défrichement d'une forêt pour culture itinérante	-92
Jeune jachère	3
Jachère avancée	7
Agroforesterie monospécifique	3
Agroforesterie multispécifique	7
Pâturage	-0,2

Source : Valeur économique et socioculturelle de Kounoukan Benoit Limoges Août 2014)

Tableau 3.9: Stocks de carbone et leur valeur dans les écosystèmes guinéens 2014

Type de formation végétale	Superficie (1000 ha)	Densité de carbone (t C/ha)	Stock total de carbone (Mt C)	Valeur du stock (milliards GNF)
Mangrove	250	800	200	2
Forêt dense humide	700	250	175	1,8
Forêt claire et forêt dense sèche	1600	150	240	2,4
Savane boisée	10 636	110	1170	11,7
Jachère et savane arbustive	7500	70	525	5,3
Couverture agricole	1700	40	68	0,7
Autres	2 200	0	0	0
Total	24 586	nd	2378	23,8

Source : Valeur économique et socioculturelle de Kounounkan Benoit Limoges Août 2014)

SOUS COMPOSANTE 3.2 :

PRODUCTION ET GESTION DES EAUX USEES

Thème 3.2.1 : Production et teneur en polluants des eaux usées

Tableau 3.10: Quantité des eaux usées de la capitale conakry

Désignation	Unité	Valeur
Quantité estimée des eaux de Conakry (Capitale)	m ³ /an	7 245 000
dont provenance de l'industrie alimentaire et de boisson (PNUD/THIAM, 2006)	m ³	783 952

Source : Ministère de l'environnement, des eaux et forêts /Politique nationale de l'environnement ; 2006

Tableau 3.11: Réseau eaux usées de kaloum (capitale)

Stations	Debit (L/s)	Debit (m ³ /h)
Téminétaye	4,80	17,28
Port	14,60	52,56
Boulbinet	12,50	45
Telly	24,60	88,56
Tombo	12,50	45

Source : Direction Nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation (DATHU) 2006

Tableau 3.12: Quantité des eaux usées épurées par commune de conakry (en%)

Commune	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dixinn	0	0	0	0	0	0	0
Kaloum	0	0	0	0	0	0	0
Matam	0	0	0	0	0	0	0
Matoto (Yimbaya)	9%	12%	11%	8%	0	0	0
Ratoma (Sonfonia)	6%	8%	10%	12%	0	0	0

Source : Direction nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation (DATHU)

SOUS COMPOSANTE 3.3: PRODUCTION ET GESTION DES DECHETS

Thème 3.3.1 : Production des déchets

Tableau 3.13: Volume mensuel de déchets transférés au cours de l'année 2016 (tonnes)

Mois	SPTD	C/ Kaloum	C/ Dixinn	C/ Matam	C/ Ratoma	C/ Matoto	PME	Privés et Autres	SATAREM
Janvier	3755	304	346	360	654	232	472	73	0
Février	5932	389	252	246	516	185	658	167	0
Mars	4277	469	910	366	414	271	425	92	0
Avril	3766	174	894	318	516	204	592	2954	6355
Mai	5574	157	683	366	588	103	520	412	7766
Juin	4753	408	258	354	660	151	504	621	8560
Juillet	4147	224	347	306	768	138	553	344	6310
Août	3736	284	388	246	612	136	508	344	4813
Septembre	4139	144	264	193	360	114	377	175	0
Octobre	5189	222	354	235	24	118	303	268	0
Novembre	8869	528	358	439	360	310	709	1557	0
Décembre	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	54 137	3 303	5 054	3 429	5 472	1 962	5 621	7 007	33 804

Source: Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation/Gouvernorat de la Ville de Conakry/Service Public de Transfert des Déchets (SPTD)

Tableau 3.14: Evolution d'enlèvement et de transfert mensuel des déchets à la décharge de la minière (conakry)

Mois	2017		2018	
	N.Rotation	Tonnes	N.Rotation	Tonnes
Janvier	1918	10 932	3 079	21 929
Février	2183	14 688	2 399	14 831,5
Mars	2344	14 475	3 388	22 753
Avril	3119	22 357	3 745	26 490,5
Mai	2656	17 113	3 877	25 250
Juin	2915	22 096	4 106	31 143
Juillet	3103	24 134	3 775	30 707
Août	2062	15 864	2 148	13 789,5
Septembre	3812	29 728	2775	19 662
Octobre	3219	23 493	2509	17 535
Novembre	2650	19 168	1851	11 909
Décembre	32 49	24 107	2740	17 927
Total	33 230	238 176	36 392	253 926,5

Source : Agence nationale de salubrité publique (ANASP)

Thème 3.3.2 : Gestion des déchets

Tableau 3.15: Repartition (en %) des menages selon le mode d'evacuation des ordures menageres par ramassage prive

Caractéristiques socioéconomiques	2003	2007	2012
Ensemble	10,5	6,5	4,9
Milieu de résidence			
Rural	0,8	0,3	1,2
Rural pauvre	nd	0,5	1,3
Urbain	9,4	22,2	13,3
Urbain pauvre	nd	12,9	5,3
Région Administrative			
Boké	5,5	0,5	0,9
Conakry	55,4	38,8	21,6
Faranah	1,0	0,4	0,1
Kankan	3,1	1,6	2,6
Kindia	0,5	0,9	0,2
Labé	1,8	0,1	0,2
Mamou	0,1	0,1	0,1
N'Zérékoré	2,7	0,1	4,4

SOURCE : ENQUETES MENAGES/INS/MPDE

Tableau 3.16: Evolution du mode d'evacuation des ordures menageres entre 1996 et 2014

Années	RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Ramassage public ou privé/ Caniveau/Rue	13,3	36,0	3,9	19,7	44,3	6,9
Cours d'eau/Mer	2,5	7,3	0,6	2,5	6,2	0,6
Nature	81,9	54,5	93,2	73,9	40,7	91,1
Autres	2,3	2,2	2,3	3,9	8,8	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 051 303	306 050	745 153	1 470 277	503 804	966 473

SOURCE : RGPH 1996 ; RGPH 2014/ INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)/MPDE

Tableau 3.17: Exportation de ferraille, déchets

	unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume FAB	Millions de kg	116,9	68,4	30,1	44,4	19,9	8,7	9,7	15,3	19,2
Valeur FAB	Millions USD	4,2	5,5	2,1	2,1	1,7	1,4	2,3	102,7	1,6

SOURCE : BULLETIN DES STATISTIQUES MONETAIRES ET FINANCIERES ET LA BALANCE DES PAIEMENTS/BCRG

SOUS COMPOSANTE 3.4: LIBERATION DES SUBSTANCES CHIMIQUES

Thème 3.4.1 : Libération des substances chimiques

Tableau 3.18: Quantité d'engrais distribués par l'état en tonnes

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Quantité distribuée	20 000	19 700	nd	16 350	16 485	24 490	59 691	40 309

Source : Direction Nationale de l'agriculture/Ministère de l'agriculture

Tableau 3.19: Produits et équipements phytosanitaires distribués par l'état

Produits	unités	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018
Herbicides	Litre	455 030	365 000	62 808	108 600	59 500
Insecticides	Litre	526 000	39 000	95 000	84 000	32 000
Fongicides	Litre	445 000	nd	6 150	13 700	17 000
Appareils (atomiseurs, pulvérisateurs)	Nombre	4 700	500	nd	nd	nd

Source : Direction nationale de la protection des végétaux/ Ministère de l'agriculture

Tableau 3.20: Evolution de l'importation des intrants agricoles (en tonnes)

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Engrais	29 535	34 833	19 328	20 046	42 995	59 691	40 309
Semences sélectionnées toutes espèces	966	2 979	3 379	735	1 317	3310	2529
Pesticides, fongicides, herbicides et insecticides	4 401	4 174	4 662	nd	nd	nd	nd

Source : Direction générale des douanes/Ministère délégué au budget

Tableau 3.21: Evolution de l'importation des produits chimique

	unités	2014	2015	2016	2017	2018
Volume FAB	Millions de kg	129,9	146,1	178,2	345,4	291,3
Valeur FAB	Millions USD	189,7	172,8	230,9	311,4	401,7

Source : Bulletin des statistiques monétaires et financières et la Balance des Paiements/BCRG

Thème 3.4.2 : Importation des produits chimiques

Tableau 3.22: Information sur l'importation des produits chimiques, figurant sur la liste nationale courant en 2016 en kg

Natures des produits importés	Quantité par produits
Polyéthylène	13238.606
Polypropylène	1336.953
Copolymere de propylène	4604.088
Carbonate de calcium	5919.7
Resines Alkydes	198.108
white spirit	186.856
Autres polymeres lethylène	221.0
Autres polymeres Propylene	370.856
Agent de surface organique	23.848
Autres polymere Acrylique	214.64
Autres Matires colorantes	231.00
Resines Phenoliques	47.352
Oxyside de fer	168.272
Autres Melanges d'hydrocarbure	14
Autres ouvrages et et Etain	19.456
Autres Polyamides	23.716
Resines Acrylique	40.573
Cyclohexenone	30.4
Oxyde de Titane	60
Isomere du Xylene en melange	28.86
Stealite naturelle	22
Polymere de chlorure de vinyl	40
Diluant cellulosique	13.984
Nipacides	15.417
Alcool isopropylique	13.584
Sodium hexa Meta phosphaté	8.26
Copolymeres de l'éthylène	403.61
Soude Caustique	1562.715
ULTRAMarine Bleu	16.484
Piles électriques	80.52
Cyanure de sodium	4025.6
Chaux vivre	14150.75
Peroxyde d'hydrogene	1248
Soude Caustique	1173.068
Acide Hydrochrolyque	1175.12
Carbone Actif	22.352
Solufixe	13477
Cyanure de sodium	1400.28
Peroxyde d'hydrogene	1770.72
Soude Caustique	746.745
Acide chlorhydrique	470.3
Chaux vivre	240

Source : Direction Nationale de l'Environnement/Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts

Tableau 3.23: Information sur l'importation des produits chimiques, figurant sur la liste nationale courant en 2016 (suite 1) en kg

Natures des produits importés	Quantite par produits
Acide Hydrochrolyque	191.2
Charbon Actif	106.958
Floculant	31.0
Produits lamines	43.323
Carbone actif	20.43
Hwdroxyde de sodium	1396.86
Nitrate d'ammonium	102.662
Batum	436.73
Produits d'Etancheite	19.085
Malt Special Globe	1626.62
Arome XXL.Energy	3501
Colorant carmosine	236Kg
Barquettes Sans Impression	16.716
Charbon Actif	3
Monoethanolamines	12.861
Kieselghur	39.359
Acide Phosphoriques	7.979
Collupuline liquide et Termanyl	10.051
Colle Aquence	7.027
Bouchons Plastiques	18.135
Additfs pour LubrifiantS	83.167
lubrifiants	242.105
Graisses	72.1
Hydaulyaue	37.92
polyol Polymerique	228.048
TDI.Base Iupranate	140
Resines Pet Resiliance	451.95
Carbonate de calcium	56
Clorure de Methylene	43.484
TDI Vencrex Saranate	40
Resines Alkyde	231.75
Alcool Etylique	4287.47
Base Aromatique	593.806
Bicarbonate de sodium	130.236
AcideSulfurique	255.921
AcideCyanurique	18.954
Produits d'entretiens	6.547
Preforme en plastique	4675.541
Eplosive en Emulsion	212.785
Permanganate de potassium	6.239
Shurlube	36.538
Dioxyde de carbone	341.192

Source : Direction Nationale de l'Environnement/Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts

Tableau 3.24: Information sur l'importation des produits chimiques, figurant sur la liste nationale courant en 2016 (suite 2) en kg

Natures des produits importés	Quantite par produits
Concentrés	34.073
Colle Aquence	4.658
Carbonate de calcium	4287.265
Matieres PremiersPeintur(Alkydes)	731.643
Dupont 6300 et 960	18.664
Megalkide	185.9
Resines solutions	16
Aluminium Silicaté	17.426
Nltrate d'Amonium	5793.45
Detonateur	207.225
Explosive	232.96
Additfs pour LubrifiantS	274.98
lubrifiants	65 091
Mineraux Bitumineux	36.361
Hypochlorite de calcium	22.05
Chaux calciques Eteintes	54.18
Acide Acetique	13.24
Clorure de Polacium	54
Acide Phosphoriques	22.63
Herbicide	32.04
Dioxyde de carbone	67.7
Carbure de Calcium	47.7
Butane	16
Soude Caustique	153.764
Carbure de Calcium	24
Herbicides Insecticides	135.844
Sulphate d'Alumine	73.728
Chlorure de calcium	11.335
Acide Phosphoriques	13.42
Acetanipride Chomectine	29
Chainlub 601	13.74
Daveyquick (Explosif)	5.725
Detonateurs	231.083
Vari-steur	9.683
Nitrate d'Ammonium	23.092
Glucérine	21.1
Carbonate de calcium	224.8
Matieres Premieres Flavori arome	143
Huiles Lubrifiantes	922.335
Graisses	47.49

Source : Direction Nationale de l'Environnement/Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts

Tableau 3.25: Information sur l'importation des produits chimiques, figurant sur la liste nationale courant en 2016 (suite 3) en kg

Natures des produits importés	Quantite par produits
Resin colle	484.785
Colle Aerolite	46.735
Soude Caustique	271.296
Labrifians	12.18
HDPE	512.628
lubrifians	33.55
chlorodifluomethalne	38.09
Batume	3346.68
Batume	1964.13
Huiles moteurs	40.5
Additif préparés pour mortier et beton	32.122
Nafulex	9.631
Bitume	842.2
lubrifians	36
lubrifians	12
Produits pour laboratoire	2.358
Détergent liquide	24.02
Battéries	153.628
Huiles moteurs	58.215
lubrifians	19.747
lubrifians	18
Battéries	47.52
Battéries	24.986
Huilles moteurs	50.54
HUILLES Lubrifiantes	18.24
Carbure de Calcium	45
Colle blanc-Etanchéité	17.182
LDPE Exxon mobil	16.102
Ciments blancs	243.9
Soude Caustique	163.296
Engrais , Urée et Herbicide	161.22
Bitume	611.52
Bitume	611. 52
Mastic pour ciment et bois	14.177
Gaz CO2	19.58

Source : Direction Nationale de l'Environnement/ Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts

COMPOSANTE 4

ÉVÉNEMENTS EXTREMES ET CATASTROPHES

COMPOSANTE 4.1:

ÉVÉNEMENTS NATURELS EXTREMES ET DES CATASTROPHES NATURELLES

Thème 4.1.1: Apparition d'événements naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Tableau 4 1: Description du phenomene extreme et catastrophe

Événement	Type	Région	Nombre	Période
Inondation	hydrologique	Boké	38	2011-2015
		Faranah		
		Labé		
		Kankan		
		Kindia		
		Mamou		
Incendie	Technologie	N'Zérékoré	16	2011-2015
		Kindia		
		Faranah		
		Boké		
		Kankan		
		Mamou		
Vent violent	Climatique	Kindia	9	2012-2015
		Faranah		
		Boké		
		N'Zérékoré		
Séisme	Géophysique	Basse Guinée	58	1796-2016
		Moyenne Guinée		
		Haute Guinée		
		Guinée Forestière		

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4 2: Description du phenomene extreme et catastrophe en 2017 et 2018

Événement	Type	Région	Nombre
Inondation	hydrologique	Boké	1373
		Faranah	1590
		Labé	15294
		Kankan	11850
		Kindia	1369
		Mamou	10253
		N'Zérékoré	522
		Conakry	16576
Incendie	Technologie	Kindia	1766
		Faranah	7315
		Boké	3590
		N'Zérékoré	2628
		Kankan	2431
		Mamou	1390
		Labé	4374
Vent violent	Climatique	Kindia	764
		Faranah	729
		Boké	393
		N'Zérékoré	9363
		Kankan	
Séisme	Géophysique	Basse Guinée	
		Moyenne Guinée	
		Haute Guinée	
		Guinée Forestière	

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.3: Emplacement des inondations en 2011

Région administratives	Préfecture	Localité
Boké	Gaoual	Commune urbaine
Faranah	Faranah	Sandénia
Labé	Labé	Popodara, Dionfo, Dara et Afia
Kankan	Siguiri	Niandankoro, Karakoro, Konomankoura
Ensemble	4	9

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.4: Emplacement des inondations en 2012

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Forécariah	Kaback
	Kindia	Commune urbaine
Mamou	Mamou	Dounet
Labé	Tougué	Tankaly et Kolé
	Mali	Lébékéré
Ensemble	5	6

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.5: Emplacement des inondations en 2013

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Kindia	Commune urbaine
Boké	Boffa	Ile Sakama
	Fria	Tormelin, Banguigni
Faranah	Faranah	Bendou, Nialia, Songoya, Hermakonon
	Kissidougou	Albadaria, Yendémillimou
Kankan	kankan	Tintiwioulen, Tokounou
N'Zérékoré	Beyla	Nionsomoridou
Ensemble	7	13

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.6: Emplacement des inondations en 2014

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Kissidougou	Bambadou, commune urbaine
Kindia	Forécariah	Kaback
	Dubrêka	Dofly 1 et Dofly 2
Labé	Tougué	Fatako, Tangaly
Ensemble	4	7

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.7: Emplacement des inondations en 2015

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Forécariah	Kaback
Kankan	Kouroussa	Dix(10) communes rurales
Boké	Boffa	Tougnifily
Ensemble	3	3

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.8: Emplacement des inondations en 2017 et 2018

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Faranah	Bendou, Heremakonon, Nialya, sangoya
	Kissidougou	Yendemilimo, Albadaria
Kankan	Kankan	Tintioulen, Tokounou
N'zerékoré	Beyla	Nionsomoridou
	Lola	Commune Urbaine
	Macenta	Commune Urbaine
Mamou	Dalaba	Djanbourya, Ditin
	Pita	Tangan Misside, Maci
Boké	Gaoual	Koumbia

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.9: Emplacement des vents violents en 2012

Region	Préfecture	Localité
N'Zérékoré	Macenta	Panziazou
Ensemble	1	1

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.10: Enplacement des vents violents en 2013

Region	Préfecture	Localité
N'Zérékoré	N'Zérékoré	Commune urbaine
Ensemble	1	1

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.11: Enplacement des vents violents en 2014

Regions administratives	Préfecture	Localité
Kindia	Forécariah	Kakossa
Kankan	Dabola	Bissikrima
Faranah	Koundra	Commune urbaine
Mamou	Macenta	Koyamah
Ensemble	4	4

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.12: Emplacement des vents violents en 2015

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Dabola	Bissikrima, Konindou, N'Dema
N'Zérékoré	Beyla	Nionsomoridou
Kankan	Mandiana	Koundiankoro
Boké	Gaoual	Wendebour
Kindia	Télémilé	Senta
Ensemble	5	7

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.13: Emplacement des incendies en 2012

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Kindia	Madina woula
Kankan	Kouroussa	Doura
Faranah	Dabola	Commune Rurale
	Mamou	Bouliwel, Porédaka
Mamou	Dalaba	Wambéré, Kébaly
	Pita	Timbi Toumi
Labé	Labé	Sannou, Popodara, Afia
	Tougué	Commune Urbaine
Ensemble	8	12

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.14: Emplacement des incendies en 2013

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Faranah	Beindou, Hermakonon, Nialiya, Songoyah
	Kissidoigou	Yèndè- millimou, et Albadaria
Kankan	Kankan	Tintioulen, Tokounou
N'Zérékoré	Beyla	Secteur Nionsomoridou
	Lola	Commune Urbaine
Mamou	Dalaba	Diambouriya(Ditinn)
	Pita	Tanga Missidè(Maci)
Ensemble	7	12

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.15: Emplacement des incendies en 2014

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Faranah	Komandi Baratou commune rurale Beindou
	Dimguiraye	Dialakoro, Diatiféré, Lansanayah
	Kissidougou	Albadaria
N'Zérékoré	Guéckédou	Nongoa et Kassadou
Ensemble	4	7

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.16: Emplacement des incendies en 2015

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Dabola	Bissikrima, Kébéyah
Kankan	Kankan	Commune urale Karfamoriya
	Mandiana	Kigneran
Kindia	Dubrêka	Tondon
Labé	Labé	Commune urbaine
	Mali	Bagadadji
Ensemble	6	7

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.17: Emplacement des incendies en 2016

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Kissidougou	Dalawaya, Manfran centre, Bardou
N'Zérékoré	Macenta	Kouankan
Ensemble	2	4

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.18: Emplacement des incendies en 2017 et 2018

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Kindia	Madina Woula
Kankan	Kouroussa	Doura
Faranah	Dabola	Commune urbaine
	Mamou	Bouliwel, Poredaka
Mamou	Dalaba	Wambere, Kebali
	Pita	Timbi Touni
Labé	Labé	Sanou, Popodara
	Tougué	Commune urbaine
Boké	Gaoual	

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.19: Seismes historiques et recents en guinee

Date	Heure	Lieux	Intensité	Observations
1796	-	Forécariah, Freetown	V	Largement ressenti sur la côte
Janv./1818	-	N-W Guinée	-	-
1887	-	Guinée Maritime	-	-
30/11/1892		Conakry	-	9e séisme observé en Afrique
01/01/1914	06 :45	Tamara	-	-
Février 1914	-	Boffa	-	-
Février 1922	-	Boffa	-	-
11/07/1927	19 :30	Kakoulima	IV-V	Grondement pendant 10sec
05/02/1928	08 :02	Conakry	VI	Ressenti à Conakry, Dubréka, Boffa, Boké, Kakoulima, Coyah, Forécariah
1928	-	Forécariah	-	Epicentre à 12km N-E Forécariah
19/08/1928	Nuit	Forécariah	-	Grondement et dégagement de fumée
26/03/1930	21 :30	Boffa	-	Quelque second
15/11/1932	21 :05	Boffa	V-VI	Grondement
13/07/1935	14 :19	Boffa	V-VII	Ressenti à 60 km de Boffa
26/03/1939	23 :56	Basse Guinée	III	Conakry en 4 sec
26/05/1939	19 :05	Basse Guinée	III	Ressenti à Dubréka, Forécariah Conakry,
30/05/1939	07 :21	Basse Guinée	III	Conakry en 4 sec
06/03/1941	12 :08	Basse Guinée	V	Ressenti en 3-4 secs
15/04/1941	16 :30	Basse Guinée	V	-
Mai 1975	-	Taouléla (Macenta)	III	Groupement dans le massif granitique
29/07/1982	-	Coyah et Forécariah	-	Secousse tellurique
		Koumbia		Ressenti sur tous le territoire Guinéen.
22/12/1983	04 :11	11°866 lat-N 13°529 long -W	V-VIII	Profondeur =11km, Magnitude =6.4, 300 Morts, 10000 blessés, 20000 sans abri.
Mai 1985	-	Boké	V	-
Mai 1985	-	Boffa	V	-
Octobre85	-	Mamou, Dabola	-	-
Janvier 1986	-	Pita	V	Faible éboulement
Avril 1987	16 :30	Téléélé	II	-
24/11/1988	11h			
25/11/1988	14h			
19/12/1988	19 :30 20 :00	Macenta	IV	Ressenti à 015 km au S-O de Macenta dans la localité de Guinguédou : grondement suivi d'émanation gazeuse. Troubles sociaux, déguerpissement de la zone
09/01/1989	08 :25	Macenta	-	Idem
Avril/Mai/1993	14h	Conakry (Kakimbo)	III	Glissement de terrain.

Source : Direction nationale de la géologie.

Tableau 4.20: Seismes historiques et recents en guinee (suite)

Date	Heure	Lieux	Intensité	Observations
16/11/1996	11 :00	Boubère (Dabola)	III	Détonation dans le massif granitique à Boubère
Décembre 1996	11 :30	Bissikirima	-	Idem
Janvier97	16 :00	Dabola	-	Idem
16/11/1998	11 :00	Banikolo (Mta)	III	Détonation suivi de vibration
Décembre 1998	-	-	-	Idem
Janvier 1999	-	-	-	Idem
01/08/1999	01 :05	Forécariah	-	Grondement et vibration ressentis
30/06/2001	13 :00	Conakry, Dubréka, Boffa, Boké, Gaoual, Coyah, Forécariah	-	Grondement suivi de vibration sur toute la côte distance Epicentrale = 13.92 degré
				Azimuth=294.8
				Lat. : 12.05, long :-17.83, MI : 4,9
				(D'après la Sta-Géoph-de Lamto, RCI)
02/03/2004	00 :26	Conakry, Coyah Forécariah, Dubréka, Fria, Boffa, Boké, Gaoual	III-IV	Vibration suivie de chute d'objets
19/05/2004	15 :00	Koumbia	III-V	Explosion suivie de vibration
02/07/2004	20 :39	Conakry et environnants	-	Grondement suivie de vibration
23/01/2006	20 :00	Talibakoro, Kérouané	II-III	Explosion suivie de vibration
24/01/2006	15 :00			
25/01/2006	11 :00			
26/01/2006	03 :00			
26/01/2006	10 :00			
02/01/2007	20 :00	S/P Yébèring	II-III	Explosion suivie de vibration
15/03/2008	15 :30	Talibakoro, Kérouané	I-III	Explosion suivie de vibration
15/05/2009		Kinifi, C. Ratoma, Conakry		Vibration suivie d'effondrement de toits dans la zone de pompage d'eau.
19/04/09	19 :30	Kinifi/Lambanyi/Conakry	IV	Ressenti dans toute la localité
17/05/2011		Sékou Sorya, Madina Oula, Kindia		Glissement de terrain
3/02/2012	17h30 21h00	Dalaba et envir.	III	Explosion et vibration
20/03/2012		Mobéya (Dalaba)		Vibration
7/08/2012		Kérouané		Vibration
8 et 9/08/2012	23h00 5h00	N'Zérékoré		Vibration
23/08/2012	22h00	Koumbia (Gaoual) Yébèring (Mali)		Vibration
17/12/2012	1-2h00	Kiroti-Ratoma (Conakry)		Vibration

Source :- Direction nationale de la géologie

Thème 4.1.2: Impact des événements naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Tableau 4.21: Personnes touchées par des inondations régionales

Régions administratives	2011	2012	2013	2014	2015
Conakry	0	0	0	0	0
Boké	369	0	524	0	480
Faranah	170	0	1137	283	0
Kankan	10004	0	627	0	1219
Kindia	0	275	2008	2135	113
Labé	463	1960	0	12871	0
Mamou	0	10253	0	0	0
N'Zérékoré	0	0	522	0	0
Guinée	11006	12488	4818	15289	1812

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.22: Impact des inondations selon la nature des événements

Désignation	Unités	2009	2010	2011	2012	2013
Localités affectées	Nombre	13	6	7	6	7
Populations	Personne	6703	11213	603	907	8452
Habitations détruites	Nombre	4 779	2 123	1 217	2 016	2 613
Superficies cultivées	Ha	4426	3 196	5 032	4 253	3106
Quantité vivres	Tonnes	8 312	4 769	1 627	2 612	nd
Grèniers détruits	Nombre	nd	nd	nd	nd	nd
Décès	Personne	6	3	4	3	13
Puits d'eau infectés	Nombre	3 218	1 467	1 687*	1 275	317

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.23: Personnes touchées par des incendies

Régions administratives	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	0	0	0	0	0
Boké	0	0	0	0	0
Faranah	72	3143	3349	93	658
Kankan	1208	627	0	516	0
Kindia	1322	0	0	444	0
Labé	446	0	0	294	0
Mamou	528	862	0	0	0
N'Zérékoré	0	430	1082	0	1116
Guinée	3 928	5 062	4 431	1 347	1 774

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.24: Impact des incendies

Désignations	Unités	2009	2010	2011	2012	2013
Localités affectées	Nombre	6	5	7	8	9
Populations déplacées	Personnes	517	1 321	2 008	1 123	651
Habitations détruites	Nombre	3 203	1 793	4 289	1 867	1574
Greniers détruits	Nombre	nd	nd	nd	nd	268
Quantités vivres	Tonnes	nd	7 307	10 315	nd	6450
Décès	Nombre	3	2	5	3	7

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.25: Personnes touchées par des vents violents

Régions administratives	2012	2013	2014	2015
Conakry	0	0	0	0
Boké	0	0	393	0
Faranah	0	0	139	590
Kankan	0	0	0	0
Kindia	0	0	415	349
Labé	0	0	0	0
Mamou	0	0	0	0
N'Zérékoré	6483	548	2332	0
Guinée	6483	548	3279	939

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.26: Impact des troubles sociaux

Désignations	Unités	2009	2010	2011	2013
Localités affectées	Nombre	1	6	3	8
Populations affectées	Personnes	55 000	nd	4 441	37615
Décès	Nombre	150	17	28	287
Populations déplacées	Personnes	nd	4 950	nd	13216
Portés disparus	Personnes	nd	nd	8	267
Vivres détruits/Magasin saccagés	Tonnes	nd	nd	nd	27 magasins /8043 tonnes de vivres

Source : Service national action humanitaire(SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

Tableau 4.27: Personnes touchées par des vents violents

Régions administratives	Nature						Observation
	Inondation		Incendies		Vents violents		
	Population Touché	Nombres de Menages	Population Touché	Nombres de Menages	Population Touché	Nombres de Mena	
Kindia	1369	888	1766	353	764	152	
Labé	15294	3087	4374	88	-	-	4 morts dans un
Kankan	11850	2480	2431	486	-	-	
Boké	1373	313	3590	718	393	79	
Faranah	1590	328	7315	1444	729	146	
Mamou	10253	2050	1390	277	-	-	
N'Zérékéré	522	104	2628	524	9363	1871	8 morts (inondation)
Conakry	16576	3315	-	-	-	-	
Guinée	61827	12565	19557	3890	11249	2248	12

Source : Service national action humanitaire (SENAH)/Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)

COMPOSANTE 5

HABITAT HUMAIN ET HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

SOUS COMPOSANTE 5.1:

HABITAT HUMAIN

Thème 5.1.1: Population urbaine et rurale

Tableau 5 1: Evolution de la population selon le milieu de residence

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Population totale					
Masculine	5 115 365	5 273 425	5 430 371	5 590 797	5 754 536
Féminine	5 484 483	5 644 286	5 802 667	5 964 265	6 128 981
Ensemble	10 599 848	10 917 711	11 233 038	11 555 062	11 883 517
Population urbaine					
Masculine	1 832 976	1 847 667	1 917 466	1 989 359	2 063 315
Féminine	1 852 020	1 977 606	2 048 923	2 122 248	2 197 573
Ensemble	3 684 996	3 825 273	3 966 389	4 111 607	4 260 888
Population rurale					
Masculine	3 282 389	3 425 758	3 512 905	3 601 439	3 691 221
Féminine	3 632 463	3 666 680	3 753 744	3 842 016	3 931 408
Ensemble	6 914 852	7 092 438	7 266 649	7 443 455	7 622 629

Source : INS/RGPH2014 (Perspective démographique)

Tableau 5.2: Repartition de la population des regions administratives et des prefectures par annee de projection et par milieu de residence

Préfecture	2014			2015		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Guinée	3 684 997	6 914 853	10 599 847	3 811 095	7 106 612	10 917 711
Boffa	8 710	205 699	214 409	9 076	211 763	220 839
Boké	187 257	266 637	453 893	194 233	273 271	467 505
Fria	55 780	41 777	97 557	57 748	42 735	100 483
Gaoual	6 017	189 346	195 363	6 270	194 951	201 221
Koundara	19 407	111 662	131 069	20 194	114 805	134 999
Région Boké	277 171	815 121	1 092 291	287 521	837 525	1 125 047
Région Conakry	1 675 069		1 675 069	1 725 300		1 725 300
Dabola	25 600	157 197	182 797	26 641	161 638	188 278
Dinguiraye	18 249	179 955	198 203	19 002	185 145	204 147
Faranah	61 006	221 718	282 724	63 429	227 773	291 202
Kissidougou	100 851	185 014	285 865	104 684	189 754	294 438
Région Faranah	205 706	743 884	949 589	213 756	764 310	978 065
Kankan	192 478	283 419	475 897	199 669	290 499	490 168
Kérouané	23 462	185 987	209 449	24 424	191 305	215 730
Kouroussa	31 550	239 322	270 872	32 842	246 152	278 994
Mandiana	16 612	322 424	339 035	17 306	331 896	349 202
Siguiré	128 666	555 119	683 785	133 821	570 469	704 290
Région Kankan	392 768	1 586 271	1 979 038	408 062	1 630 321	2 038 384
Coyah	218 926	46 949	265 875	225 967	47 881	273 848
Dubrèka	158 463	174 506	332 969	164 242	178 712	342 954
Forécariah	20 297	224 644	244 941	21 137	231 149	252 286
Kindia	139 972	303 012	442 984	145 356	310 912	456 268
Télimélé	13 437	273 484	286 921	13 999	281 526	295 525
Région Kindia	551 095	1 022 595	1 573 690	570 701	1 050 180	1 620 881
Koubia	4 365	96 319	100 684	4 548	99 155	103 703
Labé	93 507	227 179	320 686	97 132	233 170	330 303
Lélouma	4 639	159 743	164 382	4 835	164 477	169 311
Mali	5 471	284 745	290 216	5 702	293 217	298 919
Tougué	3 782	121 643	125 424	3 940	125 245	129 186
Région Labé	111 764	889 629	1 001 392	116 157	915 264	1 031 422
Dalaba	8 628	126 198	134 826	8 987	129 882	138 869
Mamou	68 766	252 970	321 737	71 499	259 885	331 385
Pita	22 040	258 459	280 499	22 953	265 957	288 911
Région Mamou	99 434	637 627	737 062	103 439	655 724	759 165
Beyla	17 253	311 834	329 088	17 974	320 982	338 956
Guéckédou	62 946	230 148	293 094	65 447	236 436	301 883
Lola	28 299	144 842	173 141	29 442	148 891	178 333
Macenta	59 128	221 866	280 994	61 480	227 940	289 420
N'Zérékoré	196 823	203 230	400 053	203 961	208 088	412 050
Yomou	7 541	107 806	115 346	7 855	110 951	118 805
Région N'Zérékoré	371 990	1 219 726	1 591 716	386 159	1 253 288	1 639 447

Source : INS/RGPH2014 (Perspective démographique)

Tableau 5.3: Repartition de la population des regions administratives et des prefectures par annee de projection et par milieu de residence

Préfecture	2016			2017		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Guinée	3 937 226	7 295 813	11 233 034	4 066 635	7 488 426	11 555 061
Boffa	9 445	217 772	227 217	9 828	223 903	233 731
Boké	201 242	279 765	481 007	208 447	286 349	494 796
Fria	59 718	43 667	103 385	61 738	44 610	106 349
Gaoual	6 526	200 507	207 033	6 791	206 177	212 968
Koundara	20 990	117 909	138 898	21 811	121 069	142 880
Région Boké	297 921	859 620	1 157 540	308 615	882 108	1 190 724
Région Conakry	1 775 130		1 775 130	1 826 019		1 826 019
Dabola	27 693	166 024	193 716	28 779	170 491	199 270
Dinguiraye	19 763	190 280	210 043	20 551	195 514	216 065
Faranah	65 873	233 739	299 612	68 394	239 808	308 201
Kissidougou	108 539	194 403	302 942	112 506	199 120	311 626
Région Faranah	221 868	784 446	1 006 313	230 230	804 933	1 035 162
Kankan	206 894	297 432	504 325	214 322	304 461	518 783
Kérouané	25 398	196 563	221 961	26 403	201 921	228 324
Kouroussa	34 149	252 903	287 052	35 498	259 783	295 281
Mandiana	18 009	341 279	359 288	18 737	350 851	369 588
Siguiri	139 024	585 607	724 631	144 392	601 012	745 405
Région Kankan	423 474	1 673 784	2 097 257	439 352	1 718 028	2 157 381
Coyah	232 977	48 780	281 757	240 149	49 686	289 834
Dubrêka	170 039	182 820	352 859	175 994	186 981	362 975
Forécariah	21 987	237 585	259 573	22 865	244 149	267 014
Kindia	150 776	318 670	469 446	156 355	326 548	482 904
Télimélé	14 568	289 492	304 060	15 157	297 620	312 777
Région Kindia	590 347	1 077 347	1 667 695	610 520	1 104 984	1 715 504
Koubia	4 733	101 965	106 698	4 924	104 833	109 757
Labé	100 783	239 059	339 842	104 544	245 041	349 585
Lélouma	5 032	169 169	174 201	5 237	173 958	179 195
Mali	5 936	301 617	307 552	6 178	310 191	316 369
Tougué	4 102	128 815	132 917	4 268	132 459	136 727
Région Labé	120 586	940 625	1 061 210	125 151	966 482	1 091 633
Dalaba	9 350	133 530	142 880	9 726	137 250	146 976
Mamou	74 257	266 699	340 956	77 100	273 630	350 730
Pita	23 878	273 378	297 255	24 833	280 944	305 777
Région Mamou	107 485	673 607	781 091	111 659	691 824	803 483
Beyla	18 704	330 042	348 746	19 458	339 286	358 744
Guékédou	67 970	242 632	310 602	70 572	248 935	319 507
Lola	30 596	152 888	183 483	31 787	156 957	188 743
Macenta	63 853	233 926	297 779	66 301	240 015	306 316
N'Zérékoré	211 120	212 831	423 951	218 471	217 633	436 104
Yomou	8 172	114 065	122 237	8 500	117 241	125 741
Région N'Zérékoré	400 415	1 286 384	1 686 798	415 089	1 320 067	1 735 155

Source : INS/RGPH2014 (Perspective démographique)

Tableau 5.4: Repartition de la population des regions administratives et des prefectures par annee de projection et par milieu de residence de 2018 a 2019

Préfecture	2018			2019		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Guinée	4 199 257	7 684 258	11 883 518	4 335 101	7 883 251	12 218 355
Boffa	10 223	230 152	240 375	10 631	236 517	247 148
Boké	215 847	293 014	508 861	223 443	299 756	523 199
Fria	63 809	45 562	109 372	65 931	46 523	112 453
Gaoual	7 065	211 957	219 021	7 348	217 845	225 193
Koundara	22 658	124 284	146 942	23 530	127 552	151 082
Région Boké	319 602	904 969	1 224 571	330 883	928 193	1 259 075
Région Conakry	1 877 924		1 877 924	1 930 838		1 930 838
Dabola	29 899	175 035	204 934	31 053	179 655	210 708
Dinguiraye	21 363	200 843	222 206	22 201	206 266	228 467
Faranah	70 990	245 972	316 962	73 663	252 230	325 893
Kissidougou	116 583	203 901	320 484	120 773	208 742	329 515
Région Faranah	238 835	825 751	1 064 586	247 690	846 893	1 094 583
Kankan	221 952	311 577	533 530	229 785	318 777	548 563
Kérouané	27 440	207 374	234 814	28 509	212 921	241 430
Kouroussa	36 891	266 784	303 675	38 326	273 905	312 231
Mandiana	19 488	360 606	380 093	20 263	370 540	390 803
Siguiri	149 924	616 669	766 593	155 622	632 572	788 193
Région Kankan	455 695	1 763 010	2 218 705	472 505	1 808 715	2 281 220
Coyah	247 476	50 597	298 073	254 958	51 513	306 472
Dubrêka	182 104	191 188	373 292	188 370	195 440	383 811
Forécariah	23 772	250 832	274 604	24 707	257 634	282 341
Kindia	162 094	334 536	496 630	167 993	342 631	510 624
Télimélé	15 765	305 903	321 668	16 392	314 339	330 731
Région Kindia	631 211	1 133 056	1 764 267	652 420	1 161 557	1 813 979
Koubia	5 122	107 755	112 877	5 326	110 731	116 057
Labé	108 413	251 109	359 522	112 391	257 261	369 652
Lélouma	5 448	178 841	184 289	5 666	183 815	189 482
Mali	6 428	318 934	325 362	6 686	327 844	334 530
Tougué	4 440	136 173	140 614	4 618	139 958	144 576
Région Labé	129 851	992 812	1 122 664	134 687	1 019 609	1 154 297
Dalaba	10 114	141 040	151 154	10 514	144 899	155 413
Mamou	80 029	280 671	360 700	83 044	287 819	370 863
Pita	25 819	288 650	314 469	26 836	296 493	323 329
Région Mamou	115 962	710 361	826 323	120 394	729 211	849 605
Beyla	20 237	348 704	368 941	21 041	358 295	379 337
Guéckédou	73 252	255 337	328 589	76 011	261 836	337 847
Lola	33 014	161 094	194 109	34 279	165 299	199 578
Macenta	68 822	246 201	315 023	71 418	252 481	323 899
N'Zérékoré	226 013	222 487	448 501	233 746	227 392	461 138
Yomou	8 839	120 476	129 315	9 189	123 770	132 959
Région N'Zérékoré	430 177	1 354 299	1 784 478	445 684	1 389 073	1 834 758

Source : INS/RGPH2014 (Perspective démographique)

Tableau 5.5: Taux de croissance annuelle de la population selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	2014	2015	2016
Urbain	3,8	3,7	3,7
Rural	2,6	2,5	2,4
Guinée	3,0	2,9	2,8

Source : Institut national de la statistique (INS)/RGPH3-2014

Thème 5.1.2. L'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie

Tableau 5.6: Synthèse des principaux résultats

Indicateurs	Valeur
Proportion (%) des ménages qui s'éclairent avec l'électricité EDG	20,0
Proportion (%) des ménages qui s'éclairent avec la torche ou la lampe à piles	71,7
Proportion (%) de ménages ayant accès à l'eau potable	61,2
Proportion (%) des ménages qui jettent les eaux usées dans la nature	84,4
Proportion (%) des ménages qui jettent les ordures ménagères dans la nature	73,9
Proportion (%) des ménages utilisant les combustibles solides pour la cuisson	97,7
Proportion (%) des ménages dont la densité d'occupation est supérieure à trois personnes par chambre	33,6
Proportion (%) des ménages possédant au moins un poste radio	52,1
Proportion (%) des ménages possédant au moins un poste téléviseur	23,4
Proportion (%) des ménages utilisant l'internet comme moyen d'information	3,0
Proportion (%) des ménages possédant au moins un fusil de chasse	14,5
Proportion (%) des ménages possédant au moins un groupe électrogène	5,3
Proportion (%) des ménages possédant au moins un panneau solaire	1,6
Proportion (%) des ménages possédant au moins un réfrigérateur/congélateur	9,1
Proportion (%) des ménages possédant au moins un ordinateur	2,9
Proportion (%) des ménages possédant au moins un forage	0,9
Proportion (%) des ménages possédant au moins un téléphone fixe	1,7
Proportion (%) des ménages possédant au moins un téléphone mobile	69,1
Proportion (%) des ménages possédant au moins un téléphone satellite	1,2
Proportion (%) des ménages utilisant l'internet comme moyen de communication	2,2

Source : INS/RGPH 2014 /MPDE

Tableau 5.7: Répartition (%) des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 1993 ;1996 et 2014

Type de source	RGPH 1983			RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Robinet/fontaine Publique	11,9	38,8	4,2	13,1	42,3	1,0	27,4	65,3	7,5
Forage/puits/ source aménagée	nd	nd	nd	20,2	5,7	26,1	33,3	14,4	43,1
Puits ordinaire	30,3	50,3	24,6	32,1	47,8	25,7	22,2	19,0	23,9
Eau de surface	57,5	10,4	71	32,5	1,7	45,1	16,6	0,6	25
Autres	0,3	0,5	0,2	2,1	2,5	2,1	0,5	0,7	0,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 051 303	306 050	745 153	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 1996 ; RGPH 2014 INS/MPDE

Tableau 5.8: Répartition (en %) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson

Source d'approvisionnement de boisson	Milieu de résidence		2018
	Urbain	Rural	
Source améliorée	Urbain		97,6
	Rural		69,8
	Ensemble		79,3
Autre source améliorée	Urbain		-
	Rural		-
	Ensemble		-
Source non améliorée	Urbain		2,4
	Rural		30,2
	Ensemble		20,7

Source: INS/EDS 2018

Tableau 5.9: Repartition (%) des menages utilisant des forages comme source d'approvisionnement en eau de boisson par region administrative

Région administrative	2002	2003	2007	2012
Boké	40,2	40,0	46,0	25,5
Conakry	0,0	0,1	4,9	7,1
Faranah	59,1	58,6	74,7	47,9
Kankan	56,7	54,9	76,1	59,9
Kindia	27,1	24,6	40,4	32,3
Labé	38,2	36,3	57,9	42,8
Mamou	24,0	25,0	29,7	26,3
N'Zérékoré	45,0	45,0	66,1	48,7
Guinée	34,8	34,0	48,2	35,3

Source : Enquêtes ménages/INS/MPDE

Tableau 5.10: Repartition (%) des menages utilisant des forages comme source d'approvisionnement en eau de boisson par milieu de residence

Années	2002	2003	2005	2007	2012
Conakry	0,0	0,1	nd	4,9	7,1
Autres centresurbains	5,2	11,6	10,1	16,4	15,6
Rural	46,8	45,6	39,3	60,5	44,1
Guinée	34,8	34,0	31,0	48,2	35,3

Source : Enquêtes ménages/INS/MPDE

Tableau 5.11: Repartition (%) des menages par milieu de residence selon le type d'aisance en 1996 et 2014

Années	RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
WC avec chasse d'eau	5,7	15,5	1,7	5,6	12,0	2,3
Latrine	22,9	59,2	8,0	49,4	67,8	39,9
Fosse sommaire	23,6	18,6	25,6	13,8	3,5	19,1
Nature	45,4	4,0	62,4	22,9	0,9	34,4
Autres	2,4	2,7	2,3	8,3	15,8	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 051 303	306 050	745 153	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH/ 1996 ; RGPH 2014/INS/MPDE

Tableau 5.12: Types de toilettes utilisées par les ménages

Type de toilettes	Région	2012	2016
Toilettes améliorées	Boké	17,1	34,7
	Conackry	34,1	43,4
	Faranah	9,0	13,6
	Kankan	11,3	24,2
	Kindia	17,0	21,1
	Labé	20,6	30,7
	Mamou	20,6	32,1
	N'Zérékoré	15,0	23,3
	Guinée	19,0	28,8
	Toilettes non améliorées	Boké	64,1
Conackry		8,7	1,6
Faranah		76,7	67,1
Kankan		69,3	49,1
Kindia		58,7	43,1
Labé		67,2	20,1
Mamou		71,4	38,3
N'Zérékoré		61,9	37,2
Guinée		55,8	33,3

Source : EDS 2012 ; MICS 2016/INS

Tableau 5.13: Evolution du mode d'évacuation des ordures ménagères entre 1996 et 2014

Années	RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Ramassage public ou privé/ Caniveau/Rue/	13,3	36,0	3,9	19,7	44,3	6,9
Cours d'eau/ Mer	2,5	7,3	0,6	2,5	6,2	0,6
Nature	81,9	54,5	93,2	73,9	40,7	91,1
Autres	2,3	2,2	2,3	3,9	8,8	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 051 303	306 050	745 153	1 470 277	503 804	966 473

Source : RGPH 1996 ; RGPH 2014/ INS/MPDE

Tableau 5.14: Evolution du mode d'évacuation des eaux usées entre 1996 et 2014

Années	RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Puits/Fosse septique/Caniveau	25,6	51,2	14,9	13,4	31,1	4,2
Nature	70,3	43,4	81,5	84,4	64,0	95,1
Cours d'eau/Mer	2,3	3,4	1,8	1,2	2,4	0,5
Autres	1,8	2,0	1,8	1,0	2,5	0,2
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 051 303	306 050	745 153	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1996 ; RGPH 2014/ INS/MPDE

Tableau 5.15: Tarif de la consommation d'eau de la seg (gnf/m3)

Années		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Administration		5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700
Particuliers (ménages)	Tranche 1 < 0 à 7 > m ³	750	750	750	750	750	750	750
	Tranche 2 < 8 à 30 > m ³	2 650	2 650	2 650	2 650	2 650	2 650	2 650
	Tranche 3 > 30 m ³	4 080	4 080	4 080	4 080	4 080	4 080	4 080
Commerce		5 550	5 550	5 550	5 550	5 550	5 550	5 550
Organisme / Industrie		10 640	10 640	10 640	10 640	10 640	10 640	10 640
Bornes fontaines		3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 5.16: Repartition (%) des menages ordinaires par milieu de residence selon le mode d'eclairage de 1983 a 2014

Années	RGPH 1983			RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Electricité	12,5	53,3	0,8	12,5	41,0	0,8	20,0	54,1	2,2
Lampe à pétrole	53,6	44,9	56,0	65,1	50,6	71,1	1,4	1,0	1,6
Feu de bois	33,3	1,4	42,5	17,1	1,0	23,7	0,6	0	0,9
Bougie	nd	nd	nd	1,9	4,6	0,8	1,3	2,6	0,6
Lampe à gaz	nd	nd	nd	0,7	0,7	0,8	0,4	0,3	0,4
Autres	0,6	0,4	0,7	2,7	2,1	2,8	76,3	42	94,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 051 303	306 050	745 153	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 1996 ; RGPH 2014 INS/MPDE

Tableau 5.17: Evolution du prix moyen d'electricite en milliers gnf/mwh (administration publique)

Milieu	Type de tension	Unités	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Conakry	Basse tension	Milliers GNF/MWh	2 105	2 104	2 142	2 126	2 172	2 111
	Moyenne tension	Milliers GNF/MWh	2 124	2 106	2 141	2 162	2 124	2 111
Intérieur	Basse tension	Milliers GNF/MWh	1 748	2 008	2 191	2 545	nd	nd
	Moyenne tension	Milliers GNF/MWh	1 958	2 204	1 624	nd	nd	nd

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Tableau 5.18: Prix moyen d'electricite en kilo gnf/mwh (institutions privees)

Milieu	Type de tension	Unités	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Conakry	Basse tension	Milliers GNF/MWh	355	389	376	348	342	348
	Moyenne tension	Milliers GNF/MWh	1 474	1 595	2 081	1 639	1 430	1 480
Intérieur	Basse tension	Milliers GNF/MWh	268	325	271	290	256	288
	Moyenne tension	Milliers GNF/MWh	1 406	1 452	1 204	1 209	nd	nd

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Tableau 5.19: Nombre d'abonnés a l'edg (clients) par milieu de residence

Milieu de résidence	2013	2014	2015	2016	2017
Conakry	180 196	186 539	200 304	286 508	310 214
Intérieur	90 053	95 013	77 254	93 050	113 654
Guinée	270 249	281 552	277 558	379 558	423 868

Source : Electricité de Guinée (EDG)

Thème 5.1.3: Conditions de l'habitat

Tableau 5.20: Synthèse des principaux résultats

Indicateurs	Valeur
Proportion (%) de ménages vivant dans des logements avec des murs construits en matériaux durables	41,1
Proportion (%) des ménages de ménages vivant dans des logements avec des toits construits en matériaux durables	71,4
Proportion (%) des chefs de ménage propriétaires de leurs logements	75,4
Proportion (%) des chefs de ménage propriétaires de leurs logements avec titre foncier	10,9
Proportion (%) des chefs de ménage propriétaires de leurs logements sans titre foncier	51,5
Proportion (%) des chefs de ménage copropriétaires familiaux de leurs logements	13,0
Proportion (%) des chefs de ménage locataires de leurs logements	19,8
Proportion (%) des chefs de ménage en location simple dans leurs logements	18,9
Proportion (%) des chefs de ménage en location-vente dans leurs logements	0,9
Proportion (%) des ménages qui s'éclairent avec l'électricité EDG	20,0
Proportion (%) des ménages qui s'éclairent avec la torche ou la lampe à piles	71,7
Proportion (%) des ménages dont la densité d'occupation est supérieure à trois personnes par chambre	33,6
Indice de promiscuité	2,5

Source : RGPH 2014/INS/ MPDE

Tableau 5.21: Evolution de la repartition (%) des menages par milieu de residence selon le statut d'occupation du logement en 1983 et 2014

Années	RGPH 1983			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Propriétaire	81,3	39,6	93,5	75,4	46,4	90,6
Locataire	10,6	41,6	1,6	19,8	47,4	5,4
Logé gratuitement	2,1	5,2	1,2	3,7	4,3	3,3
Autres	6,0	13,6	3,7	1,1	1,9	0,7
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 2014/INS/ MPDE

Tableau 5.22: Evolution de la repartition (%) des menages par type d'habitation selon le milieu de residence en 1983 et 2014

Années	RGPH 1983			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Case	67,1	nd	nd	27,9	3,1	40,9
Maison/Immeuble	32,9	nd	nd	71,7	96,5	58,6
Autres	0,0	nd	nd	0,4	0,4	0,5
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 2014/INS/ MPDE

Tableau 5.23: Evolution de la repartition (%) des menages par type de materiau des murs en 1983 et 2014

Matériaux des murs	RGPH 1983			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Briques-en ciment/pierre	7,6	nd	nd	25,5	65,5	4,6
Briques en terre/Bois/bambou/ Planche/Paille	90,6	nd	nd	74,2	34	95
Autres	1,8	nd	nd	0,3	0,5	0,4
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 2014/INS/ MPDE

Tableau 5.24: Evolution de la repartition (%) des menages par type de materiau du toit selon le milieu de residence entre 1983 et 2014

Années	RGPH 1983			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Tôle/tuile/ardoise	25,2	nd	nd	71,0	95,8	58,1
Paille/feuille	72,7	nd	nd	28,3	3,0	41,5
Autres	2,1	nd	nd	0,7	1,2	0,4
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 2014/INS/ MPDE

Tableau 5.25: Evolution de la repartition (%) des menages par type de materiau du sol selon le milieu de residence en 1983 et 2014

Années	RGPH 1983			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Terre battue	81,3	nd	nd	47,5	8,6	67,8
Ciment/carreaux	15,9	nd	nd	52,0	91,1	31,6
Autres	2,8	nd	nd	0,5	0,3	0,6
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 2014/INS/ MPDE

Tableau 5.26: Nombre moyen de pieces dans le logement en 1996 et 2014

Années	RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Nombre moyen de pièces	3,2	3,3	3,2	3,8	3,8	3,7
Nombre total de pièces	3 403 749	998 091	2 405 658	5 468 970	1 894 957	3 574 013

Source : RGPH 1983 ; RGPH 2014/INS/ MPDE

Tableau 5.27: Repartition (%) des menages par type d'habitation selon le milieu de residence en 1983 et 2014

Type d'habitation	1983			2014		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Case	67,1	nd	nd	27,9	3,1	40,9
Maison/Immeuble	32,9	nd	nd	71,7	96,5	58,6
Autres	0,0	nd	nd	0,4	0,4	0,5
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH-1983;RGPH3-2014/INS/MPDE

Tableau 5.28: Repartition (%) des menages et de leur population par milieu de residence selon le type d'habitation

Type d'habitation	Ensemble		Urbain		Rural	
	Ménage	Population	Ménage	Population	Ménage	Population
Sans abri	-	-	-	-	-	-
Case	27,9	27,3	3,1	3,3	40,9	40,1
Maison individuelle	35,7	34,8	43,0	44,0	31,9	29,9
Maison à plusieurs logements	35,2	36,8	51,7	50,5	26,5	29,5
Immeuble individuel	0,4	0,4	0,8	0,9	0,1	0,1
Immeuble à plusieurs logements	0,4	0,4	1,0	0,9	0,1	0,1
Baraque/Conteneur	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Tente	-	-	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 470 388	10 503 132	503 818	3 651 372	966 570	6 851 760

Source : RGPH3-2014/INS/MPDE

Tableau 5.29: Repartition (%) des menages ordinaires par region administrative selon le type d'habitation en 2014

Région administrative	Sans abri	Case	Maison individuelle	Maison à plusieurs logements	Immeuble individuel	Immeuble à plusieurs logements	Baraque/Conteneur	Tente	Total	Effectif
Boké	0,0	31,5	37,1	29,4	0,2	0,3	1,5	0,0	100	150 493
Conakry	0,0	0,4	40,4	55,6	1,3	1,7	0,5	0,0	100	236 736
Faranah	0,0	56,5	22,2	21,0	0,1	0,1	0,0	0,0	100	125 878
Kankan	0,0	51,7	17,5	30,3	0,2	0,1	0,1	0,1	100	190 128
Kindia	0,0	19,6	42,6	36,8	0,3	0,3	0,4	0,0	100	226 207
Labé	0,0	36,8	45,6	17,3	0,1	0,1	0,0	0,0	100	166 488
Mamou	0,0	37,9	42,9	18,9	0,1	0,1	0,0	0,0	100	139 441
NZérékoré	0,0	14,7	34,4	50,5	0,2	0,1	0,1	0,0	100	235 017
Ensemble	0,0	27,9	35,7	35,2	0,4	0,4	0,3	0,0	100	1 470 388

Source : RGPH3-2014/INS/MPDE

Tableau 5.30: Repartition (%) des menages ordinaires par milieu de residence et sexe du chef de menage selon le type d'habitation en 2014

Type d'habitation	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Sans abri	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Case	28,8	23,8	3,1	3,1	42,4	34,1
Maison individuelle	34,3	42,6	42,3	46,5	30,0	40,6
Maison à plusieurs logements	35,7	32,6	52,4	48,3	26,9	24,9
Immeuble individuel	0,4	0,3	0,8	0,8	0,1	0,1
Immeuble à plusieurs logements	0,4	0,4	1,0	0,9	0,1	0,1
Baraque/Conteneur	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,2
Tente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 208 817	261 571	417 500	86 318	791 317	175 253

Source : RGPH3-2014/INS/MPDE

Tableau 531: Repartition (%) des menages par milieu de residence et tranche d'ages du chef de menage selon le type d'habitation en 2014

Type d'habitation	Ensemble			Urbain			Rural		
	< 35ans	35 à 59 ans	60 ans ou plus	< 35ans	35 à 59 ans	60 ans ou plus	< 35ans	35 à 59 ans	60 ans ou plus
Sans abri	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Case	28,4	26,7	30,4	2,5	2,9	4,5	44,4	40,1	40,0
Maison individuelle	33,3	35,7	38,1	39,4	42,9	48,2	29,6	31,6	34,5
Maison à plusieurs logements	36,8	36,5	30,6	55,8	52	45,4	25,1	27,7	25,2
Immeuble individuel	0,3	0,4	0,3	0,7	0,9	0,9	0,1	0,1	0,1
Immeuble à plusieurs logements	0,5	0,4	0,3	1,2	1,0	0,7	0,1	0,1	0,1
Baraque/Conteneur	0,5	0,3	0,2	0,5	0,3	0,2	0,6	0,3	0,2
Tente	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	316 139	807 910	346 339	120 470	290 360	92 988	195 669	517 550	253 351

Source : RGPH3-2014/INS/MPDE

Tableau 5.32: Repartition (%) des menages par etat matrimonial du chef de menage selon le type d'habitation

Type d'habitation	Célibataire	Marié monogame	Marié polygame	Veuf/veuve	Divorcé(e) / Séparé(e)	Union libre/ Concubinage	ND
Sans abri	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Case	18,2	27,0	32,1	22,5	17,8	10,4	71,4
Maison individuelle	38,8	35,1	35,4	42,5	40,4	34,9	14,3
Maison à plusieurs logements	40,6	36,6	31,7	34,2	40,3	53,5	14,3
Immeuble individuel	0,5	0,4	0,3	0,3	0,4	0,1	0,0
Immeuble à plusieurs logements	0,8	0,5	0,2	0,3	0,8	0,4	0,0
Baraque/Conteneur	1,0	0,4	0,2	0,2	0,3	0,5	0,0
Tente	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	60 593	861 553	465 807	67 736	12 671	2 021	7

Source : RGPH3-2014/INS/MPDE

Thème 5.1.5:Préoccupations environnementales spécifiques aux habitats urbains

Tableau 5.33: Statistiques des nouvelles immatriculations des véhicules en circulation dans la ville de Conakry (en nombre)

Années		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Transport privé	Transport privé de personnes	18 138	15 653	15 220	19 483	19 982	20 557	21 612
	Transport privé de marchandises	205	185	234	403	816	1 172	1 328
	Motocyclettes, cyclomoteurs	7 044	7 962	9 534	11 389	6 256	9 410	11 972
	Total	25 387	23 800	24 988	31 275	27 054	31 139	34 912
Transport public	Transport public de personnes	5 583	5 784	5 890	5 477	5 425	5 029	4 932
	Transport public de marchandises	359	276	560	487	691	1 182	652
	Total	5 942	6 060	6 450	5 964	6 116	6 211	5 584
Immatriculation temporaire IT	Transport de personnes	481	167	530	304	239	337	230
	Transport de marchandises	105	127	180	178	162	640	337
	Motocyclettes cyclomoteurs	55	69	80	99	113	67	20
	Total	641	363	790	581	514	1 044	587
Ensemble	31 970	30 223	32 228	37 820	33 684	38 394	41 083	

Source : Direction nationale des transports terrestres (DNNT)/Bureau régional des transports terrestres de Conakry (BRTTC) / Ministère des Transports

Tableau 5.34: Autorisations délivrées (nombre de licences d'automobiles délivrées) de la zone spéciale de Conakry

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Transport marchandise (en unité de licences)	256	116	176	205	308	571	325
Transports voyageurs (en unité de licences)	5 022	5 408	5 284	3 157	3 351	3 734	3 397
- Taxis urbain	3000	3 334	3 212	2 115	2 100	2 062	2 086
- Taxis inter urbains	1 083	1 124	948	649	653	863	673
- Bus	7	5	12	18	18	31	38
- Minibus	932	945	1 112	375	580	778	600

Source : Direction nationale des transports terrestres (DNNT)/Bureau régional des transports terrestres de Conakry (BRTTC) / Ministère des Transports

Tableau 5.35: Parc des véhicules à moteur selon les sources d'énergie de la ville de Conakry

Catégorie	2012	2013	2014	2015	2016
Véhicules à essence					
Véhicules tourisme	57 080	58 792	91 234	81 754	93 414
Véhicules publics	22 260	25 524	22 812	25 952	27 120
Cyclomoteurs	76 780	79 780	111 534	108 222	114 591
Ensemble	156 120	164 096	225 580	215 928	235 125
Véhicules à moteur diesel					
Véhicules tourisme	83 440	84 690	60 830	100 789	109 403
Véhicules publics	32 170	33 770	89 378	40 775	44 261
Minibus	3 400	3 672	nd	7 260	9 303
Ensemble	119 010	122 132	nd	148 824	162 967

Source : Bureau régional des transports terrestres de Conakry (BRTTC) / Ministère des Transports

Tableau 5.36: Situation des espaces verts dans la ville de conakry

Commune	2014			2015			2016		
	Nombre	Aménagé	Occupé	Nombre	Aménagé	Occupé	Nombre	Aménagé	Occupé
Dixinn	14	12	12	14	12	12	14	12	12
Kaloum	20	12	12	20	12	12	20	12	12
Matam	8	2	2	8	2	2	8	4	4
Matoto	21	7	7	21	7	7	21	11	11
Ratoma	16	4	4	16	4	4	16	4	4
Total	79	37	37	79	37	37	79	43	43

Source : Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation

Tableau 5.37: Population exposée à la pollution sonore dans les principales villes

Années	1983	1996	2014	2015	2016
Boké	168 924	293 917	450 278	467 505	481 007
Conakry	710 372	1 092 936	1 660 973	1 725 300	1 775 130
Coyah	116 840	85 148	263 823	273 848	281 757
Siguiri	161 303	271 224	687 002	704 290	724 631
Kindia	163 032	287 611	439 614	456 268	469 446
Mamou	139 764	236 326	318 981	331 385	340 956
Kankan	172 677	262 350	473 359	490 168	504 325
Labé	185 594	251 702	318 938	330 303	339 842
Faranah	109 104	147 347	280 170	291 202	299 612
N'Zérékoré	194 600	283 413	396 949	412 050	423 951
Ensemble	2 122 210	2 119 038	5 290 087	5 482 319	5 640 657

Source : Direction Nationale de la Sécurité Routière/Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

SOUS COMPOSANTE 5.2: SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Thème 5.2.1. Maladies et pathologies véhiculées par l'air

Tableau 5.38: Evolution des cas de maladies liées à la qualité de l'air

Catégorie	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Infections respiratoires aiguës (IRA)	nombre	575 406	545 451	452 089	452 176	549 420	621 042
Athsme	nombre	2 973	3 794	4 345	3 427	3 634	3 082
Méningite	nombre	1 234	1 448	1 357	1 010	747	1 103
Tuberculose	nombre	1 244	2 484	1 836	2 433	2 783	2 216
Total	nombre	580 857	553 177	459 627	459 046	556 584	627 443

Source : Annuaires statistiques de la santé/BSD/Ministère de la Santé et de l'hygiène publique

Thème 5.2.2: Maladies et pathologies liées à l'eau

Tableau 5.39: Nombre de cas des maladies liées à l'eau

Catégorie	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fièvre typhoïde	40 763	51 997	53 809	60 810	74 001	97 800
Diarrhées sanglantes	13 216	12 358	7 800	4 399	4 698	3 291
Diarrhées non sanglantes	183 672	190 636	151 528	119 198	145 918	161 927
Schistosomiase	21 796	21 647	17 804	13 495	12 562	11 978
Trypanosomiase	662	824	908	409	367	851
Onchocercose	1 682	1 847	633	653	492	206
Ebola	na	na	486	na	na	na
Helminthiases Intestinales	352 645	333 909	273 173	240 614	278 810	304 124

Source : Annuaire statistique de la santé/BSD/Ministère de la Santé et de l'hygiène publique

Thème 5.2.3: Maladies à transmission vectorielle

Tableau 5.40: Evolution des cas de maladies a transmission vectorielle

Cas de maladie	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Paludisme	1 217 171	1 144 289	874 695	956 936	971 652	1127 416
Paludisme simple	1 10 618	945 221	749 503	814 455	839 712	993 429
Paludisme grave	206 553	199 068	125 192	142 481	131 940	133 987
Fièvre jaune	55	84	38	0	0	
Schistosomiase	21 796	21 647	17 804	13 495	12 562	11 978
Onchocercose	1 683	2 484	633	653	492	206
Trypanosomiase	662	824	908	409	367	851

Source : Annuaire statistique de la santé/BSD/Ministère de la Santé et de l'hygiène

COMPOSANTE 6 :
PROTECTION ET GESTION DE
L'ENVIRONNEMENT ET
ENGAGEMENT EN FAVEUR DE
L'ENVIRONNEMENT

SOUS COMPOSANTE 6.1:
DEPENSES DE PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE GESTION DES
RESSOURCES

Thème 6.1.1: Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources

Tableau 6.1: Evolution des ressources financieres allouees aux projets et programmes (en millions de gnf)

Projets/ programmes	Sources de financement	2014	2015	2016	2017
Projet d'appui forêts communautaires	BND	700 000 000			
Prg Re. Fo. Re.N'	BND	1 000 000 000			
Pro.Mise.Uvre. con.Stokholme	BND Fix	960 000 000	500 000 000	500 000 000	900 000 000
Pro. Reg. PCB	BND Fix	690 000 000	400 000 000	500 000 000	885 000 000
Prog.Pil.En.Lat.Publiques	BND		798 265 480		1 172 000 000
Pro. Reno. Ext. Min. Env	BND		1 624 985 139		5 172 400 000
Pro.Mise.en.Oeuv.Con. Montreal				600 000 000	
REMECC GKM					3 000 000 000
Projet. BioGaz					
ABE	BND				

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/MEEF

Tableau 6.2: Ensemble des financements du fonds mondial pour l'environnement en faveur de la guinee en usd) 2010-2014

Indicateurs	Nombre projets	de Financement total du FEM	Montant total du cofinancement*
Projet nationaux	18	33,3	139,7
Projets régionaux et mondiaux	22	110,1	184,3
Programme de microfinancement	25	0,7	0,3

Source : La Guinée et le FEM/Global environment facility (Gef) *Fonds provenant de sources autres que le FEM

Tableau 6.3: Montant total des financements fonds pma/fonds special en faveur de la guinee (en usd) 2010-2014

Types defonds	Nombre de projets	Montant total financements Fonds PMA/Fonds spécial	Montant total du cofinancement
Fonds PMA****	4	7,1	213,6
Total	4	7,1	213,6

Source : La Guinée et le FEM/Global environment facility (Gef) ; **** Les montants indiqués correspondent à l'ensemble des financements et des cofinancements en faveur des projets, y compris le projet mondial d'assistance technique aux PMA francophones pour la mise en application de la Décision 8/CP8 (CCNUCC).

Tableau 6.4: Allocation et emploi des ressources fournies a la guinee par le fonds mondial pour l'environnement (fem-5 (juillet 2010 – juin 2014) (en usd) **

Domaine d'interventions	Allocation indicative FEM-5 au titre du STAR	pour Allocation utilisée	Projets en attente de l'approbation du Conseil***	Allocations restant à programmer
Diversité biologique	2 430 000	1 100 000	0	1 330 000
Changement climatique	2 000 000	0	0	2 000 000
Dégradation des sols	1 500 000	165 000	0	1 335 000
Total	5 930 000	1 265 000	0	4 665 000

Source : La Guinée et le FEM/Global environment facility (Gef) ; ** Au 28 août 2012 ; *** Lors du Conseil de Novembre 2012
Annuaire des statistiques de l'environnement 2018

Thème 6.1.2: Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources par les entreprises, les institutions à but non lucratif et les ménages

Tableau 6.5: Repartition de la depense nationale de protection de l'environnement selon l'institution

Type d'institution	unité	2016	2017	2018
Entreprise EPA	En million GNF	6393	6503	3146

Source : Direction Nationale de l'environnement

Tableau 6.6: Repartition de la depense nationale de protection de l'environnement selon le type de financement

Type de financement	unité	2016	2017	2018
Financement nationale (DNPE) subvension	million GNF	150	150	87

Source : Direction Nationale de l'environnement

Tableau 6.7: Repartition des depense courantes de proctetion en million gnf

Type de depense courante	unité	2016	2017	2018
Depense de manaement environnemental	million GNF	611	783	697
Depense d'etude pour la proctetion de l'environnement	million GNF	53	138	nd

Source : Direction Nationale de l'environnement

Tableau 6.8: Production de service environnementaux

Type de service environnementaux	unité	2016	2017	2018
Assainissement et traitement des sols contaminé par les eaux de surface, de mer et souterraine	million GNF	1375,4	1945,4	785

Source : Direction Nationale de l'environnement

SOUS COMPOSANTE 6.2 :
GOUVERNANCE ET RÉGLEMENTATION
ENVIRONNEMENTALE

Thème 6.2.1:Solidité institutionnelle

Tableau 6.9: Situation institutionnelle et organisationnelle du secteur de l'environnement

Désignation	Enoncé
Rappel du contexte	<p>Durant près de 20 ans, la représentation institutionnelle de l'environnement a connu huit tutelles et n'a pas pu véritablement affirmer son leadership.</p> <p>Certes de nombreuses études et diagnostics nécessaires pour la prise de décisions stratégiques ont été menés mais sont restés souvent incomplets et/ou inappliqués.</p> <p>Ce n'est qu'en 2004 que, par décret D/065/PRG/SGG/04 du 4 octobre 2004, le ministère a été créé.</p>
Différents passages institutionnels de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • 1984 : Secrétariat d'Etat aux Eaux et Forêts relevant du Ministère du Développement Rural ; • 1986 : Secrétariat d'Etat aux eaux et Forêts relevant du Ministère des ressources naturelles ; • 1987 : Ministère de l'agriculture et des Ressources Animales; • 2003 : Ministère de l'Agriculture Elevage Eaux et Forêts ; • 2004 ; Ministère de l'environnement ; • 2007 : Ministère de l'agriculture, de l'élevage de l'environnement des eaux et Forêts; • 2008 : Ministère du développement Durable et de l'environnement ; • 2010 : Ministère Délégué à l'Environnement, aux Eaux et Forêts relevant du Ministère d'Etat de l'Energie et de l'hydraulique; • 2013 : Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts. <p>Face à cette instabilité institutionnelle préjudiciable à l'accomplissement convenable de sa mission et de l'importance du secteur de l'environnement ainsi que du potentiel des ressources naturelles disponibles, les autorités du pays ont érigé le secteur en ministère de l'environnement, des eaux et forêts depuis 2013 suivant Décret D/065/PRG/SGG du 4 octobre 2004.</p> <p>Depuis cette date, des grandes réformes ont été entreprises pour tenir compte des évolutions aux niveaux national, régional et international et des outils ont été élaborés dans le but de redonner au secteur de l'environnement sa véritable place dans les institutions gouvernementales.</p>

Source : BSD-Environnement/Ministère de l'Environnement des Eaux, et Forêts

Tableau 6.10: Repartition des structures centrales et deconcentrees de gestion des ressources forestieres

Niveau National	Niveau Régional	Niveau Préfectoral/Communal	Niveau Sous préfectoral
1. Direction Nationale des Eaux et Forêts(DNEF)	Directions Régionales de l'Environnement, des Eaux et Forêts (DREEF)	Directions préfectorales/communales de l'Environnement, des Eaux et Forêts	Cantonnements Forestiers
Division Faune et Protection de la Nature		Sections des Eaux et Forêts	
Division Aménagement			
Division Foresterie Rurale			
Division Etudes et Planification			
Division Cartographie Thématique et Télédétection			
Jardin Botanique de Camayenne		Antennes OGUIB	
2. Direction Générale de l'Office Guinéen du Bois (OGUIB)			
3. Office Guinéen des Parcs et Réserves	Parcs Nationaux (Haut Niger, Badiar, Bafing (en cours de création))		
4. Autres services	CFZ, CGENS, SRAI-MFD		

Source : DNEF

Tableau 6.11: Promotion de la bonne gouvernance environnementale

Désignation	Libellés
Bonne gouvernance	<p>En vue d'assurer une gestion durable des ressources naturelles, le MEEF s'est doté d'instruments qui sont des supports importants pour la promotion de ce secteur à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> i] Le programme d'Action National de lutte contre la Désertification de février 2012 ; ii] Le plan de convergence en 2013 ; iii] La politique forestière et faunique de Guinée élaborée et approuvée en 2015, iv] Le plan national d'investissement en matière d'environnement (PNIE) en 2015; v] La politique nationale de l'Environnement en 2016 ; vi] Le programme national d'investissement forestier en 2017, vii] Le nouveau code forestier en 2017, viii] La Stratégie Nationale sur la Diversité Biologique pour la mise en œuvre des Objectifs d'Aichi (SNDB); ix] Le code de protection de la faune sauvage et de la réglementation de la chasse en 2016; x] Le code de l'environnement en 2018 en cours de validation ; xi] Le Plan National de Développement économique et social (PNDES) dont le pilier 4 « gestion durable du capital naturel" est dédié exclusivement au secteur de l'environnement ; xii] la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes ; xiii] Le Décret portant création du statut particulier du corps des conservateurs de la nature, à la restructuration de l'administration de la diversité biologique, des aires protégées et des eaux et Forêts ; xiv] la validation des normes environnementales nationales relatives aux rejets des eaux usées, à la pollution atmosphérique, à l'exposition aux produits chimiques dans les lieux de travail, aux procédures d'inspection environnementale dans les installations industrielles et commerciales, à l'audit environnemental en décembre 2012.

Source : BSD-Environnement/Ministère de l'Environnement des Eaux, et Forêts

Tableau 6.12: Renforcement des capacités du personnel du ministère de l'environnementale

Désignation	Libellés
<p>Formation et outils</p>	<p>Au titre des formations reçues, en 2012 et par l'entremise du BGEEE, 11 comités préfectoraux de suivi environnemental et social (CPSES) ont été mis en place et formés pour assurer le suivi de proximité dans les zones d'intervention du Simandou avec l'appui du projet Rio Tinto.</p> <p>Aussi, entre 2013 et 2018 et avec l'appui du PAGSEM et du PASAG, 33 directeurs préfectoraux de l'environnement, des eaux et forêts et 102 cadres du MEEF, ont été formés respectivement sur le contrôle de la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale des projets miniers et en évaluation environnementale stratégique et l'étude d'impact environnemental et social.</p> <p>Toujours dans l'élan d'assurer une performance accrue à la gestion des ressources floristiques et fauniques, 2000 agents et cadres du corps paramilitaire des conservateurs de la nature dont 50 hauts cadres et 547 gardes forestiers au camp Kwamé Nkrumah du km36 et 1 453 jeunes recrues de l'armée au camp Soundiata Keita de Kankan.</p> <p>Par ailleurs, en octobre 2018, 16 cadres ont été formés en valorisation et en utilisation des données géo référencées par Geoconsult International.</p> <p>Enfin, un guide général d'évaluation environnementale a été élaboré pour permettre de mieux orienter les promoteurs des projets publics et privés sur les procédures administratives de réalisation des études environnementales en Guinée.</p>

Source : BSD-Environnement/Ministère de l'Environnement des Eaux, et Forêts

Tableau 6.13: Documents elaborés et validés du ministere de l'environnementale

Désignation	Libellés
Documents élaborés et validés	1. Normes nationales environnementales ;
	2. Décret portant ratification de l'accord de Paris relatif à la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques ;
	3. Décret portant ratification de l'amendement sur l'interdiction du trafic illicite des déchets dangereux de la convention cadre de Bale amendé par le Gouvernement guinéen ;
	4. Arrêté fixant les dispositions applicables à l'inspection des établissements classés ;
	5. Décision portant désignation des inspecteurs des établissements et installations classés ;
	6. Arrêté portant gestion des déchets dangereux en République de Guinée ;
	7. Arrêté conjoint portant prélèvement des taxes sur les produits chimiques à l'importation ;
	8. Décret portant réglementation de la gestion des PCB en Guinée ;
	9. Elaboration et diffusion du document de la Contribution Déterminée au niveau national dans le cadre de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques ;
	10. Arrêté portant guide général d'évaluation environnementale de 2013 ;
	11. L'organisation d'un audit institutionnel du MEEF en vue d'une meilleure efficacité d'intervention. Les résultats de cet audit sont en cours de validation.
	Par ailleurs, la DNE a mis à jour le profil national de la gestion des produits chimiques.
	Elle a en outre procédé à l'exportation de 200 tonnes de polychlorobiphényle (PCB) de la société Russal friguia et EDG par Treddy France.
	Aussi, 24 cadres provenant de plusieurs secteurs ont été formés pour la constitution de 5 équipes championnes dans le cadre de l'optimisation de l'accès au financement de l'adaptation au changement climatique ;
	Enfin, dans le cadre du programme d'investissement climat. la commission climat du sahel met à la disposition de la Guinée un montant de 11 788 440 000 dollars US.

Source : BSD-Environnement/Ministère de l'Environnement des Eaux, et Forêts

Tableau 6.14: Effectif du personnel du ministere de l'environnement, eaux et forets

Année	2016	2017	2018
Hommes	701		
Femmes	192		
Total	893		

Source : Ministère de la fonction publique de l'Etat

Tableau 6.15: Repartition du personnel du sous-secteur forestier par categorie au titre de l'annee 2018

	Hiéarchie	Effectifs
SERVICES CENTRAUX	A1	1 234
	A2	646
	A3	10
	B1	231
	B2	49
	C	203
	CP	9
TOTAL 1		2 382
SERVICES DECONCENTRES CONAKRY	A1	68
	A2	51
	B1	17
	B2	6
	C	47
TOTAL 2		189
SERVICES, DECONCENTRES, INTERIEURS	A1	85
	A2	207
	B1	70
	B2	31
	C	1 646
CP	2	
TOTAL 3		2 041
TOTAL MINISTERE		4 612

Source: DRH/DNEF

Tableau 6.16: Repartition des structures centrales et deconcentrees de gestion des ressources forestieres

Niveau National	Niveau Régional	Niveau Préfectoral/Communal	Niveau Sous préfectoral
5. Direction Nationale des Eaux et Forêts(DNEF)	Directions Régionales de l'Environnement, des Eaux et Forêts (DREEF)	Directions préfectorales/communales de l'Environnement, des Eaux et Forêts	Cantonnements Forestiers
Division Faune et Protection de la Nature		Sections des Eaux et Forêts	
Division Aménagement			
Division Foresterie Rurale			
Division Etudes et Planification			
Division Cartographie Thématique et Télédétection			
Jardin Botanique de Camayenne			
6. Direction Générale de l'Office Guinéen du Bois (OGUIB)		Antennes OGUIB	
7. Office Guinéen des Parcs et Réserves	Parcs Nationaux (Haut Niger, Badiar, Bafing (en cours de création))		
8. Autres services	CFZ, CGENS, SRAI-MFD		

Source : DNEF

Tableau 6.17: Liste des services de l'environnement dans d'autres autorités et année d'établissement

Structures	Création
Centre d'observation de surveillance, et d'informations environnementales (COSIE)	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières (CPEMZC).	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF)	Depuis les années 1958 et réactualisé par le Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988
Direction nationale de l'assainissement et du cadre de vie	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Direction nationale de l'Environnement	1986
Bureau de stratégie et de développement	Décret D/44/PRG/SGG du 27 mars 2015
Bureau Guinéen d'études et d'évaluations environnementales	Décret D/2011/047/PRG/SGG du 3 mai 2011
Centre de gestion des catastrophes et urgences environnementales	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Direction générale de l'unité climat	nd
Fonds forestier national	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Fonds de sauvegarde de l'environnement	Décret D/97/286/PRG/SGG du 24 décembre 1997
Centre de gestion des monts Nimba et Simandou	nd
Office guinéen du bois	Décret D/0216/PRG/SGG du 23 novembre 1989
Office guinéen des parcs et réserves	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Centre forestier de N'Zérékoré	1965
Comité national de gestion des produits et substances chimique	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Conseil national de l'environnement	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Office guinéen des parcs et réserves	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004

Source : Ministère de l'environnement/BSD

Tableau 6.18: Liste d'autres services producteurs de données environnementales

Structures	Création	Mission
Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire (DNAT)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988,	mettre en œuvre de la politique nationale d'occupation des sols
Direction Nationale de la Marine Marchande (DNMM)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	contrôle la navigation dans les eaux maritimes guinéennes.
Centre National de Gestion des Aires Protégées (CNAGAP).	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004	Promouvoir la création des Aires Marines Protégées pour la conservation des espèces de biodiversité
Centre National des Sciences Halieutiques de Boussou (CNSHB)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Fournir les informations scientifiques permettant l'élaboration des politiques et stratégies de gestion pour le développement du secteur de la pêche.
Direction Nationale du Développement Industriel (DNDI)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Promouvoir l'industrie, les petites et moyennes entreprises
Centre de Recherche Scientifique Océanographique de Rogbanè (CERESCOR)	Décret juillet 1982	Mener des activités de recherche orientées vers une connaissance de l'océan et de ses ressources en vue de leur mise en valeur et de leur gestion rationnelle.
Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Mettre en œuvre la politique nationale en matière de gestion des ressources en eau
Centre National de Surveillance des Pêches (CNSP)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Mettre en œuvre les instruments de gestion et de contrôle des activités de pêche.
Direction Nationale de la Décentralisation (DND)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Mettre en œuvre la politique nationale de décentralisation et le développement des communautés locales
Station scientifique des monts Nimba		Faire des recherches sur la biodiversité de Nimba
Institut de recherche environnementale de Bossou (IREB)		Faire des recherches sur les chimpanzés de Bossou
Herbier National de Guinée (HNG)		Identifier et conserver des échantillons de plantes de Guinée
Herbier de Sérédou		Identifier et conserver des échantillons de plantes de la Guinée forestière
Centre d'étude et de recherche en environnement (CERE) de l'université GAN de Conakry	Arrêté 2482/PRG/SS/1993 du 14 mai 1993	Recherche et formation

Source : Ministère de l'Environnement /Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières

Tableau 6.19: Evolution des ressources financieres allouees aux projets et programmes du domaine forestier(en millions de gnf)

Projets/ programmes	Sources de financement	2014	2015	2016	2017
Projet d'appui forêts communautaires	BND	700 000 000			
Prg Re. Fo. Re.N'	BND	1 000 000 000			
Pro.Mise.Uvre. con.Stokholme	BND Fix	960 000 000	500 000 000	500 000 000	900 000 000
Pro. Reg. PCB	BND Fix	690 000 000	400 000 000	500 000 000	885 000 000
Prog.Pil.En.Lat.Publique s	BND		798 265 480		1 172 000 000
Pro. Reno. Ext. Min. Env	BND		1 624 985 139		5 172 400 000
Pro.Mise.en.Oeuv.Con. Montreal				600 000 000	
REMECC GKM					3 000 000 000
Projet. BioGaz					
ABE	BND				

Source : DAF

Tableau 6.20: Evolution des dotations et des depenses du meef (en milliards de gnf)

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation	85	91	85	82	110	195
Executées	85,1	114,2	79,8	96,7	nd	115,1

Source : Direction nationale du budget/loi des finances

Tableau 6.21: Evolution des dotations et des depenses par nature du meef (en milliards de gnf)

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Personnel /traitement et salaire	31	36	69	76	
Fonctionnement bien et service	7	10	11	11	
Intervention /subvention et transfert courant	0,1	2,2	1,0	1,0	
Investissement depense en capitale du BND	12	2	2	11	
Transfert en capitale					
Projet FINEX	40	35	15	50	
Total credit	91	85	82	110	195

Source : Direction nationale du budget/loi des finances

Thème 6.2.2: Réglementation et instruments régissant l'environnement

Tableau 6.22: Chronologie des politiques nationales, stratégies et plans d'action pour l'environnement

Politiques/ Programmes / Plans d'actions	Années
POLITIQUES	
Politique Forestière Nationale (PFN)	1989
Politique Nationale de Développement Agricole (LPNDA)	1998
Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA)	Lancée en 1991,
PROGRAMMES	
<ul style="list-style-type: none"> Programme de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PSRP) 	2002
<ul style="list-style-type: none"> Programme d'Appui aux Collectivités Villageoises (PACV) 	
<ul style="list-style-type: none"> Programme Cadre de Soutien au Développement du Secteur Privé (PCSDSP) 	
<ul style="list-style-type: none"> Cadre Législature National sur l'Environnement 	
<ul style="list-style-type: none"> Le Programme National de Développement Humain Durable (PNDHD) 	1997
<ul style="list-style-type: none"> Le Programme Cadre de Promotion, Décentralisation et Renforcement des Capacités de la Société Civile (PC/PDRSOC) 	-
<ul style="list-style-type: none"> Le Programme Cadre d'Appui aux Initiatives de Base (PCAIB) 	-
PLANS D' ACTIONS	
Le Plan National de Conservation et d'Utilisation Durables de la Biodiversité	-
Le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE)	septembre 1994
Le Plan d'Action Forestier National (PAFN)	-
Le Schéma Directeur d'Aménagement de la Mangrove (SDAM)	-
Le Plan d'Aménagement et Gestion des Pêcheries	-
Le Schéma National d'Aménagement du Territoire	1991
PRINCIPAUX DEFIS	
<ul style="list-style-type: none"> Extension de la proportion des aires protégées Implication des populations dans la conservation des écosystèmes et des ressources. Elaboration de programmes intégrant les principes de développement durable. Application des textes pris dans le cadre de la mise en œuvre des instruments juridiques relatifs, notamment l'arrêté relatif au quota d'importation des substances appauvrissant la couche d'ozone. Renforcement de la protection des sources et des lits d'eau contre l'assèchement. Renforcement des moyens opérationnels de surveillance maritime et des capacités de recherche sur les ressources halieutiques. Renforcement de la protection des espèces menacées d'extinction par l'application de la réglementation en vigueur. 	
Mobilisation des ressources matérielles et financières indispensables à la gestion des aires protégées.	
POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	
<ul style="list-style-type: none"> Conception et élaboration d'une politique environnementale, pertinente et opérationnelle Renforcement de la législation et renforcement de son respect scrupuleux à tous les niveaux et dans tous les domaines. Prise en compte effective des variables de gestion environnementale durable dans les stratégies de développement. Ratification des amendements des protocoles, notamment ceux de Copenhague et de Beijing en matière de consommation des substances appauvrissant la couche ozone. 	

Source : Ministère de l'Environnement /Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières Ministère de l'Environnement (ME)/ (ME)

Tableau 6.23: Les organes de poursuite et de jugement

Fait/Activité	Rôle et personnes ressources
1-CONSTATATION/INFRACTIONS	<p>Les infractions aux dispositions du Code de l'environnement et de ses textes d'application sont constatées par les procès verbaux des officier et agents de Police Judiciaire et des entités de l'Administration assermentés</p>
2- POURSUITE	<p>Les poursuites sont exercées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Directeur National des fonts et faune, • le Directeur National des Mines et Carrières ; ou ; • par des Agents assermentés sans préjudice du droit qui appartient aux autorités judiciaires compétentes. <p>En effet, l'article 94 du Code de l'Environnement reconnaît à la Police Judiciaire un large pouvoir d'accès aux lieux susceptibles de renfermer des preuves. Il permet à tout Officier ou Agent de Police Judiciaire de pénétrer à tout moment sur un terrain, dans un véhicule, une installation, une plate forme, navire ou édifice autre qu'une maison d'habitation, afin de procéder à tout constat et notamment prélever des échantillons, installer des appareils de mesure, procéder à des analyse ou visiter les lieux lorsqu'il présume que l'on s'y livre ou que l'on s'est livré à une activité susceptible de constituer une infraction au Code de l'Environnement et de ses textes d'application. Il saisit, confisque ou met sous séquestre les objets constituant des éléments de preuve. L'Administration maritime peut arraisonner tout navire surpris en flagrant délit de déversement des contaminants.</p>
3- JUGEMENT	<p>organes de jugement sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> → le tribunal compétent du lieu de commission de l'infraction ; → le tribunal dans le ressort duquel sont trouvés le navire, bâtiment, engin ou plate forme maritime étranger ou non immatriculés ; → le tribunal du lieu d'atterrissage, après le vol au cours duquel l'infraction a été commise ; → Le tribunal de Conakry dans les autres cas ou à défaut.
LA SANCTION	<ul style="list-style-type: none"> → Notre législation offre aux Agents de l'Administration assermentés la possibilité de transiger ou de poursuivre les auteurs d'infractions au Code de l'Environnement ; et, → à ses textes d'application en vue de leur répression

Tableau 6.24: Infractions

Le Code de l'Environnement et ses textes d'application sanctionnent de nombreuses formes d'atteintes à l'environnement. Il s'agit notamment :

INFRACTIONS
-des feux de brousse
-de la distribution, de la mise en vente et de l'utilisation en toute connaissance de cause des engrais, pesticides et autres substances chimiques en infraction aux normes d'utilisation prescrites,
-des contraventions aux règles relatives à l'obtention et au respect d'une autorisation préalable pour l'affectation, l'aménagement et l'utilisation du sol et du sous sol
-non respect du plan de remise en état du soi. Incombant au titulaire d'un titre minier ou d'un titre de Carrière,
-Le non respect des périmètres de protection de captage d'eau non respect par le propriétaire d'installations rejetant des eaux résiduaires dans les eaux continentales de ses obligations,
-Au déversement d'eau résiduaire susceptible de nuire au réseau (l'assainissement public,
- La pollution des eaux maritimes,
-La non dénonciation par tout capitaine ou responsable d'un navire ou d'un aéronef transportant ou ayant à son bord des hydrocarbures ou des substances nocives ou dangereuses, de tout événement de mer survenu à son bord et que pourrait constituer une menace pour le milieu marin guinéen et ses intérêts connexes.
-La méconnaissance par tout Capitaine de navire de son obligation de détenir le certificat établi aux termes de l'article 6 du décret 201 PRO/ du 8 Novembre 1989 portant préservation du milieu marin contre toute forme de pollution.
-La violation rief articles 14 et 15, 25, 28, 30 à 35 du décret n°2 1/Pf G/ GG/89 du 8 Novembre 1989 (rejet des hydrocarbures par un navire et. non détention à bord d'un navire du registre des hydrocarbures)
-Au « non respect par le propriétaire ou exploitant d'une installation de ses obligations dans le temps imparti ;
-La violation de la réglementation de la navigation clans les périmètres de sécurité, l'altération de la qualité de l'air.
-Aux atteintes portées aux espèces animales, végétales ou à leurs milieux naturels.
-L'exploitation sur le territoire national sans autorisation d'établissements d'élevage, de vente, de location, de transit d'animaux, d'espèces non domestiques ainsi que l'exploitation des établissements destinés à la présentation au public de spécimens vivants de la faune nationale ou étrangère.
-l'immersion ou l'élimination par quelque procédé que ce soit de déchets dans les eaux continentales et les eaux maritimes sous juridiction guinéenne
-La détention et l'utilisation de substance chimiques nocives ou dangereuses.
-La violation des interdictions relatives aux bruits et odeurs.
-La falsification des résultats d'une étude d'impact ou l'altération volontaire des paramètres permettant la réalisation de l'étude d'impact.
-La destruction des sites et monuments présentant un intérêt scientifique, culturel, touristique ou historique

Tableau 6.25: Droits pénaux

Code Pénal Loi n°98/O36	31-déc-98
Code de l'Environnement ordonnance 045/PR /87 (article 95 W 114)	28-mai-87
loi L95/036/ CTRN portant Code Minier de la République de Guinée (articles 171 à 182)	30-juin-95
de la loi n°96/012/AN du 22 Juillet 1996 modifiant l'ordonnance 022/l'IG/89 du 10 Mars 1989 portant sur les pénalités du Code de l'Environnement	22 Juillet 1996
de la loi L97/038/AN du 9 Décembre 1997 portant Code de protection de la	09-déc-97
faune sauvage et réglementation de la chasse (articles 135 à 173)	09-déc-97
de la loi L99/013/AN du 22 Juin 1999 portant Code forestier (articles 108 à 129)	22-juin-99

Source : Ministère de l'Environnement /Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières Ministère de l'Environnement (ME).

Le droit Guinéen portant sur les ressources naturelles de l'environnement marin et côtier s'est notablement enrichi par l'adoption de toute une série de textes législatifs et réglementaires de portée globale et sectorielle. Les principaux textes en vigueur sont:

Tableau 6.26: Cadre législatif national sur l'environnement marin et côtier

Codes	Ordonnances
Portant Code de la Santé c'est le troisième texte qui traite de façon multisectorielle les questions liées à la gestion des ressources naturelles et de l'Environnement	Loi : N°020/AN/1997
Portant code Pastoral	Loi : L/94/2005/CTRN du 29 Août 1995 :
Portant code de l'Elevage 29 Août 1995 et des productions Animaux	Loi : L/94/005/CTRN
Portant Code foncier domanial et de la politique foncière	Ordonnance O/92/019/PRG/SGG/92 du 30 mars 1992
Portant Code de la protection et la mise en valeur de l'Environnement	Ordonnance N° 045/PRG/87 du 28 mai 1987
Portant Code forestier	Ordonnance N°081/PRG/SGG/89 du 20 décembre 1989
Portant Régime financier et fiscal des Communautés Rurales de Développement (CRD)	Ordonnance N° 091/PRG/SGG/90 du 22 octobre 1990
Portant Code de la marine Marchande	Loi L/95/23/CTRN du 12 juin 1995
Portant Code de l'eau	Loi L/94/005/CTRN du 14 février 1994
Portant Code minier	Loi L/95/036/CTRN du 30 juin 1995
Portant Code de l'élevage et des produits animaux	Loi /95/046/CTRN du 29 août 1995
Portant Code de l'élevage et des produits animaux	Loi /95/046/CTRN du 29 août 1995
Portant Organisation de la pêche continentale	Loi L/96/007/An du 22 juillet 1996
Portant Loi cadre sur la pêche continentale	Loi L/96/067 AN du 22 Juillet 1996
Codifiant les études d'impact sur l'environnement	Décret N° 199/PRG/SGG/89 du 8 novembre 1989
Portant régime juridique des installations classées pour la protection de l'environnement	Décret N° 200/PRG/SGG/89 du 8 novembre 1989
Portant Préservation du milieu marin contre toutes formes de pollution	Décret N° 201/PRG/SGG/89 du 8 novembre 1989

Source : BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des eaux et forêts.

Thème 6.2.3: Participation aux AME et conventions sur l'environnement

Tableau 6.27: Principaux accords multilatéraux (conventions et protocoles) ratifiés par la guinee

Conventions	Adoption/Ratification	Mise en œuvre assuré par :
Convention relative à la Coopération en matière de Protection et de Mise en valeur du milieu marin et des zones Côtières de la Région de l'Afrique de l'Ouest et du centre, adoptée à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 23 mars 1981	23 mars 1981	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières(CPMZC)
Protocole relatif à la Coopération en matière de lutte contre les pollutions de la mer en cas de situation critique du milieu marin et des zones Côtières de la Région de l'Afrique de l'ouest et du centre, adoptée à Abidjan (Cote d'Ivoire) le 23 mars 1981	23 mars 1981.	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières(CPMZC)
Protocole de 1992 modifiant la convention internationale de Bruxelles de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (CLC)	29 aout 2002	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières(CPMZC) et la Direction nationale de l'environnement.
Convention Africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles, (Alger 1968)	12 décembre 1989	Direction nationale des eaux et forêts.
Convention sur le mouvement transfrontière des déchets dangereux et de leur élimination (Bâle, 22 mars 1989)	-	Direction nationale de l'environnement.
Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction (CITES) adoptée à Washington le 3 mars 1973	20 décembre 1997	Direction nationale des eaux et forêts
Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices (CMS) ou Convention de Bonn	24 septembre 1992	Office guinéen des parcs et réserves
Convention sur la Diversité Biologique, adoptée en juin 1992 à Rio de Janeiro (Brésil)	7 mai 1993	Office guinéen des parcs et réserves
Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques adoptée a Rio de Janeiro (Brésil) en juin 1992	7 mars 1994	Direction nationale de l'environnement.
Convention relative aux Zones Humides adoptée à Ramsar (IRAN) en 1971 et amendée par le Protocole de Paris le 3 décembre 1982. La Guinée en est membre depuis le 24 septembre 1992	-	Office guinéen des parcs et réserves
Convention sur la Préparation, la Lutte et la Coopération en matière de pollution par les hydrocarbures - OPRC adoptée en 1990 à Londres (Angleterre)	29 aout 2002	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières(CPMZC)
Convention de 1992 sur le Fonds International d'Indemnisation pour les Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures – FIPOI adoptée a Londres (Angleterre)	29 aout 2002	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières(CPMZC)
Convention de 1992 portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures – FIPOI	29 aout 2002	
Convention internationale pour la Protection des Végétaux adoptée à Rome le 6 décembre 1951 et ses deux amendements en novembre 1976 et en novembre 1983	3 avril 1952	Direction nationale de la protection des végétaux et des denrées stockées
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification	1997	Direction nationale des eaux et forêts

Source :BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forets.

Tableau 6.28: Quelques accords régionaux ratifiés par la Guinée

Conventions	Ratification	Mise en œuvre assurée par :
Convention Africaine sur la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles	12/12/1989	MAE/MEEF
Convention de Bamako relative à l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux, au contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique	1991	Direction nationale de l'environnement
Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) volet Environnement de l'Union Africaine	Lancé par les dirigeants africains le 23 octobre 2001 à Abuja, Nigéria	

Source: BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des eaux et forêts.

Tableau 6.29: Quelques accords sous régionaux ratifiés par la Guinée

Conventions	Ratification	Mise en œuvre assurée par :
Convention et Protocole sur l'Autorité du Bassin du Niger	21/11/1980	MEH
<i>CONVENTION D'ABIDJAN RELATIVE A LA COOPERATION EN MATIERE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DU MILIEU MARIN ET DES ZONES COTIERES DE LA REGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE.</i>	23/03/1981	MEEF
<i>CONVENTION DE CONAKRY SUR LA COOPERATION SOUS-REGIONALE DANS L'EXERCICE DU DROIT DE POURSUITE.</i>	01/09/1993	MAEF
Convention sur les Criquets Migrateurs	28/05/1963	MAE/MA
Politique environnementale de la CEDEAO		MEEF
Convention relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin de la région de l'Afrique de l'ouest et du centre	23/03/1981	MEEF

Source : BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des eaux et forêts.

Tableau 6.30: Quelques textes nationaux relatifs à l'environnement ratifiés par la Guinée

Conventions	Ratification	Mise en œuvre assurée par :
Ordonnance N°022/PRG/89 portant Code de la protection et de la mise en valeur de l'environnement	10 mars 1989	MEEF
L'ordonnance n° 007/PRG/SGG/90 du 15 février 1990, portant Code de Protection de la Faune Sauvage et Réglementation de la Chasse	15 février 1990	MEEF/DNEF
Loi L/92/028/CTRN instituant la législation sur les pesticides	06 août 1992	MA
Loi L96/C10 portant réglementation des taxes à la pollution applicables aux établissements classés	22 juillet 1996	MEEF
Loi L/2017/060/AN portant Code forestier de la République de Guinée	12 décembre 2017	MEEF
Décret N° 120/PRG/SGG/89 portant réglementation de la profession d'exploitant forestier	14 juin 1989	MEEF
Arrêté conjoint A/93/8993/MEF/MMGE/SGG établit la nomenclature technique des installations et établissements classés pour la protection de l'environnement	11 octobre 1993	MEEF
Arrêté conjoint A/05/672/MAEEF/MEF/SGG fixant les taux de redevances de chasse	9 février 2005	MEEF
Ordonnance O/92/019/PRG/SGG/92 du 30 Mars 1992 portant Code foncier domanial.	30 mars 1992	MVU
Loi L /94 /005/CTRN du 15 février 1994 portant code de l'eau	15 Février 1994	MEH
Loi L/95/51/CTRN du 29 août 1995, portant Code Pastoral.	29 août 1995	MEPA
décret D/2014/014/PRG/SGG portant d'une directive de réalisation d'une étude d'impact environnemental et social des opérations minières	17/01/2014	MMG
Arrêté A/2015/N°342/MIPMEPSP/CAB portant homologation des six(6) normes guinéennes relatives à la protection de l'environnement	27/02/2015	MIPMEPSP

Source : BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des eaux et forêts.

Tableau 6.31: Point des infractions enregistrées de 2017 à 2018 par département et par catégorie

Structures	Exploitation/commerce/Transformation illégal(e) de produits forestiers	Pâturage non autorisée et Élagage abusif d'essences protégées	Incendie / destruction de plantation	Pollution de plans d'eau	Autres infractions	Nombre total d'infraction 2017	Nombre total d'infraction 2018
Direction Générale CEGENS/Lola	Néant	-	Feux de Brousse	-	-	3	2
					Braconnage de la Faune Sauvage	4	3
					Installation de Cultures Vivrières et Plantations (Destruction de Forêts) Forêt de Déré	350	24

Source : CEGENS

**SOUS COMPOSANTE 6.3:
PREPARATION DE L'EVENEMENT
EXTREME ET LA GESTION DES
CATASTROPHES**

Thème 6.3.1: Préparation aux événements naturels extrêmes et catastrophes naturelles

Tableau 6.32: Quelques structures de gestion des catastrophes en guinee

<p>En Guinée, plusieurs services partagent les responsabilités techniques de gestion des catastrophes. Ce sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Service national de gestion des catastrophes et des urgences environnementales ; • Le Centre de géophysique et de sismologie pour les tremblements de terre et tsunamis ; • La Direction nationale de la météorologie pour les catastrophes d'origine climatique; • La Direction nationale de la protection civile ; • Le Centre national de protection du milieu marin environnemental et côtier pour la prévention des catastrophes en milieux marin et côtier • La Direction nationale de l'environnement ; • La Direction nationale de l'hydraulique pour les crues, inondations et étiages ; • La Direction nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour les aspects liés aux aménagements divers et aux constructions ; • Le Service national d'actions humanitaires (SENAH) pour la gestion des crises sociales et humanitaires ; • La Direction Nationale des Services Vétérinaires ; • La Direction nationale de l'agriculture et la direction nationale de la protection des végétaux pour les invasions acridiennes ; • l'Institut géographique national (IGN) ; • Le Centre de recherches scientifiques de Conakry-Rogbané (CERESCOR) pour la prévention des risques d'origine océanique ou géologique ; • Les Inspections régionales de l'environnement ;

Source : Stratégie Nationale de Reduction des Risques de Catastrophes, Décembre 2012

Tableau 6.33: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee

Structure	Mission
Service national de gestion des catastrophes et des urgences environnementales	<p>Créé en octobre 2004, sa mission est axée, entre autres, sur la conception et le suivi de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de prévention et de gestion des catastrophes. Il comprend quatre bureaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le bureau de la prévention et de l'évaluation ; • le bureau des opérations ;
Centre de géophysique et de sismologie (CGS)	<p>Ce centre qui relève du Ministère des mines et de la géologie est, entre autres, chargé de : l'enregistrement permanent des séismes, de déterminer les paramètres principaux des séismes, la localisation des séismes, l'évaluation de la sismicité du territoire national, des zones de failles actives pour fixer les normes de constructions</p>
Direction nationale de la météorologie (DNM)	<p>Sous l'autorité du Ministère en charge des transports, la Direction nationale de la météorologie a pour mission de assurer les activités de politique du gouvernement dans les domaines de la météorologie et de la climatologie et de les présenter à l'intérieur du pays.</p> <p>La DNM dispose d'un réseau de collecte, d'observation, de traitement et de prévision du temps. Ce réseau se compose de 43 stations d'observation dotées de moyens de communication. Les informations recueillies sont transmises toutes les trois heures à Conakry pour être disséminées à travers le monde. Le réseau travaille 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Elle élabore et diffuse des bulletins et des avis d'alerte ; elle contribue à la mise en œuvre du programme de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets.</p> <p>L'objectif fondamental visé par la DNM est de rendre disponible pour tous les usagers, les informations météorologiques et climatologiques appropriées en vue de contribuer à la sécurité des personnes et de leurs biens, au développement socio-économique et culturel du pays et à la préservation de l'environnement.</p>

Source : Stratégie Nationale des Risques de Catastrophes, Décembre 2011
 Direction nationale de la météorologie (DNM)

Tableau 6.34: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee (suite)

Structure	Mission
Centre de protection du milieu marin et des zones côtières	<p>Sous l'autorité du Ministère de l'environnement, des eaux et forêts, ce centre a, entre autres, pour mission de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • (i) de la politique sectorielle en matière de protection du milieu marin et des zones côtières contre toutes formes de pollutions et de dégradation ; • (ii) du plan national d'intervention d'urgence contre les pollutions de la mer et du littoral par les hydrocarbures ou les substances nuisibles
Agence de la navigation maritime	<p>En tant qu'établissement public à caractère technique placé sous la tutelle du Ministère des Transports, l'Agence de la navigation maritime s'occupe, entre autres, du contrôle, du respect de la réglementation de la navigation dans les eaux territoriales guinéennes (maritimes et autres voies navigables). Elle assure la sécurité de la navigation ; elle gère des opérations de recherche, de sauvetage et d'assistance en mer et autres voies ; elle s'occupe de la surveillance et de la lutte contre la pollution par les navires ainsi que de l'établissement des cartes nautiques et de navigation.</p>
Direction nationale de la santé	<p>Le champ de compétence de la Direction nationale de la Santé couvre, entre autre, la surveillance de la situation épidémiologique et des affections les plus répandues afin de les prévenir et de les combattre ; l'élaboration et le suivi des plans opérationnels de lutte contre les endémies locales et les épidémies ; la participation à l'élaboration et au suivi de l'application des plans opérationnels nationaux de lutte contre les accidents, les sinistres et les catastrophes ; la conception et l'application des plans opérationnels d'intervention contre les épidémies, les urgences, et les catastrophes en collaboration avec les services concernés ; la gestion du matériel médical de secours et d'intervention, la formation du personnel à l'application des mesures de protection et de secours, etc.</p> <p>La Direction dispose d'un plan sectoriel qu'elle souhaite actualiser et rechercher des appuis en équipements pour renforcer ses capacités.</p>
Direction nationale de l'agriculture	<p>Sous l'autorité du Ministère de l'agriculture, la Direction nationale de l'agriculture a pour mission la définition et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement agricole.</p> <p>En outre, elle est chargée d'organiser et d'exécuter la lutte contre les grands fléaux des cultures et des stocks ; de créer et de gérer une banque de données sur la situation phytosanitaire nationale ; d'établir et de mettre à jour les cartes des nuisibles et des stocks ; de collecter et de diffuser les informations sur les périodes d'apparitions des nuisibles et leur évolution en fonction des conditions écoclimatiques ; de veiller à l'application des dispositions de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et de celles de la Convention phytosanitaire interafricaine (CPI) ; de participer à l'inventaire des ennemis naturels des principaux ravageurs des cultures pour la lutte biologique ; d'exécuter les campagnes nationales de lutte contre les fléaux ; de planifier toutes les activités relatives à la lutte contre les criquets pèlerins ; d'exécuter la lutte en cas d'invasion ; d'assurer le suivi du fonctionnement du système d'informations et d'alerte rapide ; de traiter les bulletins du centre d'intervention d'urgence de la FAO sur le criquet pèlerin.</p>
Direction nationale de l'hydraulique	<p>Sous l'autorité du Ministère d'Etat à l'Energie, la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) a pour mission la mise en œuvre de la politique nationale du Gouvernement en matière d'hydraulique et de ressources en eau.</p> <p>S'agissant de la prévention des catastrophes, la DNH comporte un service d'appui qui est le Centre National de Prévision et d'Annnonce des Crues et Etiages (CNP), qui a pour mission d'assurer la gestion et l'exploitation du système de prévision hydrologique dans les 23 bassins fluviaux de Guinée en vue de lutter contre les phénomènes d'inondation.</p>
Direction générale de la protection civile	<p>Créé en 1954, le premier service des sapeurs pompiers a eu sa principale caserne dans la circonscription de la presqu'île de Kaloum. Il avait pour mission d'assurer la protection civile. Les moyens disponibles à cette époque assuraient pleinement et efficacement le service, la population de la ville de Conakry étant alors de quelques centaines de milliers d'habitants et l'étendue de la ville n'occupant que peu d'espace.</p> <p>Erigé en 1973 en commissariat spécial de la protection civile, par Arrêté N0 880/DISJ/CAB/74 du 28 février 1974, il fut chargé de la protection des personnes et des biens, de la surveillance du littoral, de la prévention et de la répression, de la police de salubrité et de la sécurité des plages et baignades, ainsi que les secours d'urgence.</p>

Source : Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes, Décembre 2012

Tableau 6.35: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee (suite)

Structure	Mission
Service national d'actions humanitaires (SENAH)	<p>Le SENAH est un service rattaché au Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation. Il a pour mission, entre autres : d'initier et d'organiser des programmes en matière d'action humanitaire ; de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan national de gestion des catastrophes et des plans sectoriels ; d'œuvrer à la recherche et à la diffusion des informations relatives aux zones à risques ainsi que la sensibilisation des citoyens et des partenaires bi et multilatéraux sur les effets des catastrophes et des calamités sur l'ensemble du territoire national ; de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de formation en matière d'action humanitaire...</p> <p>Au niveau central la Direction comporte trois Bureaux techniques qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Bureau des Opérations de Prévention ; - Le Bureau des Opérations d'Evaluation ; - Le Bureau des Opérations d'Intervention ;
Direction nationale de l'architecture, de la construction et du patrimoine immobilier (DACPI)	<p>Ce service est particulièrement préoccupé par l'ampleur des dégâts causés par les catastrophes sur l'habitat. Ces dégâts ont pour origine, entre autre, les constructions anarchiques, le non respect des lotissements, l'occupation des zones à risques d'inondation, le non respect des normes de construction, les feux d'habitation dus souvent aux mauvaises installations électriques et la défaillance du réseau de électricité de Guinée, la non sécurisation des logements...</p>
Centre d'observation, de suivi et d'informations environnementales (COSIE)	<p>Le Centre d'observation de surveillance et d'information environnementales est un service rattaché du Ministère délégué à l'environnement et aux Eaux et Forêts, de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une Direction de l'administration centrale.</p> <p>Il a pour mission l'application de la politique du département en matière de suivi régulier de l'évolution et de l'état de l'environnement. Il comprend un service d'appui et des Services techniques.</p> <p>Les services techniques de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une Division de l'administration centrale sont : la Division observation terrestre, la Division observation aquatique et de l'atmosphère, le Système d'Information Géographique et le Laboratoire central d'analyses et d'expertises environnementales</p>
Direction nationale des eaux et forêts	<p>Sous l'autorité du Ministre de l'environnement, des eaux et forêts, cette direction est,entre autres, responsable de la gestion et de la conservation du patrimoine naturel national (forêts, faune et flore). Elle exerce cette mission par le biais des divisions techniques suivantes :Division faune et protection de la nature; Division aménagement des forêts,Division foresterie rurale,Division économie et législation forestière.</p> <p>La première Division est particulièrement chargée de la conservation et de la mise en valeur du milieu naturel et des ressources botaniques. Dans la gestion des catastrophes, elle assure la lutte contre les feux de brousse et incendies de forêts.</p>
Croix Rouge Guinéenne	<p>Créée par le décret N° 035/PRG/84 du 26 janvier 1984 complété par l'ordonnance N°006/PRG/86, la Croix-Rouge Guinéenne (CRG) est une organisation nationale humanitaire d'utilité publique qui répond aux sept Principes Fondamentaux du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité. Elle est une organisation auxiliaire des pouvoirs publics dans sa mission strictement humanitaire.</p> <p>La mission de la CRG est de prévenir et atténuer les souffrances des hommes en toute impartialité et neutralité, sans discrimination de nationalité, de race, de sexe, de classe, de religion ou d'opinion politique. Elle intervient dans les domaines ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soins et santé communautaire/Hygiène et assainissement ; ▪ Réduction des risques de catastrophes et réponse aux urgences au niveau communautaire ; ▪ Couverture sanitaire lors des manifestations publiques ou regroupements ; ▪ Assistance aux personnes vulnérables (réfugiés, déplacés et autres) ; ▪ Réponse aux demandes de recherche des personnes disparues ou séparées de leurs proches par suite de conflits armés, de troubles sociaux ou de catastrophes naturelles ; ▪ Rétablissement de liens entre les membres d'une même famille séparés ; ▪ Promotion des principes et valeurs humanitaires (PVH) ; ▪ Sensibilisation sur le respect de l'emblème Croix-Rouge. <p>La Croix-Rouge Guinéenne a son siège national à Conakry et est présente dans tout le pays à travers ses comités locaux.</p>

Source : Straégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes, Décembre 2012

Tableau 6.36: Situation des structures de gestion des catastrophes en guinee (suite)

Structure	Mission
Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbané/CERESCOR	<p>Créée par Décret D/96/057/PRG/SGG du 1er avril 1996, le CERESCOR (Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbané) est un établissement public à caractère scientifique et technique de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une direction de l'administration centrale et placé sous la tutelle du Ministre chargé de la Recherche Scientifique. Le CERESCOR jouit de la personnalité morale, de l'autonomie financière et de gestion conformément à la législation et à la réglementation régissant les établissements publics administratifs.</p> <p>Le siège du CERESCOR est situé à Conakry dans la Commune de Ratoma. Il peut disposer d'antennes en tout autre lieu du territoire national.</p> <p>La mission du CERESCOR est de contribuer au développement économique de la Guinée en matière de recherche scientifique et technique dans les domaines de l'océanographie, des matériaux de construction et des énergies.</p> <p>A cet effet, il est particulièrement chargé de mener des activités de recherche orientées vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une meilleure connaissance du milieu marin, de ses ressources en vue de leur mise en valeur et de leur gestion rationnelle ainsi que la sécurité de la navigation maritime ; l'élaboration et la vulgarisation des technologies de production des matériaux locaux de construction et l'étude de leur comportement ; l'étude technologique des appareils solaires et la production de prototypes, l'étude des particularités et des perspectives d'utilisation des sources d'énergie non conventionnelles ; la conception d'appareils pour la couverture des besoins énergétiques à partir de sources non conventionnelles (soleil, vent, biomasse, etc.) ; la constitution et l'exploitation de bases et de banques de données, la formation par la recherche de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en vue de leur préparation et leur insertion dans les différents domaines d'intervention du Centre..

Source : Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes, Décembre 2012

Tableau 6.37: Analyse des dispositions réglementaires de prévention et de gestion des catastrophes

L'arsenal législatif et réglementaire de la réduction des risques de catastrophes en Guinée est très peu fourni. En effet, il ne comporte que les textes en ordre chronologique ci-après portant :

- création par Arrêté Ministériel du Comité National Guinéen pour la Décennie Internationale de la prévention des Catastrophes (DIPCN) en mai 1990 ;
- adoption de la Loi 009 du 22 juillet 1996, sur la gestion des catastrophes naturelles et anthropiques par l'Assemblée Nationale le 12 avril 1996 ;
- mise en place du Groupe Opérationnel du Comité national de Gestion des Catastrophes en Octobre 1997 composé des représentants désignés par tous les Départements Ministériels impliqués, la Société Civile, les ONGs ;
- promulgation du Décret D/97/285/PRG/SGG du 24 décembre 1997 portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de Gestion des Catastrophes ;
- création en 2004 du Service National de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales.

L'arsenal législatif et réglementaire de la réduction des risques de catastrophes en Guinée est très peu fourni. En effet, il ne comporte que les textes en ordre chronologique ci-après portant :

- création par Arrêté Ministériel du Comité National Guinéen pour la Décennie Internationale de la prévention des Catastrophes (DIPCN) en mai 1990 ;
- adoption de la Loi 009 du 22 juillet 1996, sur la gestion des catastrophes naturelles et anthropiques par l'Assemblée Nationale le 12 avril 1996 ;
- mise en place du Groupe Opérationnel du Comité national de Gestion des Catastrophes en Octobre 1997 composé des représentants désignés par tous les Départements Ministériels impliqués, la Société Civile, les ONGs ;
- promulgation du Décret D/97/285/PRG/SGG du 24 décembre 1997 portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de Gestion des Catastrophes ;
- création en 2004 du Service National de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales.

Tableau 6.38: Intervention du ministère en charge de l'environnement

Principales activités menées	Portées	Structures impliquées
Protection des sols	1-Définition et mise en œuvre d'un programme régional de restauration de ses terres dégradées	IRAG, SENASOL, Programmes Projects, ONG.
	2- Mise au point et diffusion des technologies appropriées à une gestion intégrée de la fertilité des sols qui respecte l'environnement	
	3- Elaboration et mise en œuvre d'un programme régional de reconstitution de la fertilité des sols	
	4-Développement du marché des intrants agricoles, en particulier des engrais et amendements calciques	
	5-Renforcement des capacités des acteurs impliqués ; dont l'association des producteurs et Importateur d'Intrants Agricoles(APIDIA), les OPA et les services chargés du contrôle des engrais et de la législation en matière	
	6-Elaboration et promulgation des textes de lois relatifs à la Déclaration de politique Foncière en Milieu Rural(DPFMR)	
	7-Diffusion et vulgarisation de la Déclaration de Politique Foncière en Milieu Rural	
	8-Elaboration des textes d'application de la Politique foncière en milieu rural, leur traduction dans les langues nationales et leur diffusion	
	9-Harmonisation du Code Foncier Domanial avec les autres codes en vigueur (mine, pastoral, forestier, environnement, collectivités locales et eau)	
	10-Reconnaissance des organisations coutumières comme structures de gestion des conflits fonciers	
Protection des forêts	1-Restauration, aménagement et protection des forêts	
	2-Réalisation de plantation forestières	
	3-Appui à la réalisation de plantation communautaires et privées.	
Lutte contre les feux de brousse	1-Renforcer la gestion des feux et la mise en défens	
	2-Intensifier les campagnes de sensibilisation et d'information de tous les acteurs concernés (agriculteurs, éleveurs, récolteurs de mil, fabricants de briques cuites, charbonniers, transporteurs etc.)	
	3-Encourager la construction, la formation et l'équipement des comités villageois de gestion des feux sur toute l'étendue du territoire national	
Urbanisation et déchets	1- Schéma National d'Aménagement du territoire	
	2-Plan de développement Urbain de Conakry (PDUC)	
	3-Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisation de 12 villes secondaires et couverture aérienne de 22 autres	
	4- Code Forestier et Domanial (CFD)	
	5-Code de l'Urbanisme (CU).	
Protection de la diversité biologique	1-Effectuer une analyse des lacunes en la matière	

Source : COSIE/Rapport sur l'état de l'environnement 2014

Tableau 6.39: Gestion des catastrophes et des urgences environnementales

Principales activités menées	Portées	Structures impliquées
Formation des cadres	Formation des trente-deux (32) cadres en matière de gestion des risques de catastrophe et de l'humanitaire. Formation de soixante (60) cadres guinéens au Centre International de Formation au Maintien de la Paix Kofi Annan (KAIPTC)/Ghana à l'initiative de préparation aux catastrophes en Afrique de l'Ouest 2016.	(KAIPTC)/Ghana
Participation aux rencontres internationales	Participation aux rencontres internationales sur les questions de gestion des risques de catastrophe.	
Mise en œuvre des textes juridiques	Mise en œuvre des dispositions de l'arrêté conjoint N° 2016/3856 MEEF/SGG du 04/08/2016 portant création du Comité de Suivi de « l'Initiative de Préparation aux Catastrophes en Afrique de l'Ouest »(WADPI-Guinée) Mise en œuvre des dispositions de l'arrêté conjoint N° 2016/3856 MEEF/SGG du 04/08/2016, portant création du Comité de Suivi de « l'Initiative de Préparation aux Catastrophes en Afrique de l'Ouest »(WADPI) Guinée (Ministères en charge de l'Environnement, de la Défense Nationale, de la Sécurité, de la Santé et de l'Administration du Territoire).	
Realisation de projet	Réalisation de trois (3) microprojets portant sur l'information et la sensibilisation des populations locales pour les préparer à l'adaptation et à la résilience aux catastrophes (Conakry, Kankan et N'Zérékoré) touchant plus de 10.000 personnes	
Elaborations des stratégies et validation du document	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et validation de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe assortie d'un plan d'actions stratégique (2019-2023) en 2018 (avec l'appui du Bureau de Coordination du Système des Nations Unies en Guinée). - Élaboration et validation du plan stratégique de cinq ans (2019-2023) du Centre National de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales en 2018 (avec l'appui du Bureau de Coordination du Système des Nations Unies en Guinée). - Elaboration et validation du projet de Décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe en 2018 (avec l'appui de la CEDEAO à travers un projet régional financé par l'Union Européenne et la Banque Mondiale). 	Système des Nations Unies en Guinée

Source : BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des eaux et forêts.

SOUS COMPOSANTE 6.4: INFORMATION ET PRISE DE CONSCIENCE DE L'ENVIRONNEMENT

Thème 6.4.1: Informations sur l'environnement

Tableau 6.40: Information sur l'environnement accessible au public

<ul style="list-style-type: none"> • Rapport national sur l'état de l'environnement en Guinée (2012-2014) en version électronique et version papier, élaboré par le COSIE • Annuaire des statistiques de l'environnement (2012, 2013, 2016 et 2018) en version électronique et version papier, élaboré par l'INS • Code de l'environnement • Politique nationale de l'environnement • La politique nationale de l'assainissement • Monographie sur la biodiversité • Communication 1 et 2 (2010 et 2018) sur le changement climatique • Annuaire des statistiques forestières (2013 et 2018) • Rapport national sur l'environnement marin et côtier • Rapport national sur la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique en Guinée • Rapport annuel des statistiques d'importation des produits chimiques, figurant sur la liste nationale courant 2016
--

Source : Ministère de l'Environnement et Ministère du Plan/INS

Tableau 6.41: Publications relatives aux informations environnementales

Source	Périodicité	Structure responsable
Rapport sur l'état de l'environnement en Guinée	Biennuel	Centre d'observation de surveillance, d'informations environnementales (COSIE)
Bulletin agroclimatique	Mensuel et annuel	Direction nationale de la météorologie
Annuaire statistique de l'environnement	Annuel	Institut national de la statistique (INS)
Annuaire des statistiques forestières	Annuel	Direction nationale des eaux et forêts
Rapport national sur l'environnement marin et côtier	Selon les nécessités	Centre de protection environnementale du milieu marin et des Zones côtières
Communication nationale de l'environnement	Biennuel	Direction nationale de l'environnement
Rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique en Guinée	Selon les nécessités	Direction nationale de l'environnement

Source : Ministère de l'Environnement et Ministère du Plan/INS

Thème 6.4.2: Enseignement dans le domaine de l'environnement

Tableau 6.42: Statistiques appliquées à l'environnement

Rubriques	Portée
Enseignant titulaire	
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en évidence les problèmes liés à la collecte et au traitement de l'information environnementale • Présenter et démontrer les outils statistiques et mathématiques les plus couramment utilisés pour le traitement des données environnementales • Justifier le concept de précision et d'exactitude des mesures
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Les statistiques comme outils d'analyse et de conceptualisation • Méthodologie de collecte d'information : définition et objectifs, planification de la démarche, choix des sites et des méthodes d'échantillonnage • Analyse et description des données statistiques : tableau et diagramme de fréquence, paramètres de distribution, tests en statistiques, analyse des variances, corrélation, ajustement linéaire et régression par la méthode des moindres carrés, lissage des courbes, analyse multivariée • Précision et exactitude des mesures • Application à quelques logiciels les plus couramment utilisés en traitement statistique

Source : Centre d'études et de recherche en environnement (CERE) ; janvier 2013

Tableau 6.43: Règlement et politique environnementale

Rubriques	Portée
Enseignant titulaire	
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier les champs d'intervention du droit de l'environnement et les problèmes posés pour son application • Évaluer et utiliser la panoplie des moyens dont les autorités publiques peuvent se doter pour gérer l'environnement
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et conceptualisation du droit national et international • Les sources du droit de l'environnement : le droit international (histoire et développement, traités et conventions, institutions et organisations) et le droit national (lois et règlement, limites et participation du citoyen) • Proposition d'application du droit de l'environnement guinéen par des études de cas • Le contrôle juridique des pollutions • Le régime général de protection de l'environnement : prévention des pollutions, contrôle des polluants, mécanisme de suivi et plan d'urgence • Présentation des régimes particuliers : contrôle des pollutions transfrontalières, des eaux douces et marines • Les outils de réparation et de prévention (responsabilité, indemnisation, information, sensibilisation) • La conservation de la biodiversité (convention de Rio sur la diversité biologique, gestion des ressources renouvelables et conservation des espèces) • Le nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD) : le volet environnement.

Source : Centre d'Études et de recherche en Environnement (CERE) ; janvier 2013

Tableau 6.44: Nombre d'étudiants poursuivant des études de l'enseignement professionnel et technique sur l'environnement 2016

Filières	Garçons	Filles
Eaux et forêts	46	15
Environnement	71	34

Source : BSD Ministère de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle, de l'emploi et du travail

Thème 6.4.3 : Engagement en faveur de l'environnement

Tableau 6.45: Présentation sommaire du programme de master en sciences de l'environnement et des deux options 2016

Cours obligatoires	Nombre de crédits
Tronc commun	13
Problématique globale de l'environnement	6
Education relative à l'environnement	3
Méthodologie de recherche en environnement OU	4
Méthodologie de l'intervention en environnement	4
Banque	
Option recherche	Minimum de 8 crédits 21 crédits
Option professionnelle	Minimum de 17 crédits sur 21

Source : Centre d'études et de recherche en environnement/Master en Sciences de l'environnement/Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

Tableau 6.46: Liste des cours

Cours	Nombre de crédits
Cartographie thématique, photo-interprétation et base de données géo	4
Biodiversité et gestion durable des ressources	4
Eaux, assainissement et gestion des déchets	4
Evaluation environnementale	4
Règlement et politique environnementale	3
Aménagement du territoire et développement local	3
Ecologie et environnement	3
Pédologie appliquée à l'environnement	3
Lutte intégrée	3
Enjeux climatologiques	3
Gestion des risques et catastrophes environnementaux	3
Mémoire	24

Source : Centre d'études et de recherche en environnement/Master en sciences de l'environnement/Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

Tableau 6.47: Principales informations sur la faculté des sciences de l'environnement du centre universitaire de n'zerekore 2011-2012

Départements	Gestion ressources naturelles	Météorologie	Génie de l'environnement	Hydrologie	Total général
Nombre filières	2	2	2	2	8
Nombre groupes pédagogiques	3	3	3	3	12
Effectif professeurs total	15	10	9	12	46
Effectif professeurs femmes	1	0	1	0	2
Effectif professeurs hommes	14	10	8	12	44
Effectif étudiants total	221	36	157	94	508
Effectif étudiants filles	32	9	31	17	89
Effectif étudiants garçons	189	27	126	77	419
Boursiers	221	36	137	94	508
Etrangers	0	0	0	0	0

Source : Annuaire statistique enseignement supérieur et de la recherche scientifique/Service planification et statistique
Annuaire des statistiques de l'environnement 2018

Tableau 6.48: Principales informations sur l'institut superieur agronomique et veterinaire de faranah (statut public) 2011-2012

Departements	Génie rural	Eaux et forêts environnement	Agriculture	Economie rurale	Elevage	Vulgarisation	Agroforesterie	Service des études avancées	Total général
Nombre filières	1	2	2	2	2	2	2	8	21
Nombre groupes pédagogiques	10	4	10	4	4	6	4	8	50
Effectif professeurs total	26	12	34	17	17	11	11	19	147
Effectif professeurs femmes	0	1	3	0	2	1	1	0	8
Effectif professeurs hommes	26	11	31	17	15	10	10	19	139
Effectif étudiants total	420	359	384	491	149	135	237	46	2221
Effectif étudiants filles	44	74	38	132	31	22	46	5	392
Effectif étudiants garçons	376	285	346	359	118	113	191	41	1829
Boursiers	358	345	372	457	149	125	237	39	2112
Etrangers	61	4	8	4	9	0	0	7	93

Source : Annuaire Statistique enseignement supérieur et de la recherche scientifique/Service planification et statistique.

NB : Depuis près de 10 ans, l'institut de Faranah n'a plus de département vétérinaire, qui est transféré à Dalaba

Tableau 6.49: Principales informations sur l'institut superieur agronomique et veterinaire de faranah (statut public) 2012-2013

Departements	Nombre de groupes pédagogiques	Effectif total des étudiants	Effectif des filles	Effectif des garçons
Eaux et forêts	18	800	114	686
Economie rurale	4	481	132	349
Agroforesterie	19	608	86	522
Total Général	41	1889	332	1557

Source : Annuaire Statistique Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique/Service planification et statistique.

Tableau 6.50: Recapitulatif des ingenieurs des eaux et forets formes a l'institut superieur agronomique et veterinaire de faranah de 1980 a 1998

Désignation	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Nombre d'étudiants diplômés	31	0	0	0	40	24	14	21	11	26	11
Nombre de filles	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0

Source : Département des Eaux et Forêts et environnement

Tableau 6.51: Recapitulatif des ingenieurs des eaux et forets formes a l'institut superieur agronomique et veterinaire de faranah de 1999 a 2009

Désignation	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'étudiants diplômés	24	46	48	54	54	66	90	48	69	157	171
Nombre de filles	2	5	4	8	7	16	1	8	19	25	35

Source : Département des Eaux et Forêts et environnement

Tableau 6.52: Repartition du personnel du sous-secteur forestier par categorie au titre de l'annee 2018

	Hiérarchie	Effectifs
	A1	1 234
	A2	646
	A3	10
SERVICES CENTRAUX	B1	231
	B2	49
	C	203
	CP	9
TOTAL 1		2 382
	A1	68
	A2	51
SERVICES DECONCENTRES CONAKRY	B1	17
	B2	6
	C	47
TOTAL 2		189
	A1	85
	A2	207
SERVICES, DECONCENTRES, INTERIEURS	B1	70
	B2	31
	C	1 646
	CP	2
TOTAL 3		2 041
Ensemble		4 612

Source: DRH

Thème 6.4.4: Perception et prise de conscience de l'environnement

Tableau 6.53: Politiques nationales sur l'environnement

Politiques	Années
Politique nationale de l'environnement	2012
Politique nationale sur l'assainissement	2011
Politique nationale de développement agricole (LPNDA)	1998
Lettre de politique de développement agricole (LPDA)	1991
Politique forestière nationale (PFN)	1989

Source : Ministère de l'Environnement /Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières

Tableau 6.54: Projets et programmes sous tutelle du domaine forestier au titre de l'année 2018-2019

Liste des projets et programmes	Objectifs spécifiques	Date de démarrage	Date de fin prévue	Dotation 2018 (Millions de GNF)	Sources de financement
BIOGAZ	Le projet vise à réduire les émissions de GES liées à la consommation d'énergie à usage domestique. Il établira un marché viable et efficace pour la commercialisation et l'utilisation généralisées de technologies à base de biogaz en Guinée par la création d'un marché de biogaz domestique, de biogaz institutionnel ainsi qu'une expertise locale en matière de fabrication et d'installation de digesteurs.	01/01/2016	31/12/2020	FEM : 2 647 706 \$ PNUD : 500 000 \$	FEM; PNUD
ABE (Adaptation basée sur les Ecosystèmes des Communautés Vulnérables de la Région de la Haute Guinée)	Réduire la vulnérabilité aux effets pervers du CC et notamment de la variabilité du climat, aux échelles locale, nationale, régionale et mondiale; Renforcer la capacité d'adaptation pour faire face aux impacts du CC, notamment à la variabilité du climat aux niveaux local, national, régional et mondiale.	01/01/2018	31/12/2023	FEM : 8 000 000 \$ PNUD : 600 000 \$ BND : 150 000 \$	FEM; PNUD;GG
RMEC/GKM (Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés Agricole face au Changement Climatique des Préfectures de Gaoual Koundara Mali)	Renforcer les capacités d'adaptation des populations vulnérables des préfectures de Gaoual, Koundara et Mali, au regard des risques supplémentaires posés par le changement climatique, en particulier l'intensité et la fréquence accrue de la sécheresse	18/08/2014	31/12/2018	FEM : 4.016.364 \$ PNUD : 300.000 \$ BND :	FEM; PNUD, GG

Source: BSD Environnement

Tableau 6.55: Projets et programmes sous tutelle du domaine forestier au titre de l'année 2018-2019 (suite)

Liste des projets et programmes	Objectifs spécifiques	Date de démarrage	Date de fin prévue	Dotations 2018 (Millions de GNF)	Sources de financement
Programme Environnement Développement Durable (PEED)	Formuler un cadre politique, institutionnel, juridique et réglementaire simplifié pour l'utilisation du biogaz en tant que source durable d'énergie renouvelable. ; Encourager les investissements en technologies à base de biogaz via le recours à des mesures incitatives financières adéquates servant de catalyseurs aux promoteurs de projets. Définir un programme visant à soutenir la croissance d'un marché de fournisseurs et d'utilisateurs de biogaz et ses effluents, dans la perspective d'une amélioration globale des moyens de subsistance.	01/01/2016	31/12/2019	FEM : 2 647 706 \$, PNUD : 500 000 \$, BND (prévu) : 200 000 \$	FEM, PNUD, BND
Programme Environnement et Gestion Durable du Capital Naturel (PEGED)	L'objectif de ce Programme est de « Renforcer les capacités nationales dans la gestion durable du capital naturel »	01/01/2018	31/12/2022	BND : 1 500 000 \$, PNUD : 500 000 \$	PNUD, BND
Le Programme de Micro Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM/PNUD)	L'objectif général est de développer les compétences nationales des ONG et des groupes Communautaires de base (à travers l'appui financier/conseil et la formation), afin de mieux les orienter et de renforcer leur capacité d'action dans la résolution des problèmes environnementaux locaux.	01/01/2019	31/12/2023	PNUD/FEM : 430.000 \$	PNUD, BND
Renforcement des systèmes d'information et d'alerte précoce sur le climat pour le développement résilient au climat et l'adaptation au changement climatique en Guinée (SAP-Guinée)	Renforcer les capacités de surveillance du climat, les systèmes d'alerte précoce et d'information pour répondre aux chocs climatiques et planifier l'adaptation au changement climatique en Guinée Transfert de technologie pour le suivi de l'infrastructure climatique et environnementale Intégration de l'information et des produits climatiques d'alertes précoces et d'adaptation dans les plans de développement	01/01/2019	31/12/2023	FEM : 5 000 000 \$, PNUD : 350 000 \$,	

Source: BSD Environnement

Tableau 6.56: Programmes nationaux sur l'environnement

Programmes	Années
▪ Programme de stratégie de réduction de la pauvreté (PSRP)	2002
▪ Programme d'appui aux collectivités villageoises (PACV)	1998
▪ Programme cadre de soutien au développement du secteur privé (PCSDSP)	nd
▪ Cadre législature national sur l'environnement	nd
▪ Programme national de développement humain durable (PNDHD)	1997
▪ Programme cadre de promotion, décentralisation et renforcement des capacités de la	nd
▪ Programme cadre d'appui aux initiatives de base (PCAIB)	nd

Source : Ministère de l'environnement /Centre de protection environnementale dummarin et des zones côtières Ministère de l'environnement (ME)/ (ME)

Tableau 6.57: Plans d'actions nationaux sur l'environnement

Plans d'Actions	Années
▪ Plan national de conservation et d'utilisation durables de la biodiversité	nd
▪ Plan national d'action pour l'environnement (PNAE)	1994
▪ Plan d'action forestier national (PAFN)	nd
▪ Schéma directeur d'aménagement de la mangrove (SDAM)	nd
▪ Plan d'aménagement et gestion des pêcheries	nd
▪ Schéma national d'aménagement du territoire	1991

Source : Ministère de l'environnement /Centre de protection environnementale du milieu marin et des zones côtières

Tableau 6.58: Principaux défis pour l'environnement

Principaux défis
<ul style="list-style-type: none"> • la réduction de l'empreinte environnementale des activités minières par l'application effective des dispositions en vigueur ; <p>la gestion durable des ressources naturelles renouvelables (ressources en eau, ressources forestières, ressources halieutiques) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • la préservation des domaines classés ou protégés ; • l'amélioration de la qualité du cadre de vie ; • le renforcement des capacités techniques et institutionnelles du pays en matière de protection de l'environnement ; • L'adaptation aux effets néfastes et l'atténuation des changements climatiques ; • La maîtrise des risques biotechnologiques (importation, transfert et utilisations de matériels biologique génétiquement modifié) ; • Une meilleure utilisation des mécanismes de financement de la coopération internationale ; • Le respect des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et l'intégration de leurs principes dans le droit national ; • Le non-respect des cahiers de charge dans les aménagements urbains ; • L'insuffisance de prévention et de gestion des catastrophes ; • La non application des de la législation en matière de construction le long de la côte maritime.

Source : Ministère de l'environnement /Centre de protection environnementale du milieu marin et des zones côtières Ministère de l'environnement (ME)/ (ME)

Tableau 6.59: Politiques mises en œuvre pour l'environnement

Politiques mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception et élaboration d'une politique environnementale, pertinente et opérationnelle ▪ Renforcement de la législation et renforcement de son respect scrupuleux à tous les niveaux et dans tous les domaines. ▪ Prise en compte effective des variables de gestion environnementale durable dans les stratégies de développement. ▪ Ratification des amendements des protocoles, notamment ceux de Copenhague et de Beijing en matière de consommation des substances appauvrissant la couche ozone.

Tableau 6.60: Politiques à mettre en œuvre pour l'environnement

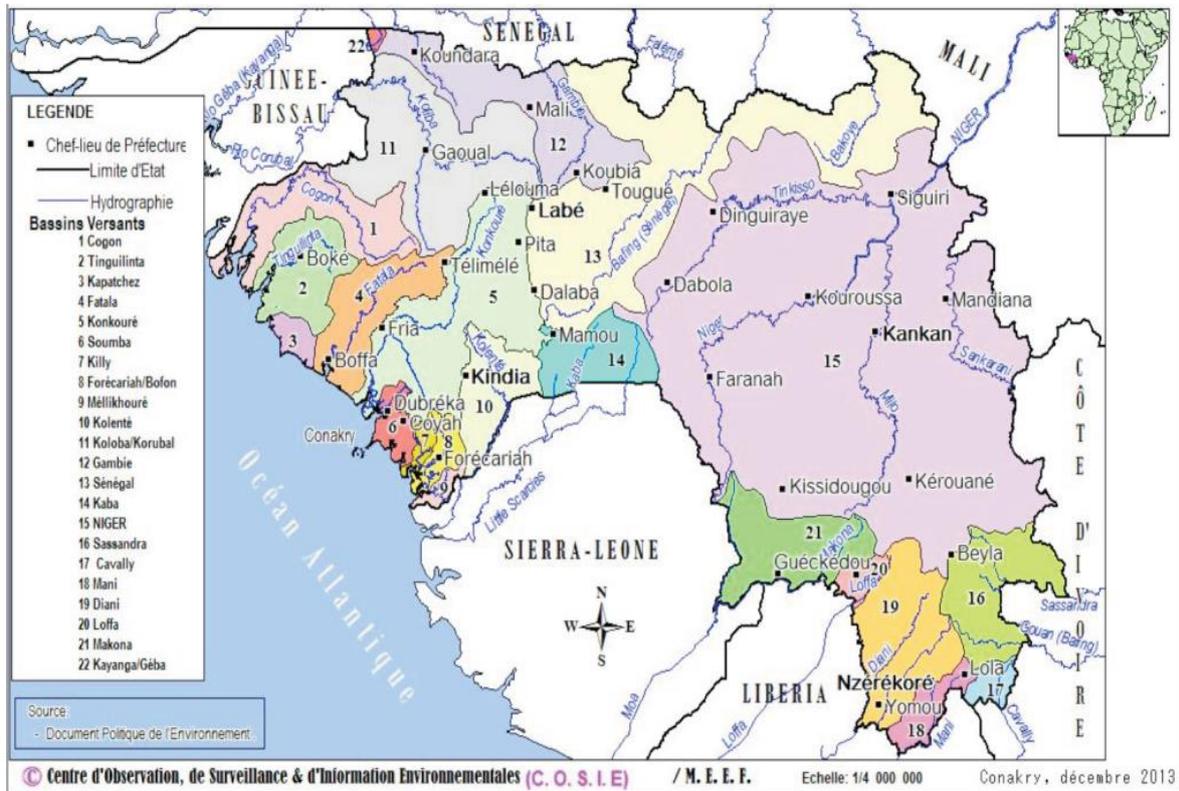
Politiques à mettre en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de la politique de développement et de la fourniture des services d'eau potable. ▪ Assainissement de la gestion du sous-secteur. ▪ Renforcement de la planification et du développement des infrastructures. ▪ Elaboration et la mise en œuvre d'une politique et d'un programme d'assainissement ambitieux, passant, entre autres, par l'implication des collectivités à la base et des autres partenaires ainsi que la promotion des initiatives privées dans ce secteur. Sur la base des récents développement technologiques et des expériences d'ailleurs, des voies seront explorées en vue d'une meilleure valorisation des ordures dans les grands centres urbains.

Annuaire des statistiques de l'environnement 2018

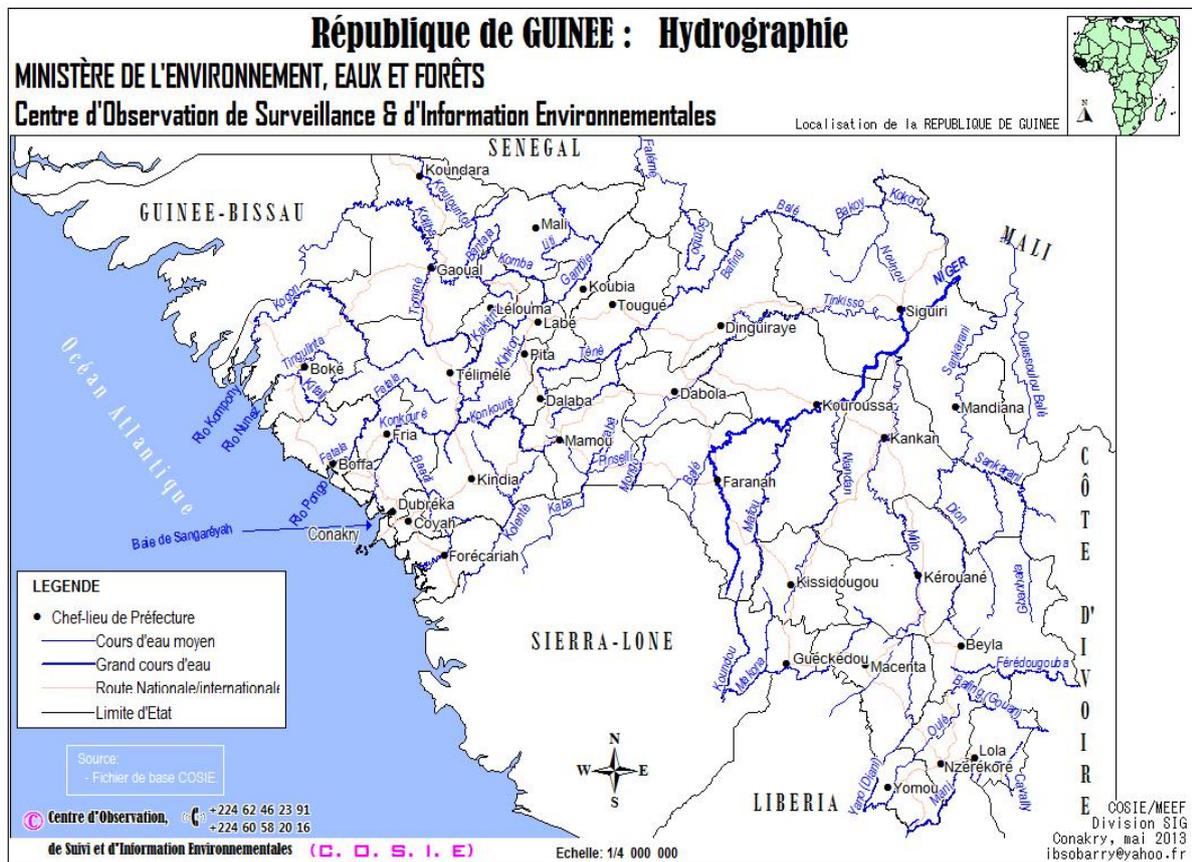
ANNEXE

Thème 1.1.2: Caractéristiques hydrographiques

Carte 1.1: Principaux cours d'eau de la guinee



Carte 1.2: Réseau hydrographique et des bassins versants de la guinee

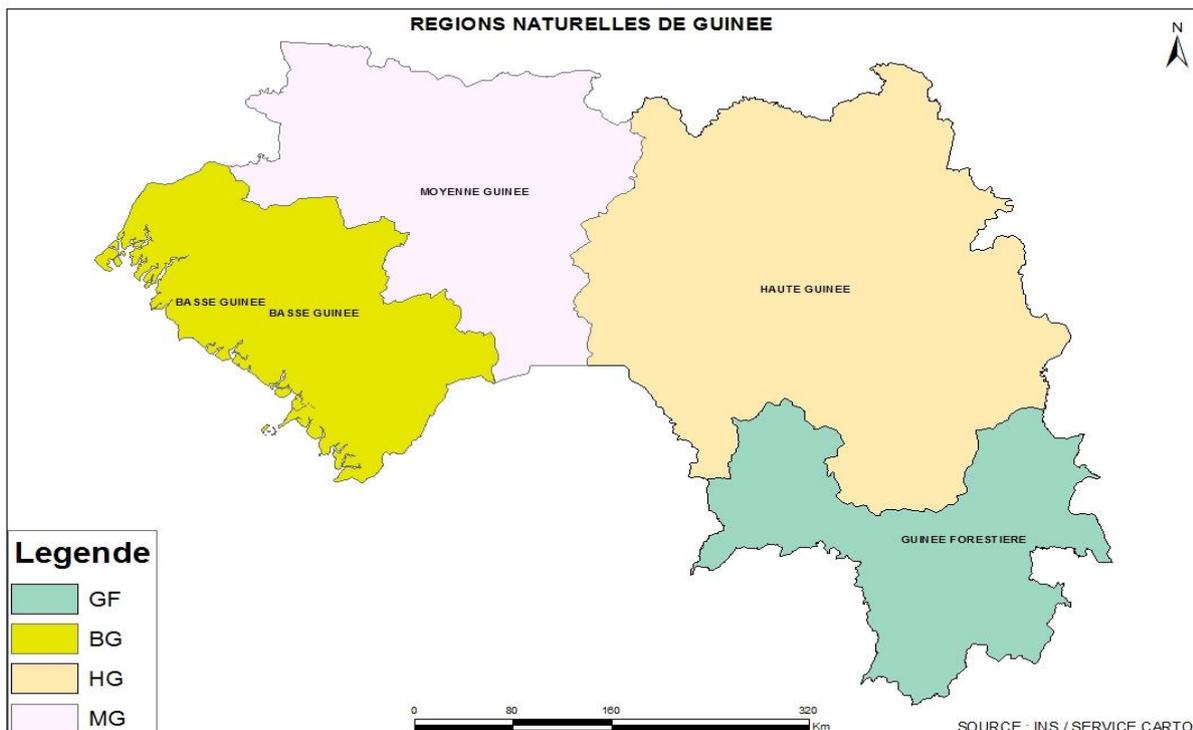


Carte 1.3: Grands bassins versants de la republique de guinee



Thème 1.1.3: Information géologique et géographique

Carte 1.4: Regions naturelles de guinee



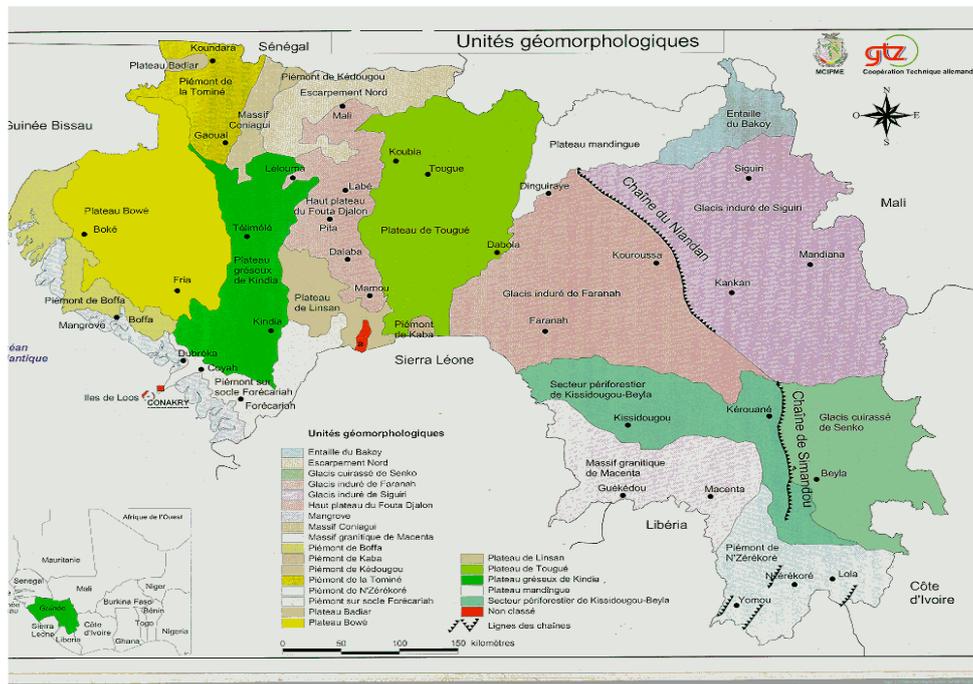
Carte 1.5:Regions administratives de guinee



Carte 1.6:Prefectures de guinee

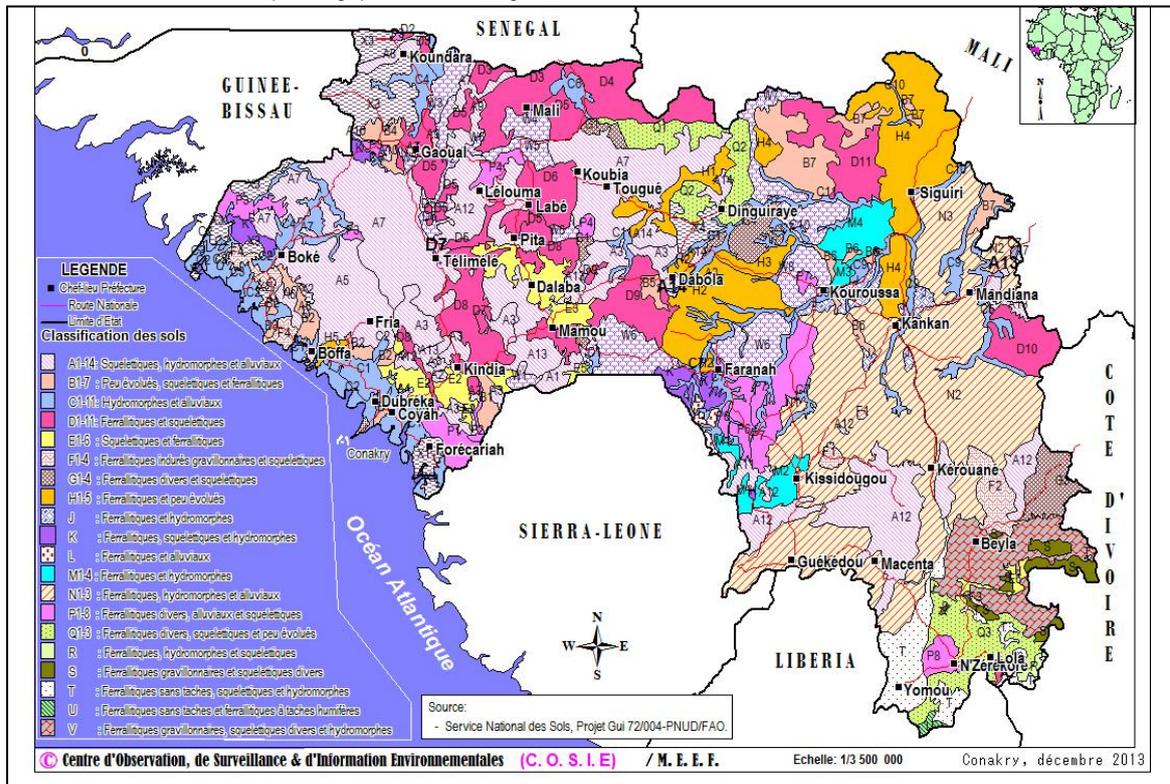


Source : Rapport **PTAP/PoWPA** (Programme de travail sur les Aires protégées), 2013.



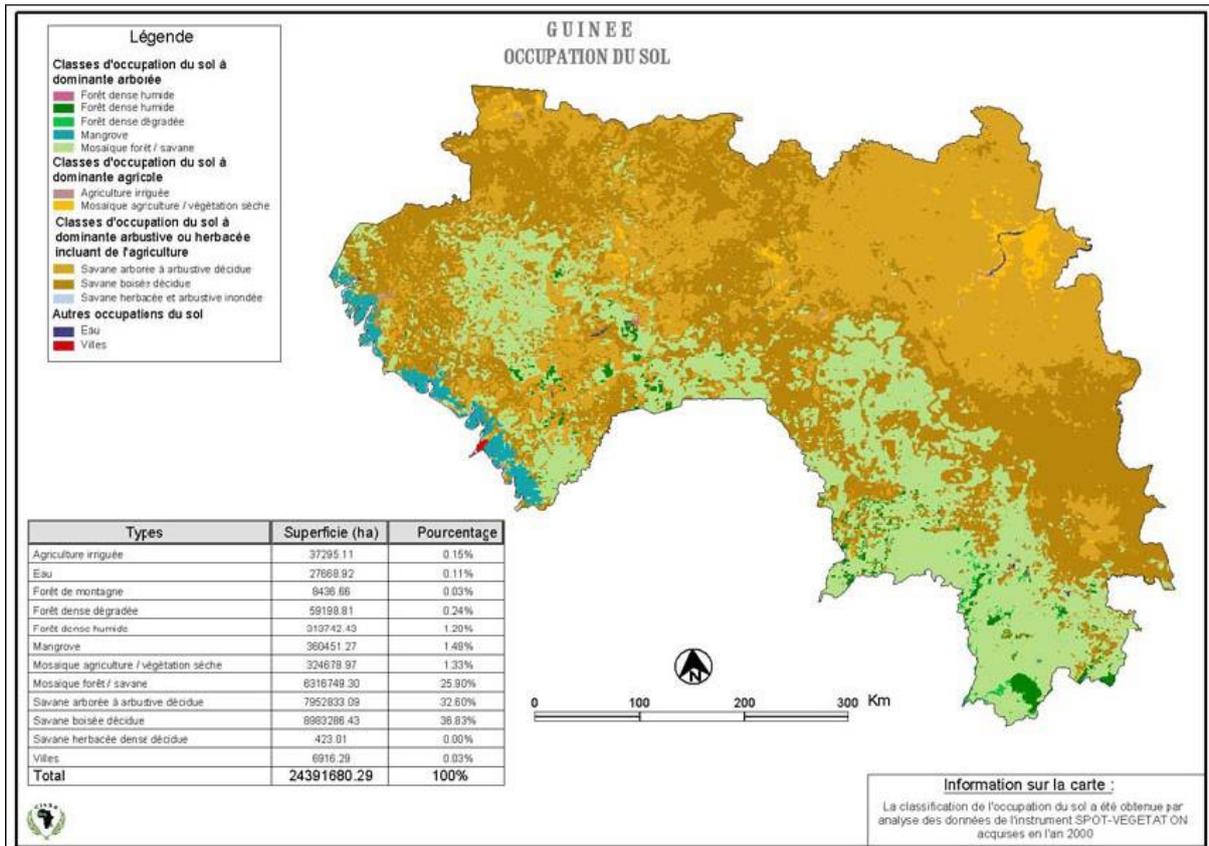
Thème 1.2.1: Caractéristiques des sols

Carte 1.7 : Reconnaissance pédologique des sols de guinée



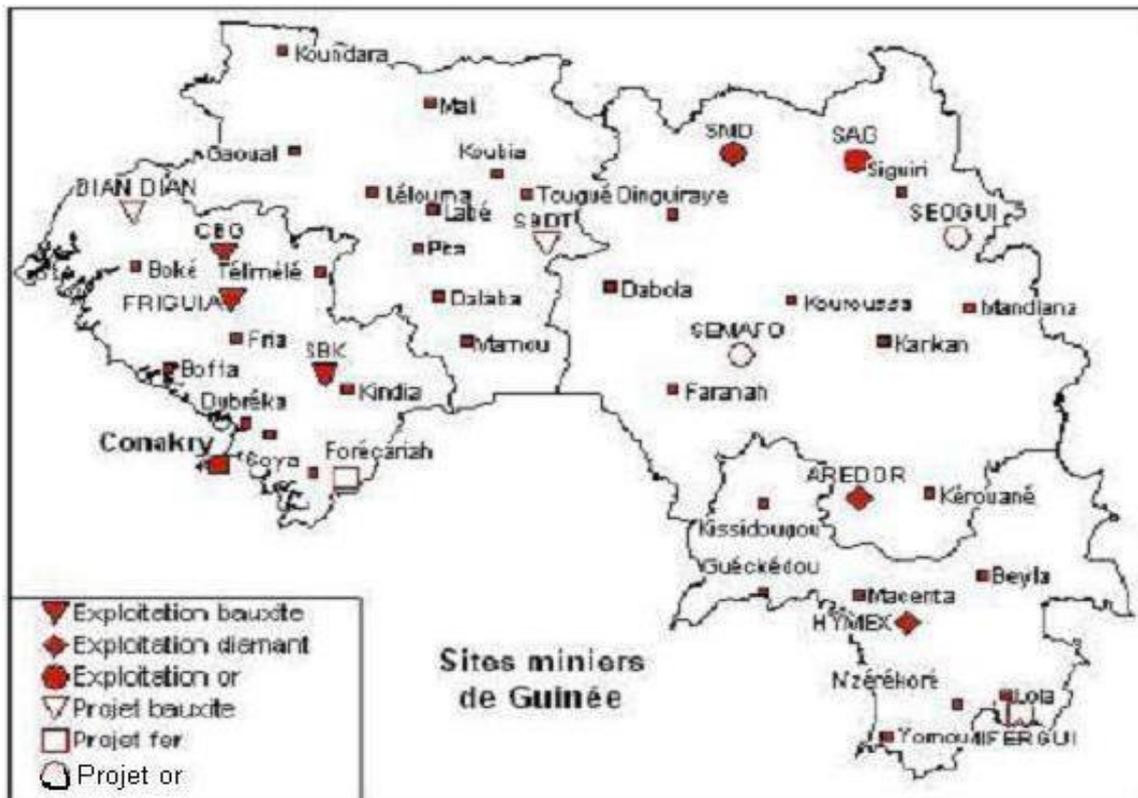
Thème 1.2.2: Couverture terrestre

Carte 1.8: Carte d'occupation des terres en 2002



Thème 2.1.1: Stocks et variations des ressources minérales

Carte 2.1.: Carte des sites miniers de la guinee



Carte 2.2.: Pontentiel minier guinéen actuel

Carte du pontentiel minier guinéen actuel



Source: M.M.G/2011

Source : Profil Environnemental de Guinée

Définitions des Principaux concepts

Atmosphère, climat et conditions atmosphérique

Ecart de la moyenne annuelle des précipitations par rapport à la moyenne annuelle à long terme : Le volume total des précipitations humides atmosphériques (pluie, grêle) tombant sur le territoire du pays pendant un an, comparé à sa moyenne annuelle à long terme (moyenne arithmétique des précipitations pendant au moins 30 années consécutives). "Précipitations" signifie l'eau ; que ce soit à l'état liquide ou à l'état solide, tombant des nuages ou dépôts d'air sur la surface de la terre, sur divers matériaux ou de plantes. Les précipitations atmosphériques peuvent être sous forme de pluie ou petite grêle. La durée de période utilisée pour calculer les moyennes à long terme est importante dans la détermination des changements climatiques. Les moyennes de trente années de différents éléments climatiques sont les plus utilisés dans la climatologie. Comparer les orientations actuelles aux moyennes à long terme peut donner une certaine indication des nouvelles orientations.

Ecart de la température moyenne annuelle par rapport à la moyenne annuelle à long terme : La relation de la température au cours d'une période donnée par rapport aux normes à long terme est déterminée en termes d'écart de la norme et est calculée comme la différence entre la valeur observée et la valeur moyenne de base, qui est, dans ce cas, la différence entre la moyenne annuelle et la moyenne annuelle à long terme.

Vent : Mouvement au sein d'une atmosphère, masse de gaz située à la surface d'une planète, d'une partie de ce gaz. Les vents sont globalement provoqués par un réchauffement inégalement réparti à la surface de la planète provenant du rayonnement stellaire (énergie solaire), et par la rotation de la planète. Sur terre, ce déplacement est essentiel à l'explication de tous les phénomènes météorologiques. Le vent est mécaniquement décrit par les lois de la dynamique des fluides, comme les courants marins. Il existe une interdépendance entre ces deux circulations de fluides.

Marée : Mouvement multi-périodique du niveau de la mer dont la partie principale est la marée astronomique. Phénomène ondulatoire, dû à l'attraction du soleil et de la lune, qui affecte la surface des océans et des mers.

Caractéristiques hydrographiques

Mare : Étendue d'eau superficielle de petite taille et de faible profondeur, permanente ou saisonnière. Petite étendue d'eau stagnante et peu profonde (pérenne ou non, naturelle ou non), de faible surface.

Mangrove: Zone forestière amphibie composée essentiellement de palétuviers, qu'on trouve sur les sédiments vaseux des littoraux tropicaux.

Bassin versant (fluvial ou lacustre) : Portion d'espace terrestre à l'intérieur de laquelle tous les écoulements, en surface ou en profondeur, se dirigent vers le même exutoire (cours d'eau, lac ou mer). La ligne de délimitation du bassin avec ses voisins est appelée ligne de partage des eaux.

Bassin versant: Espace drainé par un cours d'eau et ses affluents. L'ensemble des eaux qui tombent dans cet espace convergent vers un même point de sortie appelé exutoire : cours d'eau, lac, mer, océan, etc..

Le bassin versant est limité par une ligne de partage des eaux qui correspond souvent aux lignes de crête mais pas toujours. Généralement un bassin versant se développe au-delà des lignes de crête. Une ligne de partage des eaux est une ligne de divergence de pentes. Les eaux de pluies de part et d'autre de cette ligne s'écoulent dans deux directions différentes en emportant avec elles les éléments dissous ou en suspension tels que les sédiments et les pollutions.

Chaque bassin versant se subdivise en un certain nombre de bassins élémentaires (parfois appelés « sous-bassin versant ») correspondant à la surface d'alimentation des affluents se jetant dans le cours d'eau principal.

Cours d'eau : Tout écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure avec un débit à module supérieur à zéro. Ce flux d'eau est souvent continu mais il peut être temporaire sur une assez longue durée. Le lieu de cet écoulement est un chenal, généralement naturel. S'il est artificiel, on emploie plutôt le terme « canal ». Un cours d'eau peut être *souterrain*, et - là où le lit du cours d'eau est un

substratpercolant - il peut être lié à des compartiments sous-fluviaux. Il existe quelques cours d'eau sans source.

Rivière(en hydrographie) : Cours d'eau au débit moyen à modéré (supérieur à 2 m³/s), recevant des affluents et qui se jette dans une autre rivière ou dans un fleuve.

Réseau hydrographique : Ensemble des éléments naturels (rivières) ou artificiels (**réseau**), drainant un bassin versant.

Retenue d'eau : Plan d'eau tel qu'un lac, un étang, etc., créé artificiellement par la construction d'un barrage, d'une digue, vanne ou autre type de barrière; généralement son niveau d'eau fluctue fortement et la turbidité de l'eau y est élevée

Informations géologiques et géographiques

Collectivités locales : Régions, communes urbaines et communes rurales. Elles sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elles s'administrent librement dans les limites de leurs compétences et sous le contrôle de l'Etat, garant de l'intérêt national et de l'application des lois.

Les collectivités locales possèdent un patrimoine, des biens matériels et des ressources financières propres, qu'elles gèrent au moyen de programmes et de budgets ; elles sont sujets de droits et d'obligations et peuvent ester en justice. Tous ces éléments sont distincts des biens, ressources, programmes, budgets, droits et obligations de l'Etat.

Elles s'administrent librement par des Conseils élus qui règlent en leur nom, par les décisions issues de leurs délibérations, les affaires de la compétence de la collectivité locale. Elles concourent avec l'État à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique, ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. (Art.2 Ccl).

Communes urbaines : Chefs-lieux des préfectures en dehors de Conakry et communes de Conakry.

Communes rurales : Regroupements d'un ensemble de districts (villages et hameaux) autour d'un district central. La commune rurale est dirigée par un maire qui assume les fonctions d'officier de l'état civil. La commune rurale (CR) correspond, du point de vue spatial, à la sous-préfecture.

Cours d'eau : Tout écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure avec un débit à module supérieur à zéro. Ce flux d'eau est souvent continu mais il peut être temporaire sur une assez longue durée. Le lieu de cet écoulement est un chenal, généralement naturel. S'il est artificiel, on emploie plutôt le terme « canal ». Un cours d'eau peut être *souterrain*, et - là où le lit du cours d'eau est un substratpercolant - il peut être lié à des compartiments sous-fluviaux. Il existe quelques cours d'eau sans source.

District : Subdivision d'une commune rurale.

Ile : Etendue naturelle de terre entourée d'eau qui reste découverte à marée haute.

Montagne : Forme topographique de relief positif, à la surface de planètes telluriques (comme la Terre, Mars ou un satellite comme la Lune), et faisant partie d'un ensemble – une chaîne de montagnes – ou formant un relief isolé.

Rivière : En hydrographie, une **rivière** est un cours d'eau au débit moyen à modéré (supérieur à 2 m³/s), recevant des affluents et qui se jette dans une autre **rivière** ou dans un fleuve. En français courant, une **rivière** est un cours d'eau d'une certaine importance, inférieure subjectivement à celle d'un fleuve, sans autre égard.

Préfecture : La préfecture est composée de sous-préfectures. Elle est dirigée par un Préfet nommé par Décret du Président de la République. Le Préfet assure la tutelle de la Commune et préside le Comité Préfectoral de Développement (CPD).

La Préfecture est le lieu optimal de la représentation territoriale de l'administration de l'Etat. Elle est dotée de directions techniques représentant tous les secteurs de la vie socio-économique et culturelle du pays

Quartier : Subdivision d'une commune urbaine. Le quartier est dirigé par un chef de quartier.

Région administrative : Collectivité locale ayant pour vocation la promotion du développement économique, social et culturel. Elle jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle est le support institutionnel de l'homogénéité géographique, économique et sociologique de l'espace considéré. (Art.158 Ccl).

Relief : Ensemble des irrégularités du sol qui se mesurent par rapport au niveau de la mer.

Secteur : Plus petite circonscription administrative.

Sous-préfecture : Niveau de déconcentration de l'administration de l'Etat en milieu rural. Elle est dirigée par un sous-préfet. L'espace géographique de la sous-préfecture correspond à la commune rurale (CR).

Caractéristiques des sols

Sol : Support de la vie terrestre. Il résulte de la transformation de la couche superficielle de la roche-mère, la croûte terrestre, dégradée et enrichie en apports organiques par les processus vivants. Hors des milieux marins et aquatiques d'eau douce, il est ainsi à la fois le support et le produit du vivant.

Sols bruns (ou brunisols) : Forme classique de sol évolué que l'on rencontre sous forêt feuillue en zone tempérée. Ils portent généralement un humus de type mull, avec un pH de l'horizon A entre 5 et 6. On observe la présence d'un complexe argilo-humique bien structuré (le fer constitue l'élément de liaison entre l'argile et l'humus).

Lithosols (sols peu évolués sur roche dure) : Dans la taxonomie des sols de l'USDA, les orthents sont définis comme des entisols pauvres en strates en raison des pentes escarpées ou des matériaux dégradables qui les constituent. Ils sont nommés lithosols dans la classification des sols de la FAO et souvent appelés « sols squelettiques ». Typiquement, les orthents sont des sols extrêmement superficiels. La condition spécifique pour reconnaître un orthent est que les sols anciens ont soit complètement disparu soit ont été fragmentés de sorte que les strates caractéristiques des autres types d'entisols sont absentes.

Sol alluvial : Sol constitué de sédiments, les alluvions, récemment déposés et ne montrant aucun développement d'horizon ou autre modification de la matière déposée. Il est donc un sol sédimentaire minéral qui provient (ou/et se développe encore) d'alluvions; on le trouve dans des plaines de sédimentation (comme une plaine d'inondation, les deltas et estuaires, une plaine côtière) où le relief est généralement en pente douce ou presque plat; sa composition est souvent telle que la teneur en argile est suffisante pour retenir l'eau et permettre la construction de digues d'étangs.

Ferrisols : Ils présentent des revêtements argileux sur les agrégats, avec une structure anguleuse bien développée. ont un rapport limon/argile élevé.

Kaolinite : Minéral dominant mais des argiles illitiques peuvent être présentes, tandis que la gibbsite n'en est qu'à l'état de traces.

Couverture du sol

Terres irriguées : Zones auxquelles on fournit artificiellement de l'eau, autre que l'eau de pluie, afin d'améliorer les pâturages ou la production agricole. L'inondation incontrôlée des terres due à un débordement des rivières ou des fleuves n'est pas considérée comme une irrigation.

Agriculture irriguée : Fourniture des quantités nécessaires d'eau aux cultures par le biais de diverses méthodes artificielles de l'irrigation. Ce type d'agriculture exige des investissements en capital et de l'infrastructure pour le transport de l'eau: canaux, canaux d'irrigation, arroseurs, réservoirs d'eau, etc., ce qui nécessite, à son tour, des développements techniques de pointe. Parmi les cultures irriguées habituelles, il faut inclure les fruits en fruiticulture, le riz en riziculture, le coton, les légumes en cultures maraîchères et la betterave.

Agriculture vivrière : Agriculture essentiellement tournée vers l'auto-consommation et l'économie de subsistance. La production n'est destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni à l'exportation. Elle est en grande partie auto-consommée par les paysans et la population locale.

Forêt dense : Espace où la végétation est très importante, impliquant de ce fait une chaleur moite et humide. Les précipitations sont abondantes. Les forêts denses s'opposent aux forêts claires.

Agroforesterie : Mode d'utilisation des terres où des arbres sont délibérément associés aux cultures ou à la production animale pour former une même unité. L'interaction biologique et physique entre les cultures et l'élevage est modifiée pour améliorer la production agricole des terres.

Ecosystème et biodiversité

Aire protégée (AP) : (de l'anglais protected area, PA), selon la définition de l'UICN, Espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou autres, afin de favoriser la conservation à long terme de la nature et des services écosystémiques et des valeurs culturelles qui y sont liés.

Ecosystème : Complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle.

Ecosystèmes côtiers : Entités géomorphologiques assurant la transition entre le continent et l'océan. Par rapport au domaine océanique, les caractéristiques majeures de ces écosystèmes sont leur faible profondeur, leur volume restreint et l'influence des apports d'eau douce, ainsi qu'une variabilité à haute fréquence directement reliée à celle des facteurs physiques (marées, vents, débits fluviaux). Autrement dit les écosystèmes côtiers (coastal ecosystem) sont des communautés d'êtres vivants situées à proximité de la mer, facteurs physiques qui influent sur eux (ensoleillement, température, sel, courants, etc.) et transfert d'énergie d'un organisme à l'autre. Se rapporter à communauté.

Eau douce : Eau dont la salinité faible permet la consommation. C'est l'eau des rivières, des lacs, de pluie, des glaciers, des tourbières, etc. par opposition à l'eau de mer. C'est un critère de potabilité essentiel car l'eau est très difficilement débarrassée du sel en solution. Une eau douce contient généralement moins d'un gramme de matières solides dissoutes (comme les sels, métaux et éléments nutritifs) par litre.

Estuaire : Masse d'eau côtière étroite, semi-fermée présentant, au moins de façon temporaire, une frontière libre avec l'océan et à l'intérieur de laquelle existe une différence de salinité mesurable par rapport à l'océan ouvert. D'une façon générale, les écosystèmes côtiers englobent les estuaires et d'autres systèmes plus ou moins ouverts mais présentant tous une telle différence de salinité avec l'océan voisin.

Espèce menacée : Animal ou végétal à protéger car il est en danger de disparition à cause d'une action humaine sur son milieu de vie.

Plus exactement, une espèce menacée est une espèce dont le nombre d'individus a fortement baissé ou baissera dans les années futures si rien n'est fait pour la protéger. Selon le plus ou moins grand péril dans lequel se trouve une espèce, elle est classée dans l'une de ces trois catégories : *vulnérable*, *en danger* ou *en critique danger d'extinction*.

Même si la plupart des espèces sont amenées à disparaître un jour, l'activité humaine accélère ce phénomène pour certaines espèces.

Diversité biologique : Variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.

Faune : Ensemble des espèces animales vivant dans un même espace géographique à une période donnée. Elle s'oppose à la flore.

Mammifère : Tout animal vertébré avec des mamelles, c'est-à-dire à quatre pattes, avec les tétrapodes, et amniote portant des glandes mammaires et des poils. Les mammifères se distinguent des oiseaux ou reptiles par la présence d'un néocortex dans le cerveau et d'autres caractéristiques physiologiques et anatomiques.

Sites RAMSAR : Zones humides énumérées dans la Convention relative aux zones humides adoptées suite à une conférence internationale organisée à Ramsar en Iran en 1971.

Réserves de chasse et de faune sauvage : ont pour but de protéger les espèces animales et leurs habitats afin d'assurer la conservation de la biodiversité, dans le cadre d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique et d'une gestion cynégétique durable.

Réserve naturelle : Partie du territoire où la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière.

Réserves de biosphère : Zones comprenant des écosystèmes terrestres, marins et côtiers. Chaque réserve favorise des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable.

Elles sont « des sites de soutien pour la science au service de la durabilité » – des lieux spéciaux où tester des approches interdisciplinaires afin de comprendre et de gérer les changements et les interactions entre systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité.

Sanctuaire : Espace bénéficiant d'un ensemble de mesures assurant sa garantie, sa protection, avec une dimension de sauvegarde, de mise à part, d'intangibilité. Ainsi, à travers le monde, les parcs nationaux sont devenus de véritables refuges pour la **faune** et la flore sauvages.

Zone protégée : Zone géographiquement délimitée qui est désignée, ou réglementée, et gérée en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation.

- Espèces en péril :

- ✓ **Espèce éteinte** : Qui a existé sur un territoire et qui n'existe plus dans le monde ;
- ✓ **Espèce extirpée** : Qui a existé sur un territoire, qui n'y est plus mais existe ailleurs dans le monde ;
- ✓ **Espèce en danger** : Qui existe sur un territoire mais en très petit nombre ;
- ✓ **Espèce menacée** : Potentiellement en danger sur le territoire ;
- ✓ **Espèce vulnérable** : En déclin sur le territoire du fait que le nombre diminue progressivement ;
- ✓ **Espèce endémique** : Qui existe uniquement sur un territoire et pas ailleurs.

Forêts

Aires protégées : Aires spécialement affectées à la protection et au maintien de la diversité biologique, et des ressources naturelles et culturelles associées, dont la gestion a été envisagée par des moyens légaux ou autres moyens efficaces.

Autres terres : Forêts et terrains boisés, c'est-à-dire terres portant des peuplements naturels ou artificiels, ainsi que les terres déboisées mais dont le reboisement est envisagé pour le proche avenir.

Biomasse : Quantité (masse) totale d'organismes vivants dans un biotope ou un lieu déterminé à un moment donné, qu'il s'agisse de plantes, d'animaux, de champignons ou de microbes. L'humanité en tire notamment toute sa nourriture et une grande partie des ressources quotidiennement nécessaires (fibres et médicaments notamment). Tant qu'elle n'est pas surexploitée, cette ressource est dite renouvelable. Le pétrole et le gaz naturel (ressources fossiles) sont aussi issus de la biomasse.

Domaine forestier de l'Etat : Domaine constitué par les terrains forestiers appartenant à l'Etat et ayant fait l'objet d'un classement à son profit.

Domaine forestier des collectivités : Domaine forestier constitué par les terrains forestiers appartenant aux collectivités (communes urbaines, communauté rurale de développement, district, village ou groupement forestier) et ayant fait l'objet d'un classement à leur profit

Domaine forestier privé : Domaine forestier constitué par les terrains forestiers appartenant à des personnes physiques ou morales privées (associations, sociétés, etc.) classés et reconnus comme tels par les textes en vigueur en République de Guinée.

Domaine forestier non classé : Domaine constitué par les terrains forestiers n'ayant pas encore fait l'objet d'un décret ou d'un arrêté de classement

Domaines classés et protégés : Le classement forestier permet, en raison de l'importance qu'une forêt présente pour l'intérêt général, de soumettre celle-ci à un régime spécial restrictif concernant l'exercice des droits d'usage et les régimes d'exploitation. Les forêts qui n'ont pas fait l'objet d'un acte de classement sont appelées forêts protégées; elles sont soumises au régime commun relatif aux droits d'usage et d'exploitation.

Forêt dense humide : Formation forestière riche et variée en arbres de haute taille subdivisée en fonction des caractères écologiques et comprenant trois (3) variantes : ombrophile, mésophile et d'altitude avec dominance d'espèces sempervirentes.

Forêt naturelle : Forêt dont la régénération des essences indigènes se produit de façon naturelle, où il n'existe aucune trace visible d'activité humaine et où le processus écologique n'est pas gravement perturbé »

Forêt dense sèche et forêt claire : Formation forestière constituée de peuplements assez élevés, 20 mètres de haut, à une seule strate d'arbres avec des lianes, plus ou moins ouverts et un tapis de graminées ou un sous-bois irrégulier de bambous (*Oxythenanthera abyssinica*).

Proportion de la superficie terrestre couverte par la forêt : Rapport entre l'étendue forestière surveillée sur une certaine période et la superficie totale. Il faudrait si possible, rapporter aussi l'étendue de la forêt naturelle.

Proportion des exportations de produits forestiers : Rapport entre la valeur (en milliers de dollars américains) de tous les produits forestiers exportés et la valeur de toutes les exportations.

Proportion de la superficie des forêts protégées par rapport à la superficie totale des forêts : La zone protégée se définit comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et aménagé, à travers des moyens juridiques ou tout autre moyen efficace, en vue d'assurer la conservation durable de la nature et la pérennité des services de l'écosystème et des valeurs culturelles. Une zone forestière protégée est cette partie de la forêt qui est délimitée à des fins de protection.

Mangroves : Formation particulière, fragile et complexe des zones basses, vaseuses périodiquement submergées par la marée et dominées par quelques essences forestières telles *Rhizophora racemosa*, *Rhizophora harrisonii*, *Avicennia germinans*, *Laguncularia racemosa*, etc.

Ratio forêt/ population : Rapport entre le couvert forestier d'un pays et sa population. Il permet de quantifier le nombre d'habitants vivant avec de faibles niveaux de ressources forestières.

Savane boisée : Formation boisée secondaire soumise aux feux de brousse répétés ; elles ont sauf exceptions, une évolution régressive vers les formations mixtes à grandes graminées et ligneux buissonnants en l'absence de grands arbres. Ces formations comprennent plusieurs catégories dont les savanes herbeuses de Guinée forestière, les savanes xérophiles des plaines de Guinée maritime, les savanes basses des régions basses de Moyenne Guinée, les savanes de type soudanien de Haute Guinée.

Superficies des écosystèmes protégés : (indicateur OMD): Superficies des réserves naturelles, zones sauvages et des parcs nationaux dont l'accès est réglementé.

Qualité de l'air

Effet de serre : Phénomène de réchauffement de l'atmosphère induit par les gaz notamment le dioxyde de carbone qui la rend opaque au rayonnement infrarouge émis par la terre.

Émissions de dioxyde de carbone (CO₂) (indicateur OMD) : Émissions de dioxyde de carbone anthropiques (liées aux activités humaines) et découlant de la consommation de combustibles fossiles, ainsi que de la production de ciment. Le volume de ces émissions est calculé à partir de statistiques sur la consommation de combustibles solides et gazeux, ainsi que du torchage.

Dioxyde de carbone (CO₂) : Libéré par la combustion d'énergies fossiles et de biomasse aux fins de production d'énergie contribue largement à l'amplification de l'effet de serre. Il représente la majeure partie des gaz à effet de serre. C'est donc un enjeu clé de la lutte contre le changement climatique.

Emissions de dioxyde de carbone total par habitant et par \$1 PIB (PPA) :

- **Emissions de CO₂ par habitant** : Total des émissions de CO₂ divisé par la population.
- **Emissions du CO₂ par \$1 PIB (PPA)** : Total des émissions de CO₂ divisé par la valeur totale du Produit Intérieur Brut (PIB) exprimée en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA)

Combustion : Réaction exothermique d'oxydoréduction. Lorsque la **combustion** est vive, elle se traduit par une flamme ou par une explosion (déflagration, voire détonation si le front de flamme dépasse la vitesse du son). Par extension, on désigne la **combustion** nucléaire comme étant les transformations d'atomes provoquées par le fonctionnement d'un réacteur nucléaire, bien qu'il s'agisse de réactions nucléaires et non pas d'oxydoréduction.

Dioxyde d'azote (NO₂) : Gaz oxydant puissant, qui pénètre facilement dans les poumons. A des concentrations dépassant 200 µg/m³ sur de courtes périodes, il provoque des irritations et des inflammations de l'appareil respiratoire et une augmentation de l'hyperréactivité bronchique chez les asthmatiques.

Le dioxyde d'azote est un polluant caractéristique du trafic automobile, c'est pourquoi il se concentre le long des voies de circulation.

Monoxyde de carbone (CO) : Gaz inodore et incolore qui représente le principal polluant de l'air (quantitativement) et résulte de la combustion incomplète et rapide des combustibles et carburants. C'est pourquoi il est associé aux transports routiers (à l'essence notamment), aux procédés industriels à

combustion en général. Ce polluant est un bon indicateur des conditions de trafic (congestion, fluidité...) et de l'évolution de la part des véhicules diesel et essence dans la structure du parc automobile.

Pollution de l'air : Résulte principalement des installations de chauffage, des centrales thermiques et des installations industrielles, des moyens de transport dont les véhicules à moteur (sauf ceux électriques) et de l'agriculture. Elle est la résultante de multiples facteurs : production d'énergie, agriculture intensive, industries extractives, métallurgiques et chimiques, la circulation routière et aérienne, incinération des ordures ménagères et des déchets industriels, etc.

Processus de production ou procédé industriel : Système organisé d'activités qui sont en rapport de façon dynamique et qui sont tournées vers la transformation de certains éléments. Les actions productives sont les activités qui sont développées dans le cadre du processus. Pour ainsi dire, les éléments entrants (les facteurs) deviennent des éléments de sortie (les produits) en raison d'un processus par le biais duquel sa valeur s'accroît.

Qualité de l'eau douce

Nitrate (NO₃-) : Substances chimiques naturelles qui entrent dans le cycle de l'azote. Le nitrate est beaucoup utilisé dans les engrais inorganiques et les explosifs, comme agent de conservation des aliments et comme substance chimique brute dans divers procédés industriels.

Qualité de l'eau : Paramètre important qui touche à tous les aspects du bien-être des écosystèmes et de l'homme tels que la santé d'une communauté, les denrées alimentaires à produire, les activités économiques, la santé des écosystèmes et la biodiversité. En conséquence, la qualité de l'eau a également une influence sur la détermination des niveaux de pauvreté, de richesse et d'éducation de l'homme.

pH (potentiel Hydrogène) : Evaluation de la concentration de l'ion hydrogène dans une solution. Cette grandeur chimique mesure le caractère acide ou basique d'une solution aqueuse. Plus la solution est acide, plus la valeur du pH est faible et inversement.

Turbidité : Teneur d'un fluide en matières qui le troublent. Dans les cours d'eau, elle est généralement causée par des matières en suspension et des particules colloïdales qui absorbent, diffusent et/ou réfléchissent la lumière. Dans les eaux eutrophes, il peut aussi s'agir de bactéries et de micro-algues. La turbidité est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques, vivantes ou détritiques. Ainsi, plus une eau est chargée en biomasse phytoplanctonique ou en particules sédimentaires, plus elle est turbide.

Les conséquences de la turbidité concernent la pénétration de la lumière et des ultra-violets dans l'eau, et donc la photosynthèse et le développement des bactéries. Par ailleurs, la couleur de l'eau affecte aussi sa température et donc sa teneur en oxygène, son évaporation et sa salinité.

Qualité de l'eau marine

Aire marine protégée : Région intertidale ou subtidale, de même que les eaux la recouvrant, ainsi que la flore, la faune et les caractéristiques historiques et culturelles associées, classées par la législation dans le but de protéger partiellement ou intégralement l'environnement inclus.

Eau marine : Plans d'eau tels que les fjords, les Rias, les eaux côtières, la mer ouverte et les mers intérieures, dans lesquels la salinité est en général supérieure à 20 parties pour mille. Les eaux marines regroupent toutes les eaux salées, l'eau de mer des océans.

Eau de mer : Eau salée des mers et des océans de la Terre. On dit qu'elle est « salée » parce qu'elle contient des substances dissoutes, les sels, constitués d'ions, principalement des ions halogénures comme l'ion chlorure et des ions alcalins comme l'ion sodium

Stocks et variations des ressources minérales

Bauxite : Roche latéritique blanche, rouge ou grise, caractérisée par sa forte teneur en alumine Al₂O₃ et en oxydes de fer. Cette roche constitue le principal minerai permettant la production d'aluminium.

Elle se forme par altération continentale en climat chaud et humide. De structure variée, elle contient dans des proportions variables des hydrates d'alumine, de la kaolinite, de la silice et des oxydes de fer qui lui confèrent souvent une coloration rouge.

Industrie minière : Secteur économique qui regroupe les activités de prospection et d'exploitation de mines.

Minéraux : Groupements d'atomes définis par une formule chimique bien précise et que l'on retrouve répété dans un réseau cristallin possédant une périodicité et une symétrie bien définies.

Ressources minérales : Substance extraite de la croûte continentale par l'homme, ce qui inclut des éléments qui ne sont pas des métaux.

Elles peuvent être classées en trois grandes familles :

– **les ressources énergétiques** : (pétrole, charbon, gaz naturel, lignite, tourbe, shales à huile et à gaz, sable bitumineux, uranium...), dont l'usage majeur est d'être brûlées pour produire une grande partie de l'énergie primaire, mais qui servent également pour l'élaboration des produits de synthèse en chimie organique ; elles représentent en 2014 plus de 90 p. 100 de la valeur des ressources minérales produites dans le monde ;

– **les ressources métalliques**, qui se déclinent en trois catégories : les métaux ferreux avec le fer et les métaux utilisés en alliage avec lui (chrome, cobalt, manganèse, molybdène, nickel, tantale-niobium, titane, tungstène et vanadium) ; les métaux non ferreux (aluminium, antimoine, arsenic, bismuth, cadmium, cuivre, gallium, germanium, plomb, lithium, mercure, terres rares, tellure, zinc...) ; et les métaux précieux (or, argent, platinoïdes) ;

– **les ressources non métalliques**, qui se divisent également en trois catégories : les matériaux de construction, qui sont utilisés de manière brute (sable, et autres pierres naturelles : granite, calcaire, marbre...), ou broyée (granulats), ou encore après des transformations plus ou moins poussées (argiles après séchage ou cuisson pour donner des briques, gypse chauffé pour donner du plâtre, calcaires et argiles pour fabriquer du ciment...) ; les minéraux industriels (asbeste, baryte, bentonite, borates, diamants industriels, diatomite, feldspath, fluorite, graphite, gypse et anhydrite, kaolin, magnésite, perlite, phosphates, potasse, sel – gemme, saumures, sel marin –, soufre, stéatite et talc, pyrophyllite, vermiculite, zircon) ; les gemmes, qui comprennent les pierres précieuses (diamant, rubis, saphir et émeraude) et les pierres fines (améthyste, opale, tourmaline, béryl, péridot...).

Ressource naturelle : Substance, organisme, milieu ou objet présent dans la nature et qui fait, dans la plupart des cas, l'objet d'une utilisation pour satisfaire les besoins (énergies, alimentation, agrément, etc.) des humains, animaux ou végétaux.

Il peut s'agir :

- d'une matière première minérale (par exemple : l'eau douce, les granulats, les minerais métalliques, etc.) ;
- d'un produit d'origine sauvage (ex. : le bois, le poisson, etc.) ;
- d'un milieu naturel, source de services écosystémiques (ex. : eau, air, sol, forêt, tourbière, zone humide...);
- d'une matière organique fossile (comme le pétrole, le charbon, le gaz naturel, le lignite ou la tourbe...);
- d'une source d'énergie (énergie solaire, énergie éolienne...);
- et par extension d'un service écosystémique (la production d'oxygène *fournie* par la photosynthèse par exemple).

Production et commerce des minéraux

Carat : Unité de mesure plus précise que les grammes pour mesurer le poids des pierres précieuses et notamment celui des diamants

Granite : Roche plutoniquemagmatique à texture grenue, riche en quartz, qui comporte plus de feldspath alcalin que de plagioclase. Il est caractérisé par sa constitution en minéraux : quartz, feldspaths potassiques (orthoses) et plagioclases, micas (biotite ou muscovite). Le granite et ses roches associées forment l'essentiel de la croûte continentale de la planète¹. C'est un matériau résistant très utilisé en construction, dallage, décoration, sculpture, sous l'appellation granit.

Once : Mesure de poids anglo-saxonne qui vaut la seizième partie de la livre, soit 28,349 g (symbole oz).

Tonne (symbole **t**) : Unité de masse qui vaut mille kilogrammes, soit 1 000 kg. On peut aussi écrire : 1 tonne = 1×10^3 kg. Parfois, pour la distinguer des autres tonnes utilisées notamment aux États-Unis et dans certains domaines techniques, elle est appelée « **tonne métrique** ».

Stocks et variations des ressources énergétiques

Energie hydroélectrique ou hydroélectricité : Energie qui utilise l'énergie hydraulique pour produire de l'électricité grâce à une turbine **hydroélectrique**.

Gaz naturel : Combustible fossile constitué d'un mélange d'hydrocarbures gazeux, dont le méthane (CH₄) est l'un des principaux composants.

Masse : Propriété physique fondamentale d'un corps. Elle rend compte, dans une bonne approximation, de la quantité de matière contenue dans ce corps indépendamment de l'endroit où il se trouve.

L'unité de la masse : le kilogramme

La masse se représente par le symbole *m* et, dans le Système international, son unité est le kilogramme (kg).

Il existe en réalité, deux types de masse :

- la masse d'inertie qui indique la résistance qu'un corps oppose à une modification de son mouvement sous l'action d'une force ;
- la masse gravitationnelle, relative à la gravitation à laquelle le corps est soumis.

Production, commerce et consommation d'énergie

Biocombustible : Regroupe l'ensemble des combustibles issus de la matière végétale ou animale. On distingue l'usage combustible, c'est-à-dire destiné à être brûlé pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité, de l'usage carburant, liquide ou gazeux, destinés à alimenter des moteurs.

Bois de chauffage : Utilisation du bois comme combustible, c'est-à-dire en le brûlant pour augmenter la température de l'air ambiant d'un bâtiment, parfois par l'intermédiaire d'un circuit d'eau avec des radiateurs.

Charbon de bois : Combustible obtenu en carbonisant du bois en atmosphère contrôlée par pyrolyse (en l'absence d'oxygène). Le procédé permet d'extraire du bois, par élévation de la température, les fractions liquéfiables (acide pyroligneux) et gazéifiables : son humidité et toute matière végétale ou organique volatile, afin de ne laisser que le carbone et quelques minéraux. La structure micro et nanoporeuse de ce *charbon* lui confère des qualités particulières.

Consommation d'énergie finale : Quantité d'énergie disponible pour l'utilisateur final. Elle exclut donc les pertes de distribution (exemple perte en lignes ou pertes dues au rendement thermodynamique des centrales électriques). La consommation finale sert à suivre la pénétration des diverses formes d'énergie dans les secteurs utilisateurs de l'énergie.

Produits pétroliers : Dérivés utilisables du pétrole brut issus de son raffinage. Comme le pétrole contient un petit pourcentage de molécules contenant du soufre, du soufre est extrait du brut comme produit pétrolier.

Bois de chauffe (bois de feu) : Bois brut (provenant des troncs ou des branches d'arbres) devant servir comme combustibles notamment pour la cuisson des aliments, le chauffage et la production d'énergie.

Bois énergie : Bois de feu + charbon de bois

Charbon de bois : Bois carbonisé par combustion partielle ou par l'action de la chaleur émanant d'une source extérieure utilisée comme combustible ou à d'autres fins.

Il est obtenu en carbonisant du bois de manière contrôlée en absence de l'oxygène

Ménage : Personne ou ensemble de personnes (ayant ou non un lien de sang ou de mariage), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et généralement subvenant en commun aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage.

Utilisation des combustibles traditionnels par rapport à la consommation totale d'énergie : La proportion de l'énergie provenant des combustibles traditionnels (bois de chauffage, charbon de bois, bagasse, déchets animaux et végétaux) dans la consommation totale d'énergie. Les combustibles traditionnels comprennent le bois, le charbon, la bagasse (résidus de canne à sucre) et les déchets animaux et végétaux. Ce combustible peut être un déchet résultant d'un autre procédé. Il est généralement d'origine locale et peut être parfois gratuit.

Production d'électricité totale, par habitant et par source : Production brute totale d'électricité par habitant et part des différents combustibles dans la production d'électricité (charbon et lignite, pétrole, gaz naturel et produits dérivés, nucléaire et énergies renouvelables : éolienne, hydroélectrique, solaire

photovoltaïque et géothermique, biomasse et déchets). La production brute d'électricité (production) se réfère au résultat du processus de production d'énergie électrique. C'est la quantité totale d'énergie électrique produite par la transformation d'autres formes d'énergie. Il est généralement exprimé en gigawatt-heures (GWh). La production brute totale d'électricité est composée de la production brute d'électricité dans tous les types de centrales. La production brute d'électricité au niveau de l'usine est définie comme l'électricité mesurée à la sortie des principaux transformateurs, y compris la quantité d'électricité utilisée dans les installations auxiliaires et les transformateurs. La production d'électricité par combustible est la production brute d'électricité à partir des plantes en utilisant les sources d'énergie suivantes : charbon et lignite, pétrole, gaz naturel et produits dérivés, nucléaire, énergies renouvelables (éolienne, hydroélectrique, solaire photovoltaïque, etc. géothermie, biomasse et déchets).

Proportion des ménages ayant accès à l'électricité : Rapport entre le nombre de ménages ayant accès à l'électricité et le nombre total des ménages. Il n'y a pas de définition unique de l'accès à l'électricité reconnue au niveau international. La définition utilisée ici concerne l'accès à l'électricité au niveau des ménages, c'est-à-dire le nombre de ménages qui ont l'électricité chez eux. Il s'agit de l'électricité vendue de façon commerciale, sur le réseau et hors réseau, et l'électricité autoproduite. L'indicateur ne tient pas compte des connexions non autorisées.

Utilisation du sol

Sol : Ressource naturelle non renouvelable qui occupe une situation privilégiée au sein de l'environnement en Guinée. L'agriculture occupe près de 80 % de la population, et constitue le principal moyen de subsistance des communautés rurales. Les terres arables sont estimées à 6,2 millions ha selon le SENASOL : le sol est défini par les caractéristiques morphologiques, physiques, ou chimiques de son profil entier.

Bas-fond : Partie du fond de la mer, d'un fleuve, où l'eau est peu profonde mais où la navigation est praticable (à la différence du *haut-fond*). Terre cultivable et aménageable qui se divise en hydromorphie permanente ou temporaire

Mangrove : Ecosystème de marais maritime incluant un groupement de végétaux spécifiques principalement ligneux, ne se développant que dans la zone de balancement des marées, appelée estran, des côtes basses des régions tropicales. On trouve aussi des marais à **mangroves** à l'embouchure de certains fleuves. La mangrove se développe sur le littoral dans des zones calmes et peu profondes.

Occupation du sol : peut être succinctement définie comme la couverture physique (et biologique) de la surface des terres émergées.

Plaine : Forme particulière de relief, c'est un espace géographique caractérisé par une surface plane, avec des pentes relativement faibles. Elle se trouve à basse altitude. Une plaine est dominée par les reliefs environnants.

Utilisation du sol : Modification par l'homme de son environnement naturel ou sauvage au niveau du sol quand il est transformé en un environnement plus ou moins anthropisé (prairies, champs, imperméabilisation, constructions et autres implantations humaines...). Les principaux effets de l'utilisation du sol sur la couverture du sol ont été ceux de l'agriculture (changement de flore, faune, drainage et labour, etc.).

Utilisation des terres forestières

Autres terres boisées : Terres avec des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres mais un couvert forestier de seulement 5 à 10%. Il désigne également les terres où le couvert conjugué d'arbres, d'arbustes et de buissons est supérieur à 10%. Il n'inclut pas les terres où l'usage agricole ou urbain prédomine.

Eaux intérieures : Ensemble des eaux superficielles ou souterraines présentes et en circulation dans les terres émergées.

Forêt : Ecosystème où la végétation prédominante est constituée d'arbres et de buissons, répartis sur une grande superficie. Ces communautés végétales couvrent de vastes régions du globe et fonctionnent comme habitats des animaux, modulateurs de flux hydrologiques et conservateurs du sol. Elles sont étendue plus ou moins vaste portant un peuplement d'arbres relativement dense.

Plantations forestières : Domaines forestiers établis artificiellement par plantation ou par semis. Les arbres appartiennent généralement à la même espèce (qu'elle soit locale indigène ou introduite), ont le même âge et sont espacées de manière régulière. L'objectif des plantations forestières peut être la production de bois et de produits non ligneux (**plantations de production**) ou la fourniture de services des écosystèmes (**plantations de protection**).

Superficie : Mesure physique, d'une surface comme un terrain (un jardin, un champ...) la surface d'un objet ou encore un espace plus grand comme une région, un pays.

Ressources en bois

Ressources biologiques : Ressources génétiques, organismes ou parties de ceux-là, des populations, ou tout autre composant biotique des écosystèmes avec un usage réel ou un potentiel ou une valeur pour l'humanité.

Essence forestière : Espèce d'arbre, mais ce peut être une sous-espèce ou variété qui présente un intérêt en sylviculture et qui a des exigences biologiques ou des emplois particuliers.

Ressources aquatiques

Aquaculture : Culture des produits halieutiques (poissons, mollusques, crustacés).

Capture : Acte de nature tendant à priver de liberté d'une faune ou d'une flore aquatique ou de récolter hors de leur lieu d'éclosion des œufs des animaux.

Débarcadère : Dans le sens de l'aménagement d'une pêcherie, lieu en bordure de mer ou de rivière où les produits capturés (poissons par exemple) sont débarqués juste après la sortie de l'eau pour y être pesés et/ou subir la manutention avant d'être acheminés sur le marché.

Effort de pêche : Nombre de jours de pêche effectif en mer des pirogues de la pêche artisanale et des bateaux de pêche industrielle.

Etang : Etendue d'eau aménagée par l'homme dans laquelle coexistent une ou plusieurs espèces de poissons.

Pêche : Activité qui consiste soit à rechercher, à poursuivre, à piéger, à capturer ou à détruire des produits halieutiques (poissons, des crustacés, des mollusques ou des algues) vivant dans les eaux du domaine public, d'origine naturelle ou artificielle.

Pêche artisanale maritime : Pêche en mer à l'intérieur des estuaires et de la zone des 3 miles marins. Une activité de pêche réalisée par les embarcations de pêche artisanale avec une opération de pêche manuelle.

Pêche artisanale : Pêche traditionnelle pratiquée par des ménages de pêcheurs (par opposition à des sociétés commerciales) qui utilisent des quantités relativement faibles de capital et d'énergie, des navires de pêche relativement petits (voire aucun), effectuent de courtes sorties de pêche, à proximité du rivage, et travaillent principalement pour la consommation locale. Dans la pratique, la définition varie selon les pays et va de la cueillette ou de la pêche en solitaire à bord d'une pirogue dans les pays en développement pauvres jusqu'à l'emploi de chalutiers, de senneurs ou de palangriers de plus de 20 mètres dans les pays développés. La pêche artisanale peut être de subsistance ou commerciale, travaillé pour la consommation locale ou pour l'exportation. Parfois appelée petite pêche ou Pêche de subsistance.

Pêche industrielle : Pêche en mer pratiquée au-delà de 3 miles marins. L'activité de pêche mécanique avec les techniques de pêche industrielle.

Pêche continentale : Pêche pratiquée dans les eaux intérieures du pays

Pêche maritime : Pêche pratiquée en mer à bord d'embarcation de Pêche artisanale

Pisciculture : Elevage des poissons.

Site de débarquement : Endroit où les bateaux débarquent leur capture. Un site de débarquement peut être au même endroit que le port d'attache ou le port de base, mais il peut aussi être différent. Les activités des bateaux et des engins sont échantillonnées depuis les ports d'attache ou les ports de base, contrairement aux captures et à la composition par espèces, au prix, etc., qui sont échantillonnés sur les sites de débarquement.

Biomasse :

1) Poids total des organismes vivants concernés, qu'il s'agisse d'un système, d'un stock ou d'une fraction d'un stock: par exemple, la biomasse planctonique d'une zone déterminée, la biomasse de géniteurs ou de poissons nouvellement recrutés.

2) Poids total d'une ressource, d'un stock ou d'une composante de ce stock. Exemple: biomasse de l'ensemble des poissons démersaux présents sur le banc Georges; biomasse du stock de cabillauds; biomasse des géniteurs (poids des femelles matures) (aussi stocks permanents).

Capture:

1) Toute activité consistant à tuer des poissons ou à les ramener vivants à bord d'un navire.

2) Mélange de poissons rencontrant un engin de pêche, qui est retenu par l'engin.

Rejet :

1) Action de relâcher des poissons ou de les rendre à la mer, que ces poissons soient ou non complètement remontés à bord d'un navire de pêche.

2) Partie de la capture qui n'est pas conservée et qui est rendue à la mer. Les rejets se composent normalement d'espèces (non ciblées) ou de spécimens de petite taille. Certaines espèces (palourdes, étoiles de mer, etc.) peuvent survivre au processus, mais la plupart des poissons meurent.

Débarquements : Poids de la capture débarquée à quai ou sur une plage.

Pêche : Toute activité, autre que la recherche scientifique conduite par un navire de recherche scientifique, impliquant la capture, la prise ou la récolte de poissons, ou toute tentative en ce sens; ou toute activité dont on peut raisonnablement penser qu'elle se traduit par la capture, la prise ou la récolte de poissons et toute opération en mer à l'appui de cette activité.

Effort de pêche :

1) Quantité de matériel de pêche d'un type donné utilisé sur les fonds de pêche pendant une unité de temps déterminée, par exemple heures de chalutage par jour, nombre de hameçons posés par jour, ou nombre de traits effectués par jour avec une senne de plage.

2) **Volume global de la pêche (généralement par unité de temps) :** exprimée en unités telles que: bateau-jours sur le fond de pêche, nombre de casiers ou de traits de chalut, ou (longueur de filets maillants x par temps d'immersion), etc.

L'effort peut être nominal : exprimer le simple total des unités d'effort exercées sur un stock sur une période donnée. Il peut aussi être *normalisé* ou *effectif*, c'est-à-dire corrigé pour tenir compte des différences dans la puissance de pêche et le rendement de la pêche et pour qu'il soit directement proportionnel à la mortalité par pêche. Se rapporte généralement à une pêcherie et à un engin spécifique. Si l'on considère plus d'un engin, la normalisation par rapport à l'un d'entre eux est nécessaire. Pour les biologistes, une bonne mesure de l'effort de pêche doit être proportionnelle à la mortalité par pêche. Pour les économistes, elle doit être proportionnelle au coût de la pêche.

Pêcheur : Personne (homme ou femme) participant à une pêcherie. Individu qui participe à une opération de pêche conduite depuis un navire de pêche, une plate-forme (fixe ou flottante) ou le rivage.

Cultures agricoles

Campagne agricole : Période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif. Ce cycle est compris entre préparation des terres et la récolte pour les cultures annuelles.

Coopérative agricole : Association de personnes créée et qui exploite une entreprise agricole commune dont les membres attendent un avantage économique. C'est un groupement de personnes et non de capitaux. Une coopérative est régie par un principe de fonctionnement démocratique qui implique la participation de tous les membres à son administration.

Céréales : Plantes herbacées de la famille des graminées, cultivées principalement pour leur grain. Les céréales (en grains) sont utilisées essentiellement pour l'alimentation humaine et pour l'alimentation animale. Elles sont également utilisées pour la fabrication de boissons et de produits industriels (par exemple, colles et amidon).

Culture permanente : Culture qui occupe la terre une superficie pendant plusieurs années et n'a pas besoin d'être réutilisée après chaque moisson telle que le cacao, le café, et le caoutchouc. Cette catégorie comprend les arbustes à fleur, les arbres fruitiers, les arbres à noix et les plantes grimpantes, mais elle n'englobe pas les arbres cultivés pour le bois.

Cultures irriguées : Cultures qui, au cours des douze derniers mois, ont été effectivement irriguées au moins une fois. Ne sont pas incluses les cultures sous serre et les jardins familiaux, qui sont presque toujours irrigués.

Culture de rente : Culture dont la production intégrée à l'économie, et est essentiellement ou exclusivement destinée à la commercialisation à être vendue. Elle s'oppose à l'agriculture vivrière.

Culture vivrière : Culture issue d'une agriculture essentiellement tournée vers l'autoconsommation. La production n'est destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni à l'exportation. Elle est en grande partie autoconsommée par les paysans eux-mêmes et la population locale.

Exploitant agricole : Personne physique ou morale responsable d'une unité.

Parcelle : Espace géographique aménagé généralement plus petit qu'un champ de cultures et destiné aux productions agricoles. Elle est plus grande que le carré de rendement.

Production agricole : Ensemble des activités développées par l'homme qui ont pour objet de transformer son milieu naturel afin de produire des végétaux et des animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux sont nécessaires à son alimentation.

Sol : Formation naturelle de surface à structure meuble et d'épaisseur variable, résultant de la transformation de la roche mère soujassante sous l'influence divers processus pédogénétique.

Superficie cultivée : Superficie physique occupée par les cultures au cours d'une campagne agricole.

Terres arables : Terre qui peut être labourée ou cultivée comprend les terres en jachères, les cultures céréalières maraîchères et les prairies artificielles.

Sol agricole : Terre arable, riche en humus, fertile, dans laquelle les graines ou plantes peuvent pousser ou germer et se développer facilement avec une humidité relative constante.

Sol fertile : Sol vivant, fertile, en vers de terre, champignons et bactéries qui contribuent au recyclage de la matière organique et maintiennent une bonne porosité.

Bétail

Abattage contrôlé : Abattage dans les abattoirs et aires d'abattages et dont les carcasses sont présentées aux agents inspecteurs des services vétérinaires et représentants du Ministère en charge de l'élevage aux fins d'inspection.

Aire de pâture : Espace habituellement fréquenté par les animaux à la recherche de pâturage.

Bovin : Ruminant de grande taille appelé communément "boeuf".

Capacité de charge : Population maximale de bétail ou de faune qu'un habitat ou un écosystème peut supporter de manière durable. Elle est basée sur la notion de «capacité de charge écologique» selon laquelle la population augmente jusqu'à ce que les stocks fourragers réduits diminuent les taux de natalité et augmentent les taux de mortalité.

Elle est le nombre de bétail exprimé en UBT que peut supporter un pâturage sans être détérioré, le bétail étant en bon état d'entretien et de production, elle est aussi appelée taux de charge optimal d'un pâturage.

UBT : Unité Bétail Tropical – c'est une unité de conversion de différentes espèces (bovin, ovin et caprin) 1UBT correspond à un bovin de 250 kg.

Caprins : Animaux domestiques de l'espèce Caprin. Les caprins (tous âges) comprennent: les chèvres reproductrices, les chèvres et chevrettes pour la souche, les chèvres de réforme et tous les mâles de l'espèce (boucs, bouc castré).

Cheptel : Effectif des animaux d'élevage en la possession directe de l'exploitation ou gérés par elle. Les animaux n'appartiennent pas nécessairement à l'exploitant. Ces animaux peuvent se trouver sur l'exploitation (sur des superficies ou dans des bâtiments utilisés par l'exploitation) ou en dehors de l'exploitation (superficies communes, animaux en voie d'acheminement, etc.). Sont inclus dans les animaux d'élevage: les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, les volailles, les lapins, les camelins, les asins, les équins utilisés pour la production (viande, lait, œuf, transport, attelage exhaure).

Cuir : Peau animale tannée de grands mammifères comme le boeuf, le cheval, etc.

Peau et Cuir: ici, la peau désigne l'enveloppe du corps des petits ruminants comme les ovins, les caprins.

Prairies et pâturages permanents : Terres permanemment utilisées (cinq ans ou plus) pour la culture des herbacées, ou pour la pousse des herbes à l'état sauvage (prairie sauvage ou pâturage libre).

Saisies d'inspection : Soustraction hors de la consommation humaine par les services d'inspection dans les abattoirs et aires d'abattage, d'une carcasse entière (saisie totale), d'un organe ou d'une partie du corps d'un animal (saisie partielle) jugés impropres à cause d'une altération par des maladies animales.

Transhumance : Migration périodique du bétail (bovidés, équidés et ovins) d'une région du pays à une autre (transhumance intérieure) ou du pays vers un autre pays (transhumance extérieure), et ce en fonction des conditions climatiques et donc de la saison.

Peau : Enveloppe du corps des petits ruminants comme les ovins, les caprins.

Porcin : Animal communément appelé "cochon".

Ovin : Animal communément appelé "mouton".

Volaille : Ensemble des oiseaux de basse-cour.

Autre ressources biologiques non cultivées

Chasse : Traque d'animaux dans le but de les capturer ou de les abattre, les manger ou les détruire. Quand la chasse est soumise à une réglementation, la pratique de la chasse en dehors de son cadre légal est appelée braconnage.

Cire d'abeille : (nom scientifique : *cera alba*) réalisée à partir des écailles blanches et transparentes qui apparaissent à l'ouverture des quatre glandes cirières situées de chaque côté de l'abdomen de l'abeille.

Permis de chasse ou « permis de chasser » : Document délivré à un chasseur attestant de son droit à chasser un gibier en certains sites et à certaines périodes de l'année.

Fauves : Mammifères carnivores, et en particulier aux moyens à grands **félins**. Les félins appelés aussi félidés forment une famille de l'ordre des carnivores. Les félidés ont une tête assez ronde et raccourcie, ils possèdent des griffes rétractiles et marchent à l'aide de leurs doigts.

Ressources en eau

Bilan hydrique : Résultat chiffré de la comparaison du total des précipitations tombées dans une région et de l'évapotranspiration potentielle évaluée en laboratoire. Le bilan hydrique permet d'apprécier la faisabilité d'une culture donnée dans une région donnée.

Pluviomètre : Instrument de base de la mesure des liquides ou solides. Il indique la quantité d'eau totale précipitée et recueillie à l'intérieur d'une surface calibrée dans un intervalle de temps séparant deux relevés.

Pluviométrie : Pluviosité elle-même, c'est-à-dire quantité d'eau de pluie tombée sur une région donnée, pendant une durée déterminée et aussi la fréquence de ces précipitations ; mais elle désigne aussi la mesure de la pluviosité.

Précipitation moyenne annuelle : Etablie sur un grand nombre d'années, hauteur **moyenne des précipitations annuelles tombant** à un endroit donnée.

Précipitations annuelles : Somme des précipitations mensuelles.

Température moyenne annuelle : Moyenne de toutes les températures hebdomadaires moyennes. La température hebdomadaire moyenne est la moyenne des températures maximales et minimales d'une semaine donnée.

Evapotranspiration : Quantité variable ou physique utilisée en agrométéorologie qui consiste en la quantité d'eau (rapportée à l'unité de temps) qui depuis le sol passe dans l'air à l'état de vapeur en raison de l'effet conjoint de la transpiration des plantes et de l'évaporation, directement du sol

Prélèvement, utilisation et restitution de l'eau

Accès à l'eau potable : l'indicateur représentant la part de la population disposant d'un accès raisonnable à une quantité adéquate d'eau potable. Selon l'OMS, la quantité adéquate d'eau potable représente au minimum 20 litres d'eau par habitant et par jour tandis qu'on entend généralement par « accès raisonnable », une eau potable disponible à moins de quinze minutes de marche.

Borne-fontaine : Equipement public et collectif qui fournit de l'eau à un village ou un quartier dans les endroits dont les habitations n'ont pas de connexion directe à l'eau.

Domestique (du latin *domesticus*) : Tout ce qui concerne le domicile (mot dérivé, comme *domestique* du latin *domus* la maison) et, par extension, de ce qui concerne le ménage et la vie privée.

Eau potable : Eau douce propre à la consommation humaine qui peut être utilisée sans restriction pour boire ou préparer la nourriture. L'eau potable est une ressource naturelle primaire à la consommation; la potabilité permet la survie des êtres vivants et les activités humaines fondamentales car l'eau subit un traitement qui élimine les agents pathogènes.

Production d'eau potable : Action permettant de produire de l'eau consommable à partir d'une eau naturelle. Le traitement nécessaire dépend fortement de la qualité de la ressource en eau. Il varie aussi avec le niveau d'exigence et les normes appliquées, différents suivant les pays. Il est pris en charge par la collectivité ("en régie", par la commune ou un groupement de commune en général) ou délégué à une entreprise privée (délégation de service public), avec des coûts variant beaucoup selon les contextes.

Emissions de gaz à effet de serre

Effet de serre : Processus de réchauffement de l'atmosphère dû à certains gaz. Ces "gaz à effet de serre" absorbent et réémettent les rayonnements infrarouges à la surface de la terre.

Gaz à effet de serre (GES) : Gaz qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations qui rencontrent d'autres molécules de gaz, répétant ainsi le processus et créant l'effet de serre, avec augmentation de la température. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans notre atmosphère terrestre est en effet l'un des principaux facteurs à l'origine du réchauffement climatique.

Les gaz à effet de serre (GES) ont pour origine première les activités humaines et les combustibles fossiles. Principaux gaz à effet de serre :

- **Gaz carbonique (CO₂), origines** : combustion des énergies fossiles, transport, industrie, déforestation.
- **Méthane (CH₄) origines** : agriculture, élevage, exploitation des hydrocarbures, déchets organiques.
- Oxyde nitreux (N₂O), Origines : engrais azotés, chimie

Les émissions de CO₂ résultent principalement de l'utilisation de combustibles fossiles, pour la production d'énergie, le transport, le chauffage des logements. Pour les émissions de méthane, les élevages représentent la source principale d'émission. Les stations d'épuration des eaux usées, urbaines et industrielles émettent également du méthane.

Séquestration du dioxyde de carbone CO₂ (on parle parfois de piégeage ou d'emprisonnement) : Ensemble des mécanismes naturels qui conduisent à la fixation du CO₂ de l'atmosphère ou de l'eau dans la biosphère et dans la lithosphère.

Production et teneur en polluants des eaux usées

Eaux usées (ou eaux polluées) : Eaux altérées par l'activité humaine. Il peut ainsi s'agir d'eaux polluées provenant d'usines ou d'eau de ruissellement provenant d'un parc de stationnement. Les déchets présents dans ces **eaux** souillées sont constitués par des matières organiques dégradables et des matières minérales. Ces substances sont sous forme dissoute ou en suspension.

Eaux usées domestiques : Eaux d'évacuation des toilettes, eaux ménagères d'évacuation des cuisines et salles de bains.

Accès à l'eau potable (proportion de ménages ayant accès à l'eau potable) : Rapport entre le nombre de ménages ayant un accès raisonnable à l'eau potable (au moins 20 litres d'eau, du robinet de la maison ou d'une source se trouvant à moins de 30 minutes de sa résidence) et l'effectif total des ménages.

Eaux intérieures :

- 1) « **eaux de surface** » : eaux intérieures, à l'exception des eaux souterraines, des eaux de transition et des eaux côtières, sauf en ce qui concerne leur état chimique, pour lequel les eaux territoriales sont également incluses ;
- 2) « **eaux souterraines** » : eaux se trouvant sous la surface du sol dans la zone de saturation et en contact direct avec le sol ou le sous-sol ;
- 3) « **eaux intérieures** » : eaux stagnantes et eaux courantes à la surface du sol et eaux souterraines en amont de la ligne de base servant pour la mesure de la largeur des eaux territoriales ;
- 4) « **rivière** » : masse d'eau intérieure coulant en majeure partie sur la surface du sol, mais qui peut couler en sous-sol sur une partie de son parcours ;
- 5) « **lac** » : masse d'eau intérieure de surface stagnante.

Eau douce : Eau que sa faible teneur en sels rend apte au captage destiné à diverses utilisations, en particulier à l'irrigation et à l'alimentation humaine (source =UNESCO). Les limites de teneurs en sels entre eau douce, eau saumâtre et eau salée (= de mer) ne sont pas fixées avec rigueur et peuvent varier suivant les législations.

Eau potable:Eau ayant des caractéristiques microbiennes, chimiques et physiques qui répondent aux directives de l'OMS ou aux normes nationales relatives à la qualité de l'eau de boisson.

Eaux de surface : Eaux qui s'écoulent ou qui stagnent à la surface de l'écorce terrestre (lithosphère).

Eaux usées : Eaux qui après avoir été utilisées ou produites dans le cadre d'une activité particulière ne présentent plus aucune valeur immédiate du point de vue de cette activité pour des raisons de qualité ou de quantité ou pour des raisons tenant au moment où elles sont disponibles.

Ressources renouvelables en eau douce : Les ressources renouvelables en eau douce (eaux de surface et souterraines) sont reconstituées par les précipitations (moins la quantité dissipée par évapotranspiration) tombant sur le territoire d'un pays qui finissent par s'écouler vers les cours d'eau ou recharger les aquifères (flux interne), ainsi que par les eaux de surface et souterraines provenant d'autres pays (apport externe). Les données demandées dans le tableau procèdent habituellement du suivi et de la modélisation hydrologiques et météorologiques.

Prélèvements d'eau douce : L'eau douce peut être prélevée dans les eaux de surface (cours d'eau, lacs, etc.) et dans les eaux souterraines (puits ou sources). Elle est prélevée par des entités publiques ou privées dont la fonction principale est de fournir de l'eau au public (services d'approvisionnement en eau). Elle peut être également prélevée directement dans les cours d'eau, les lacs, les puits et aux sources par des entreprises, des agriculteurs, des ménages et autres. Les données demandées dans le tableau concernent les prélèvements d'eau douce ventilés selon l'activité principale de l'agent qui la prélève, suivant les définitions de la Classification Internationale Type par Industrie, de toutes les branches d'activité économique eaux usées.

Population raccordée à un système de collecte des eaux usées : Pourcentage de la population raccordée aux systèmes de collecte des eaux usées (assainissement). Les systèmes de collecte peuvent soit acheminer les eaux usées aux stations d'épuration, soit les déverser sans traitement dans l'environnement.

Point d'eau moderne :Forage équipé de pompe ou puits moderne.

Station d'épuration : Installation destinée à rendre les eaux usées, les eaux pluviales ou les eaux de refroidissement conformes aux normes d'environnement applicables ou à d'autres normes de recyclage ou de réutilisation.

Proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau potable : Pourcentage de la population utilisant des sources améliorées d'eau potable (y compris le réseau d'adduction d'eau des ménages, borne-fontaine public, forage, puits creusé protégé, source protégée, collecte des eaux de pluie et eau en bouteille - si une source secondaire disponible est également améliorée).

Ressources en eau douce renouvelables annuelles totales par habitant : Quantité maximale théorique d'eau douce renouvelable disponible par personne dans un pays pendant une année et générée par les précipitations internes et l'apport d'eau d'origine hors du pays.

Utilisation d'une source améliorée d'eau potable :Moyen d'accès à l'eau potable ne prenant en compte ni les mesures directes réelles de la qualité de l'eau potable ni ne reflétant le temps passé pour obtenir de l'eau à partir des sources qui ne se trouvent pas sur place. L'accès durable n'est pas mesuré actuellement (directement) au niveau international à cause d'une absence de compréhension commune sur ce qui constitue l'accès durable et la façon de le mesurer de façon fiable. L'amélioration de l'accès à l'eau n'implique pas automatiquement que le niveau ou le service est «convenable» ou «sans danger». Toutefois, selon les instructions de l'OMS/UNICEF, les systèmes ne doivent être considérés comme «fonctionnels» que s'ils fonctionnent à plus de 50-70% de leur capacité de manière quotidienne.

Proportion de la population raccordée à un système de collecte et au traitement des eaux usées (Assainissement) : Pourcentage de la population résidente appartenant à des ménages ou des institutions à partir desquels les eaux usées sont enlevées par branchement d'égouts, par camion ou par tout autre moyen, et sont soit livrées aux usines de traitement soit déversées dans l'environnement sans être

traitées. Pourcentage de la population ayant accès aux installations individuelles de collecte et de traitement des eaux usées.

Proportion de la population desservie par l'industrie d'alimentation en eau, totale, urbaine et rurale : Pourcentage de la population totale, urbaine et rurale desservie par l'industrie d'alimentation en eau

Proportion de ménages disposant des latrines: Rapport entre le nombre de ménages disposant des latrines et l'effectif total des ménages.

Traitement des eaux usées : Partie des eaux usées traitées pour réduire les polluants avant d'être déversées dans l'environnement, selon le niveau de traitement. Cet indicateur évalue la proportion d'eaux usées qui subissent différents niveaux (primaire, secondaire et tertiaire) de traitement avant d'être rejetées dans l'environnement.

Production des déchets

Collecte de déchets solides : Opération consistant en l'enlèvement des déchets chez les producteurs (les ménages pour les ordures ménagères) ou aux points de regroupement en vue de leur transport.

Déchet : Quantité perdue dans l'usage d'un produit, ce qui en reste après son utilisation. Ce terme tend à désigner tout objet ou substance ayant subi une altération d'ordre physique ou chimique, ou qui ne présente plus d'utilité et destiné à l'élimination ou au recyclage

Déchet industriel banal (DIB) : Déchet ni inerte ni dangereux, **généré** par les entreprises dont le traitement peut éventuellement être réalisé dans les mêmes installations que les ordures ménagères : cartons, verre, **déchets** de cuisine, emballages, **déchets** textiles, etc.

Décharge publique : Lieu désigné généralement par les collectivités pour servir de dépotoir d'ordures. Cet endroit se situe généralement hors de la ville.

Déchets industriels : Tout déchet résultant d'une activité industrielle, agro-industrielle, artisanale ou d'une activité similaire.

Déchets : Tous résidus résultant d'un processus d'extraction, exploitation, de transformation, de production, de consommation, d'utilisation, de contrôle ou de filtration, et d'une manière générale, tout objet et matière abandonnés ou que le détenteur doit éliminer pour ne pas porter atteinte à la santé, à la salubrité publique et à l'environnement.

Déchets municipaux : Déchets collectés par ou pour une municipalité. Ils comprennent en plus des déchets ménagers les déchets assimilés aux déchets ménagers.

Déchets urbains (déchets ménagers et assimilés) : Déchets produits par les ménages ainsi que les autres déchets de composition analogue produits par l'industrie, l'artisanat ou le secteur tertiaire.

Déchets municipaux collectés par habitant : Quantité totale de déchets municipaux collectés/enlevés dans les ménages et d'autres origines par ou au nom des municipalités (par les sociétés publiques ou privées) divisée par la population totale.

Population urbaine : Population dont sa localité appartient à l'espace urbain.

Production déchet : Tout résidu d'un processus de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien, meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ». Autrement dit, tout élément qui est abandonné est un déchet.

Gestion des déchets

Déchet ménager : Tout déchet, dangereux ou non dangereux, produit quotidiennement par les ménages pour le besoin de la vie. Ils sont collectés par la collecte traditionnelle des ordures ménagères résiduelles et par les collectes sélectives (matériaux recyclables issus des emballages : verre, métal, matière plastique, carton, fraction putrescible, etc.) hors déchèteries, collectes d'encombrants et collectes de déchets verts. Une partie de cette fraction putrescible fait souvent l'objet d'une gestion domestique par les ménages : compostage ou alimentation animale (poules, chiens, chats, etc.).

Gestion des déchets : Collecte, transport, valorisation et élimination des déchets et, plus largement, toute activité participant de l'organisation de la prise en charge des déchets depuis leur production jusqu'à leur traitement final, y compris les activités de négoce ou de courtage et la supervision de l'ensemble de ces opérations.

Ferraille (issu de fer) : Déchets de fer, d'acier, morceaux de fer inutilisables.

Ordure ménagère (OM) : Déchets issus de l'activité domestique des ménages, pris en charge par les collectes usuelles ou séparatives.

Libération des substances chimiques

Engrais : Produit chimique ou naturel, épandu ou enterré dans le sol pour le rendre plus fertile. Le terme provient du terme "engraisser", car il désignait à l'origine tout ce qui était destiné à faire grossir les animaux (Botanique)

Intrants (agriculture) : Différents produits apportés aux terres et aux cultures, qui ne proviennent ni de l'exploitation agricole, ni de sa proximité. Les **intrants** ne sont pas naturellement présents dans le sol, ils y sont rajoutés pour améliorer le rendement des cultures.

Les principaux d'entre eux :

- les produits **fertilisants** : engrais et amendements ;
- les produits **phytosanitaires**, de la famille **des pesticides** : produits utilisés pour l'éradication des parasites des cultures ;
- les **activateurs** ou **retardateurs de croissance** ;
- les **semences** et **plants**.

Produit phytosanitaire (étymologiquement, « phyto » et « sanitaire », « santé des plantes ») : Produit chimique utilisé pour soigner ou prévenir les maladies des organismes végétaux. Par extension, on utilise ce mot pour désigner des produits utilisés pour contrôler des plantes, insectes et champignons.

Substance chimique, ou **produit chimique** (parfois appelée **substance pure**) : Tout échantillon de matière de composition chimique définie et présentant des propriétés caractéristiques (couleur, odeur, densité, point de fusion, etc.), indépendamment de son origine.

Pesticides : Substances chimiques destinées à repousser, détruire ou combattre les ravageurs et les espèces indésirables de plantes ou d'animaux causant des dommages aux denrées alimentaires, aux produits agricoles, au bois et aux produits ligneux, ou des aliments pour animaux. Sont également inclus les régulateurs de croissance des plantes, les défoliants, les dessiccants/desséchants, les agents réduisant le nombre de fruits ou évitant leur chute précoce, et les substances appliquées avant ou après récolte pour empêcher la détérioration des produits pendant leur stockage ou leur transport.

Herbicide : Substance active ou préparation phytosanitaire ayant la propriété de tuer les végétaux. Le terme « désherbant » est synonyme d'herbicide.

Insecticide : Produit utilisé dans la lutte contre les insectes, pour les détruire et les tuer. Alors que les insectifuges font seulement fuir les insectes sans les détruire, les insecticides ont pour mission de tuer ces insectes, qu'ils soient volants ou rampants, ou même à l'état larvaire ou d'oeuf. Un insecticide est parfois un pesticide lorsqu'il oriente ses effets vers des espèces indésirables, qualifiées de "pestes".

Fongicide : Substance (ex : produit phytosanitaire) conçue exclusivement pour éliminer ou limiter (**fongistatique**) le développement des champignons parasites des végétaux.

Occurrence des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Catastrophes naturelles : Événement imprévisible lié à un phénomène engendré par l'homme. La catastrophe naturelle est souvent liée à un phénomène météorologique, et génère beaucoup de dégâts et de victimes.

Incendie : Grand feu qui se propage en causant des dégâts.

Inondation : Débordement d'eau qui submerge la terre. Elle est consécutive à des crues, consistant en l'étalement du flux d'eau en dehors du lit mineur de la rivière, provoquant la submersion des terres avoisinantes. Une catastrophe naturelle peut résulter d'une inondation par la pluie.

Risque naturel : Exposition des populations humaines et de leurs infrastructures à un événement catastrophique d'origine naturelle.

On y distingue principalement : les avalanches, les feux de forêt, les inondations, les mouvements de terrain, les cyclones, les tempêtes, les séismes et éruptions volcaniques mais aussi les raz de marées, les invasions d'insectes nuisibles, les sécheresses prolongées. Un risque naturel est donc la rencontre entre un aléa d'origine naturelle et des enjeux humains, économiques ou environnementaux.

On parle de risque majeur lorsque les dégâts et le nombre de victimes sont importants.

Phénomène : Fait (ou ensemble de faits) naturel complexe observé, événement anormal ou surprenant pouvant faire l'objet d'expériences et d'études scientifiques.

Vent : Mouvement au sein d'une atmosphère, masse de gaz située à la surface d'une planète, d'une partie de ce gaz. Les vents sont globalement provoqués par un réchauffement inégalement réparti à la surface de la planète provenant du rayonnement stellaire (énergie solaire), et par la rotation de la planète. Sur Terre, ce déplacement est essentiel à l'explication de tous les phénomènes météorologiques. Il est l'acteur principal de l'oxygénation des océans ainsi que des lacs de haute montagne, par agitation et mise en mouvement de leurs surfaces

Séisme ou tremblement de terre : Vibrations du sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur. Cette fracturation est due à une grande accumulation d'énergie qui se libère, en créant ou en faisant rejouer des failles, au moment où le seuil de rupture mécanique des roches est atteint.

Impacts des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Inondation : Submersion par des eaux douces ou salées d'une zone généralement émergée. Cette submersion peut se faire lentement ou brutalement et se répéter de manière régulière ou bien être plus anecdotique.

Troubles sociaux : Ensemble des faits et des actes violents ou séditieux qui, dans une société, expriment une vive opposition **sociale**, politique, religieuse. Synonyme : agitation, désordre, émeute, manifestation, révolte.

Impact des inondations : Il ne se limite pas toujours à la zone inondée.

Les inondations peuvent avoir de graves conséquences sur les personnes, l'activité économique, les infrastructures, l'environnement et le patrimoine culturel. Elles peuvent endommager ou détruire les logements et les zones d'activités touchés par la montée des eaux. Elles peuvent également engendrer des dysfonctionnements sur les réseaux (eau potable, électricité, téléphone, routes, transports) et impacter directement ou indirectement toute une population.

Apparition/Occurrence des catastrophes technologiques

Accident : événement, généralement non souhaité, aléatoire et fortuit, qui apparaît ponctuellement dans l'espace et dans le temps, à la suite d'une ou plusieurs causes, et qui entraîne des dommages vis-à-vis des personnes, des biens ou de l'environnement.

Catastrophes : Effets dommageables d'un phénomène brutal, durable ou intense, d'origine naturelle ou humaine.

Catastrophes technologiques : Résultent de défaillances accidentelles de structures construites par l'homme. On parle aussi de catastrophe d'origine humaine

Impacts des catastrophes technologiques

Catastrophes naturelles : Résultent de chocs environnementaux. Elles couvrent les événements géophysiques tels que des éruptions volcaniques ou des tremblements de terre. Ces événements sont fréquemment très localisés, et leurs effets ressentis dans une zone restreinte.

Véhicules endommagés : Lorsqu'il a subi certains dégâts importants, à la suite par exemple d'un accident ou d'un acte de vandalisme, un véhicule peut représenter un danger réel sur la voie publique s'il continue à circuler.

Population urbaine et rurale

Accroissement (d'une population) : Variation de l'effectif d'une population durant une période. L'accroissement rapide de la population peut conduire à des conflits politiques et sociaux entre groupes ethniques, religieux, sociaux et linguistiques. Une augmentation du nombre des personnes vivant dans les villes a également un effet important, car l'urbanisation signifie d'importantes modifications du mode de vie, des structures de la consommation, de l'équipement et des flux de déchets

Chiffre de la population : dans une large mesure, détermine la demande de ressources naturelles et donc les flux matériels. L'accroissement de la population aggrave le problème de l'amélioration des niveaux de vie et de la fourniture de services sociaux essentiels comme le logement, les moyens de transport, les moyens d'hygiène, la santé publique, l'éducation, l'emploi et la sécurité. Cet accroissement de la population peut également rendre plus difficile la lutte contre la pauvreté

Densité de la population : Nombre d'individus d'une population occupant une portion donnée d'un milieu; bien qu'elle puisse être utilisée pour n'importe quel objet tangible, elle est appliquée ici à la population humaine. La densité de population est exprimée en termes d'individus par unité de surface.

Incidence de la Pauvreté (P0) : Pourcentage de la population vivant sous la ligne nationale de la pauvreté qui correspond à 55,5% en 2012 ou encore rapport entre le nombre d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté et l'ensemble de la population.

Urbain : Concernelavillealors queruralqualifiecequi estliéàlacampagne.

Population : Ensemble d'individus ou d'éléments partageant une ou plusieurs caractéristiques qui servent à les regrouper. On parle ainsi de population humaine, population statistique, de population biologique, population civile, etc

Seuil de pauvreté : Ligne imaginaire qui sert de référence pour déterminer le niveau de la pauvreté. La consommation des ménages est l'indicateur de bien-être qui permet de savoir qu'un individu est pauvre. Selon la Banque Mondiale, un individu est pauvre si sa consommation journalière est inférieure à un dollar. Pour le cas de la Guinée, selon l'ELEP- 2012, le seuil de pauvreté est d'environ 8 800 GNF par personne et par jour. Le seuil de pauvreté est appelé également ligne de pauvreté.

Incidence de la pauvreté (P0) : Pourcentage de la population vivant en dessous de la ligne nationale de la pauvreté. Elle est de 55,2% en 2012

Profondeur de la pauvreté (P1) : Répartition des dépenses des ménages pauvres autour de la moyenne des dépenses des ménages pauvres.

Indice d'écart de pauvreté : Degré de gravité de la situation des pauvres. Elle indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe la consommation des pauvres.

Sévérité de la pauvreté (P2) : Moyenne quadratique de l'écart de pauvreté. Elle montre le pourcentage d'individus vivant dans une pauvreté aigue.

Accès aux services de base

Accès à l'eau : Pour un ménage, disponibilité d'une source d'approvisionnement en eau à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

Accès à l'électricité (taux d') : Rapport entre la somme des populations vivant dans les localités électrifiées et la population totale.

Couverture en eau potable (taux de) : Rapport entre le nombre de ménages (ou de la population) se procurant de l'eau dans les installations jugées capables de fournir de l'eau potable (branchements au réseau de distribution d'eau courante, bornes fontaines, forages munis de pompe à motricité humaine, adduction d'eau gravitaire ou pompage en milieu rural) et le nombre total de ménages (ou la population totale).

Eau courante : Eau du robinet, distribuée par des canalisations.

Latrine à simple fosse ou latrine traditionnelle : Simple fosse recouverte d'une dalle possédant un trou de défécation avec une cabine assurant l'intimité.

Latrine améliorée à fosse ventilée (VIP) ou latrine améliorée à fosse auto-ventilée (LAA) : Les latrines VIP comprennent une (ou des) fosse(s) de réception et d'accumulation des boues dont les parois sont construites, une superstructure constituée d'un ensemble de dalles, d'une cabine et un tuyau de ventilation dont l'extrémité est munie d'un grillage anti-mouches. Il existe des latrines VIP à fosse unique, à double fosses ou fosses multiples (bloc de plusieurs latrines).

Ménage ordinaire : Unité socio-économique de base au sein de laquelle un ou plusieurs membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage.

Proportion de ménages disposant des latrines : Rapport entre le nombre de ménages disposant des latrines et l'effectif total des ménages.

Type de lieu d'aisance : Principal moyen ou endroit d'aisance utilisé par le ménage comme les WC, les latrines, la brousse.

Conditions de logement

Logement : Ensemble de constructions (maisons en dur, cases en banco, paillotes, tentes, etc.) que l'homme a construit pour s'abriter lui même et ses biens.

- Les logements particuliers sont occupés par des ménages ordinaires ou privés ;
- Les logements collectifs abritent les ménages collectifs.

Logement gratuit : Situation d'occupation de l'habitat ou du logement dans laquelle celui-ci est gracieusement offert au ménage par une tierce personne qui ne perçoit aucun loyer en retour.

Matériau des murs de l'habitation : Matériau principal des murs de l'habitation. On distingue les murs en :

- **Dur** : murs construits en béton, en briques de ciment, de terre cuite ou en pierre taillée ;
- **Semi-dur** : murs construits en briques de terre battue avec un revêtement en ciment ;
- **Banco** : murs construits en briques de terre battue sans revêtement en ciment ;
- **Paille** : murs construits en matériaux de nature végétale (bois, paille, tige de mil, etc.).

Nature de la toiture : Principal matériel utilisé pour couvrir les toits des logements effectivement occupés par un ménage.

Nature du sol : Principal matériel utilisé pour la construction du plancher des logements effectivement occupés par un ménage.

Pièces d'une habitation : Différents compartiments de l'habitation, réservés aux divers usages : dormir, se laver, manger, etc.

Pourcentage de ménages propriétaires de leur logement : Rapport entre le nombre de ménages propriétaires du logement qu'ils occupent et le nombre total de ménages ordinaires au moment de l'enquête.

Propriétaire : Situation d'occupation de l'habitat ou du logement dans laquelle celui-ci appartient au ménage.

Statut ou mode d'occupation du logement : Lien existant entre l'occupant et le logement. On distingue :

- **Propriétaire** : le logement appartient au ménage qui l'occupe ;
- **Locataire** : le logement est mis en location par une tierce personne et le ménage qui l'occupe paye un loyer. Le ménage paie pour l'usage et non pour acquérir la propriété du logement ;
- **Logement gratuit** : l'usage du logement est gracieusement offert au ménage par une tierce personne qui ne perçoit aucun loyer en retour.

Exposition à la pollution ambiante

Pollution atmosphérique : Présence dans l'air ambiant de substances ou particules qui, de par leurs aspects, leurs concentrations, leurs odeurs ou leurs effets physiologiques, portent préjudice à la santé et à la sécurité publique ou à l'environnement. La présence dans l'atmosphère de substances contribuant entre autres à l'effet de serre et à la réduction de la couche d'ozone.

pollution sonore : concept à la fois juridique, écologique et sanitaire. Cette notion est considérée comme étant une exposition permanente ou temporaire à des nuisances sonores provenant de diverses sources et pouvant avoir un impact conséquents sur la santé, la qualité de vie et sur l'environnement.

Préoccupations environnementales spécifiques aux habitants urbains

Cyclomoteur : Catégorie réglementaire de véhicules à deux ou trois roues motorisées de petite cylindrée.

Espace vert : Tout espace d'agrément végétalisé (engazonné, arboré, éventuellement planté de fleurs et d'arbres et buissons d'ornement, et souvent garni de pièces d'eau et cheminements). L'expression est généralement plutôt employée pour les espaces publics ou semi-publics.

Minibus : Véhicule automobile destiné au transport de passagers, comprenant plus de places qu'une automobile classique ou une camionnette mais moins de places qu'un autocar, c'est-à-dire ayant une capacité inférieure à 22 sièges.

Motocyclettes : Véhicule monotracteur à deux roues et un moteur.

Plaque d'immatriculation : Plaque portant une combinaison unique de chiffres ou de lettres (pour une zone géographique donnée), destinée à identifier facilement un véhicule terrestre (automobile, moto, véhicule agricole, etc.). Dans le cas des véhicules circulant sur le réseau routier, ceci permet de lutter contre les infractions au code de la route et contre le vol.

Passager aérien : Personne qui paie plus de 25% du plein tarif de classe économique, qui monte à bord d'un aéronef et qui présente un coupon de vol (ou un autre document ayant trait au transport de cette personne entre deux points indiqués sur le document). Dans le cas du transport affrété, il s'agit d'une personne qui monte dans un aéronef et qui présente un coupon de vol (ou un autre document ayant trait au transport de cette personne entre deux points indiqués sur le document). Les employés du transporteur aérien et les autres personnes, y compris les enfants, qui ne paient qu'un montant symbolique ne sont pas comptés au nombre des passagers.

Parc automobile : Ensemble des véhicules immatriculés en Guinée. Il se compose du parc d'automobiles particulières et du parc de véhicules utilitaires (camionnettes, camions, bus, etc.).

Réseau routier : Ensemble des voies de circulation terrestres permettant le transport par véhicules routiers, et en particulier, les véhicules motorisés (automobiles, motos, autocars, poids lourds...).

Route nationale (abrév. RN) : Route de grande importance reliant à la capitale les villes principales ou reliant les villes principales entre elles et qui est construite et entretenue aux frais de l'État.

Route : Voie terrestre (au niveau du sol ou sur viaduc) aménagée pour permettre la circulation de véhicules à roues. Ce terme s'applique plutôt aux voies importantes situées en rase campagne.

Il existe plusieurs types de routes : les routes urbaines, en ville, qui délimitent les rues et qui sont très utilisées ; les routes de campagne, moins fréquentées. Les autoroutes, qui sont de grandes routes larges, les plus droites possibles, et qui servent aux longs trajets.

Route revêtue : Route protégée par une couche imperméabilisée, enrobée d'enduit superficiel, sans asphalte.

Route non revêtue : Route en terre.

Sources d'énergie : Phénomène physique ou phénomène chimique dont il est possible d'exploiter l'énergie à des fins industrielles ou biophysiques. est dite « primaire » si elle est issue d'un phénomène naturel et n'a pas été transformée ; elle est dite « secondaire » si elle est le résultat d'une transformation volontaire.

Véhicules à moteur : tout véhicule pourvu d'un moteur à propulsion, à l'exception des véhicules à coussin d'air, et destiné à circuler sur le sol sans être lié à une voie ferrée ».

Véhicule utilitaire : est un véhicule capable d'assurer des fonctions très différentes, généralement à des fins professionnelles. Il peut s'agir d'un fourgon, d'un pick-up, d'un camion, d'une camionnette, d'un véhicule frigorifique, benne, ou d'un fourgon caisse meuble avec châssis cabine ou plancher cabine. Il peut être utilisé pour le transport de matériel, le transport de personnes, les évacuations sanitaires, les missions de combat.

Véhicules de tourisme : Véhicule à moteur conçu ou aménagé principalement pour transporter des personnes dans les rues et sur les routes et qui compte au maximum neuf places assises, y compris celle du conducteur.

Maladies/pathologies véhiculées par l'air

Pollution de l'air (ou pollution atmosphérique) : Altération de la qualité de l'air pouvant être caractérisée par des mesures de polluants chimiques, biologiques ou physiques présents dans l'air, ayant des conséquences préjudiciables à la santé humaine, aux êtres vivants, au climat, ou aux biens matériels.

Ces polluants peuvent être d'origine naturelle ou anthropique et concerner l'air atmosphérique et/ou l'air intérieur des espaces clos (véhicules, maisons, usines, bureaux).

Maladies pulmonaires : Maladies des poumons.

Infections respiratoires aiguës (IRA) : Infections des voies respiratoires et des poumons. Elles se manifestent par des signes cliniques tels que des éternuements, de la toux, de la fièvre, des maux de gorge et des écoulements nasaux. L'infection respiratoire est souvent causée par un virus qui se propage par les voies aériennes. Mais des bactéries ou des médicaments peuvent être à l'origine d'une infection respiratoire. Une infection respiratoire doit être traitée sérieusement, notamment auprès des populations infantiles, âgées ou immunodéprimées.

Asthme : Maladie respiratoire chronique due à une inflammation permanente des bronches. Il se manifeste par des crises, caractérisées par des épisodes de gêne respiratoire (essoufflement), de respiration sifflante, de toux sèche ou de sensation d'oppression dans la poitrine.

Angine :Inflammation de la gorge et en particulier des amygdales. On parle parfois d'angine rouge ou blanche selon l'aspect des amygdales. A l'origine d'un mal de gorge et de difficultés à avaler, l'angine est parfois accompagnée de fièvre. Elle a une origine virale (le plus souvent) ou bactérienne.

Rhinopharyngite : appelée couramment rhume, infection fréquente, bénigne mais contagieuse. C'est la pathologie infectieuse la plus fréquente chez l'enfant. Entre six mois et six ans, chaque enfant présente en moyenne quatre à cinq épisodes de rhinopharyngite par an, surtout en automne et en hiver.

Méningite : l'inflammation **des méninges, la membrane qui entoure le système nerveux central. Les causes sont plus souvent d'origine infectieuse, virale (souvent causées par Coxsackie A virus) ou bactérienne (méningocoque, streptocoque). Elles peuvent être spontanées ou apparaître suite à des actes chirurgicaux ou des traumatismes crâniens.**

Tuberculose :Maladie infectieuse et contagieuse, causée par le bacille de Koch, et qui affecte le plus souvent le poumon, mais parfois aussi à d'autres parties du corps, comme les reins, les ganglions et les os.

Maladies/pathologies liées à l'eau

Les maladies liées à l'eau

Schistosomiase :Maladie hydrique considérée comme la deuxième infection parasitaire en importance après le paludisme, en termes de santé publique et d'impact économique. Les signes qui suivent l'infection sont des éruptions ou des démangeaisons cutanées. Deux mois après l'infection, de la fièvre, des frissons, une toux et des douleurs musculaires peuvent apparaître alors que les parasites atteignent leur maturité. Les infections non traitées peuvent entraîner l'apparition de sang dans les urines et les selles, accompagnée d'une hépatomégalie et d'une splénomégalie. Chez les enfants, ceci a un impact négatif en termes de croissance, d'état nutritionnel et de développement cognitif. L'infection chronique entraîne des maladies hépatiques, rénales et vésicales. Quelques fois, le système nerveux est touché, ce qui cause des crises convulsives, des paralysies et une inflammation de la moelle épinière.

Fièvres typhoïde et paratyphoïde :Infections causées par des bactéries qui sont transmises lors de l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés/ée par des selles. Une eau propre et un bon assainissement permettent de prévenir la propagation de la typhoïde et de la paratyphoïde. L'eau contaminée est l'une des voies de transmission de la maladie.

Trypanosomiase :Maladie également connue sous le nom de maladie du sommeil, est une maladie parasitaire à transmission vectorielle. Le parasite est un protozoaire du genre Trypanosoma qui est transmis à l'homme par la piqûre d'une glossine ou mouche tsé-tsé (du genre Glossina) s'étant infectée au préalable chez l'homme ou chez des animaux porteurs du parasite pathogène pour l'homme.

Paludisme : Maladie transmise causée des parasites de l'espèce Plasmodium, transmis d'une personne à l'autre par les piqûres de moustiques infectés.

Onchocercose : Maladie humaine liée à l'eau et causée par des filaires (vers nématodes) ; elle peut être contractée près de rivières dont l'eau s'écoule rapidement et dans lesquelles son vecteur, les simulies (*Simulium spp.*), se reproduisent. Chez l'humain infecté, les vers adultes produisent des microfilaires qui peuvent envahir les yeux et rendre aveugle (cécité des rivières).

Fièvre Ebola : Maladie tropicale extrêmement infectieuse causée par le virus Ebola. Les symptômes principaux de la maladie sont la fièvre et les hémorragies; c'est la raison pour laquelle elle fait partie des maladies hémorragiques. Dans la plupart des cas, la maladie aboutit au décès du patient.

Helmintiases :Maladies humaines et animales, dues à l'infestation par des vers intestinaux, les helminthes.

Maladies a transmission vectorielle

Morbidité : Nombre de personnes souffrant d'une maladie donnée pendant un temps donné, en général une année, dans une population. L'incidence (nouveaux cas) ou la prévalence (la somme de tous les cas) sont deux façons d'exprimer la morbidité d'une maladie.

Écoulement vaginal :Écoulements abondants de sécrétions vaginales blanchâtres non-inflammatoires et malodorantes. Cet écoulement vaginal est présent quotidiennement, en faibles quantités chez chaque femme. La quantité des écoulements diffère également d'une femme à l'autre et augmente lors de l'ovulation ou avant les règles.

Gastrites ulcères : Ulcère gastroduodéal lié à différents facteurs : une inflammation de la muqueuse de l'estomac ou gastrite, due au germe *Helicobacter pylori*, peut se compliquer d'un ulcère gastrique ou duodéal. Cette bactérie est le plus souvent contractée par la bouche dans l'enfance.

Anémie : Appauvrissement du sang, caractérisé par la diminution des globules rouges et provoquant un état de faiblesse.

Douleurs abdominales : "maux de ventre" ou "maux d'estomac", se ressentent dans l'**abdomen**. On peut, schématiquement, diviser l'abdomen en deux parties : la cavité abdominale, en avant, contenant la plupart des organes du système digestif entourés de péritoine.

Traumatismes : Ensemble des troubles provoqués dans l'organisme par une lésion, une blessure grave.

Traumatisme : Choc violent responsable d'une blessure ou de dommages affectant les tissus ou les organes. Un traumatisme peut être physique (par exemple suite à un accident de voiture) ou psychologique/émotionnel (en cas de licenciement abusif par exemple), on parle parfois de psychotraumatisme. Généralement un traumatisme fait référence à un choc brutal et inattendu. On porte une très grande attention aux personnes qui ont subi un traumatisme crânien ou un polytraumatisme (qui touche jusqu'à 40% du corps).

Dermatologique : Relatif à la peau, aux soins courants de la peau.

Helminthiases intestinales : Pathologies causées par des parasites (vers intestinaux) appelés helminthes. Il existe plusieurs types d'helminthiase selon le ver responsable de l'infection : oxyurose, ascariose, trichocéphalose, ankylostomose, anguillulose. La transmission des vers s'effectue par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. Ces pathologies affectent principalement les pays en voie de développement car elles sont associées à un manque d'hygiène. Le traitement est médicamenteux. Le choix du médicament anthelminthique (flubendazole, albendazole, ivermectine, niclosamide) dépend du ver mis en cause.

Diarrhée sanglante : Diarrhée avec selles contenant des traces (shigellose) visibles de sang.

Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources

Dépenses en capital : Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels ; elles concernent aussi les paiements sans contrepartie ayant pour but de permettre aux bénéficiaires d'acquérir des biens de capital. Cependant, l'acquisition par l'Etat de biens de capital pour les entreprises publiques est considérée comme une prise de participation et enregistrée en prêts nets.

Les dépenses en capital sont regroupées selon l'origine du financement (ressources propres ou ressources extérieures, ces dernières portant sur l'ensemble du programme d'investissement public). On distingue également les investissements directement exécutés par les administrations publiques et les transferts en capital effectués par elles.

Subventions : Transferts courants sans contrepartie que les administrations publiques versent à des producteurs résidents dans le but d'influencer leurs niveaux de production, leurs prix ou la rémunération des facteurs de production.

On distingue les subventions sur les produits, versées par unité de bien ou de service produite ou importée, et les autres subventions sur la production.

Investissement (taux) : Rapport entre la formation brute de capital fixe (FBCF) et la valeur ajoutée.

Il mesure l'effort financier que le pays consacre à l'investissement.

Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources par les entreprises, les institutions à but non lucratif et les ménages

Dépense : Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital.

Financement : le financement total est égal au déficit ou à l'excédent des opérations de l'Etat sur base caisse.

Il représente donc les variations des engagements de l'Etat au titre de ses remboursements futurs et celles de ses avoirs liquides, qui lui sont nécessaires pour couvrir les différences entre ses décaissements et ses encaissements.

Le financement recouvre les opérations par lesquelles les administrations publiques contractent des emprunts et les remboursent, ou reçoivent des dépôts de tiers pour gérer leurs liquidités. Il comprend aussi la variation nette des avoirs que ces administrations détiennent sous forme de monnaie et de dépôts.

Institutions financières internationales : Institutions multilatérales auxquelles adhèrent des Etats dans le but d'harmoniser les relations financières internationales. Elles regroupent le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, ainsi que les banques et les fonds régionaux de développement (Banque interaméricaine de développement, Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement...). La Banque mondiale et le FMI forment le "noyau dur" des Institutions financières internationales.

Force institutionnelle

Autorité environnementale : Emet des avis sur les projets, plans et programmes qui sont soumis à évaluation environnementale

Participation aux accords environnementaux multilatéraux (AME) et aux conventions de l'environnement

Accords internationaux : Traités, accord, convention, entente, ou protocole désignant un engagement juridique international devant avoir des effets dans le droit national ou international. L'usage national peut cependant varier d'un pays à l'autre.

Accords régionaux : Accord passé entre plusieurs pays d'une même région du monde pour faciliter les échanges, le déplacement des biens, services, capitaux et des personnes.

Convention : Accord conclu entre deux ou plusieurs parties en vue de produire certains effets juridiques : créer des obligations, modifier ou éteindre des obligations préexistantes.

Conventions internationales : Accords passés entre des personnes, des groupes, des sujets de droit international (États, organisations), destinés à produire des effets juridiques et qui revêtent en principe un caractère obligatoire pour ceux qui y adhèrent ; écrits destinés à formaliser la réalité de cet accord.

Protocoles : Conventions qui facilitent une communication sans faire directement partie du sujet, de la communication elle-même.

Ratification : Acte par lequel une personne au nom de laquelle un tiers (mandataire ou gérant d'affaires) a contracté des engagements, déclare reconnaître ces engagements et s'oblige à les respecter.

Préparation aux événements naturels extrêmes et aux catastrophes naturelles

Le Ministère en charge de l'environnement est chargé :

- de proposer la politique générale de l'Etat dans les domaines de la protection de l'environnement, de la sauvegarde de la nature, de la promotion de la qualité de la vie et de la mise en place des fondements du développement durable dans les politiques générales et sectorielles de l'Etat et ce, en coopération avec les ministères et les structures concernés, et de veiller à son exécution ;
- de promouvoir la législation relative à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la nature et d'œuvrer à l'intégration du concept de développement durable dans les stratégies et les plans nationaux, et ce, par la prise de mesures à caractère général ou particulier dans les divers domaines en relation avec l'environnement et le développement et par la mise en place des normes d'équilibre dans le milieu naturel ;
- d'améliorer la situation environnementale et le cadre de vie, de prévenir, réduire ou éliminer les dangers qui menacent l'homme, l'environnement et les ressources naturelles, de protéger et promouvoir les espaces réservés au développement de la biodiversité et des sites panoramiques, et de protéger et promouvoir les espaces libres nécessaires à la croissance des générations futures ;
- d'œuvrer à la mise en place des règles de bonne gouvernance écologique dans tous les secteurs d'activité et en matière de ressources naturelles, et de prendre toutes les mesures nécessaires, en coopération avec toutes les parties concernées, en vue de prévenir et d'éviter les risques et de faire face aux problèmes environnementaux éventuels ou prévisibles, sans attendre qu'ils se produisent.

De même, le Ministère en charge de l'environnement procède à l'exercice de l'autorité de tutelle sur les établissements publics qui en relèvent et apporte, dans le cadre des moyens dont il dispose, tout le soutien, toute l'aide et tout l'encouragement à l'action associative dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable.

Le Ministère en charge de l'environnement est chargé de la coordination et de l'animation de la politique de l'Etat en matière de développement durable, de la prise de toutes les mesures susceptibles d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'action de l'Etat dans les domaines environnementaux, ainsi que des mesures pouvant être requises par la nécessité d'informer le public.

Information sur l'environnement

Information environnementale : l'information au sujet de l'environnement biophysique et humain. L'air, l'eau, le sol, la terre, la flore et la faune, l'habitat, l'énergie, le bruit, les déchets, les contaminants, les émissions polluantes, la culture, etc. sont des informations environnementales. L'information environnementale inclut aussi l'information sur les décisions, politiques et juridiques, les activités humaines qui affectent l'environnement humain

Enseignement dans le domaine de l'environnement

Education à l'environnement et au développement durable : vise « à diffuser des connaissances et des valeurs, à promouvoir des comportements et à développer des compétences nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention et à la solution des problèmes liés à la vie humaine dans l'environnement, et au maintien (ou à la restauration) de la qualité de l'environnement.

Statistiques appliquées à l'environnement : Acquérir et appliquer les notions de base en statistique nécessaires à l'analyse des données environnementales. Pouvoir décider quelle méthode statistique est la plus pertinente pour l'analyse de données selon différents types d'objectifs.

Politique environnementale : Déclaration effectuée par l'établissement sur ses intentions et principes par rapport à son comportement environnemental en général, qui offre un cadre à son action et établit ses objectifs et buts en matière d'environnement.

Engagements en faveur de l'environnement

Environnement : Ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins ou Ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines

Gestion des ressources naturelles : Planification et utilisation rationnelle des ressources végétales, minérales et animales, en particulier dans un biotope ou écosystème déterminé. Elle est une exploitation économique quand elle est dirigée vers la croissance économique.

Perception et prise de conscience sur l'environnement

Perception : Faculté bio-physique ou phénomène physio-psychologique et culturel qui relie l'action du vivant aux mondes et à l'environnement par l'intermédiaire des sens et des idéologies individuelles ou collectives.

Protection de l'environnement : mesures pour limiter ou supprimer l'impact négatif des activités de l'homme sur son environnement.

Au-delà de la simple conservation de la nature, il s'agit de comprendre le fonctionnement systémique, et éventuellement planétaire de l'environnement ; d'identifier les actions humaines qui l'endommagent au point de porter préjudice aux générations actuelles ou futures ; et de mettre en place les actions de correction. Cette action est donc à la fois scientifique, car elle nécessite de développer nos connaissances pour le moment limitées dans ce domaine ; citoyenne, puisque les décisions à prendre ont un coût pour les générations actuelles, et un impact pour les générations futures ; politique, car les décisions à prendre sont forcément collectives et parfois planétaires.

Principaux défis pour l'environnement :

▪ Le défi climatique

- La sécheresse et la désertification ;
- Le risque climatique;
- Les instruments de marché

▪ **Le défi hydrique**

- Le stress hydrique ;
- Augmenter l'offre d'eau

▪ **Le défi de la biodiversité**

- La problématique de la faune sauvage ;
- Les aires protégées et les populations riveraines ;
- Tourisme et écotourisme

Equipe de finalisation

N°	Prénom et Nom	Institution	Fonction
1	Sayon OULAYE	INS/MPDE	Sous-Directeur Statistiques Economiques Financières
2	Mamady SYLLA	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
3	Makhissa KEITA	INS/MPDE	Sous Directrice
4	Alia CONTE	INS/MPDE	Contractuel
5	Oumar Fanta KABA	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
6	M'gambalou CONTE	INS/MPDE	Stagiaire permanent
7	Fana CAMARA	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
8	Fanta Mady DOUMBOUYA	INS/MPDE	Stagiaire permanent

Agents de collecte

N°	Prénom et Nom	Institution	Fonction
1	Mariama Ciré CAMARA	INS/MPDE	Chargé d'études
2	Ismaël Domingo CAMARA	Economie / Finances	Stagiaire
3	Mariama SOUMAH	INS/MPDE	Stagiaire
4	Sékou SAVANE	INS/MPDE	Agent
5	Moussa KOULIBALY	INS/MPDE	Agent
6	Abdoulaye Tamisso CAMARA	INS/MPDE	Agent
7	Rouguiatou Kader FAYE	INS/MPDE	Agent
8	Thierno Bailo DIALLO	INS/MPDE	Agent
9	Mariama CAMARA	INS/MPDE	Agent
10	Aminata CISSE	INS/MPDE	Agent
11	Adama Sona TOURE	INS/MPDE	Agent
12	M'mah Balla CAMARA	INS/MPDE	Agent
13	Bintou FOFANA	INS/MPDE	Agent
14	Naby Youssouf SOUMARE	INS/MPDE	Agent
15	Yamoussa Safiéline Touré	INS/MPDE	Agent

DIRECTION GENERALE

Directeur Général

Aboubacar KABA

E-M: aboubacar.Kaba@ins-guinee.org

Directeur Général Adjoint

Mamadou CAMARA

E-M: mamadou.camara@ins-guinee.org

Directrice du Département statistiques Economiques et Sociales

Salamata BAH

E-M: salamata.bah@ins-guinee.org

Sous Directeur Statistiques Economiques et Financières

Sayon OULAYE

E-M: sayon.oulaye@ins-guinee.org